Textes édités par Marc Arabyan, Jacques Bres, Dan Van Raemdonck, Thierry Ponchon, Renée Tremblay et Pierrette Vachon-L'Heureux

LE CONCEPT D'ACTUALISATION EN PSYCHOMÉCANIQUE DU LANGAGE

Actes du XIIe Colloque international de l'AIPL
Association Internationale de Psychomécanique du Langage
Bruxelles, 18-20 juin 2009

Lambert-Lucas
LIMOGES

La notion d'*actualisation* est le cœur battant de la théorie du linguiste Gustave Guillaume (1883-1960), qui la présente en ces termes :

« La linguistique traditionnelle étudie son objet, la langue, dans sa manifestation extérieure, dans ses effets ; mais elle se préoccupe peu de le connaître dans son organisation potentielle, tel qu'il existe en nous provisionnellement, à l'état de repos, lorsque nous ne sommes engagés dans aucune activité de langage. Elle se place ainsi, sans s'en rendre un compte exact, dans des conditions fort différentes de celles dans lesquelles opère le sujet parlant, qui possède la langue en lui et pour qui l'action de langage consiste en une suite d'actualisations des virtualités de divers ordres que la langue contient. » (*Temps et verbe*, p. 121).

C'est à partir de la notion d'actualisation que l'on peut pénétrer dans la construction et les développements de la théorie psychomécanique comme dans les analyses des faits linguistiques.

Le présent ouvrage propose une sélection des communications présentées lors du XIIe Colloque international de l'Association Internationale de Psychomécanique du Langage qui s'est tenu à Bruxelles les 18, 19 et 20 juin 2009. Ces contributions font travailler la notion d'actualisation, tant au niveau théorique pour en situer la place et les enjeux, qu'au niveau pratique pour en montrer le caractère heuristique dans l'explication de différents faits de langue et de discours. Ils apportent la preuve, si besoin était, que l'actualisation s'impose comme un domaine d'interrogations essentielles dès lors que le linguiste ne s'intéresse pas seulement au dit, ni même au dire, mais considère comme objet d'étude la production même de ce dire.

Cet ouvrage a été publié grâce au concours
de l'Université Libre de Bruxelles,
du Fonds National de Recherche Scientifique de Belgique
et de la Région Bruxelles-Capitale.

310 pages
36 euros
ISBN : 978-2-35935-004-3

Association Internationale de Psychomécanique du Langage

LE CONCEPT D'ACTUALISATION EN PSYCHOMÉCANIQUE DU LANGAGE

Actes du XIIe Colloque international de l'AIPL Bruxelles (Belgique), les 18, 19 et 20 juin 2009

Textes réunis et édités par Marc Arabyan, Jacques Bres, Dan Van Raemdonck, Thierry Ponchon, Renée Tremblay et Pierrette Vachon-L'Heureux

Ouvrage publié avec le concours de l'Université Libre de Bruxelles,
du Fonds National de Recherche Scientifique de Belgique
et de la Région Bruxelles-Capitale

© Editions Lambert-Lucas, Limoges, 2010 ISBN : 978-2-35935-004-3

Table des matières

Première partie
Psychomécanique et actualisation

1. Pierre BLANCHAUD (Aix-la-Chapelle)
D'un concept l'autre :
temps opératif, acte de langage, effection, actualisation… 35

2. Francis TOLLIS (Pau)
Le concept d'*actualisation* guillaumien
est-il de nature continuiste ? 47

3. Marie-France DELPORT (Paris 4)
Dialogue autour de l'objet de tant de ressentiments 59

Deuxième partie
Actualisation, système(s) linguistique(s), sujet

4. John R. GALLUP (Université Laval, Québec)
L'évolution de l'actualisation par le sujet parlant
du mode quasi nominal en latin, francique et français 77

5. John HEWSON (Newfoundland)
Les variétés de chronogénèse dans les langues humaines 89

6. Didier BOTTINEAU (Paris 10)
La syntaxe phrastique actualise-t-elle l'incidence lexicale ?
Étude comparée du français et du basque 103

7. Hugues DE CHANAY et Sylvianne RÉMI-GIRAUD (Lyon 2)
Incidence, actualisation, et temporalité du discours :
corpus écrits, oraux, et polysémiotiques 115

8. Jeanne-Marie BARBÉRIS (Montpellier 3)
Les indices de première et de deuxième personne
dans les énoncés généralisants :
une actualisation émergente de la subjectivité ? 129

9. Lysiane JANSSENS-BERTHELET (Université d'Artois)
Les conditions de l'acte de langage chez le sujet porteur
d'un « handicap cognitif » 147

Troisième partie
Faits de langue, faits de discours et actualisation

10. Renée TREMBLAY (FGG, Montréal)
L'article et l'actualisation de la représentation spatiale 159

11. Florent MONCOMBLE (Université d'Artois)
La notion d'actualisation dans la distinction
article zéro / absence d'article en anglais 169

12. Sophie AZZOPARDI (Montpellier 3)
Le conditionnel en psychomécanique du langage :
approche critique de la théorie guillaumienne 181

13. Jacques BRES (Montpellier 3)
Arthur, où t'as mis ton corps ?
Conditionnel et actualisation de l'effet de sens *historique* 193

14. Sophie SARRAZIN (Montpellier 3)
Signifié de langue et actualisation :
le cas du conditionnel dit « de conjecture » en espagnol 205

15. Marie-Ève DAMAR et Dan VAN RAEMDONCK (Bruxelles)
La différenciation modale :
de l'actualisation guillaumienne à l'ancrage intégratif 219

16. Louis BEGIONI (Lille 3)
L'actualisation du syntagme verbal dans les dialectes émiliens :
étude synchronique, diachronique
et comparative avec le français et l'italien 233

17. Sophie SAFFI (Université de Provence)
L'actualisation de la troisième personne dans le pronom
d'adresse de courtoisie en italien et en espagnol 245

18. Romana TIMOC-BARDY (Université de Provence)
Sur les conditions d'actualisation du signifié de langue
« infinitif » par le signe « participe passé » en roumain 257

19. Patrick J. DUFFLEY (Université Laval, Québec)
Deux manières d'actualiser le signifié lexical : la distinction
puissanciel / effectif et les semi-modaux anglais *need* et *dare* 265

20. Catherine CHAUCHE (Université de Reims)
Anaclase et actualisation : la fonction actualisante
du point anaclastique dans la chronogénèse anglaise
et son retentissement dans l'écriture romanesque 275

21. Olivier DUPLÂTRE (Paris 4)
L'actualisation des particules de l'allemand
et de leurs homonymes 287

22. Louise GUÉNETTE et Joseph PATTEE (Univ. Laval, Québec)
Le français *encore* et l'allemand *noch* ;
les divergences de leur actualisation 299

Par ordre alphabétique des noms d'auteur

---

12. AZZOPARDI Sophie
Le conditionnel en psychomécanique du langage :
approche critique de la théorie guillaumienne 181

8. BARBÉRIS Jeanne-Marie
Les indices de première et de deuxième personne
dans les énoncés généralisants :
une actualisation émergente de la subjectivité ? 129

16. BEGIONI Louis
L'actualisation du syntagme verbal dans les dialectes émiliens :
étude synchronique, diachronique
et comparative avec le français et l'italien 233

1. BLANCHAUD Pierre
D'un concept l'autre :
temps opératif, acte de langage, effection, actualisation… 35

6. BOTTINEAU Didier
La syntaxe phrastique actualise-t-elle l'incidence lexicale ?
Étude comparée du français et du basque 103

13. BRES Jacques
Arthur, où t'as mis ton corps ?
Conditionnel et actualisation de l'effet de sens *historique* 193

7. CHANAY Hugues de et Sylvianne RÉMI-GIRAUD
Incidence, actualisation, et temporalité du discours :
corpus écrits, oraux, et polysémiotiques 115

20. CHAUCHE Catherine
Anaclase et actualisation : la fonction actualisante
du point anaclastique dans la chronogénèse anglaise
et son retentissement dans l'écriture romanesque 275

15. DAMAR Marie-Ève et Dan VAN RAEMDONCK
La différenciation modale :
de l'actualisation guillaumienne à l'ancrage intégratif 219

3. DELPORT Marie-France
Dialogue autour de l'objet de tant de ressentiments 59

19. DUFFLEY Patrick J.
Deux manières d'actualiser le signifié lexical : la distinction
puissanciel / effectif et les semi-modaux anglais *need* et *dare* 265

21. DUPLÂTRE Olivier
L'actualisation des particules de l'allemand
et de leurs homonymes 287

4. GALLUP John R.
L'évolution de l'actualisation par le sujet parlant
du mode quasi nominal en latin, francique et français 77

22. GUÉNETTE Louise et PATTEE Joseph
Le français *encore* et l'allemand *noch* ;
les divergences de leur actualisation 299

5. HEWSON John
Les variétés de chronogénèse dans les langues humaines 89

9. JANSSENS-BERTHELET Lysiane
Les conditions de l'acte de langage chez le sujet porteur
d'un « handicap cognitif » 147

11. MONCOMBLE Florent
La notion d'actualisation dans la distinction
article zéro / absence d'article en anglais 169

22. PATTEE Joseph
v. Louise GUÉNETTE 299

7. RÉMI-GIRAUD Sylvianne
v. CHANAY Hugues de 115

17. SAFFI Sophie
L'actualisation de la troisième personne dans le pronom
d'adresse de courtoisie en italien et en espagnol 245

14. SARRAZIN Sophie
Signifié de langue et actualisation :
le cas du conditionnel dit « de conjecture » en espagnol 205

18. TIMOC-BARDY Romana
Sur les conditions d'actualisation du signifié de langue
« infinitif » par le signe « participe passé » en roumain 257

2. TOLLIS Francis (Pau)
Le concept d'*actualisation* guillaumien
est-il de nature continuiste ? 47

10. TREMBLAY Renée
L'article et l'actualisation de la représentation spatiale 159

15. VAN RAEMDONCK Dan
v. DAMAR Marie-Ève 219

Résumés / Abstracts

Sophie AZZOPARDI

Le conditionnel dans la psychomécanique du langage : approche critique de la théorie guillaumienne

Cet exposé se donne pour objectif d'analyser la conception psychomécanique du conditionnel comme « futur hypothétique » au sein du système verbal du français. À partir d'une lecture critique des leçons, articles et ouvrages de Gustave Guillaume consacrés au temps verbal, il s'agira de dégager les avantages que présente cette conception mais aussi ses limites, notamment lorsqu'on la confronte à l'analyse des différents emplois en discours.

Mots clés : temps verbal, conditionnel, lecture critique, futur hypothétique.

Conditional tense in psychomecanic theory of the langage: a critical approach of Gustave Guillaume's theory

This paper pretend to analyse the psychomecanic's concept of conditional tense as "hypotetical future" in french verbal system. The analysis is based on a critical study of Gustave Guillaume's lessons, articles and books about verbal tense. The objective is to emphasize the advantages and also the limits of this concept, in particular by the confrontation between G. Guillaume's definition of conditional tense and the analysis of various speech uses.

***Keywords**: verbal tense, conditional tense, critical study, hypotetical future.*

Jeanne-Marie BARBÉRIS

Les indices de première et de deuxième personne dans les énoncés généralisants : Une actualisation émergente de la subjectivité ?

En langue française, les indices de la première et de la deuxième personne présentent, outre leurs emplois habituels de déictiques désignant un être spécifique en position locutive ou allocutive, des emplois qu'on peut dire *génériques* ou *généralisants*. Ce phnéomène concerne centralement les pronoms clitiques du singulier, associés à un verbe au présent de l'indicatif. Les explications proposées dans cet article mettent en relation la valeur en langue de l'indice personnel avec son voisinage cotextuel et contextuel. Elles s'appuient, pour rendre compte de la variation entre emplois spécifiques et emplois génériques des pronoms, sur un modèle émergent de la subjectivité,

reposant sur un parcours d'actualisation. Dans cette topogénèse subjective, la position ultime du processus d'actualisation permet de construire une subjectivité en soi-même (*ipse*), rendant compte de la référence spécifique des pronoms. En revanche, les emplois généralisants tirent leur sens particulier d'une position plus faiblement actualisée : cette position est celle de la subjectivité en même (*idem*), subjectivité de nature empathique, source d'identification et d'analogies entre individus.

Mots clés : Pronoms personnels, première et deuxième personnes, généricité, subjectivité en même, empathie, langue française.

The generalizing uses of first and second person pronouns: an actualization of an emergent subjectivity?

*In the French language, first an second person pronouns, beside their basic function as deictics referring to a specific individual (speaking or spoken to), are also used in a way that can be labelled generic or generalizing. This phenomenon concerns mainly the singular clitic pronouns, in association with a verb at the present of the indicative (*indicatif présent*). In this paper, we put forward explanations that relate the basic linguistic meaning of the personal pronoun with the social and discursive contexts in which it is being used. In order to account for the variation beween specific and generic uses, we rely on an emergent model of subjectivity, based on an actualizationís path. In this subjective topogenesis, the ultimate position of the actualization process makes it possible to construct an "Oneself" subjectivity (*ipse *subjectivity), thus explaining the pronounís specific reference. On the other hand, the generalizing uses derive their particular meaning from a weaker actualized position: this position is the one so-called "Same" subjectivity (*idem *subjectivity) – an empathetic one which is at the root of identification and of analogies between individuals.*

***Keywords**: personal pronouns, first and second persons, genericity, Same subjectivity, empathy, French.*

Louis BEGIONI

L'actualisation du syntagme verbal dans les dialectes émiliens (Italie du Nord), étude synchronique, diachronique et comparative avec le français et l'italien

Notre étude porte, dans le cadre de l'actualisation du système verbal, sur la construction de la personne et du nombre au niveau du pronom personnel sujet dans les dialectes émiliens de l'ouest et propose une analyse comparative avec la situation du français et de l'italien. Comme le français, ces dialectes ont élaboré une forme personnelle où morphologiquement on peut mettre en évidence l'émergence d'une catégorie flexionnelle « actualisante » telle que *a-Ø kãt-Ø* (« je

chante »). Ces formes personnelles obligatoires (*a-Ø*, *a-t*, *a-l / l-a*, *a-Ø*, *a-Ø*, *i / a-l*) sont construites à partir de la troisième personne du singulier, elle-même dérivée de l'article défini *a-l*. Dans cette réflexion à la fois diachronique, synchronique et comparative, sont mis en évidence les mécanismes sémantiques de ces phénomènes d'antéposition morphologique.

Mots clés : langues romanes, dialectologie italienne, français, interlocution, italien, morphosyntaxe, pronoms personnels, psychomécanique du langage, submorphologie, système de la personne.

The actualization of the verb phrase in emilan dialects (Northern Italy), synchronic, diachronic and comparative study with french and italan languages

In the domain of verbal actualization, this study deals with the elaboration of the system of person and number at the level of the subject personal pronoun in western Emilian dialects and compares the French and Italian systems. In parallel with French, these dialects have developed a personal marker whose morphology evidences the emergence of a flectional actualizing category such as a-Ø kãt-Ø ("I sing"). These obligatory personal inflections (a-Ø, a-t, a-l/l-a, a-Ø, a-Ø, i/ a-l) stem from the third person singular, itself deriving from the definite article. a-l. In this diachronic, synchronic and comparative study, we analyse the semantic mechanisms along with the morphological anteposition of the personal marker.

Keywords*: roman languages, Italian dialectology, French language, interlocution, Italian language, morphosyntax, personal pronouns, psychomechanics of language, submorphology, system of person.*

Pierre BLANCHAUD

D'un concept l'autre : temps opératif, acte de langage, effection, actualisation…

Ce travail distingue quatre modes d'existence du langage : glossogénique, synchronique, praxéogénique et discursif. Il analyse chacun de ces modes selon les quatre causes de la tradition philosophique (*materialis, formalis, efficiens* et *finalis*) et selon les deux bipolarités momentané / durable et virtuel / actuel.

Mots clés : glossogénie, puissance, praxéogénie, temps opératif, effection.

Concept to concept: operative time, act of language, effection, actualization

This article makes out that language exists in four different modes: as glossogeny, as synchrony, as praxeogeny and as discourse. Each of these modes is analysed according to the four causes of philosophic

tradition (materialis, formalis, efficiens and finalis) and according to the two bipolarities momentary / durable and virtual / actual.

***Keywords**: glossogeny, potentiality, praxeogeny, operative time, effection.*

Didier BOTTINEAU

La syntaxe phrastique actualise-t-elle l'incidence lexicale ? Étude comparée du français et du basque

Peut-on rendre compte de la structure syntaxique propositionnelle dans une langue donnée à partir du potentiel associatif lié aux unités lexicales (théorie de l'incidence) ? Oui jusqu'à un certain point en français. Mais il existe également un processus d'actualisation phrastique, l'agenda orthosyntaxique, que l'on peut envisager comme fait de langue non lié aux classes de mot. On en présente les principes et on les illustre contrastivement à partir des cas du français et du basque.

Mots clés : syntaxe phrastique, incidence lexicale, actualisation, basque, français

Does sentence syntax actualize lexical incidence? A comparative study of the French and Basque languages

Is it possible to account for the syntactic structure of clauses in a given language on the basis of the combinatory possibilities attached to the word categories of its lexicon (theory of incidence) ? This can be done to a certain extent in French, but there also exists a specific process for actualizing the sentence, namely the orthosyntactic agenda, which can be considered as a property of the language (as opposed to discourse) that is not attached to lexical categories. This study outlines the main principles and applies them contrastively to the cases of the French and Basque languages.

***Keywords**: sentence syntax, lexical incidence, actualization, Basque, French.*

Jacques BRES

Arthur, où t'as mis ton corps ?* Conditionnel et actualisation de l'effet de sens *historique

L'effet de sens historique fait problème en psychomécanique. L'article propose une hypothèse fondée sur la notion d'*actualisation* : l'effet de sens *historique* est analysable comme produit par l'interaction, dans le temps d'actualisation, des instructions [+ passé], [+ ultériorité] par lesquelles peut être définie la valeur temporelle en langue du conditionnel, avec trois éléments cotextuels : l'absence d'un actant qui puisse fonctionner comme possible source énonciative, la présence d'éléments qui positionnent le procès au conditionnel à la

fois comme ultérieur au procès précédemment mentionné et comme relevant référentiellement de la seule époque passée.

Mots clés : conditionnel, actualisation, interaction.

Arthur, où t'as mis ton corps? The conditional and the actualization of its* historical *sense

The historical *sense of the conditional is a problem for the psychomechanical theory of the verb. This paper proposes a solution based on the notion of* actualization*: the conditional's historical sense is produced by the interaction, during actualization, between the instructions [+ past], [+ subsequent] of the conditional on the one hand, and three contextual factors on the other: the absence of any participant who could be identified as the source of the utterance, and the presence of factors which depict the event expressed by the conditional as both subsequent to some previously mentioned event and located in the past time-sphere.*

Keywords*: conditional, actualization, interaction.*

Hugues DE CHANAY et Sylvianne RÉMI-GIRAUD

Actualisation, référence, incidence dans le discours

L'objectif de cet article est de distinguer et d'articuler trois significations de la notion d'actualisation – 1° un processus par lequel des représentations pures prennent une forme sémiotique dans la production du discours ; 2° un processus de référenciation qui permet de présenter les référents sur un mode spécifique ou générique (*vs* sur un mode virtuel) ; 3° en accord avec le concept psychomécanique d'incidence, le moyen par lequel les unités distinctes (déterminants, verbes, noms…) qui construisent la phrase sont intégrées au sein d'un tout – ce qui suppose un double mouvement, à la fois progressif (l'« appel incidentiel ») et régressif (l'« attente incidentielle »). L'analyse porte sur des corpus diversifiés : productions linguistiques orales ou écrites, énoncés polysémiotiques. Une telle diversité met en évidence le fait que le processus de concaténation qui soude des unités en syntagmes ou en propositions doit être décrit non seulement à un niveau syntaxique, mais à un niveau cognitif. Ainsi, nous pouvons montrer que la psychomécanique du langage, dans ses principes théoriques, fournit des outils pertinents pour décrire non seulement les productions écrites mais aussi les corpus oraux ou polysémiotiques que jusqu'à présent elle ne s'est pas encore systématiquement donnés comme objets d'étude.

Mots clés : actualisation, référenciation, incidence, corpus écrits, oraux et polysémiotiques, temporalité, cognition.

Actualization, reference, and incidence in discourse

The aim of this paper is to distinguish and to articulate three meanings of the concept of "actualization" – 1° as a process by which some pure representations take a semiotic form in the production of discourses, 2° as a process of referenciation which allows to present the referred realities in a specific or in a generic way (vs. on a virtual way), 3° and finally (according to the psychomechanic concept of incidence) as the way by which, in an enunciation, the separated unities (determinants, verbs, nouns…) that constitute the sentence are integrated in a whole – this point supposes a double movement, both progressive (the "incidential call") and regressive (the "incidential expectation"). In our analysis, we examine diversified corpora: oral or writed linguistic productions, as well as polysemiotic productions. Such a diversity indicates that the mechanism of concatenation that sticks together sentences unities in syntagms or propositions has to be described not only at a syntaxic level, but at a cognitive one. Thus we show that the psychomechanic theory, in its main assertions, provides pertinent tools to describe some corpora like oral or polysemiotic productions, that this theory has not yet systematically taken as objects in its analysis.

Keywords*: actualization, referenciation, incidence, oral, writed, polysemiotic corpora, temporality, cognition.*

Catherine CHAUCHE

Anaclase et actualisation : la fonction actualisante du point anaclastique dans la chronogénèse anglaise et son retentissement dans l'écriture romanesque

La chronogénèse anglaise est coupée en deux par la ligne anaclastique qui sépare le passé du transpassé et retourne le temps objectif descendant en temps subjectif ascendant. À l'indicatif, le point anaclastique est l'instant de conscience vive de tout locuteur, mais aussi le lieu à partir duquel le romancier actualise les potentialités contenues dans l'image-temps de sa propre langue pour orienter le trajet existentiel de ses personnages et donc leur destinée.

Mots clés : ligne anaclastique, point anaclastique, voix moyenne, possibilités, modes d'être.

Anaclasis and actualization: the actualizing function of the anaclastic point and its effect on fiction writing

The English chronogenesis is divided into two parts by the anaclastic line which separates the past from the non-past and reverses the movement of objective falling time into a subjective ascending movement. In the indicative mood the anaclastic point is the instant of actual conciousness of any speaker, but also the locus from where a

novelist actualizes the potentialities stored in the time-picture of his own language and thus orientates his characters's destinies.

***Keywords**: anaclastic line, anaclastic point, middle voice, potentialities, modes of being.*

Marie-Ève DAMAR et Dan VAN RAEMDONCK

La différenciation modale : de l'actualisation guillaumienne à l'ancrage intégratif

Au départ de la chronogénèse et des questions qu'elle soulève, et à partir d'un questionnement de type didactique (comment enseigner la différenciation modale, notamment la différence entre indicatif et subjonctif), les auteurs proposent de substituer à la notion d'actualisation, un peu ambiguë, celle d'ancrage des formes verbales par rapport à la personne et au temps. L'ancrage apparaît comme un concept explicatif unitaire, résultant tant de la conception sémantico-référentielle d'une communauté que de l'intégration par l'énonciateur de différentes prédications à l'intérieur des phrases qu'il construit.

Mots clés : mode, chronogénèse, actualisation, ancrage, intégration syntaxique

Modal differentiation: from Guillaume's actualisation to integrative anchorage

Starting from the chronogenese and the issues it raises, and from a didactic point of view (how to teach modal differentiation, including the difference between indicative and subjunctive), the authors propose to replace the concept of "actualisation", which is a little bit ambiguous, by the one of anchoring of verb forms in relation to person and time. The anchoring appears as a single explanatory concept, the result of the semantic-referential design of a community as well as of the integration by the speaker of various predications inside the sentences he construes.

***Keywords**: mood, chronogenese, actualization, anchoring, syntactic integration.*

Marie-France DELPORT

Dialogue autour de l'objet de tant de ressentiments

Tenir pour sémantiquement pertinentes toutes les distinctions que montre la sémiologie – et elles seules –, cette posture théorique face aux données de la langue amène à concevoir l'actualisation discursive en termes de parcours et de rôles à distribuer. L'efficacité de cette méthode est montrée à propos des deux structures qui, dans les langues romanes, réunissent le descendant de *habere* et tantôt le participe, tantôt l'adjectif participial.

Mots clés : pertinence du signifiant, actualisation discursive, emploi auxiliaire *vs* emploi non auxiliaire, forme participiale verbale *vs* adjectivale.

Dialogue around the object of so many resentments

To hold as semantically relevant all distinctions that semiology shows us – and only those distinctions – is a theoritical position towards the data of langue that brings us to consider discursive actualization in terms of of paths and roles to be cast. The efficiency of this method is shown regarding two structures which, in Romance languages, put the descendant of habere *sometimes together with the participle, sometimes together with the participial adjective.*

Keywords*: relevance of the significant, discursive actualisation, auxiliary vs. non-auxiliary use, verbal participial form vs adjectival participial form.*

Patrick J. DUFFLEY

La distinction puissanciel / effectif et les semi-modaux anglais *need* et *dare*

Cette étude utilise la distinction puissanciel / effectif pour expliquer les emplois des verbes *dare* et *need* en anglais comme modaux et non modaux. En postulant une remontée en emploi modal du plan de l'existence effective à celui de la simple possibilité d'existence, on rend compte de la ressemblance de *dare* et de *need* avec les termes de polarité négative, ainsi que de leur comportement très particulier vis-à-vis du temps grammatical et de la nature de leur sujet.

Mots clés : auxiliaires, auxiliaires modaux, modalité, négation, polarité négative, temps, mode, semi-modaux, TPNs.

***The potential / actual distinction and the English semi-modals* need *and* dare**

This study implements the potential / actual distinction to explain the use of dare *and* need *as both full verbs and modal auxiliaries. By postulating that modal usage involves withdrawing from the field of real existence into that of the conditions making need and daring possible, an explanation is proposed both for their NPI-like behaviour and for the relaxation of tense and subject constraints.*

Keywords*: auxiliaries, modality, negation, negative polarity, tense, mood, semi-modals, modals, modal auxiliaries, NPIs.*

Olivier DUPLÂTRE

L'actualisation des particules de l'allemand et de leurs homonymes

Cette contribution propose une méthode de description sémantique des particules de l'allemand et de leurs homonymes. Cette méthode,

fondée sur des concepts empruntés à la psychomécanique du langage, vise à montrer que les notions de particule, d'adjectif, d'adverbe, etc. ne relèvent pas de la langue, mais du discours. Ces fonctions résultent en effet de l'actualisation d'un signifié présentant un ensemble stable de composantes, qui, lors de cette opération, seront plus ou moins fortement activées pour produire, selon la visée de discours, un adjectif, un adverbe, une particule, etc.

Mots clés : actualisation, particule, allemand, signifié, sémantique, *auch*, *erst*.

The actualization of German particles and their homonyms

This paper is aiming at proposing a semantic description of German discourse particles and their homonyms. This description, based on Gustave Guillaume's concept of actualization, tries to show that the significate (also known as signifié*) of words such as auch and erst is composed of a limited number of semantic components which are activated to a greater or lesser degree during actualization to produce various functions such as those of adjective, adverb, particle, etc.*

Keywords*: actualization, particle, German, signified, signifié, semantics, auch, erst.*

John R. GALLUP

L'évolution de l'actualisation par le sujet parlant du mode quasi-nominal en latin, francique et français

Ma recherche vise à éclaircir pourquoi les trois formes phonétiques du mode quasi-nominal français ne peuvent remplir la fonction de prédicat grammatical, comme Guillaume l'a souligné dans sa leçon du 24 février 1939. Elle portera sur le changement intervenu du latin au français, à cause du francique. Langue hybride construite à partir d'une langue germanique et du latin, le francique est l'étape de la réorganisation des formes phonétiques qui a abouti aux trois formes spécifiquement propres au mode quasi-nominal français.

Mots clés : verbe, quasi-nominal, latin, francique, infinitif, participe.

The evolution of actualizing the quasi-nominal mood by the speaking subject in Latin, Francic and French

My research aims at clarifying how the three French phonetic forms of the quasi-nominal mood cannot carry out the function of grammatical predicate, as Guillaume underlined in his leçon du 24 février 1939. *It will treat of the changes that occurred in the passage from Latin to French because of Francic. A hybrid tongue constructed from one German tongue and Gallic Latin, Francic appeared during the period of the reorganization of the phonetic forms which finally produced a morphology that is specifically French.*

Keywords*: verb, quasi-nominal, Latin, Francic, infinitive, participle.*

Louise GUÉNETTE et Joseph PATTEE

Le français *encore* et l'allemand *noch* : les divergences de leur actualisation

Notre propos est d'examiner les emplois du mot *encore* et de son équivalent allemand, *noch*, pour essayer d'en dégager ce qu'on appelle, en psychomécanique, le signifié de puissance, la valeur abstraite unique d'un mot en langue qui conditionne son destin phrastique, c'est-à-dire les étapes de son actualisation dans l'acte de langage.

Mots clés : signifié de puissance, adverbe, allemand / français, actualisation, langue / discours.

French* encore *and German* noch*: different actualizations

This paper reviews the uses of the adverb encore *in French and its counterpart* noch *in German in order to determine their potential meanings, the abstract meanings in tongue which condition the use of these words in a sentence and the steps they have to go through during their actualization in a speech act.*

***Keyword**: potential meaning, adverb, German / French, actualization, tongue / discourse.*

John HEWSON

Les variétés de chronogenèse dans les langues humaines

Dès 1919 Gustave Guillaume a observé que les systèmes verbaux des langues indo-européennes montraient un système de trois niveaux séquentiels de développement : Quasi-nominal → Subjonctif → Indicatif. Cette *chronogenèse*, un mouvement vers des représentations de plus en plus complexes de l'image-temps, est en effet universalisée parmi les langues, mais avec des fonctionnements différents selon les différences de représentation du temps et de l'aspect, exemplifiés ici par un comparaison des systèmes indo-européens et bantous.

Mots clés : système, représentation, aspect (lexical, grammatical), temps, actualisation, formes simples, formes composées, Vaste Présent.

The varieties of chronogenesis in human languages

In 1929 Gustave Guillaume observed that the verbal systems of Indo-European languages typically had three levels sequential levels of development: Quasi-nominal → Subjunctive → Indicative. This chronogenesis*, a movement from simple to more complex representations of the verbal time image, is in fact a linguistic universal, functioning slightly differently, in different language families, depending on the differing complexity of the representations of tense and aspect, as is shown in this comparison of systems in Indo-European and Bantou languages.*

***Keywords**: system, representation, aspect (lexical, grammatical), tense, actualization, simple forms, compound forms, Vast Present.*

Lysiane JANSSENS-BERTELET

Les conditions de l'acte de langage chez le sujet porteur d'un « handicap cognitif »

Les difficultés langagières chez les enfants porteurs de troubles classés dans le champ du « handicap cognitif » ont fait l'objet, dans les recherches récentes, de modèles privilégiant la donnée d'expérience. À la lumière des distinctions opérées par G. Guillaume au sein de l'acte de représentation, nous proposons plutôt en remédiation le montage de quelques faits systématiques pour faciliter chez ces sujets des chaînes d'actualisation sémiologiques. Suivant le handicap considéré, pour se situer dans la zone proximale de développement de l'enfant, l'aide rééducative s'appuierait ainsi d'abord, comme le suggérait Guillaume, sur des schèmes structuraux moins complexes que ceux de l'aire linguistique à laquelle appartient notre langue.

Mots clés : handicap cognitif, représentation, faits systématiques, actualisation sémiologique, aire linguistique.

Conditions of speech act and "cognitive handicap"

About linguistic difficulties for children whose disorders belong to the field of the so called "cognitive handicap" recent research has been based on models of the data of experience. In the light of the distinctions made by G. Guillaume inside the act of representation, we suggest rather to help these children by offering them some systematical facts in order to make easier for them the chains of semiological actualization. In each type of handicap considered, in order to work in the proximal zone of development, the reeducative help could be based on, as suggested Guillaume, on structural schemas less complex than those of the linguistic area to which our language(s) belong(s).

***Keywords**: cognitive handicap, representation, systematical facts, semiological actualization, linguistic area.*

Florent MONCOMBLE

La notion d'actualisation dans la distinction article zéro / absence d'article en anglais

L'article est l'actualisateur du nom : incident à l'article, le substantif réalise en discours son potentiel de langue en se chargeant de l'incidence à son référent dans l'extralinguistique. En anglais, qui connaît de façon régulière l'absence d'article sémiologiquement marqué, cette notion est essentielle pour reconnaître, d'une part, un article zéro correspondant à une actualisation non marquée dans la sémiologie et, d'autre part, l'absence de toute opération de détermination.

Mots clés : article, zéro, absence, détermination, actualisation, référence.

The notion of actualisation in the zero article / absence of article dichotomy in English

The article actualises the noun: in discourse, incidence to the article allows the substantive to realise its potential by making it incident to its referent in the extralinguistic world. In English, where nouns frequently appear without a marked determiner, this notion is essential in recognising, on the one hand, a zero article which corresponds to an unmarked actualisation of the noun and, on the other hand, the absence of any operation of determination.

Keywords*: article, zero, absence, determination, actualisation, reference.*

Sophie SAFFI

L'actualisation de la troisième personne dans le pronom d'adresse de courtoisie en italien et en espagnol

L'introduction en Europe occidentale du zéro indo-arabe et de la numération de position a créé les conditions intellectuelles d'une conception nouvelle de la représentation sémiologique de la personne de l'interlocuteur. Clé de compréhension de l'émergence de nouveaux pronoms d'adresse tels le *Lei* italien et l'*Usted* espagnol, la conception du zéro est à l'origine d'une généralisation de la troisième personne et de la concrétisation de l'absent en un point de référence spatiale du dialogue : celui de l'interlocuteur. Du titre honorifique, substantif relevant de la personne cardinale, on est passé au pronom de la troisième personne relevant de la personne ordinale.

Mots clés : absent, adresse, cardinal, dialogue, espagnol, Fibonacci, Guillaume, indo-arabe, interlocuteur, italien, Lei, numération, ordinal, politesse, pronom, Usted, zéro.

The updating of the third person polite form of address in Italian and Spanish

The introduction of the Indo-Arabic zero and the position counting created the intellectual conditions for a new conception of the semiological representation of the person of the interlocutor in Western Europe. Central to the understanding of the emergence of new pronouns of address such as Lei *in Italian and* Usted *in Spanish, the concept of the figure zero is at the root of a generalization of the third person to a concrete notion of an absent in the interlocutor's spatial reference of the dialogue. From the honorific form of address, the substantive dependant on the cardinal person, we have moved to a third person pronoun relating to the ordinal person.*

***Keywords**: absent, address, cardinal, civility, dialogue, Spanish, Fibonacci, Guillaume, Indo-Arab, interlocutor, Italian, Lei, counting, ordinal, pronoun, usted, zero.*

Sophie SARRAZIN

Signifié de langue et actualisation : le cas du conditionnel dit de conjecture en espagnol

La notion d'actualisation, qui implique la prise en compte de l'environnement contextuel et cotextuel de l'énoncé, permet de dégager ce qui, dans les effets de sens observables, revient au sémiologique et ce qui ressortit au discursif. Le conditionnel dit de conjecture en espagnol a la particularité de mêler deux aspects qui se trouvent être la plupart du temps dissociés dans les analyses classiques : une dimension temporelle (en tant que le procès exprimé au conditionnel renvoie à un procès antérieur à T_0) et une dimension modale (dans la mesure où ce procès est regardé comme probable mais qu'il n'est pas asserté). Cet article se donne pour objet d'analyser les modalités spécifiques de l'actualisation du conditionnel dans ce type d'emploi. A partir d'une représentation de nature dialogico-temporelle du signifié de Langue du conditionnel (un procès *p* prend place dans l'ultériorité d'un point occupé par un énonciateur secondaire [E2] lui-même situé dans l'antériorité [T_{-n}] de l'énonciateur principal [E1]) il s'agit de montrer que l'actualisation du conditionnel de conjecture se caractérise à la fois par l'instanciation de T_{-n}, un dédoublement locutif de type hétéro-énonciatif et une exploitation particulière de l'ultériorité, regardée comme une ramification de procès possibles.

Mots clés : conditionnel, actualisation, temps et modalité, dialogisme

Semiological meaning and actualization: about the so-called "condicional de probabilidad" in Spanish

The present paper deals with a specific use of the conditional tense in Spanish, called "condicional de probabilidad" (RAE) or "futuro hipotético de probabilidad" (S. Gili Gaya), which combines a temporal meaning (a past reference) with a modal one (probability, i.e. an epistemic modality). The analysis is based on a monosemic conception of language which regards the discursive meaning as a result of the interaction between an invariable semiological representation and some contextual or cotextual data. I argue that the semiological meaning of the Spanish conditional can be described as an ulteriority from the position held by an enunciator, different from the main speaker (E1), to the extent that the additional enunciator (E2) is situated in E1's past. The specific goal of the study is to evaluate the effects of the actualization process on the particular way of meaning of the "conjectural" conditional in Spanish : it appears that the past

reference, which fits with E2's temporal position, is always given by cotextual elements and the modal effect results from a particular treatment of the ulterority, regarded as a ramification of virtual operations.

***Keywords**: conditional, actualization, tense and modality, dialogism.*

Romana TIMOC-BARDY

Sur les conditions d'actualisation du signifié de langue « infinitif » par le signe « participe passé » en roumain

Le supin verbal associe, en structure généralement prépositionnelle, la forme d'un « participe passé » au sens grammatical d'un « infinitif ». Notre hypothèse est que la position « supin » s'explique par une préalable substantivation diachronique du participe verbal, responsable de l'incidence opérative et de l'aspect global. La préposition sert d'actualisateur, en ce sens qu'elle révèle cette position autrement « indicible » et qu'elle attire à nouveau le participe substantivé vers le plan du verbe.

Mots clés : supin roumain, préposition, diastème, participe passé, infinitif.

Upon conditions of actualisation of the significate "infinitive" by the sign "past participe"

The verbal supine combines, in generally prepositional structure, the form of a "past participle" at the grammatical sense of "infinitive". Our hypothesis is that the "supine" position must be explained by a prior diachronic substantivation of the verbal participle, responsible of the operative incidence and global aspect. The preposition is used as updater, in that it reveals this position otherwise "unspeakable" and draws once again the substantivized participle toward the verb nivel.

***Keywords**: Rumanian supin, preposition, diastem, past participle, infinitive.*

Francis TOLLIS

Le concept d'*actualisation* guillaumien est-il de nature continuiste ?

On sait (Launay 1977) que Guillaume n'est pas toujours resté fidèle à sa conception opérative du langage : il a parfois traité l'opératif comme du résultatif ou incité à le faire. Par ailleurs, avec sa linéarité et son « point versif » médian, le tenseur binaire utilisé pour en représenter les genèses orientées y introduit des ruptures plutôt porteuses de discontinuité. En interrogeant sa notion d'actualisation, on cherche donc ici à (sa)voir si elle est compatible avec le continuisme de la linguistique française ambiante.

Mots clés : psychomécanique, Guillaume, actualisation, effection, continuisme.

Is Guillaume's concept of actualization of a continuist nature?
Guillaume is known (Launay 1977) for not having always been true to his own operative conception of language: he sometimes dealt with operative aspects as if they were part of the resultative aspects, or at least he induced others to do so. The very conception of the "binary tensor", which represents their genesis as a linear process hinged on a middle "balance point" suggests a break in that linearity, and therefore a possible discontinuity. The aim of this paper is to examine that notion of actualization in order to determine to what extent it is compatible with the continuist tendency of today's French linguistics.

Keywords*: psychomecanics, Guillaume, actualisation, effection, continuism.*

Renée TREMBLAY

L'article et l'actualisation de la représentation spatiale

Guillaume a appelé « transition du nom en puissance au nom en effet » l'opération associée aux deux articles français, *un* et *le*. Lafont, en décrivant la topogénèse, a mis l'emphase sur l'article et l'actualisation du nom. Nous examinerons le mécanisme de la traversée de la ligne de partage langue / discours et tenterons de décrire le rôle que joue l'article dans la représentation de cette traversée en faisant appel à deux dimensions dont l'une est spatiale et l'autre temporelle.

Mots clés : article, actualisation, nom, espace, temps opératif.

The article and the actualization of the spatial representation
Guillaume has named the operation associated with the two French articles, un and le, a transition from the nom en puissance to the nom en effet. In describing the topogenesis, Lafont has put the emphasis on the article and the actualization of the noun. We will examine the mechanism of crossing over the line shared by langue / discours and we will attempt to describe the role wich the article plays in the representation of this crossing over by invoking the two dimensions of which one is spatial and the other temporal.

Keywords*: article, actualization, noun, space, operative time.*

Présentation

Le présent ouvrage propose une sélection des communications présentées lors du XIIe Colloque international de l'Association Internationale de Psychomécanique du Langage (AIPL) qui s'est tenu à Bruxelles, les 18, 19 et 20 juin 2009. Le thème en était *Le Concept d'actualisation en psychomécanique*, que l'appel à communications introduisait de la sorte :

« S'il fallait résumer d'un mot la conception du langage [de G. Guillaume], c'est certainement celui d'*actualisation* qu'il faudrait retenir » avancent Douay et Roulland (1990 : 18). Effectivement. La notion d'actualisation est au centre de la théorie : c'est vers elle que tout converge ; c'est à partir d'elle que l'on peut pénétrer dans la construction et les développements de la psychomécanique, comme dans les analyses des faits linguistiques qu'elle propose. Rien d'étonnant à ce que la notion d'actualisation soit en situation d'hyperonymie conceptuelle.

« Cette notion peut être abordée à partir de la citation suivante extraite de *Temps et verbe* :

> Pour étudier la langue dans des conditions qui se rapprocheraient le plus possible des conditions réelles de son emploi, il faudrait partir, comme le sujet parlant, de la langue à l'état virtuel et accomplir avec lui *l'actualisation (la réalisation) du virtuel* dont elle se compose. (Guillaume 1929 : 121)

« Ou encore celle-ci :

> La linguistique traditionnelle étudie son objet, la langue, dans sa manifestation extérieure, dans ses effets ; mais elle se préoccupe peu de le connaître dans son organisation potentielle, tel qu'il existe en nous provisionnellement, à l'état de repos, lorsque nous ne sommes engagés dans aucune activité de langage. Elle se place ainsi, sans s'en rendre un compte exact, dans des conditions fort différentes de celles dans lesquelles opère le sujet parlant, qui possède la langue en lui et pour qui l'action de langage consiste en *une suite d'actualisations des virtualités de divers ordres que la langue contient.* (*ibid.*)

« De cela peut être dégagée la définition minimale de l'actualisation :

> *Série d'opérations constitutives de l'acte de langage, consistant à construire à partir des éléments de puissance de la langue les unités effectives*

du discours. Cette série d'opérations d'actualisation se déroule dans le temps opératif.

« Toutefois, cette centralité du concept d'actualisation, fort porteuse pour un colloque thématique, à son avers : dans la mesure où tout fait linguistique a à voir de près ou de loin avec l'actualisation, n'y a-t-il pas quelque risque à prendre pour thème cette notion trop facilement inclusive et pas suffisamment discriminante, qui peut tout ramener dans ses filets ? L'écueil n'est pas imaginaire. Pour l'éviter, trois pistes de recherche sont proposées :

« Un travail interne théorique sur la genèse du concept d'actualisation dans la pensée guillaumienne, et son usage dans les textes guillaumiens ; sur la place du concept d'*actualisation* en psychomécanique, par rapport à d'autres concepts (notamment : *effection*, *réalisation*, *temps opératif*, *saisie*, *puissance* / *effet*, *virtuel* / *actuel*, etc.).

« Un travail interne pratique : en quoi le concept d'actualisation permet-il de mieux décrire certains sous-sytèmes de la langue ? Quels sont les sous-sytèmes qui ont été décrits en termes d'actualisation par la psychomécanique ? Pourquoi Guillaume n'a-t-il pas développé, parallèlement à la construction de l'image-temps (chronogénèse) sur le verbe, une construction de l'image-espace sur le nom ? R. Lafont (*Le Travail et la Langue*, Flammarion, 1978) a proposé la notion de *topogénèse* et décrit son fonctionnement. Dans quelle mesure cette théorisation est-elle recevable par la psychomécanique ? En parcourant les différents niveaux de l'organisation linguistique : vocable → syntagme → phrase → discours, quels sont ceux qui n'ont pas été décrits en termes d'actualisation… et attendent de l'être ?

« Un travail externe sur la notion. Son origine : le concept d'actualisation a-t-il été conçu par Guillaume *ex nihilo* ? D'où « vient » la problématique de l'actualisation (philosophie, psychologie) ? La notion a-t-elle été utilisée par d'autres auteurs (Bally…) ? Quelle est sa postérité ? Trouve-t-on dans d'autres théorisations une notion parallèle ? (*conceiving time* p. ex. dans la grammaire cognitive de Langacker). Pourquoi ce concept est-il absent p. ex. de la grammaire générative transformationnelle, alors même que la distinction *structures profondes* / *structures de surface* semble l'appeler ? Pourquoi ne se trouve-t-il que « latéralement », dans la Théorie des Opérations Énonciatives (Culioli) ? Quelle relation entre actualisation et énonciation ?

« Autant de questions qui appellent des réponses passionnantes, qui feront la réussite du XIIe Colloque international de psychomécanique à Bruxelles. »

Si l'on peut regretter que le troisième axe n'ait pas fait l'objet de communications, il faut se féliciter de ce que les travaux proposés aient fait travailler la notion d'actualisation, tant au niveau théorique

pour en situer la place et les enjeux, qu'au niveau pratique pour en montrer le caractère heuristique dans l'explication de différents faits de langue et de discours.

L'ouvrage actuel est structuré en trois grandes parties :

La première partie – *Psychomécanique et actualisation* – est consacrée à la définition de la notion, à son rôle dans le système théorique de la psychomécanique, ainsi qu'à sa place dans l'articulation langue / discours.

La deuxième partie – *Actualisation, système(s) linguistique(s), sujet* – développe sur quelques exemples la façon dont la notion structure le système linguistique ; la façon aussi dont elle traverse le sujet parlant en acte de parole.

La troisième partie – *Faits de langue, faits de discours et actualisation* – réunit des analyses pratiques de faits que la notion d'actualisation permet de saisir et d'expliquer dans leur profondeur opérative.

Le concept d'actualisation en psychomécanique apporte la preuve, si besoin était, qu'il s'impose comme un domaine d'interrogations essentielles dès lors que le linguiste ne s'intéresse pas seulement au dit, ni même au dire, mais considère comme objet d'étude la production elle-même de ce dire.

Première partie

Psychomécanique et actualisation

1

D'un concept l'autre : temps opératif, acte de langage, effection, actualisation…

Pierre Blanchaud
Sprachenzentrum der Philosophischen Fakultät der RWTH Aachen
Aix-la-Chapelle

> À défaut d'une unification des approches […], un minimum de clarification conceptuelle et de stabilisation terminologique serait bienvenu.
>
> Catherine Fuchs

Décidément, ce ne sont pas les mots qui manquent chez GG [1] pour désigner le passage du *plan puissanciel* (langue) au *plan effectif* (discours)… Faut-il considérer les quatre concepts énumérés ci-dessus comme autant de synonymes, ou existe-t-il entre eux des différences qui font qu'ils se complètent les uns les autres ? On ne peut opter, comme je le fais, pour la seconde alternative qu'à condition d'expliciter et de prolonger la pensée de GG. Je me propose donc ici :

1. d'attirer l'attention sur des ambiguïtés que comportent les notions de temps opératif et d'actualisation ;
2. de donner à ces quatre concepts des définitions univoques qui permettront de les articuler les uns aux autres en un ensemble cohérent.

Mais pour atteindre ces buts particuliers, il faut partir d'une problématique plus générale, celle des *opérations dans le temps*, qui peuvent signifier chez GG trois choses différentes :

1. les procès qui font la glossogénie endodiachronique ;
2. les successivités ou chronologies de raison qui constituent le plan puissanciel ;
3. les procès de la praxéogénie endosynchronique, autrement dit les transitions du puissanciel à l'effectif.

À mon avis, ces mots pourraient désigner aussi une quatrième sorte de phénomènes :

4. les procès qui appartiennent en propre au *dit final* ou *résultatif*, c'est-à-dire au discours.

1. Gustave Guillaume.

Ces quatre réalités diffèrent tant par leur matières, leurs formes ou leurs grandeurs que par les mouvements qui les constituent et les visées auxquelles elles répondent. Pour comprendre ces différences, nous allons classer ces quatre types d'opérations selon deux bipolarités : *durable* ↔ *momentané* et *virtuel* ↔ *actuel*. Précisons d'emblée que *virtuel* et *actuel* sont des concepts généraux qui englobent respectivement le plan puissanciel et le plan effectif. On a donc : *plan puissanciel* < *virtuel* et *plan effectif* < *actuel*.

Du point de vue de la bipolarité *durable* ↔ *momentané*, les quatre types d'opérations se répartissent comme suit :

1. Les procès qui constituent la construction multimillénaire des langues, ou *glossogénie endodiachronique*, s'inscrivent évidemment dans la durée. Mais d'autre part, la modification ou le remplacement d'une forme ou d'un système de départ ne peut s'accomplir qu'à travers la répétition obstinée de formes qui sont vicieuses par rapport à la « norme » constituée par cette *proposée*. La durée parfois séculaire qui mène de cette proposée à sa *transformée* se recompose donc d'actes de langage qui eux, par définition, ne durent qu'un instant [2]. La glossogénie se nourrit en fait de moments *praxéogéniques*, ce qui revient à dire que la praxéogénie ressortit aussi à la diachronie, même si elle est surtout *endosynchonique*. Disons que c'est par la praxéogénie que s'agencent l'une à l'autre la synchronie et la glossogénie. De tout procès glossogénique, on peut donc affirmer que comme contenant, il est une durée, mais que ce qui lui confère son identité, ce qui fait qu'on y voit un seul et même procès, c'est son contenu, c'est-à-dire une multiplicité d'actes de langage répétitifs dont chacun reste momentané. C'est parce qu'une forme incorrecte *b* aura été indéfiniment répétée qu'elle finira par remplacer la norme de départ *a* et que les philologues pourront constater l'évolution historique : *proposée a* → *transformée b*.
2. Pour GG comme pour Saussure, la synchronie est une pause dans la glossogénie. Mais GG ne se satisfait pas de l'équation saussurienne : *synchronie = absence de diachronie*, qui reste négative. Il emplit d'un contenu positif ce concept laissé vide par Saussure. Et ce contenu, c'est la langue ou plan puissanciel, c'est-à-dire *un univers in-volué* que l'homme a construit en son for intérieur pour affronter *l'univers é-volué* qui l'assujettit – pour se libérer de ce dernier et l'assujettir à son tour. Univers trans-expérimental, la

2. J'emprunte à GG le schéma *proposée* → *transformée*, très pratique pour rendre compte de l'évolution des langues. C'est ainsi que, de l'indo-européen au latin, il y a une relation de proposée à transformée. Et le latin est à son tour la proposée de l'ancien français qui constitue une de ses transformées avant de devenir lui aussi une proposée – celle dont la transformée sera le français moderne.

langue est une algèbre de l'univers expérimental extérieur à l'homme. Aux successions anti-économiques de l'univers é-volué, elle substitue et oppose les successivités ou systèmes qui la constituent, et qui sont économiques puisque de raison. Or l'univers expérimental, c'est d'abord l'espace et le temps, que Kant appelle *les deux formes à priori du sensible*. Et à l'intersection de l'espace et du temps, il y a le mouvement, qui participe des deux à la fois. Les moments du mouvement forment une succession et dans l'espace, et dans le temps. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que la langue se compose de successivités, puisque celles-ci sont le schème abstrait, la formule algébrique des successions. Et le lieu d'existence du plan puissanciel, c'est le moment présent de la conscience individuelle – moment que, par référence au *je pense donc je suis*, GG appelle *l'instant cartésien*. C'est toujours dans l'instant présent que l'individu possède sa langue, ce dont il a d'ailleurs le sentiment légitime : elle est là, à sa disposition, il peut s'en servir quand et comme il veut. On voit donc que la relation *contenant/contenu* recouvre en synchronie des réalités autres qu'en glossogénie. De la glossogénie à la synchronie, il y a, constate GG, *subversion* ou *retournement* de la dyade *temps / instant* en une dyade *instant / temps.* Alors qu'en glossogénie, le contenant était la durée et le contenu les instants répétitifs, en synchronie ce sont les instants (plus exactement : chaque instant cartésien considéré en lui-même) qui deviennent le contenant, et le « temps » des successivités puissancielles qui tient lieu de contenu. Or, si les deux instants, le contenu de la première dyade et le contenant de la seconde, sont quasiment identiques, il est en revanche exclu que le temps qui contient l'instant (en fait : tous les instants) soit le même que le temps qui est contenu dans un instant singulier. Il y a là un problème théorique que GG (2004 : 15) résoud en rappelant

> […] le principe connu […] de l'indépendance de la grandeur et de la forme, selon lequel le *statu quo* de la forme n'interdit point la variation de la grandeur, non plus que le *statu quo* de la grandeur la variation de la forme. D'où il suit que si, partant de la grandeur du temps et de sa forme interne, qui est divisibilité, on ne garde abstractivement du temps que sa forme, rien ne s'oppose, cette abstraction accomplie, à ce que le temps-forme, délié de la condition de grandeur, devienne le contenu de l'instant, dont le minimum de grandeur se présente habile à contenir tout ce qui, telle la forme, n'a du côté grandeur nulle exigence.

Le temps contenant de la première dyade et le temps contenu de la deuxième ont donc la même forme, mais le premier est grandeur tandis que le second est petitesse. Et surtout, il s'agit de deux ordres de réalité impliquant chez le sujet deux intellections différentes : l'une d'expérience, pour les successions / mouvements

actuels, et l'autre de raison, pour les successivités virtuelles :

> Les successivités de la synchronie […] sont imaginaires […], mais elles constituent des réalités de langue, et même un ordre de réalité dont la privation entraînerait l'annulation de la langue. (*ibid.* : 16)

L'instant cartésien ne cesse tout à la fois de s'écouler et de se succéder à lui-même : nous passons continûment d'un moment présent à l'autre. Et de l'un à l'autre une identité se répète en nous : celle du même plan puissanciel. Et c'est cela, *la synchronie* : l'identité de la langue à elle-même à travers la succession des présents. GG insiste sur le fait que la langue habite durablement, jusqu'à sa mort, le cerveau du sujet parlant et que même si celui-ci désirait s'en défaire, il ne le pourrait pas. Cette durée fait que, tout en étant le contenu de l'instant présent, le plan puissanciel excède ce contenant puisqu'il lui arrive du passé et plonge ensuite dans le futur. L'instant cartésien ne peut se concevoir sans la durée dont il fait partie intégrante. Le plan puissanciel comporte une tendance à se répéter lui-même qui lui est essentielle, il est dans un rapport d'implication bi-univoque avec l'enchaînement des instants dans lesquels a lieu cette répétition. De la synchronie, on peut donc dire qu'elle est momentanéité quant à son contenant et son contenu, mais que cette momentanéité est travaillée de l'intérieur par une répétition qui fait que le contenu est aussi durée.

3. Et c'est d'ailleurs par sa durée que GG caractérise la langue quand il l'oppose aux opérations praxéogéniques qui produisent le discours. Car les actes de langage, eux, ressortissent à la momentanéité, puisque par définition ils sont limités dans le temps. Ils sont aussi toujours les prolongements actifs des instants cartésiens passifs : conscient de l'existence de la langue en lui, le locuteur décide d'en faire usage[3]. Mais contrairement au contenu de l'instant cartésien qui se répète d'instant en instant, le contenu de l'acte de langage reste unique. Ainsi, des quatre types d'opérations linguistiques que nous dégageons ici, seule la praxéogénie est exclusivement momentanéité. Et comme les actes de langage prolongent toujours des moments de pure synchronie, on peut dire qu'ils sont essentiellement endosynchroniques. Mais d'autre part, comme ce sera à partir d'eux que la glossogénie se poursuivra, il faut bien constater que leur momentanéité est ouverte sur la durée glossogénique. Car si stable qu'elle paraisse, toute proposée est déjà en train de devenir la transformée qu'elle sera. Comme le dit GG (1990 : 7) :

3. Que cet usage soit oral ou écrit, le sujet est alors actif. Et en face de lui, l'allocutaire ou destinataire du message écrit accomplit lui aussi une opération, mais qui, elle, est mi-passive mi-active : *l'intellection*. Tout comme les actes de langage actifs (la parole ou l'écriture), cette dernière est momentanée. Elle correspond à la voix moyenne ou déponente des langues.

> […] On ne se trouve jamais en présence d'un système, mais toujours en présence d'une réfection virtuellement engagée du système acquis. La réfection est toutefois […] si faiblement engagée que le système peut être fixé, instantanéisé, et décrit comme s'il était un être stable.

On reconnaît ici, observée du point de vue opposé, l'idée exprimée plus haut que la praxéogénie articule l'une à l'autre la glossogénie et la synchronie.

J'ai dit qu'à mon avis, il existe un quatrième type d'opérations dans le temps dont GG ne s'est pas occupé : celles qui sont le propre du discours considéré en lui-même.

4. Nous venons de voir que GG oppose avec raison la momentanéité de l'acte de langage à l'existence durable, en chacun de nous, du système de la langue. Mais le discours est autre chose que l'acte de langage, puisqu'il en est le résultat. Et si l'acte de langage ne peut être en effet que momentané, il n'en va pas forcément de même du *dit effectif*. Certes, le plus souvent, ce dernier reste lui aussi prisonnier de l'instant : nous oublions vite la plupart des phrases que nous prononçons ou entendons. Il en est pourtant certaines qui s'inscrivent dans la durée puisque, pour des raisons diverses et parfois inconscientes, nous les gardons en mémoire, prêts à les « ressortir » si l'occasion s'en présente. Ce sont entre autres choses les proverbes, adages, maximes, conseils et règles de vie entendus dans l'enfance et dont on conserve le souvenir. Ces phrases sont devenues partie intégrante de l'ontogenèse individuelle, elles contribuent à structurer la personnalité. Elles constituent, dans le cerveau de tout un chacun, comme un halo de virtuel qui enveloppe le plan puissanciel. Et s'il y a déjà, pour la parole, la possibilité de se conserver dans le temps, cette possibilité existe encore plus pour l'écrit. Si, comme tout acte de langage, l'écriture d'une phrase ne prend qu'un instant, il se peut très bien que cette phrase écrite entre dans la durée et qu'on la lise des années ou des siècles plus tard. Nous avons donc, après l'instant de l'écriture, une durée conservatoire qui permettra à l'avenir cette intellection qu'est la lecture. Intellection qui, comme tout acte de langage, sera unique et momentanée. Ainsi, dans le cas du discours ou dit résultatif, c'est le support (sur papier, sur film, électronique…) qui joue le rôle de contenant. Et c'est lui qui par sa pérennité inscrit dans la durée un contenu écrit ou enregistré dont il rend possibles les intellections futures : lectures, auditions, visionnements…

Arrivons-en maintenant à la bipolarité *virtuel* ↔ *actuel.* Deux précisions vont aider à comprendre ce que nous entendons par *virtuel* :

1. Le virtuel n'est pas moins réel que l'actuel, il s'agit en fait de deux modes d'existence de la réalité.

Comme le dit Deleuze (1968 : 269) :

> Le virtuel ne s'oppose pas au réel, mais seulement à l'actuel. Le virtuel possède une pleine réalité, en tant que virtuel. […] Le virtuel doit même être défini comme une stricte partie de l'objet réel – comme si l'objet avait une de ses parties dans le virtuel, et y plongeait comme dans une dimension objective.

2. Si le virtuel et l'actuel sont bien tous deux des réalités, ils diffèrent néanmoins dans leur rapport à l'espace et au temps. Alors que l'actuel relève *immédiatement* de ces deux formes a priori du sensible, le virtuel en revanche n'y ressortit que *médiatement*, par le truchement d'un actuel. Illustrons cette différence par un exemple simple et concret. Je désire me venger d'un tort qu'on m'a fait. Tant que ce désir ne trouvera pas à se satisfaire, il restera un virtuel que je porterai en moi. Il n'aura aucune existence autonome dans l'espace et le temps. C'est de moi, de l'actuel que je suis, qu'il tiendra sa réalité. Il n'existera nulle part ailleurs, et son existence dans la durée dépendra de la mienne. Il suffirait que je meure, c'est-à-dire que je cesse d'être actuel et disparaisse de l'espace et du temps, pour que l'intention vengeresse s'éteigne avec moi. C'est en ce sens qu'un virtuel a toujours besoin de la médiation d'un actuel pour exister spatialement et temporellement. Mais que la circonstance se présente où je pourrai assouvir ma vengeance, et ce virtuel passera à l'actualité, c'est-à-dire qu'il se produira dans l'espace et le temps. Une fois accomplie, ma vengeance devient un événement objectivement localisable et datable. Elle prend son autonomie par rapport à moi, et même ma disparition ne changerait rien ni au fait qu'elle a eu lieu, ni aux effets qu'elle suscite dans l'espace et le temps.

Cet exemple aide également à comprendre la formule : *plan puissanciel* < *virtuel*, posée au début. Il est évident que la langue est seulement une partie du virtuel que chaque individu porte en lui. Une partie certes essentielle, mais qu'entoure de partout le reste de ce virtuel : désirs, habitudes, souvenirs, intentions, dispositions d'esprit, etc. – bref, l'entière idiosyncrasie qui à tout moment résulte de l'ontogenèse individuelle.

Ce sera donc à la lumière de l'opposition :

virtuel = existence médiate, non autonome dans l'espace et le temps

vs

actuel = existence immédiate, autonome dans l'espace et le temps

que nous allons reprendre les quatre types d'opérations énumérés, en essayant de les analyser selon les quatre causes discernées par la tradition philosophique : *materialis, formalis, efficiens, finalis*.

1. Comme la glossogénie est faite de langue et de discours, on ne s'étonnera pas de constater qu'elle a une dimension puissancielle / virtuelle et une dimension effective / actuelle. Ce dont nous entretient la philologie, c'est des causes matérielle et formelle de la glossogénie. La cause matérielle des transformations qui vont se produire, c'est l'état de langue dont on part. C'est de par ses réalités phonologique, lexicale, morphologique, syntaxique et sémantique qu'une proposée est cause matérielle. Et la cause formelle de la glossogénie, c'est l'oscillation constante entre destruction et reconstruction, entre déséquilibre et rééquilibrage. GG montre (1990 : 6) que dans les époques historiques où se produit une poussée déstabilisante, celle-ci appelle en retour une poussée contraire qui restabilise la langue. Les poussées déstabilisantes viennent toujours des réalités sociales ou humaines extérieures au langage[4], et si elles ont prise sur lui (d'abord sur le discours et ensuite, à terme, sur la langue), c'est qu'elles prennent appui sur les éléments qui *jouent* au sein des systèmes linguistiques, obligeant ces derniers à *travailler* (au sens où on dit d'un bois qu'il *joue* et *travaille*). Ces éléments constituant la cause formelle de la glossogénie sont souvent des synapses, des *formes jokers* dont les signifiés de puissance sont particulièrement permissifs. On pourrait donner comme exemple les formes *der, die, das* de l'allemand, grâce auxquelles la syntaxe des propositions relatives connaît aujourd'hui un bouleversement ; ou encore le pronom *on* du français, qui contribue puissamment à la déflexivité verbale en cours. On voit donc que cause formelle et cause matérielle se disent ici d'êtres de langue, c'est-à-dire puissanciels / virtuels. Et c'est la cause efficiente de la glossogénie, la communauté humaine qui parle l'idiome considéré, qui ancre ce virtuel dans l'espace et le temps, c'est-à-dire dans l'actuel. Et qui à partir du puissanciel produit les traces effectives qui permettront aux philologues de retracer les évolutions. En bonne rigueur, nous devrions éviter de dire que la glossogénie est un mouvement, puisque ses deux termes : *proposée* → *transformée* relèvent du virtuel, et qu'un mouvement ne peut se produire que dans l'actuel. La formule correcte devrait donc inclure la cause efficiente : *génération 1 parlant la proposée* → *génération 2 parlant la transformée.* Quant à la cause finale de la glossogénie ou *visée glossogénique de la langue*, elle constitue une sorte de virtuel du puissanciel, autrement dit un virtuel de virtuel. Par rapport à une proposée, c'est la

4. Par *réalités sociales*, il faut entendre tout ce qui particularise historiquement une société : ses croyances, sa situation et son système politiques, sa division en groupes sociaux, son stade de développement matériel… Par *réalités humaines*, on doit comprendre tous les faits qui ne relève pas d'une société ou d'une époque particulière, mais de l'Homme en général.

transformée qui en résultera à un moment indéfini de l'avenir. Moment qui, une fois atteint, permettra de dire : *c'était donc à cet état de langue supérieur qu'il s'agissait d'arriver… C'est cette réussite qui explique qu'on ait eu affaire à cette succession-là de proposées-transformées…* Il y a une dimension téléologique dans la pensée de GG. On sait que pour lui chaque proposée, en même temps qu'une solution apportée au problème de l'expression humaine, constitue aussi une nouvelle manière de reposer ce problème. Or, comme pour les inventions techniques, une communauté n'abandonne jamais, en matière de langage, une solution satisfaisante pour une solution de qualité inférieure, mais toujours pour une solution meilleure. Cette idée de progrès continu est d'autant plus convaincante que GG l'étaye de beaucoup d'exemples. Nous venons donc de constater que les causes matérielle, formelle et finale de la glossogénie ressortissent au virtuel, tandis que sa cause efficiente appartient à l'actuel. Autrement dit, et plus banalement : une langue n'évolue que par l'ancrage dans l'espace et le temps que lui assurent les générations qui se succèdent.

2. La synchronie étant un moment de la glossogénie, elles ont toutes deux la même cause matérielle : le matériau phonologique, lexical, morphologique, syntaxique et sémantique. Mais alors que pour la glossogénie, il s'agissait du matériau de la proposée, c'est pour la synchronie celui de la transformée qu'elle est. Glossogénie et synchronie partagent aussi la même cause efficiente : la communauté des locuteurs. Si ceux-ci disparaissaient, la langue, qui n'a pas d'autre lieu d'existence que leurs cerveaux, s'éteindrait avec eux. Une langue morte, c'est une langue qui n'existe plus en tant que virtuel/puissanciel, et dont il ne reste (éventuellement) que des traces actuelles/effectives – des écrits. La cause formelle de la synchronie, c'est cette propension à se stabiliser dans laquelle Meillet voyait la tendance lourde de l'histoire des langues. Propension qui fait qu'au sein de la glossogénie la synchronie est à la fois un *alentissement* et la *pause* à laquelle mène cet alentissement. Ce qui n'est pas la même chose, puisque l'alentissement est encore du mouvement, tandis que la pause est une immobilité. C'est en tant que puissanciel collectif que la synchronie est alentissement, et en tant que puissanciels individuels qu'elle est pause. Le puissanciel collectif a pour cause finale les puissanciels individuels : la langue maternelle est là dès notre naissance, elle nous « attend » pour s'installer dans nos cerveaux, pour fournir à chacun la puissance d'expression. Mais les puissanciels individuels aussi ont leur propre cause finale : la production du discours. Ces causes finales différentes, on les appellera respectivement *visée synchro-*

nique et *visée praxéogénique de la langue*. Une fois installé dans un cerveau, le puissanciel s'immobilise, il demeurera tel quel jusqu'à la mort de l'individu. C'est en ce sens que l'alentissement a mené à la pause. Mais pendant la durée de cette vie individuelle, le puissanciel collectif continuera, lui, de progresser lentement. D'où les lamentations, souvent, des personnes vieillissantes à propos des « jeunes qui ne savent plus parler ». Concluons en disant que la synchronie a ses causes matérielle et formelle qui ressortissent au virtuel, et sa cause efficiente qui relève de l'actuel. Et qu'elle a deux causes finales, l'une virtuelle et l'autre actuelle, selon qu'on la considère comme collective ou individuelle.

3. La cause matérielle de la praxéogénie, ce sont les puissanciels individuels, et sa cause formelle, c'est la mise en syntaxe, la construction des phrases. Celle-ci prend place *immédiatement* dans l'espace et le temps, et ressortit donc à l'actuel. Tout comme y ressortissent aussi sa cause efficiente : le sujet parlant ou écrivant, et sa cause finale : le dit résultatif que GG appelle la *visée de discours*. Les actes de langage ont donc une cause virtuelle (la matérielle) et trois causes actuelles (la formelle, l'efficiente et la finale).
4. Au sein de la cause matérielle de ces actes de langage mi-passifs, mi-actifs, que sont les intellections se produisant à partir du dit résultatif, il faut distinguer entre un contenant actuel et un contenu virtuel. Le contenant actuel, ce sont les supports (livres, films, CDs, données informatiques) qui conservent le discours dans la durée. Mais le discours ainsi conservé reste un contenu virtuel tant qu'une cause formelle (une lecture du livre, un visionnement du film, une audition du CD) ne le fait pas passer à l'actualité. Et la cause efficiente de cette intellection, ce sera évidemment un actuel : un lecteur, un spectateur, un auditeur. Quant à la cause finale, qu'on appelera la *visée d'intellection,* elle restera virtuelle puisque ce sera l'effet desdites intellections sur ces personnages. Pour ce quatrième type d'opérations, on a donc une cause matérielle au contenant actuel et au contenu virtuel, des causes formelle et efficiente appartenant à l'actuel, et une cause finale relevant du virtuel.

Nous sommes maintenant armés pour reprendre nos questions initiales. Et d'abord celle de l'ambiguïté qui grève le concept de *temps opératif.* C'est que GG et les guillaumiens emploient ce dernier pour désigner tantôt les successivités puissancielles de la synchronie, tantôt les actes de langage. Or, s'il est impossible de concevoir les opérations praxéogéniques sans les successivités de langue qui les permettent, il ne faut cependant pas oublier qu'il s'agit là de deux ordres

de réalité différents, comme la comparaison des deux causes formelles (c'est-à-dire des formes sous lesquelles existent ces réalités) le montre clairement : alors que la cause formelle de la synchronie (l'alentissement et les pauses dans la glossogénie) relève du virtuel, celle de la praxéogénie (la construction des phrases) appartient à l'actuel. L'erreur à éviter, et que j'ai moi aussi longtemps commise, c'est de considérer les successivités puissancielles comme étant des successions, c'est-à-dire des mouvements actuels. Aussi est-ce à tort qu'on parle à leur sujet de mouvements et d'interceptions de mouvements. Même si les successivités permettent les procès praxéogéniques qui sont des mouvements endosynchroniques, elles ne sont pas elles-mêmes des mouvements pour la bonne raison que le mouvement n'existe que dans l'immédiateté de l'espace et du temps. Il n'y a donc rien à « intercepter » pour le locuteur en instance de langage. *La vérité est plutôt qu'il choisit des positions dans des successivités immobiles*. Qu'on ne se méprenne pas sur le sens de ma critique : je ne remets pas en question l'existence des chronologies de raison, cette découverte géniale de GG. Je dis seulement qu'étant de l'ordre du virtuel, elles ne peuvent jamais constituer des mouvements actuels. Le bon sens vient d'ailleurs, sur ce point, au secours de la logique. Essayez donc d'analyser, en un effort d'intuition introspective, ce qui se passe en vous juste avant que vous énonciez : *il y a un enfant qui joue dans la cour*. Pour arriver à *un enfant*, emploi singularisant de l'article indéfini, vous n'êtes nullement passé, pour l'écarter, par la position généralisante de ce même article, celle qui permet des énoncés comme : *un enfant a droit au respect en toutes circonstances*. Et de la même manière, pour choisir, avec *la cour*, la position singularisante de l'article défini, vous n'avez eu aucun besoin d'interrompre un élan qui vous aurait mené sans cela à la position généralisante de ce second article, permissive à l'égard de phrases comme : *dans l'architecture urbaine, la cour est un espace annexe de l'immeuble d'habitation*. Vous n'avez pas eu à interrompre cet élan pour la simple raison qu'il n'existait pas. Et si l'on prend maintenant cette autre successivité de langue qu'est la chronogenèse du système verbal français : *mode quasi-nominal* → *subjonctif* → *indicatif*, le raisonnement est le même : le locuteur qui a besoin d'une forme à l'indicatif va tout droit à ce mode, sans passer d'abord par un infinitif ou un subjonctif. La conclusion qu'à mon avis il faut tirer de cette démonstration que j'espère convaincante, c'est qu'il est nécessaire, dans un souci de clarification de la terminologie psychomécanique, de proscrire absolument l'emploi du terme *temps opératif* pour désigner les successivités de langue, et de le réserver exclusivement aux opérations praxéogéniques.

Venons-en maintenant à l'ambiguité que présente chez GG le terme d'*actualisation*, et à la proposition qui a été faite au colloque de Montpellier (2006) de ne garder que ce concept, en renonçant à celui d'*effection*. Je voudrais dire ici les raisons qui me font rejeter cette proposition.

La réalité est faite tout entière de l'oscillation bipolaire :

→ *actualisation* →
virtuel *actuel*
← *virtualisation* ←

Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que cette algèbre de la réalité qu'est la langue reflète cette bipolarité. Ainsi GG appelle-t-il *mode virtualisant* le subjonctif et *mode actualisant* l'indicatif. On voit qu'il s'agit ici d'une opposition, inhérente au plan puissanciel, entre contenus psychiques au sein d'une successivité. Mais d'autre part, GG emploie aussi *actualisation* dans le sens de passage de la langue au discours. Ainsi, selon l'acception qu'on lui donne, ce terme renvoie soit à la synchronie, soit à la praxéogénie – autrement dit : soit à un virtuel, soit à un actuel. On pourrait mettre en évidence cette ambigüité en disant que dans l'acte de langage, un indicatif, forme actualisante (au sens 1), n'a pas moins besoin d'être actualisé (au sens 2) qu'un subjonctif, forme virtualisante. Cette ambiguité du mot actualisation constitue une première raison de ne pas renoncer au concept d'effection qui, lui, est sans équivoque.

Avec les années, le mot *actualisation* se fait de plus en plus rare dans les écrits de GG, au point de finalement disparaître, remplacé par *effection* ou *acte de langage*. Or, à mon avis, il faut avoir la générosité d'appliquer à la pensée de GG ce que lui-même dit de la langue en glossogénie : qu'elle n'a jamais renoncé à une solution donnée sans en avoir trouvé une meilleure. Si le linguiste a éprouvé le besoin de forger, à partir d'*effectuer*, le néologisme *effection*, c'est qu'*actualisation* ne lui suffisait plus. Deuxième raison de ne pas renoncer à *effection*, concept créé par GG et correspondant à sa dernière manière de poser le problème.

D'ailleurs, contrairement à ce qu'on pourrait croire, *actualiser* et *effectuer* ne signifient pas la même chose. On *actualise* quelque chose qui existe déjà virtuellement. Bien sûr, une fois *actualisé*, ce quelque chose est différent de ce qu'il était auparavant, il a changé d'état. Mais il reste néanmoins reconnaissable. Son identité à lui-même persiste dans le changement. Alors que lorsqu'on *effectue* un travail (quand on construit un mur, par exemple), on crée quelque chose de nouveau. Certes, on ne le crée pas à partir de rien, on utilise des matériaux préexistants (des pierres, du ciment…). Mais l'objet effectué ne préexiste pas au travail. Je propose donc de réserver *actualisation* aux

transitions des mots ou des idées du puissanciel à l'effectif, puisque les signes ou les signifiés ne font que passer d'un état d'eux-mêmes à un autre. Quant au terme d'*effection*, on l'utilisera pour désigner la construction de la phrase. Dans cette perspective, l'effection sera un mouvement comportant autant d'actualisations qu'il y aura de mots dans la phrase. Enfin, paradoxalement, l'*acte de langage* sera le seul des trois concepts à avoir une dimension non langagière, puisqu'il impliquera aussi les *conditions d'énonciation pragmatiques* qui précèdent tout usage de la langue. Nous en arrivons donc au schéma suivant représentant la praxéogénie :

Temps opératif

——————————————————————————————>

acte de langage < effection d'une phrase < actualisation des mots et des idées

Le fait qu'*actualisation, effection* et *acte de langage* signifient des choses différentes constitue un troisième argument pour ne renoncer à aucun de ces concepts.

Références bibliographiques

DELEUZE Gilles, 1968, *Différence et Répétition*, Paris, Puf.

GUILLAUME Gustave, 1990, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1943-1944, série A, Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française II*, éd. par R. Valin, W. Hirtle et A. Joly, Québec, Les Presses de l'Université Laval, et Lille, Presses Universitaires de Lille.

——— 1990, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1946-1947, série C, Grammaire particulière du français et grammaire générale II*, éd. par R. Valin, W. Hirtle et A. Joly, Québec, Les Presses de l'Université Laval, et Lille, Presses Universitaires de Lille.

——— 2004, *Prolégomènes à la linguistique structurale II. Discussion et continuation psychomécanique de la théorie saussurienne de la diachronie et de la synchronie,* éd. par R. Lowe, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

2

Le concept d'*actualisation* guillaumien est-il de nature continuiste ?

Francis Tollis
Université de Pau et des pays de l'Adour, Groupe d'approches du langage

Introduction

Avec sa conception génétique, donc opérative ou cinétique, du langage, la linguistique de Gustave Guillaume (désormais GG) en a pensé et décrit la réalité intériorisée tout autant que l'exercice extériorisé comme un ensemble de processus d'engendrement ou de mise en œuvre.

Depuis au moins trente ans, cependant, avec Launay 1977 (voir Tollis à paraître) on sait aussi que GG n'est apparemment pas toujours resté fidèle à ce credo [1], et que, sans forcément le vouloir, il a parfois traité l'opératif comme du résultatif ou incité à le faire. Par ailleurs, avec sa linéarité et son « point versif » médian, le tenseur binaire radical régulièrement utilisé pour rendre lisibles ces genèses orientées y introduit des ruptures que l'on pourrait croire porteuses de discontinuité [2]. Ses successeurs n'ont pas forcément évité l'écueil, et, de nos jours, leurs écrits laissent percer, au mieux des traces de cette indécision, au pire quelques crispations essentialistes.

En interrogeant ici la notion guillaumienne d'*actualisation* telle qu'on la voit progressivement émerger dans les textes fondateurs de la psychomécanique (désormais PML) [3] jusqu'au recours tardif à la notion d'*effection*, nous chercherons si elle satisfait à cette continuité qui est parfois revendiquée par GG et ses exégètes. Au-delà, cela devrait permettre d'apprécier sa compatibilité actuelle avec ce continuisme auquel, dans la dernière décennie du siècle précédent et à par-

1. Dire que dans l'ensemble de l'œuvre de GG, « est constante la distinction de l'opératif et du résultatif » (Lowe 2007 : 52) ne va sans doute pas sans quelque optimisme.

2. En outre, son utilisation étagée (voir GG [12-IV-45] *LL 11* : 146/17-18, [1954-1958] *Prol. II* : 117/375, 165/508 ; Valin 1954 : 86, 1961 : 19, 1964a : 18, 1981 : 206 ou 1994 : 244, voir aussi 1984/1983, entre autres ; régulièrement chez G. Moignet) aboutit à donner du langage une représentation feuilletée et au modèle explicatif une facture globalement fractale, l'une et l'autre peut-être peu favorables à une certaine continuité (dans un premier temps, voir Tollis à paraître/2009 : § 2.1).

3. Pour autant, leur forme publiée ne doit pas à tout coup se voir hypostasiée car, Valin nous l'a bien précisé, pour GG leur texte ne constituait qu'une sorte de vade-mecum ou de canevas dont sa parole effective, parfois partiellement improvisée, ne manquait pas de se libérer (1995 : vii).

tir de soubassements théoriques pourtant distincts, certains linguistes français semblent avoir abouti.

Car, au bout du compte, la question se pose de (sa)voir si, avec ses allures de processus *second* jouant sur des acquis mentaux virtuels mais *préalables*, cette notion n'entretient pas une propension naturelle au fixisme, encore observable dans le sillage de GG.

Trois remarques préalables :

1. L'espace manque ici pour présenter l'évolution qui a amené GG, en gros à partir de 1938, à adopter (sans exclusive) le terme d'*actualisation*. Pour ce qui est de l'*effection*, elle apparaît bien plus tard, fin 1959. Tant qu'il s'est passé des deux termes, depuis *TV* et même *PA,* il a donné à la notion le nom de *réalisation.*
2. C'est un concept dont Guillaume revendique fermement la paternité, comme d'ailleurs – non sans quelque excès – l'emploi constant de la première de ses trois désignations. Concernant la transition de l'amont à l'aval du langage, il ne se présente pas seulement comme un défricheur : il situe les propositions de Bally (de *Linguistique générale et linguistique française*, 1932), dans la suite des siennes, et en 1952 tient *PA*, de plus de dix ans antérieur, pour l'ouvrage dans lequel « l'actualisation de la langue, nécessaire pour produire le discours », a été le « mieux expliquée et démontrée » (*PLT* : 21) [4].
3. Pour GG, les éléments de la langue sont de nature foncièrement opérative car, comme l'a suggéré Joly, « l'opération d'actualisation représente, au sens strict, l'acte de langage (le *dire*), en d'autres termes le franchissement du seuil […] d'actualisation ou seuil de passage entre la puissance et l'effet » (Boone et Joly 2004 : 29b).

   Néanmoins, selon GG « on n'exprime qu'à partir de ce qui a été préalablement représenté » (Joly *in* Boone et Joly 2004 : 256a ; en écho, voir « Recueil » : 186). De ces virtualités d'amont, il a fait un ensemble collectivement institué, préexistant et préacquis, stabilisable plutôt que complètement figé [5] (« Recueil » : 228 et 159) : lors de chaque initiative verbale aboutie (208), en tant que « systémologie regardante » (162) la langue bénéficie d'« une redéfinition » [6]. Dans cet état construit diachroniquement résultatif, la tentation peut tout de même venir de voir une réalité synchro-

4. La même revendication a été formulée antérieurement ([13-II-48] *LL 8* : 105/24) et plus tard également, formulée avec plus de détachement ([27-III-52] *LL 15* : 166-167).

5. Dans ses termes : « durablement identique à lui-même » mais indépendant « de la mouvance de la donnée d'expérience ».

6. C'est pourquoi, parmi les produits résultants d'un acte de langage, il n'y a pas seulement le discours (Lowe 2007 : 521), mais toujours une certaine révision ponctuelle de la langue.

nique également résultative [7]. Toutefois y succomber serait en essentialiser si peu que ce soit le contenu, que GG a structurellement décrit comme « un certain état de relation du représenté et de l'exprimé » (186). Ce serait trahir sa pensée et oublier qu'il a aussi défendu en des termes définitifs la nature foncièrement *processive* des locataires de la langue. Dans toute représentation il a en effet vu une opération non entièrement accomplie dont le terme peut être asymptotiquement approché mais jamais atteint, encore moins dépassé (173) [8]. C'était sa façon de reconduire l'opérativité du langage de son aval jusqu'à son amont le plus reculé :

> L'acte de langage doit à cet état de définition […] d'être de bout en bout cinétique et de ne comporter en lui aucun statisme interceptif. Il y est passé d'un acte à un acte. La condition d'isogénéité dynamique se trouve ainsi satisfaite et le mouvement qui emporte le développement est un mouvement un comportant avec lui un centre d'inversion transitionnel, sans hiatus, entre la langue, potentielle et permanente, et le discours, effectif, momentané et intermittent. (« Recueil » : 173)

1. Avantages exégétiquement estimés de l'*effection*

Interposant ainsi, entre le puissanciel et l'effectif, l'*effection*, cet « ultime avatar de l'actualisation » (Valette 2007/2006 : 100 [9]), GG estimait avoir réussi à représenter leur relation « sous une forme plus élucidée » ([7-I-60] *LL 13* : 282) [10]. Après coup, ce nouveau paramètre, selon Valin « jusqu'alors demeuré latent », a pu paraître répondre au souci de GG à cette époque de sa vie :

> Exposer une fois de plus, et plus clairement que jamais, les fondements de la méthode d'analyse dont il est le créateur et, par la même occasion, mettre en bonne lumière les perspectives phénoménologiques sur lesquelles débouche cette analyse. (Valin 1995 : x)

7. On pourrait s'y croire encouragé par l'emploi que fait GG de termes descriptifs déverbaux en *-é* tels que *exprimé* ou, plus important encore, *représenté* (par exemple « Recueil » : 186) – y compris au voisinage de *représentation* –, là où il s'agit pour lui d'insister avant tout sur « le pragmatisme de la langue » (186).

8. C'est ce qui lui faisait alors préférer le binôme « actes de représentation → actes d'expression » au trinôme « actes de représentation → représentations résultantes → actes d'expression ».

9. Valette a souligné la « sous-représentation » statistique du dernier mot dans les écrits de GG. Mais, cantonnée aux conférences des années 1958-1960, son étude lexicométrique de 2006 (2007/2006) ne pouvait rencontrer les termes formés sur le radical *réalis-* ci-dessus mentionnés, beaucoup plus précoces. À chacune des formulations choisies pour désigner le phénomène – dont *mutation* et *commutation* en plus d'actualisation et d'effection – il associait un certain « arrière-plan épistémologique » (2007/2006 : 100-101. On aimerait donc avoir une idée de ce qui correspond justement au terme antérieur de *réalisation*.

10. Selon qu'il se montre plus ou moins « libéral », le représenté se charge de plus ou moins de « distinctions dont le lieu originel de définition est l'expression » (« Recueil » : 186, 188 et 191).

Dans cette proposition tardive, « quelques semaines avant sa mort », Valin a vu la troisième et dernière de « ses conquêtes analytiques » originales (1981 : x, 1984/1983 ou 1994 : 267, 1995 : xviii). Antérieurement, commentait-il, le problème de la transition entre la langue et le discours étant « resté irrésolu dans l'enseignement et les écrits » de GG, il demeurait « difficile d'introduire dans la langue », pourtant définie comme « une somme d'actes de représentation », « l'image d'une quelconque activité ». Désormais, poursuivait-il, GG parviendrait à réinjecter l'opérativité dans le processus même d'élaboration et de définition structurelle des différents types d'idiomes, variables, comme on sait, selon la proportion de ce qui parvient à s'inscrire provisionnellement et durablement dans leur concevabilité [11].

Pour Valin, cette tripartition innovante levait en outre « la fâcheuse ambiguïté qui, depuis *Temps et verbe,* frappait le *temps opératif* » (1995 : xi ; voir aussi Tollis 1991 : § III, 67-68, 90-91, 127, 130, 135, 381-389 et § X.4a, 401-403, notamment, ainsi que Jacob 2007/2006 : 146 et 147). Elle incitait à en distinguer trois espèces particulières : (a) du côté de l'effectif, un *macro-temps*, la seule forme « accessible à l'observation directe et à la conscience […] le seul à se concrétiser en une durée percevable » [12] ; (b) pour l'effection, un *micro-temps*, également « concrétisé en durée », mais si brève que sa « percevabilité s'en trouve obligatoirement négativée, aussi bien pour le savant que pour l'usager de la langue » ; (c) au niveau du puissanciel enfin, une espèce de temps « un peu paradoxale » relevant de l'*imaginaire*, non réifiable en durée (1995 : xi-xii) et instantanée (1984/1983 ou 1994 : 274). À cause de son hétérogénéité théorique, cette dernière option, cependant, est loin de rallier tous les psychomécaniciens : parmi les orthodoxes et les tout proches de Valin, Lowe, par exemple, en parle en des termes qui pourraient faire croire au rejet de cette parenthèse idéaliste [13].

2. À propos de l'actualisation guillaumienne

Face à la conception alternativement large et étroite de l'acte de langage chez GG (Joly et Roulland 1980/1979 ; Tollis 1991 : 35-42),

11. Parlers à vocables-phrases, à vocables-racines ou à vocables-mots : avec cette remontée graduelle de l'aval vers l'amont (Valin 1984/1983 ou 1994 : 269 et sv.), on a l'essentiel de la théorie guillaumienne des aires glossogéniques ou « stades de la construction temporelle du langage, […] celle du temps opératif nécessaire à son édification » (Joly *in* Boone et Joly 2004 : 42a).

12. La même idée se retrouve chez Lowe (2007 : 94). Mais elle semblerait devoir être relativisée : la plupart des locuteurs non contraints apprécient très mal la durée de leur propre discours ; c'est pourquoi, lorsque l'enjeu est d'importance, le « temps de parole » est impérativement régulé.

13. Il est vrai que c'est avant tout sa « matérialisation » qu'il qualifie de « temps réel », sa nature porteuse (2007 : 50 et 59) – remarque orale de Toussaint.

Valin (1984/1983 : 20 ou 1994 : 281) puis Lowe (2007 : 51) ont adopté la seconde et n'ont donc reconnu de réalité phénoménologique qu'à la seule effection, entendue comme exclusivement praxéogénétique (Valin 1984/1983 ou 1994 : 272 et 277, 1995 : xii ; l'idée se retrouve chez Lowe 2007 : 496).

2.1 Sa nature et le cas du vocable-mot

Le mot à radical « et additus flexifs » (GG, [4-XII-58] *LL 13* : 16/12), ce vocable du troisième et dernier type, Valin le décrit « comme entièrement préconstruit, et lexicalement, et grammaticalement » (1995 : xiv), comme « désormais formellement préconstruit et prêt à entrer en phrase dès l'ouverture de la phase discursive » (xvi). Mais il prend la précaution d'ajouter : « dès le moment où se déclenche le dire au cours duquel se construira la phrase » (xiv). Car faire comme si les inventaires lexicaux de type dictionnairique auxquels se prêtent les idiomes de cette sorte prouvaient le total achèvement du mot (xiv) serait oublier que l'établissement de ces listes passe par un certain nombre de simplifications admises comme autant de conventions et sujettes à varier sensiblement d'une époque ou d'un cas à l'autre (voir notamment la manière d'y enregistrer les verbes, ici ou là ; voir encore Lowe 2007 : 94).

Plutôt que d'en faire une entité linguistique *réellement* préalable au discours, cela engage donc à le considérer comme nécessairement concomitant à son avènement. En tant que telle, sa forme générale, « polynomique », à l'instar des formes préconclusives intermédiaires, ainsi que le contenu qu'elle(s) peu(ven)t accueillir, habitent séparément la langue. Mais la dicibilisation de leur conjonction ne se réalise qu'à la faveur d'un acte langagier (« Recueil » : 229-230) :

> La version du mot au discours commence par sa forme théorétique et se continue <par> sa déclinaison en formes pratiques et en substance, la dicibilité du mot ne devenant effective que dans l'acte d'expression déjà engagé. (*ibid*. : 226-227)

Avant son insertion énoncive, le mot non invariable n'est pas encore abouti en langue : c'est un être linguistique promis et cantonné à un certain formatage, mais encore embryonnaire et à compléter par la déclinaison dont il est capable. Le « seuil de transition » qui l'amène au discours a beau être ténu (Valin 1984/1983 ou 1994 : 274 ; voir aussi 1995 : xvi), la langue ne retient finalement de lui que la matrice et les règles de conformation phonomorphique [14]. La migra-

14. « […] le mot ne se présent[e] jamais complètement construit en pensée, mais à construire selon le moment du besoin » (Cornillac 2007/2006 : 166 ; voir aussi la n. 1). Parce qu'elle fait du mot une structure de langue ouverte et non une donnée réellement enregistrable en dépit de la pratique lexicographique, la formule nous satisfait pleinement. Elle semble également en harmonie avec ce que Lowe a dit (2007 : 93-94). Sur cette question, v. Cornillac 1997/1994, Tollis 2001/1997 (puis 2008 : 21-44).

tion remontante qui, dans nos idiomes, l'oriente en direction de l'amont, GG la tient pour indépassable (Valin 1995 : xvi-xvii), mais Valin n'en fait jamais qu'une tendance [15] dont le développement variable entraîne des effets forcément inégaux en fonction de leur degré de flexionnalité.

Dans cette optique, on pourrait très bien ne pas suivre Lowe lorsqu'il admet, beaucoup plus nettement que Valin, de pouvoir « considérer en soi un mot particulier, en dehors de tout emploi phrastique ». De même, au lieu de séparer « deux séries distinctes d'opérations de pensée » : « des *actes de représentation* […] mettant en cause la *morphologie »* [et] des actes d'expression […] mettant en cause la *syntaxe* » (2007 : 91 et 92, n. 1), on tendrait tout aussi bien à y voir des opérations *intriquées* [16].

2.2 Des étapes dans l'actualisation ?

Que, dans l'avancée de la lexigenèse, on distingue pour le mot les trois versions puissancielle, « en effection » et effective (Valin 1984/1983 ou 1994 : 278), ou qu'on en isole quatre acceptions (Tollis 2008 : 12, § 0.1.5.1), il s'agit de subdivisions plus didactiques que réellement explicatives.

Position apparemment innovante au sein de la PML, Lowe ne place pas les actes de représentation guillaumiens dans la langue, mais dans la première phase de l'effection qui correspond à la lexigenèse, la seconde accueillant les « actes d'expression » responsables de la phrastogenèse (2007 : 92-93, figures 3.1 et 3.2). Tout comme ils suggèrent le dédoublement du discours, explique-t-il, les écrits de GG autorisent ou justifient celui de la langue en partie statique (théorétique et au repos) et partie dynamique (applicative et en service). La question ne manque pas d'intérêt, qui renvoie à la difficulté qu'il y avait, chez le GG d'avant l'effection, à voir de l'opérativité dans les actes de représentation (ci-dessus en 1). Car sa facture transitionnelle condamne l'effection à la mixité (à l'« ambiguïté ») et les opérations qu'elle contient à relever pour partie de la langue et pour partie du discours.

Bref (voir par exemple « Recueil » : 269-270), le mot transitoire et l'énoncé terminal sont entre eux dans une relation de présupposition et d'autodétermination réciproque. Tandis que le premier est prioritairement appelé pour sa ou ses propriétés grammaticales, la seconde l'est pour l'ensemble des apports sémantiques qu'a fait sélectionner le mobile langagier dont elle est issue (voir Lowe 2007 : 519) :

15. « C'est l'entier du mot qui *tend* à se présenter désormais intégralement préconstruit dès avant son entrée en discours » (1995 : xiv ; c'est nous qui soulignons).

16. Il y a bien longtemps que l'idée a été suggérée, entre autres, dès 1975 par Mantchev (voir Tollis 1991 : 97-98 et 111) et également par Launay (1977 : 440).

> Le discours […] reçoit en premier la forme théorétique du mot, en second, les formes pratiques, et en dernier, la substance maintenue révocable, « oubliable », aussi longtemps qu'il se peut. (« Recueil » : 227, § 4.3)

2.3 Une mise à plat accessible ?

Valin (1981 : 21 et sv.) puis Lowe (2002/2000 : 273 ; voir 2007 : 76, 505 et sv.) ont tenté d'expliciter graphiquement et d'ordonner les différentes étapes de la mise en mots. L'entreprise est des plus délicates. D'une part, il n'est pas certain que l'effection soit passible d'un processus strictement linéaire qui ferait, insensiblement ou par sauts, passer d'un niveau syntaxique à un autre, et du plus simple au plus élaboré. D'autre part, comme le montre parfois le réglage énoncif de certains accords, il arrive que ce soient les référents mondains eux-mêmes qui, une fois identifiés, imposent extralinguistiquement (mais énonciativement), leur loi – l'expérience prenant alors le meilleur sur son analyse verbalisée. Pourquoi donc l'effection ne s'opèrerait-elle pas elle aussi sur le mode du sautillement ou de va-et-vient répétés, voire alternés, de l'un à l'autre des ingrédients qui jalonnent la fabrique du discours ?

Dans l'acte de langage *stricto sensu*, Valin a fait de l'effection « une activité inconsciente de parcours de ce qu'il est arrivé à G. Guillaume d'appeler quelque part des *itinéraires mentaux* » opératifs constitutifs de la langue (1984/1983 : 20 ou 1994 : 281). En tant que telle, elle se trouve impérativement soumise à trois sortes de détermination au moins. Premièrement, elle est conditionnée par cet ensemble acquis variablement maîtrisé de procédures de construction du sens (grammatical aussi bien que lexical) qu'est la langue. Deuxièmement, engagée dans le langagier, elle doit se plier aux exigences de ce qui en a déjà été sélectionné pour l'occasion. Troisièmement, plus énonciativement encore, elle doit être pondérée en fonction du dit consécutif lui-même et de ses effets préventivement calculés [17].

Lowe a lucidement rappelé que

> la linéarité du discours observable est un trompe-l'œil dont on est sans doute encore loin de mesurer tous les travers qu'elle a pu faire prendre à l'analyse syntaxique (2002/2000 : 276).

Avec plus de pessimisme encore, on pourrait se demander si l'opérativité interne à l'effection est réellement possible à décrire à l'aide d'un modèle plat et à deux dimensions. Certes, à la modulation vocale près, la parole n'en a guère davantage pour se déployer. Mais cela ne préjuge en rien des parcours, multiples, entrecroisés et suivis en tous sens avant d'aboutir à sa configuration finale. Car

17. Sur la probable nécessité de postuler, à côté de la langue comme *pouvoir-dire*, des *savoir-dire* linguistique et langagier, ainsi qu'un *savoir-pouvoir être dit*, voir Tollis à paraître.

> il est très spéculatif de vouloir retracer des mouvements de l'esprit qui sont à la fois inconscients et quasiment instantanés (Blanchaud 2004/2003 : 111),

et les moyens d'analyse dont nous disposons sont bien

> loin encore de nous faire apercevoir le film complet de processus de saisie par la langue des impressions contenues dans une phrase d'une certaine étendue. (Cornillac 2007/2006 : 167)

Les embarras, les flottements, les tâtonnements, les fluctuations ou les reprises dont le travail d'actualisation laisse parfois échapper des traces laissent penser qu'il paraît bien loin de s'effectuer en droite ligne et d'une seule coulée. Mécaniquement, il semble plutôt correspondre à un ensemble de démarches qui ne sont pas sans rappeler celles qui font praxéogénétiquement osciller entre matière contenue et matières contenantes [18], et dont le tenseur radical de base, même soigneusement réaménagé, a tant de mal à rendre la complexité, aussi bien dans la phrastogenèse que dans la lexigenèse.

3. La psychomécanique et la continuité

3.1 Les revendications de Valin

L'approche phénoménologique du langage pousse à en rendre raison sur le mode d'une continuité sans rupture. Ainsi, en 1981 Valin a tenu à placer chaque production discursive « dans la trame continue des phénomènes » à laquelle elle « se présente intégré[e] », et a insisté sur sa relation avec ce qui lui est antérieur et ce qui en découle :

> Aucun phénomène […] ne saurait avoir de commencement absolu ni de fin absolue (14).

L'effection apparaît alors comme une « mutation continue » – Lowe parle de « mutation progressive » (2007 : 77) –, faite d'autant de mutations partielles qu'il y a d'articulations énoncives. Qu'elles soient instantanées (les primaires : les lexicales) ou plus duratives (les secondaires : les syntagmatiques – on fait abstention ici de leur sémiologisation), Valin estime que, pour être réellement productives, tout le temps de leur insertion dans l'énoncé en voie d'achèvement, les unes comme les autres doivent être prolongées par autant d'« instants de persistance », de rémanence de leur effet séparé individuel. Au regard de l'ensemble textuel qui l'accueille, l'énoncé abouti est soumis au même impératif (Valin 1981 : 17 et 62-63 ; v. aussi Lowe 2007 : 509).

3.2 Les propres éclaircissements de Guillaume

Vers le milieu des années cinquante du siècle dernier, certaines des citations précédentes l'ont déjà montré, GG avait lui-même affirmé la continuité des opérations praxéogénétiques :

18. Sur l'interférence de la forme sur la matière, v. « Recueil » : 226, § 4.2.

> La roue tourne : il n'y a pas d'arrêt au point mort (« Recueil » : 226-227).

Il avait défini ce que sont constitutivement les items dont se recompose la langue :

> il s'agit incessamment d'une forme théorétique de représentation, déclinable transitivement (par le truchement de formes médiatrices) jusqu'à la substance inclusivement, ou intransitivement (sans le truchement d'aucune forme médiatrice) jusqu'à la substance incluse. (*ibid.* : 229)

De même, il avait insisté sur leur effectuation ordonnée au cours de l'actualisation, comme Joly l'a déjà souligné (2002/2000 : 60-61).

Conclusion

Valin a longtemps été l'un de ceux qui connaissaient le plus intimement les écrits de GG (voir Lowe 2007 : 9 et n. 4). De là vient sans doute que même si, par ailleurs, il a cru pouvoir accorder au temps opératif une nature imaginaire aussi bien que mesurable, il ait volontiers fait de l'actualisation ou effection guillaumienne une notion linguistique foncièrement opérative. Certes, chez GG lui-même, à une époque où, il est vrai, le continuisme n'avait guère effleuré la pensée linguistique, la question ne semble pas constamment bien tranchée. Mais globalement, même avec les limites que lui imposaient les outils d'analyse qu'il s'était en grande partie forgés, c'est bien une orientation continuiste qu'il semble avoir donné à sa notion d'actualisation. C'est pourquoi, propre à Guillaume, le terme d'*effection* devrait être préféré à tout autre. D'une part, il est référentiellement (plus) transparent. D'autre part, dissuadant de voir dans le phénomène désigné l'*application* d'un donné initial achevé et secondairement exploité, il en consacre la nature foncièrement opérative et continuiste.

Références bibliographiques

ACIPL 8 : Paulo DE CARVALHO, Nygel QUAYLE, Laurence ROSIER et Olivier SOUTET (éds), 2001, *La Psychomécanique aujourd'hui*. Actes du 8e Colloque international de psychomécanique du langage (Seyssel, 18-21 juin 1997), Paris, Champion.

ACIPL 9 : Ronald LOWE, Joseph PATTEE et Renée TREMBLAY (éds), 2002, *Le Système des parties du discours. Sémantique et syntaxe*. Actes du 9e Colloque international de psychomécanique du langage (Québec, 15-17 août 2000), Québec, Les Presses de l'Université Laval.

ACIPL 10 : André JOLY et Dairine O'KELLY (éds), 2004, *Genèse de la phrase dans la diversité des langues.* Actes du 10e Colloque international de psychomécanique du langage (Oloron-Sainte-Marie, 3-5 juin 2003), *Modèles linguistiques,* XXV/1-2 (n° 49-50).

ACIPL 11 : Jacques BRES *et alii* (éds), 2007, *Psychomécanique du langage et linguistiques cognitives.* Actes du 11e Colloque international de psychomécanique du langage (Montpellier, 8-10 juin 2006), Limoges, Lambert-Lucas.

BLANCHAUD Pierre, 2004/2003, « Matière et forme en langue et en effection », *ACILP 10*, p. 101-113.

BOONE Annie et JOLY André (éds), (1996) 2004, *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, 2e éd. revue, corrigée et augmentée par A. Joly, Paris, L'Harmattan [chacun des sept collaborateurs a signé ses articles].

CHEVALIER Jean-Claude, 1998/1990, « Interceptions, traduction et expérience » [Communication au colloque organisé en septembre 1990 par l'Université Paris 4 Sorbonne et l'URA 1030 « Psychomécanique du langage » sur « La psychomécanique aujourd'hui »], *in* Jeanne-Marie Barbéris, Jacques Bres et Paul Siblot (éds), *De l'actualisation,* Paris, Éditions du CNRS, p. 99-119.

CORNILLAC Guy, 2007/2006, « L'acte de langage : un acte cognitif », *ACIPL 11*, p. 165-169.

GUILLAUME Gustave [19], *PA* [1919] (1975) 2010, *Le Problème de l'article et sa solution dans la langue française*, réimpr. Limoges, Lambert-Lucas.

——— *TV* [1929], *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*.

——— *LSL* [1964], *Langage et science du langage* [Recueil de 19 articles écrits entre 1933 et 1958], rééd. en 1973.

——— *PLT*, *Principes de linguistique théorique de Gustave Guillaume*, Recueil de textes inédits, 1973.

——— *LL* : *Leçons de linguistique* :

[1938-1939] *LL 12, Leçons de linguistique*, 1993.

[1943-1944] *LL 10, Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française (II)*, 1990 et 1991.

[1947-1948] *LL 8, Leçons de linguistique*, 1988.

[1951-1952] *LL 15*, *Psycho-systématique du langage : principes, méthodes et applications (IV)*, 1997.

[1956-1957] *LL 5, Systèmes linguistiques et successivité historique des systèmes (II)*, 1982.

[1958-1960] *LL 13*, *1958-1959 et 1959-1960*, 1995.

1964/1958-II, « Observation et explication dans la science du langage (II) » (*Les Études philosophiques*, 1958), *LSL*, p. 272-286.

——— [> 1944] « Recueil » [20], « Recueil de textes inédits de Gustave Guillaume », *ACIPL 9*, p. 155-234.

——— 2003, *Prol. I* [1950-1959 [21]], *Prolégomènes à la linguistique structurale I.*

19. L'ordre chronologique respecte la date de (première) publication. Pour les *LL*, c'est la date effective des conférences qui est prise en compte. Le détail des informations bibliographiques se trouvera facilement sur le site du Fonds Gustave Guillaume.

20. L'« Avertissement » des éditeurs ne fournit aucun repère chronologique. Seul le § 2.4 (202-207) peut avec certitude être considéré comme postérieur à 1944. puisque GG y renvoie à son enseignement de cette année (206, n. 18).

21. Voir Lowe 2003 : ii et v-vi, 2006 : x.

——— 2004, *Prol. II* [1954-1958 [22]], *Prolégomènes à la linguistique structurale II. Discussion et continuation psychomécanique de la théorie saussurienne de la diachronie et de la synchronie*.

——— 2007, *Mécanique I, Essai de mécanique intuitionnelle I : Espace et temps en pensée commune et dans les structures de langue*, R. Lowe (éd.), Québec, Les Presses de l'Université Laval (« Essais et mémoires de Gustave Guillaume »).

JACOB André, 1986, « Temps opératif et temps existentiel », C*ahiers de praxématique*, 7, p. 19-27.

——— 2007/2006, « Portée d'une linguistique cinétique », *ACIPL 11*, p. 143-152.

JOLY André, 2002/2000 : « Matière et forme : essai de systématique des formes vectrices conduisant à la partie de discours », *ACIPL 9*, p. 60-76.

JOLY André et ROULLAND Daniel, 1980/1979, « Pour une approche systématique de l'énonciation », *in La Psychomécanique et les théories de l'énonciation* (Actes de la table ronde tenue à Lille les 16 et 17 mars 1979), Lille, Presses Universitaires de Lille [1980], p. 105-142, et A. Joly et W. H. Hirtle (éds), *Langage et psychomécanique du langage. Études dédiées à R. Valin*, Lille, Presses Universitaires de Lille et Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1980, p. 537-581 (réimpr. dans André Joly, 1987, *Essais de systématique énonciative*, Lille, Presses Universitaires de Lille (« Psychomécanique du langage), p. 11-58).

LAUNAY Michel, 1977, « Langue, discours et penser. Une relecture de la grammaire systématique », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 13, p. 425-446.

LOWE Ronald, 2002/2000, « Psychogénèse et sémiogénèse du mot et du syntagme », *ACIPL 9*, p. 268-276.

——— 2003, « Avis au lecteur », *in* GUILLAUME, *Prol. I*, p. i-xii.

——— 2004, « Avis au lecteur », *in* GUILLAUME, *Prol. II*, p. i-x.

——— 2006, « Avis aux lecteurs », *in* GUILLAUME, *Mécanique I* : i-x.

——— 2007, *Introduction à la psychomécanique du langage. I : Psychosystématique du nom*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

TOLLIS Francis, 1991, *La Parole et le Sens. Le guillaumisme et l'approche contemporaine du langage*, préface de Robert Lafont, Paris, A. Colin (« Linguistique »).

——— 2001/1997, « Retour sur l'unité de puissance en psychomécanique : le *mot* comme lieu d'équilibre entre passé et avenir opératifs », *ACIPL 8*, p. 15-48 (version amplifiée Tollis 2008 : 21-44).

——— 2008, *Signe, mot et locution entre langue et discours : De Gustave Guillaume à ses successeurs*, Limoges, Lambert-Lucas.

——— à paraître, « La linguistique de Gustave Guillaume : de l'opérativité à la *socio*-opérativité ? », *Cahiers de praxématique.*

VACHON-L'HEUREUX Pierrette, 2007/2006, « La notion d'effection en psychomécanique du langage : essai de définition », *ACIPL 11*, p. 153-164.

22. Lowe 2004 : i, n. 1 et v.

VALETTE Mathieu, 2007/2006, « Remarques sur la genèse du concept d'effection chez Gustave Guillaume », *ACIPL 11*, p. 99-108.

VALIN Roch, 1981, *Perspectives psychomécaniques sur la syntaxe*, Québec, Les Presses de l'Université Laval (« Cahiers de Psychomécanique du langage »).

——— 1984/1983, « Pour une phénoménologie vraie du langage » [Communication au 3e Congrès international de psychomécanique du langage, Cerisy-la-Salle, 6-8 juin 1983], *Modèles linguistiques*, 12 (VI-2 : *De l'opérativité dans le langage*), p. 11-26 (réimpr. dans Valin 1994 : 267-287).

——— 1994, *L'Envers des mots. Analyse psychomécanique du langage*, Québec, Les Presses de l'Université Laval et Paris, Klincksieck.

——— 1995, « Avant-propos » [23], *in* Guillaume *LL 13*, p. vii-xxiv.

WILMET Marc, (1972) 1978, *Gustave Guillaume et son école linguistique*, 2e éd., Paris, Nathan et Bruxelles, Labor (« Langues et cultures » 12).

23. Voir p. x et la n. 1.

3

Dialogue autour de l'objet de tant de ressentiments [1]

Marie-France DELPORT
EA 4080 – Université Paris 4 – Sorbonne

(1) *J'ai reçu,* ce matin, d'un camarade d'école communale […] *une lettre* qui m'a empêché de digérer mon petit déjeuner. […] *Les quelques mots que tu m'as lancés*, comme une balle d'affection, me rendraient, s'il était possible, plus amer que jamais. (G. Perros, *Papiers collés III*, p. 260-261)

(2) Or il a été affirmé publiquement, dans une audience, qu'au cours de l'enquête de police, quarante-cinq prisonniers ont été enfermés, pendant plus de vingt heures, dans une étroite cellule de trois mètres, c'est-à-dire qu'*on les avait tassés* à raison de cinq par mètre carré. (F. Mauriac, *Bloc-Notes*, I, p. 231)

HIPPONICOS – Tu vois ces phrases, Eryximaque [2], et tu comprends ce que les italiques en soulignent, n'est-ce pas ?

ERYXIMAQUE – Encore cette sempiternelle affaire des participes passés variables et invariables ! N'as-tu rien de plus nouveau à me proposer ?

H. Il serait temps, justement, d'en finir avec cette vieille lune ! D'abord en cessant de mettre du passé là où il n'y en a pas. Point d'époques, point de présent, de futur ni de passé au mode qu'on

1. L'allusion à l'article en ligne de Marc Wilmet, « Le Complément objet de mes ressentiments » ne saurait être fortuite. Le présent article lui vient, en quelque sorte, en… complément.

2. Eryximaque et Hipponicos se sont rencontrés à l'occasion de l'Hommage rendu en 1980 à Roch Valin (« Mot et sens du mot », *Langage et psycho-mécanique du langage, Mélanges offerts à Roch Valin,* Lille, Presses Universitaires de Lille et Québec, Presses de l'Université Laval, 1980, p. 75-86). Leur entretien, transcrit par Jean-Claude Chevalier, portait sur le « sens des mots », dont l'un, Eryximaque, acceptait qu'il soit multiple et variable en discours, tandis que l'autre, Hipponicos, tenait qu'il demeurait en discours un et constant, comme il l'est en langue. Quelques années plus tard, c'est de féminisation des noms de métier et de « mauvais genre » qu'on les vit débattre (« Le mauvais genre », *Du percevoir au dire. Hommage à André Joly,* D. Leeman et A. Boone (éds), Paris, L'Harmattan, 1998, p. 147-164). Aujourd'hui, avec l'aimable autorisation de leur habituel porte-parole, nous avons pu les surprendre dans un moment où, reprenant leur débat sur le sens des mots et la polysémie – qu'Eryximaque admet et qu'Hipponicos récuse –, ils s'interrogent sur ce qu'il advient du passage du potentiel à l'effectif – de la langue au discours – dans la théorie linguistique que chacun développe.

appelle *quasi nominal*, et que je dirais plutôt *nominalisable*… Cela, je te l'expliquerai plus tard. C'est du parfait, de l'achevé qu'il dit, ton participe, et en toutes époques. Je pense que tu n'en disconviendras pas. Mais c'est de variabilité que je veux te parler pour l'heure. D'une forme de langue dont, alternativement, j'altérerais ou non la morphologie quand je construis mon discours. En connais-tu beaucoup, Eryximaque, des mots qui peuvent ainsi *varier* ou non, et plus précisément prendre ou non des marques de genre et de nombre ?

E. Assurément. Je connais toute une ribambelle d'adjectifs qualificatifs ou d'indéfinis qu'on traite de la sorte. *Tout, bon, frais* et bien d'autres. Feuillette les grammaires !

H. Eh bien, oui, justement ; les grammaires à leur propos ne manquent pas de parler d'*emploi adverbial* ou de *valeur d'adverbe* de l'adjectif, ou bien encore d'adjectif *adverbialisé*[3].

E. Qui change de morphologie change de catégorie. Cela devrait te convenir à toi qui prônes une *linguistique du signifiant*[4].

H. Tu as parfaitement compris et te voilà passé maître en la matière. Revenons à ces participes de tout à l'heure et tirons donc la conclusion qui s'impose. Forme invariable et forme qui revêt les marques nominales du genre et du nombre ne jouent pas le même rôle, n'ont pas la même fonction, ne relèvent pas de la même catégorie.

E. Pas la même catégorie, peut-être, mais bien étroitement liées. Ta première catégorie et la seconde ont un constituant commun puisque la forme invariable, c'est la forme du masculin singulier ; tu n'as plus ensuite qu'à y adjoindre un *-e*, un *-s* ou les deux et tu as la liste entière.

H. Tu vas un peu trop vite en besogne. D'abord, il y a quelques formes invariables auxquelles tu ne peux ajouter la morphologie que tu dis : le participe de certains verbes intransitifs, tels *marché* ou *duré*, celui des verbes impersonnels, comme *fallu.* Les raisons qu'on en a données demeurent bien vagues[5]. Et puis parler de *constituant commun*, c'est poser que l'on a un seul et même signifiant. Par conséquent un seul et même signifié. C'est précisément

3. On trouve ces termes dans R. L. Wagner et J. Pinchon, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, 2e éd., 1962, § 136 ou M. Riegel, J.-Ch. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Puf, 1994, p. 381, par exemple. Les rapports entre adjectif et adverbe sont plus longuement discutés dans M. Wilmet, *Grammaire critique du français*, Bruxelles, Duculot, 3e éd., 2003, p. 462-463.

4. Voir, en particulier, M.-F. Delport, « Une linguistique du signifiant ? », *Chréode. Vers une linguistique du signifiant*, n° 1, 2008, Paris, Editions Hispaniques, p. 11-35.

5. Voir à cet égard M. Grevisse, *Le Bon Usage*, Paris-Gembloux, Duculot, 11e éd., 1980, § 1915-1917.

sur ce point que tout se joue et que, depuis des siècles, on s'obstine à tout brouiller[6].

E. Que veux-tu dire ?

H. Si tu veux bien, abandonnons un moment le français moderne ; je t'expliquerai tout à l'heure pourquoi, depuis Marot[7], on n'y voit goutte. La règle que ce poète a sortie de sa manche à crevés prive les sujets parlants de tout choix. C'est la langue – ou la règle qui en institue la norme – qui impose le choix. D'une forme ou de l'autre.

E. Veux-tu dire par là que, une fois grammaticalisée, la variation n'est plus significative ?

H. C'est ce que certains prétendent et je n'en crois rien. La possibilité, pour le sujet parlant, d'un choix dans le moment où il construit son discours ne change pas la nature des éléments de l'alternative. Elle change la perception qu'en a ledit sujet parlant. En dépit de ma grande admiration pour Georges Perros et pour François Mauriac, j'oserais dire qu'ils ne savaient pas ce qu'ils disaient quand ils ont écrit les syntagmes que nous avons soulignés, ils ne savaient pas ce que le français, à travers la fameuse et bien malencontreuse règle, leur fait dire. Pour y voir un peu plus clair, mieux vaut regarder une autre langue que le français, sur cette affaire. Tu connais assez l'italien, n'est-ce pas, pour comprendre ces phrases[8] :

(3) Ma probabilmente dovette subito pensare che fosse poco decoroso proseguire quella conversazione e perciò andò via di corsa, prima che don Paolo, di cui *aveva udito i passi* per le scale, apparisse nella cantina. (I. Silone, *Vino e pane*, Oscar Mondadori, XI[a] ed., 1981, p. 147)

6. On parle bien d'emplois adjectivaux mais seulement pour certains des emplois de la forme « variable ». Au lieu de faire passer la frontière là où les signifiants la tracent clairement, on sépare ce qui est semblable et on regroupe ce qui est distinct. Le Huron trouverait là de quoi nourrir son légendaire étonnement. À cet égard, le sort réservé au gérondif, au participe dit présent et à l'adjectif verbal est instructif. Pour Malherbe, le gérondif, invariable, se distinguait du participe, variable. C'était, jugeait Guez de Balzac, « comme une question de frontières entre deux pays voisins » et il n'admettait pas « que les uns empietassent sur les autres ni qu'on les confondît », ajoute F. Brunot dans des pages édifiantes où l'on voit les grammairiens oublier cette sage attitude et s'acharner à poser des discriminations que rien ne fonde, si ce n'est sans doute leur aptitude à traduire des distinctions qui étaient pertinentes en latin. V. F. Brunot, *Histoire de la langue française des origines à 1900*, tome III « La formation de la langue classique », 1re partie, Paris, Armand Colin, 1930, p. 326-332.

7. L'anecdote est racontée par F. Brunot, *Histoire de la langue française des origines à 1900*, tome II « Le seizième siècle », Paris, Armand Colin, 1922, p. 468-470.

8. Le problème est plus largement traité dans M.-F. Delport, « Les rapports de l'aspect et de la voix dans les langues romanes. L'exemple de l'italien », *Il tempo, i tempi . Omaggio a Lorenzo Renzi*, Padova, Esedra, 1999, p. 63-77.

(4) « *Avrà udite* da mio padre le tristi geremiadi del proprietario di terra » disse Cristina. (*Ibid.,* p. 161)

(5) Mi riferisco alle notizie che mi *avete dato*, poco fa, di alcuni dei vostri compagni di scuola. (*Ibid.,* p. 42)

(6) Vennero persone che il prete non *aveva* ancora *viste*. (*Ibid.,* p. 192)

(7) La pagina che la donna leggeva non mi sodisfaceva affatto, anzi, in quel momento, mi sembrava addirittura sciocca. Perché l'*avevo scritta* ? Se avessi potuto prevedere che una persona simile avrebbe letto il mio libro, pensavo tra me, *avrei* certamente *tolta* quella pagina, ne avrei tralasciato anche altre e avrei riflettuto di più su certe espressioni. (*Ibid.,* p. 18)

Pas de contrainte, cette fois – et que le complément, au moins quand il a la forme d'un substantif, antéposé ou postposé. Ignazio Silone peut choisir la forme invariable (3 et 5) ou faire l'accord (4, 6 et 7). Je l'aurais peut-être embarrassé en lui demandant de m'expliquer pourquoi il faisait ces choix ; il n'en a pas moins retenu certainement ce qui disait le mieux ce qu'il souhaitait exprimer.

E. Tu veux dire que, lorsque l'on dit « *aveva udito* i passi » et « *avrà udite* le tristi geremiadi », la séquence *avere udit-* change de sens ?

H. Oui et non. Dans les deux cas, il est question d'une audition révolue, c'est bien clair. Mais ce premier *udito*, qui n'est pas accordé avec son complément, alors qu'on pourrait rencontrer *uditi,* ne donne pas de l'audition la même représentation. Comme ses compagnons du mode *nominalisable*, comme l'infinitif *udire* et le gérondif *udendo*, c'est un verbe, une forme verbale, qui montre un procès, un événement, situé dans une exochronie que l'absence de repérage par rapport au locuteur prive des distinctions d'époque et de personne. *A-déictique* par conséquent, tout comme l'infinitif et le gérondif, il se distingue des deux autres par l'image du temps impliqué, l'endochronie, qui lui est propre, celle d'un temps entièrement dépensé, d'un procès qui a atteint son terme, d'un événement achevé. Si maintenant tu considères les formes qui portent les marques de genre et de nombre – et n'oublie pas d'y inclure la forme du masculin singulier[9] –, ce sont des formes que leur morphologie désigne comme nominales, adjectivales pour être plus précis. Des formes qui, comme le font tous les adjectifs, posent une caractéristique, une propriété, et la disent d'un être ou d'un objet, celui précisément avec lequel lesdites formes s'accordent. Une propriété étroitement liée avec le procès dit par le

9. S'il y a là des suites sonores et graphiques en tout point semblables, ce sont des signifiants différents qu'elles construisent. L'un des signifiants entre en contraste avec d'autres formes verbales, l'autre se présente assorti d'un paradigme de genre et de nombre ; voir M.-F. Delport, « Une linguistique du signifiant ? », p. 32.

participe, celle qui naît de l'événement, qui en résulte [10]. Le procès, l'événement concernent, affectent un être ou un objet. Une fois l'audition survenue, ce qui était à entendre est entendu et je peux parler des « pas *entendus* dans l'escalier » aussi bien que des « tristes jérémiades *entendues* de la bouche de mon père ». Pour simplifier je pourrais dire que la forme pleinement verbale, le *participe*, correspond à une visée événementielle, tandis que l'*adjectif participial* propose, lui, une vision résultative. Tu peux maintenant comprendre pourquoi l'une ou l'autre vision a prévalu aux yeux de Silone : dans l'exemple (3), la survenance du bruit n'a d'autre fonction que d'annoncer la survenance du personnage : le premier événement annonce le second. Il en va de même dans l'exemple (5) : l'indice en est le *poco fa*. Ce que l'on date ainsi c'est bien évidemment l'événement, vif il y a peu et désormais achevé, de *donner des nouvelles*. En revanche, dans les autres exemples, le regard se détourne de l'événement ou de la multiplicité d'événements impliqués par les adjectifs participiaux ; c'est aux conséquences, aux séquelles laissées par ces événements que l'on donne son attention. Plaintes bien des fois entendues (ex. 4), personnes jamais vues (ex. 6), pages que l'écrivain voudraient non écrites [11] ou arrachées (ex. 7).

E. Mais alors, si je te suis bien, lorsqu'en français, antéposition du complément oblige, nous employons la forme adjectivale – je veux dire la forme variant en genre et en nombre – *ipso facto* nous proposons la vision résultative, tandis que la postposition du complément nous impose la visée événementielle ?

H. Tu as parfaitement compris. Et tu as compris aussi pourquoi les sujets parlants n'ont jamais bien appliqué ladite règle. Je te montrerai tout à l'heure combien, en voulant simplifier, celle-ci a tout compliqué. Pour mieux te convaincre, laisse-moi faire appel à tes connaissances philologiques. L'espagnol médiéval offrait aux sujets parlants la même double possibilité, et ceux-ci avaient toute

10. Hipponicos devrait préciser qu'il convient de ne pas confondre deux ordres chronologiques, ici inverses. Du point de vue historique, diachronique, l'adjectif participial est premier, hérité du latin, et c'est de lui qu'est né le participe, invention des langues romanes, comme l'affirmait avec clairvoyance Antonio de Nebrija dans sa *Gramática castellana* de 1492. Synchroniquement parlant, le rapport est inverse : de la forme verbale qu'est le participe on dérive une forme adjectivale par adjonction des marques morphologiques nominales ; à l'allongement formel correspond le rapport sémantique de l'événement à ses conséquences. Les trois formes du mode *a-déictique* servent de base à une dérivation nominale (des *pouvoirs*, des *souvenirs*, des *rires*, les *montants*, les *dirigeants*, la *sortie*, le *résumé*, le *marché*, etc) et, sauf pour l'infinitif, adjectivale.

11. La complémentation sous forme pronominale impose cette représentation et il conviendrait de comprendre le lien entre la vision résultative et la forme pronominale. Comprendre ce qui a motivé l'usage, puis en a fait une obligation.

liberté pour choisir l'une ou l'autre. Considère un peu les exemples suivants [12] :

(8) Rachel e Vidas en vno estauan amos,
En cuenta de sus averes, delos que *auien ganados*. (Cantar de Mio Cid, v. 100-101)

(9) *Dexado ha* heredades e casas e palaçios. (*Ibid.,*v. 115)

(10) Echado fu de tierra, *e tollida* la onor (*Ibid.*, v. 1934)

E. Si je lis bien, l'exemple (8) use de l'adjectif participial, tout comme le (10). Quant au (9), pas d'accord avec *heredades*, ce qui signifie que *dexado* est, lui, un participe, une forme pleinement verbale.

H. Ta lecture est parfaite. Il reste à comprendre les raisons qui ont pu motiver les choix du poète jongleur. Les deux prêteurs à gage dont parle l'exemple (8) sont présentés dans le moment où ils comptent leurs avoirs, et l'on précise que c'était des biens *gagnés* (*ganados*). Il importe, en effet, pour que ce statut de prêteurs à gages soit immédiatement perçu, et aussi que ces personnages puissent jouer un rôle positif dans la légende cidienne, que ce ne soit ni de l'argent hérité ni de l'argent volé, par exemple. Des événements, certainement multiples, qui ont produit ces résultats nul, en revanche, n'a gardé souvenance et la visée événementielle est hors de propos. Toute autre est l'affaire en (9) : c'est l'exil du Cid qui est ici évoqué, et l'obligation pour celui-ci d'abandonner ses terres et ses châteaux ; l'important est bien évidemment cet abandon, et non l'état dans lequel terres et palais se retrouvent ; le regard n'est pas celui d'un conservateur du patrimoine, seul l'exil du héros doit émouvoir ceux qui écoutent le jongleur. L'exemple (10) offre un cas particulier, que seul l'adjectif participial rend possible : la 1re personne sujet du verbe *aver (e* = j'ai) n'a pas été le sujet du *tollir* dont *tollida* dit le résultat qui affecte l'honneur ; mot-à-mot « moi, Cid, j'ai mon honneur enlevé » (par ceux qui m'ont accusé à tort). Le participe, lui, aurait nécessairement même sujet qu'*aver* et s'exclut ici à l'évidence.

E. Ton hypothèse, Hipponicos, m'a l'air de rendre un assez bon compte du texte et des visées de celui qui l'a composé. Mais alors, ce que tu constates en italien et dans l'espagnol du Moyen Age ne se verrait-il pas semblablement dans l'ancien français ? On y rencontre pareillement une alternance de formes que tout désigne comme des adjectifs participiaux et de formes verbales, de participes.

12. Sur le cas de l'espagnol, et sur l'ensemble de la question, voir M.-F. Delport, *Deux verbes espagnols :* Haber *et* Tener. *Étude lexico-syntaxique. Perspective historique et comparative*, Paris, Editions Hispaniques, 2004.

H. Et certains analystes n'ont pas manqué de relever le caractère résultatif de contextes où apparaît la forme « variable »[13].

E. Mais as-tu toi-même à me fournir quelques exemples pour achever de me convaincre ?

H. *La Chanson de Roland* et les *Fragments du Roman de Tristan* de Thomas n'en sont pas avares. Vois plutôt ce monologue où Tristan s'interroge sur ce qu'il lui convient de faire : *demurer, retraire* ou *maintenir*, ce sont des comportements, des actions et la visée événementielle, qui informe tout le passage, s'impose aussi pour parler de la souffrance :

(11) Que valt tant lunges demurer
Esun bien tuit diz consirer ?
Que valt l'amur a maintenir
Dunt nul bien ne put avenir ?
Tantes paines, tantes dolurs
Ai jo sufert pur ses amurs
Que retraire m'en puis bien :
Maintenir la ne me valt rien. (*Tristan*, Fragment Sneyd, v. 39-46)

(12) Pur vus ai de mun seingnur guerre
E de tuz zeus de ceste terre,
Priveement u en apert.
Qu'in calt de ço ? ben *l'ai suffert*,
E suffrir uncore le peuse,
Se l'amur de Brengvein euse. (*Ibid.*, Fragment Douce, v. 90-95)

Dans ce passage, l'accord se ferait-il avec *guerre* ou bien avec *ço* ? Quelle que soit la réponse donnée, il paraît vraisemblable de supposer, ici encore, une visée événementielle et d'analyser *suffert* comme un participe ; il en va ainsi chaque fois que l'on oppose la forme simple du verbe à la forme « composée » : cette dernière a toute chance d'être pleinement verbale elle aussi et d'entrer dans une opposition entre deux représentations du procès. Un exemple de la *Queste del saint Graal* cité par Ch. Marchello Nizia[14] le confirme : « il n'a home ou monde qui la moitié poïst *soffrir* qu'il *a soffert* ». C'est encore dans une suite d'événements – sur lesquels Ysolt interroge Brenguein – que survient la forme invariable, *i. e.* le participe :

13. V. O. Pežek, « La norme et la dynamique historiques – Le cas de l'accord du participe passé après le verbe *avoir* en français », *Écho des Études romanes*, vol. III, n° 1-2, 2007, p. 55-62 et en particulier p. 56 (en ligne : www.eer. cz)

14. V. C. Marchello-Nizia, « L'accord du participe passé avec l'objet direct en ancien français », in B. Combettes (éd.), *L'Évolution du groupe verbal en français*, *Verbum*, XXI, n° 3, 1999, p. 323-338, spécialement p. 333. L'accord ne se voit reconnaître d'autre fonction que celle « d'indiquer une cohésion syntaxique là où elle n'est pas évidente » (p. 336). C'est confondre effet et cause et écarter d'emblée l'hypothèse d'une morphosyntaxe sémantiquement motivée.

(13) De quei avancerez lu rei,
Se vus li dites mal de mei ?
Quant vus mei avrez empeiré ?
Pur quei me volez vus traïr ?
Quei li vulez vus descouverir ?
Que Tristan vint parler a mei ?
E quel damage en ad le rei ?
De quei l'avez vus avancé,
Quant de moi l'avez curucé ?
Ne sai quel chose i *ait perdu*. (*Ibid.,* Fragment Douce, v. 221-231)

Et tu ne t'étonneras pas, en revanche, Eryximaque, de trouver des adjectifs participiaux partout où, après l'action, survient l'heure du bilan, de la méditation et des conclusions :

(14) Paien sunt morz, alquant…
E Carles *ad* sa bataille *vencue*. […]
Li emperere *ad* Sarraguce *prise* (*Chanson de Roland*, v. 3648-3649 et 3660)

(15) Quant Tierris *ad vencue* sa bataille,
Venuz i est li emperere Carles (*Ibid.*, v. 3934-3935)

(16) Quant li emperere *ad faite* sa venjance […]
Quant l'emperere *ad faite* sa justice… (*Ibid.*, v. 3975 et 3988)

E. Résumons. Ce que les autres nomment indistinctement *participe* passé, tu y reconnais tantôt un verbe et tantôt un adjectif. Et tu dis que le sujet parlant choisissait entre deux représentations mentales. Ce serait donc une liberté expressive que ce brave Clément Marot nous a fait perdre. Quelle mouche l'avait piqué ?

H. Oh, les jeux sans doute étaient faits depuis longtemps et de cette liberté plus grand monde ne savait user[15]. Et puis, il y a cette « commodité d'avoir une règle » dont parle Brunot. On croit, du moins, y trouver plus de confort, une simplification reposante et rassurante.

E. Tu parles d'une simplification ! Demande aux écoliers ! Mais dis-moi, Hipponicos, dans tout cela, que devient son compagnon

15. Pour Hipponicos – et dans la logique de la « linguistique du signifiant » –, il n'y a pas lieu de supposer, dans le système qu'est la langue, une perte de sens des structures en jeu. En revanche, dans un mouvement de va-et-vient entre les discours qu'il produit et ceux qu'il reçoit, le sujet parlant en vient sans doute avec le temps à chercher d'abord, à trouver ensuite des raisons mécaniques aux solutions expressives qui appartiennent à sa compétence mais dont il use plus ou moins maladroitement. L'ordre dans lequel se fige peu à peu la construction, avec l'adjectif participial dans l'immédiate suite de *avoir* – c'est-à-dire à la même place que le participe –, l'existence de cas où l'adjectif participial ne peut exister (verbes intransitifs imperfectifs qui ne se laissent pas penser en termes de résultat sur l'être unique engagé dans le procès, comme par exemple *marcher*), tout un faisceau de raisons conduisent à l'édiction d'une règle. Fondée sur une analyse erronée, artificielle et difficilement rationalisable, ladite règle n'a guère de chance de s'imposer.

d'aventure, le verbe *avoir*, *avere* ou *aver* ? Joue-t-il le même rôle dans l'une et l'autre configuration ? Change-t-il de sens ? Quand ton sujet parlant choisit l'une ou l'autre des visées, événementielle ou résultative, ne lui faut-il pas accommoder l'autre moitié de la structure différemment ?

H. Je devine ce que tu as en tête. Tant que l'on convoque le participe, il vient escorté de l'auxiliaire. Mais l'adjectif, participial ou autre, se dit d'un être ou d'un objet, lesquels sous forme nominale ou pronominale seront complément du verbe *avoir.* Plus de rôle auxiliaire alors. Le recours à la forme adjectivale s'accompagne d'un changement de rôle pour *avoir.*

E. Changement de rôle et de sens. *Avoir*, quand il cesse d'être auxiliaire, retrouve son sens plein…

H. Nous y voilà ! Et quel est-il, ce sens dont se regonfle le verbe quand il n'est plus auxiliaire ?

E. Il redevient verbe de possession, non ?

H. Crois-tu vraiment qu'il dise souvent une telle relation, qu'il y réfère ? Tu vas me proposer le sempiternel « *J'ai* une maison ». As-tu songé que celui qui te sert une telle phrase est moins souvent le propriétaire que, par exemple, un agent immobilier désireux de te vendre ou louer une maison dont il *a* les clefs dans sa poche ; voilà deux emplois où tu ne pourrais guère recourir à *posséder.* Et je ne te demande pas si tu vois de la « possession » dans *avoir une forte fièvre, une peur terrible* ou *une mauvaise note.* On s'est mis dans un bien mauvais cas en privilégiant une situation d'expérience particulière face à laquelle, il est vrai, on peut faire appel à *avoir.* Comme en mille autres situations. Mais ce mot si usité n'est précisément taillé pour se dire de tant d'expériences variées que parce qu'il dit fort peu de chacune, juste le nécessaire.

E. Mais c'est que je serais bien embarrassé pour trouver une glose unique pour tous les cas que tu évoques. La « possession », c'est commode, c'est concret…

H. Eh oui, voilà bien ce qui nous égare. On a beau avoir récité son catéchisme, répété que le sujet parlant n'a pas la connaissance du système, que c'est la tâche du linguiste que de découvrir ce système, on se hâte d'oublier tout cela dès qu'on parle du sens des mots. Comme si cette portion de la langue, elle, ne pouvait qu'être accessible. Nous oublions d'être les observateurs du langage, nous nous laissons prendre aux mêmes illusions que les sujets parlants. Ainsi, nous croyons que les mots disent tout de ce à quoi les phrases réfèrent. Nous faisons comme les traducteurs. Flaubert

leur sert : « La journée fut longue, le lendemain. »[16] Comme ils savent que du jour au lendemain les jours ne rallongent pas brusquement, ils en concluent que cette longueur soudaine est d'ordre psychique, et qu'elle correspond à l'expérience d'un personnage qui s'ennuie, en l'occurrence Emma Bovary au retour du séjour au château de la Vaubyessard. Et un bon tiers d'entre eux[17] déclarent expressément que « la journée sembla longue à Emma ». Flaubert ne voyait pas les choses autrement ; mais il a opté pour une déclaration aussi nue que possible, au vrai celle qui reflétait au plus près le sentiment d'Emma, son expérience intime, au lieu de prendre sur cette expérience le recul qui conduit à une analyse en termes de subjectivité. C'est sans doute la forme la plus subtile du monologue intérieur caché et du discours indirect libre, le vrai réalisme au bout du compte. Mais je dérive…

E. Moins qu'il y paraît, rassure-toi. Les linguistes, bien des fois, ne sont pas loin de prétendre qu'*être* parfois veut dire *sembler* ou qu'il convient de distinguer là un sens figuré ou métaphorique de *long*. Et les dictionnaires y voient des acceptions particulières. Si je te suis bien, les phrases ne disent jamais tout de l'expérience qu'elles sont chargées d'évoquer. Et les mots, encore moins[18]. Notre *avoir*, il lui serait arrivé la même histoire, les linguistes l'auraient chargé d'un sémantisme bien encombrant et il leur a fallu ensuite l'alléger, le subduire…

H. Il est une hypothèse beaucoup plus simple, et qui suffit à tous les emplois. Tu conviendras qu'*avoir* toujours établit une relation entre deux éléments, l'un – nomme-le A – qui syntaxiquement sera son support, son sujet, l'autre, E, son complément.

E. Cela, c'est ce que fait tout verbe transitif !

H. Tu as raison et il me faut préciser la nature particulière de cette relation. C'est la plus élémentaire et la plus fondamentale qui soit, quelque chose comme la déclaration de l'existence de E à l'égard de A, en tant qu'elle concerne A ; une existence dont A serait le réceptacle. Dire que « j'ai une maison » ce n'est rien de plus précis

16. V. G. Flaubert, *Madame Bovary*, Ire partie, chap. 8, première phrase de l'avant-dernier paragraphe.

17. Deux sur neuf des traducteurs espagnols, un sur six des anglophones, un sur cinq des italiens, le traducteur albanais, un sur deux des traducteurs brésiliens et néerlandais, deux polonais et deux roumains, au total onze sur les trente traductions examinées ont fait cette sorte d'explicitation. Les linguistes, souvent, confondent dans leurs analyses ce que dit le mot, ce que dit la phrase dans laquelle il comparaît et l'image de la situation d'expérience que, récepteur, il est capable de se monter.

18. Guillaume évoquait, à propos du rapport qui unit le signifiant au signifié, une *loi de suffisance expressive*. On pourrait parler du rapport entre signifié et expérience à dire, en usant des mêmes termes.

que de poser l'existence pour moi, en rapport avec moi, d'une maison, ce qui est tout aussi exact pour le propriétaire que pour l'agent immobilier ; que A ait de la fièvre ou une mauvaise note, par ma déclaration je pose que l'une ou l'autre existe, non dans l'absolu mais circonscrit à l'élément A.

E. Et que fais-tu de l'emploi auxiliaire ? N'es-tu pas obligé de supposer une altération de cette relation ?

H. D'un emploi à l'autre, d'une phrase à l'autre ce qui change c'est ce que l'on voit changer, à savoir l'identité singulière de A et de E. A un moment de son histoire, et par une succession de mécanismes mentaux (généralisation, implication ou autre) qu'on devrait pouvoir décrire, les sujets parlants aperçoivent la possibilité de donner à E une identité d'un type nouveau, d'installer dans ce rôle non plus un être mais un procès : ton verbe est devenu auxiliaire. Il faut sans doute pour que puisse s'opérer cette sorte de mutation que le verbe dise une opération assez abstraite et générale ; modalités ou mouvements élémentaires, pour l'essentiel.

E. *Tricoter* ou *philosopher* ont peu de chances, en effet, de jamais devenir des auxiliaires…

H. On peut établir une sorte de chronologie notionnelle entre les verbes – c'est ce que Gustave Guillaume appelle la *subduction exotérique* – ; passée une certaine limite, les représentations posées par les verbes ne se laissent pas penser comme applicables à un procès.

E. Il y a des verbes de deux espèces, donc, ceux qui sont auxiliarisables et ceux qui ne le sont pas. *Avoir* l'est, c'est bien clair. Et tu postules que sa double syntaxe s'accommode d'un signifié unique et constant ?

H. En effet. C'est là une application particulière de ce mécanisme général auquel Jean-Claude Chevalier a donné le nom de *chréode*[19]. Le verbe – mais certainement d'autres sortes de mots aussi, tous ceux qui commandent une syntaxe, posent des relations[20] – met en place une sorte de carte des parcours que son sémantisme permet. Son sémantisme commande en effet sa syntaxe, les constructions dans lesquelles il peut entrer. Et le passage de la langue au discours se manifestera par la sélection de l'un des parcours, et l'installation aux divers points du parcours, aux divers postes ainsi mis en place, d'éléments linguistiques aptes sémantiquement et morphologiquement à les occuper.

19. Voir *Verbe et Phrase (Les problèmes de la voix en espagnol et en français)*, Paris, Éditions Hispaniques, 1978, p. 200.

20. Voir, par exemple, les travaux sur les prépositions espagnoles menés par Maria Jiménez.

E. Tu reconnais donc que quelque chose de ton verbe change quand tu délaisses l'emploi auxiliaire pour l'autre emploi, non ?

H. Quelque chose, bien sûr, change mais au dehors d'*avoir*. Lui ne bouge pas d'un iota, chargé qu'il est de ses parcours possibles, connus du locuteur et du récepteur. La visée du premier se traduit au dehors d'*avoir*, dans ce qu'il installe autour du verbe et qui peu à peu forme la phrase, le discours. Un sens global se construit, propre au parcours emprunté. Pourquoi voudrais-tu que je fasse rejaillir sur *avoir* la responsabilité d'un dit auquel ont collaboré et *avoir* et d'autres mots ? Ce que *avoir* permet est une chose, ce qu'il dit en est une autre, nécessairement moins précise que chacun des parcours qu'il autorise. Je devine que, comme mes étudiants, tu réclames un exemple. Ceux de l'espagnol médiéval feront l'affaire. Et d'abord celui des prêteurs occupés à compter les *averes que avién ganados.* Tout verbe apporte dans sa besace une opération qui constitue sa spécificité et s'analyse en « postes » ou « rôles » sémantiques –pour *aver* ce serait cet A, cet E et la relation que j'ai supposée entre eux. Une opération donc et deux « postes fonctionnels », inhérents à la catégorie du verbe, l'un sorte de point d'application de l'opération, sur lequel celle-ci s'exercera et qu'elle affectera. Son *site*, *x*. L'autre, d'où émane l'opération, à partir duquel elle est considérée, son *gène*, *y*. Voilà ce que met en place, en toutes circonstances, la lexigénèse de *aver.* Vient s'y adjoindre celle de *ganar* à partir de laquelle je construis soit la morphogénèse du participe soit celle de l'adjectif participial. Tu comprendras que je ne puisse ici entrer dans tout le détail. Considère seulement que, dans le moment où je choisis la visée résultative, je vais donner à mes divers rôles une identité spécifique et que, pour partie, elle sera différente si je retiens la visée événementielle. Puisque nous convoquons successivement la lexigénèse de *aver* puis celle de *ganar*, convenons de numéroter l'une et l'autre : le parcours fera donc intervenir $\{y_1\ O_1\ x_1\}$ puis $\{y_2\ O_2\ x_2\}$. Avec, entre eux, des rapports de co-occupation, de co-instanciation prévus eux aussi dans la *chréode.* Pour construire ma phrase je donne à O_1 le contenu sémantique très élémentaire qui est l'écot de *aver*, à y_1 le double visage de mes prêteurs et j'installe en x_1 les *averes ganados.* Lesquels s'analysent à leur tour en un substantif déverbal construit sur l'infinitif de *aver* et un adjectif construit sur le participe de *ganar.* Celui-ci apporte l'opération spécifique O_2, et s'applique aux *averes* instanciateurs de x_2. Entre les deux sites s'établit donc une relation d'inclusion – qui se retrouvera dans tout emploi de l'adjectif participial. Dans mon troisième exemple « e tollida la onor », le site de *tollir* est la *onor* et le site de *e* la *onor tollida.*

E. Tu ne dis rien des gènes. Serais-tu… embarrassé ?

H. Nullement et mes deux exemples montrent précisément que je ne peux rien en dire. Ou plutôt qu'il me faut constater que, lorsque je convoque un adjectif participial, l'identité de son gène peut être ignorée. Songe qu'on parle de résultats, des séquelles laissées par l'événement : quand tu vois le vase par terre, en miettes, tu peux ne pas savoir qui l'a fait tomber. Eh bien, celui qui a pris au Cid son honneur, nous ne savons de lui qu'une chose, à savoir qu'il n'est pas le gène de *e,* c'est-à-dire le Cid lui-même. Du gène de *ganar*, nous avons toutes raisons de supposer que ce sont les prêteurs eux-mêmes, qu'il n'est pas ici question de biens gagnés par d'autres. Ce sont, à chaque fois, des savoirs extérieurs au discours lui-même qui nous font décider. La structure elle-même ne tranche pas, ce qui, se traduit pour l'instanciation des gènes par une formule $\{ y_1 = / \neq y_2 \}$

E. J'imagine que tes lexigénèses 1 et 2 vont se retrouver dans ta construction aspectuelle avec auxiliaire et participe…

H. Oui, assurément, mais les règles d'occupation conjointe des postes seront différentes. Il y faudra plus de solidarité en quelque sorte, à commencer par celle des gènes, identique l'un à l'autre. Et, cette fois, plus d'inclusion, en revanche, pour les sites. Celui de *dexar* (ex. 9), nul doute, c'est *heredades*, *casas*, *palacios.* Reste le site de *aver*. Je fais l'hypothèse que l'auxiliarité d'un verbe correspond à la possibilité d'installer dans l'un de ses postes fonctionnels un procès, un événement en lieu et place d'une entité. Les formes *a-déictiques*, *nominalisables* se prêtent seules à cette instanciation. Nulle « perte de sens » n'accompagne le changement de fonction d'un verbe qui s'auxiliarise.

E. Tu me parles de *lexigénèse*, de *morphogénèse*, de choix du sujet parlant, d'*instanciation*… Tous ces termes, et d'autres encore, évoquent des opérations, une dynamique. N'es-tu pas en train de décrire là le processus que vous autres, guillaumiens, appelez l'*actualisation* ?

H. Ce que, personnellement, je mets sous ce terme, oui, c'est bien cela. Mais je ne peux te garantir que tous seraient d'accord avec ce que je vais te dire.

E. Tu te fourvoies, disent certains.

H. Je veux bien en prendre le risque ! Ecoute plutôt, tu vas comprendre. Dans le passage de la langue au discours, je t'ai parlé de deux sortes de *choix*, ceux que le sujet parlant effectue librement entre les diverses solutions que lui propose le système, et ceux qu'il est contraint de faire parce que le système les a rendus

obligatoires, parce que c'est lui, en quelque sorte, qui choisit. Autre observation, tout aussi élémentaire et fondamentale : dans les langues ici en cause – et plus généralement dans les langues indo-européennes – l'unité de langue est le *mot*, tel que le délimite le signifiant. En deçà, les constituants, qu'ils soient unités distinctives ou unités significatives, sont dépourvus d'autonomie. Et au-delà, commence la syntaxe, l'agencement des mots, des unités fournies par la langue. Certains agencements se font conformément à des modèles figés, mémorisés par les sujets parlants, inscrits dans leur *compétence*[21]. D'autres sont le résultat d'options prises beaucoup plus librement par le sujet parlant. Dans tous ces cas de figure je te parle de choix : c'est la première forme que prend l'activité développée par le sujet parlant dans l'actualisation. Celle-ci implique pour ledit sujet parlant un rôle plus ou moins dynamique selon qu'il choisit entre des solutions déjà construites ou bien entre des solutions à construire. Mais, et c'est là peut-être l'une des particularités les plus remarquables de la conception guillaumienne du langage, même ce que l'histoire a construit, ce qui est le fruit de la *glossogénèse*, se présente au sujet parlant comme une *praxéogénèse*, une construction à mettre en œuvre dans le moment où il produit son discours effectif. Et c'est là qu'intervient ce que j'ai ramassé sous le terme de *parcours*. L'affaire commence à la *lexigénèse*, opération de construction, d'engendrement du lexème : je t'ai parlé de postes sémantiques… Les verbes mais sans doute aussi les autres « parties de langue »[22] relèvent de semblable analyse. Comme le fait voir souvent le signifiant, la *morphogénèse* succède à la *lexigénèse*. Le terme *succède* n'est pas anodin ; en toute cette affaire de parcours, chaque étape résulte de l'option précédente et donne naissance à une alternative ultérieure. Une chronologie de raison sous-tend l'ensemble, faisant que, à chaque étape, un nouvel éventail de possibilités se déploie, déterminant à l'endroit de ce qui vient ensuite et interdisant les retours en arrière. Ainsi la catégorie verbale offre les choix morphogénétiques successifs que sont la voix, l'aspect, le mode, le temps pour s'achever à la personne, comme le montre à nouveau le signifiant. Une fois atteinte cette construction du mot, de chaque mot à mesure qu'avance la construction phrastique, c'est une nouvelle portion de parcours, pensée en termes de postes à pourvoir comme je t'ai dit, qui

21. Sur ce point voir M.-F. Delport, « Genèse de la phrase, genèse de la périphrase. Le niveau du langage chez Gustave Guillaume ». *Actes du 10e colloque international de psychomécanique du langage*, Oloron-Sainte-Marie, 3-6 juin 2003, *Modèles linguistiques*, XXV, 1 et 2 (n° 49-50), 2004, p. 115-127.

22. Le terme usuel de « partie du discours » s'avère inapproprié pour la problématique ici développée.

requiert l'activité du sujet parlant. Je m'arrête. Tu as compris comment, à grands traits je me représente l'actualisation.

E. Si je t'ai bien suivi, et pour faire court, le travail du sujet parlant consiste à remplir des cases…

H. Si tu veux. On pourrait le dire plus joliment. Le mot – le verbe surtout –, est une sorte de pièce de théâtre avec sa *dramatis personae* et le sujet parlant en est le metteur en scène. Il distribue les rôles aux divers acteurs de la représentation que sera le discours. Il doit encore régler l'ordre d'apparition des personnages, et le moment où ils entrent en scène, compléter le décor –on appelle cela le contexte[23]… Mais je te vois bien songeur !

E. À t'écouter, l'idée me vient que, peut-être, la linguistique se débarrassera de bien des *objets de ressentiment* le jour où elle fera sien le programme qu'au début d'une nouvelle année de cours aux Hautes Études Gustave Guillaume s'assignait dans sa leçon du 12 novembre 1942[24] :

> « Il ne sera fait appel, en aucun cas, à des discriminations logiques qui auraient prétendument leur racine dans la pensée, mais ne seraient pas indiquées en traits sensibles par la langue elle-même.
>
> Les seules discriminations que l'on retiendra seront celles que la langue traduit dans ses apparences mêmes. Autrement dit, il ne sera fait état, au cours de nos recherches, que du seul psychisme indiqué par la sémiologie. Le principe dont on s'inspirera, c'est que la sémiologie révèle le psychisme de la langue, qu'il n'est pas d'autre moyen de s'introduire à la connaissance de ce psychisme que l'examen attentif de sa sémiologie et que ce serait, en conséquence, une grave erreur que de faire état, dans l'analyse que nous allons entreprendre, de faits de pensée que la sémiologie de la langue n'indiquerait pas ou qui seraient en contradiction avec elle. L'idée même d'une telle contradiction est une chose que nous déclarons, dès le début, écarter d'une manière définitive. »

Ne retenir que les discriminations inscrites dans le signifiant mais aussi les retenir toutes, *a priori,* serait-il bon d'ajouter, n'est-ce pas ?

H. Une fois de plus – restons au théâtre – installer le signifiant aux premières loges quand tous lui accordent tout juste un strapontin.

Corpus

Cantar de Mio Cid, Obras completas de Ramón Menéndez Pidal, Madrid, Espasa-Calpe, 4e éd., 1964.

Chanson de Roland, éd. Gérard Moignet, Paris, Bordas, 1985.

23. Voir J.-C. Chevalier, « Genèse de la phrase et diversité des langues », *Actes du 10e Colloque international de psychomécanique du langage*, p. 83-99.

24. *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume*, *1942-1943*, B, vol. 16, Paris, Klincksieck et Québec, Presses de l'Université Laval, 1999, p. 1.

Fragments du Roman de Tristan de Thomas, éd. Bartina H. Wind, Genève, Droz, 1960.

François Mauriac, *Bloc-notes I*, Paris, Seuil, Points, 1993.

Georges Perros, *Papiers collés III*, Paris, Gallimard, 1978.

Ignazio Silone, *Vino e pane*, Milan, Oscar Mondadori, 11ª ed., 1981.

Deuxième partie

Actualisation, système(s) linguistique(s), sujet

4

L'évolution de l'actualisation par le sujet parlant du mode quasi-nominal en latin, francique et français

John R. Gallup
Université Laval (Québec)

L'observation nous apprend que la phrase complétée exige la présence d'un verbe en fonction syntaxique de prédicat. Guillaume préfère utiliser un trait d'union *verbe-prédicat*. Cette fonction se trouve dans les modes subjonctif et indicatif où le verbe est marqué dans sa désinence verbale par le signe d'une personne spécifiquement ordinalisée. Guillaume reconnaît six propriétés propres au verbe, inégalement partagées selon les trois modes :

> Liée aux conditions de voix, d'aspect, de mode, de temps et de personne, l'incidence externe est le déterminant du verbe. (1964 : 250)

Sans commenter cet ordre de présentation, j'ajoute que le signe propre et commun aux trois degrés d'incidence est l'unité phonétique du vocable qui impose la reconnaissance de la distinction entre les mots simples et les mots composés. Je fais remarquer aussi que l'incidence externe grammaticale propre au verbe est différente de l'incidence propre au nom adjectif. L'unité phonétique des mots simples est la base commune qui nous permet de distinguer les branches de l'indo-européen. Le verbe français n'a que dix formes désinentielles. La distance entre les groupes de mots simples *être* / *ne pas être* et les mots composés *avoir été* - *ne pas avoir été* montre que le français n'est plus le latin de Cicéron ni celui du Moyen Âge. L'incidence immanente livre le mot simple ; l'incidence transcendante exige l'emploi de deux mots immanents ; *avoir été* en est un exemple. Ce verbe en deux mots verbaux existe par compensation phonétique.

En français à l'indicatif et au subjonctif, on observe des phrases négatives, par exemple : *Il ne peut pas le faire. Il faut qu'il ne puisse pas le faire*. Le mot *ne* est placé devant le verbe, mais le mot *pas* est placé après. Il est postposé, car le verbe est marqué par une désinence de personne ordinale, au singulier ou au pluriel, comme par *-ons, -ez, -ent*. Guillaume observe aussi que l'inflexion ajoutée à l'indicatif marque la valeur d'un contraste d'*époque grammaticale* entre le temps accompli et le temps non-accompli par rapport à l'acte de

parler du sujet parlant. L'absence de cette valeur au mode quasi-nominal indique son antécédence par rapport aux autres modes.

Pourquoi le mot *pas* doit-il être nécessairement placé après un verbe morphologiquement marqué par une personne spécifiquement ordinalisée alors qu'il ne peut être placé ainsi après les formes du mode quasi-nominal ? On constate en effet que le mot *pas* n'est placé ni après l'infinitif, ni après les participes, par exemple : *Cet homme ne peut pas ne pas le faire*. Voici un exemple lu dans Google : *Prière de ne pas enterrer le dieu Halliday prématurément*. Le signe de la personne localisant vaguement les trois points de contrôle du déroulement est une des deux conditions causatives du positionnement de l'actualisation consignée au quasi-nominal, par exemple, les désinences : *-er, -ant, -é (-és, -ée, -ées)* marquent trois places, un point de départ, de continuation et d'arrivée. L'unité grammaticale d'une personne représentée comme déjà existante dans l'espace nominal du nom, *sine tempore,* est explicitement ordinalisée en deux étapes, au subjonctif et à l'indicatif, car le signe requis pour désigner la personne fonctionnant comme le sujet grammatical du prédicat se trouve non pas du côté du nom sujet, mais du côté du verbe dans son signifié formel grammatical. L'infinitif possède en commun avec les adverbes la propriété de ne jamais emprunter d'un autre mot la variation du nombre, cependant le quasi-nominal n'est pas un adverbe, puisqu'il est intérieurement et par sa nature une représentation *cum tempore*. La fonction de prédicat du verbe exige que le verbe accepte un nombre provenant d'une source antérieure, comme l'exige aussi la fonction du nom adjectif.

1.

Le rapport concret entre le signifié matériel et les trois signifiés formels des formes du quasi-nominal du système français existe grâce aux changements intervenus du latin au français provenant d'un dialecte germanique. Le *Rex Francorum*, *Clovis,* a pris le pouvoir légal en Gallia au tour de 515 ; son dialecte allemand est devenu le point de départ immédiat du francique, une reformulation du latin parlé officiellement en Gaule auparavant. Trois siècles plus tard, le francique est utilisé dans le Traité de Strasbourg (842-43). Comme une langue romane, le francique réorganise les formes phonétiques latines ; trois formes simples : un infinitif et deux participes, c'est *le causé construit.* Le quasi-nominal français possède phonétiquement quatre conjugaisons : *-er, -oir, -re, -ir* ; l'espagnol n'en a que trois : *-ar, -er, -ir.*

Je commente surtout l'infinitif, le verbe le plus virtuel, donc utilisé dans le dictionnaire. L'infinitif français est diversifié en quatre

morphèmes *-er, -oir, -re, -ir,* comme *aller, pouvoir, être, finir*. Comme en latin classique, la consonne *-r* est le signe lié à des voyelles identifiant un infinitif *infectum* ; un trait conservé en italien et en espagnol. La variation phonétique des voyelles manifeste pour Guillaume une appréciation nouvelle de l'organisation des nuances fugitives très proches du signifié lexical quant à l'actualisation des événements réalisés sous la représentation grammaticale du verbe *cum tempore*. Sinon nous ne pourrions pas expliquer pourquoi tant de verbes ont changé lexicalement de conjugaison en français. L'infinitif latin *posse* fut construit en composant lexicalement un adjectif *potis,* devenu préfixe lexical du verbe *esse* ; résultat : *posse* = *pouvoir* = *être capable.* Comment est-il passé par le francique *podir*, forme trouvée dans les Serments de Strasbourg, pour aboutir à *pouvoir (pouvant, pu)*, là où en espagnol, on observe encore *poder* ? En étudiant la force significative des voyelles *-oi* dans *-oir,* Guillaume a pu ainsi reconnaître une division binaire entre certains verbes signifiant une puissance lexicale et les verbes moins puissants ou verbes d'effet :

> *Pouvoir, vouloir, savoir*, (et aussi *devoir*, d'une manière originale) sont des verbes de puissance. (09.06.1950 A : 124)

Refait, le francique germanique devient une langue romane en se laissant diviser syntaxiquement en deux parties d'une autre façon qu'en latin classique. L'une, plus proche du nom substantif emprunte une personne et l'ordinalise sous deux modes. Par ce faible degré de distance, elle mérite son nom : incidence externe du premier degré, tandis que l'autre qui est moins proche et qualitativement distincte est trop distante du sujet et ne peut pas emprunter la personne ordinale sans aussi regarder l'union du verbe avec un mot en fonction de sujet, comme *il va, il est allé*. Donc, le mot support et l'apport du verbe-prédicat influence la fondation de la nature de l'adverbe, qui possède l'essence du deuxième degré d'incidence externe et comme les Latins ont constaté par l'étymologie de son nom, l'adverbe est un *post tempus* et *circa tempus*, une circonstance temporalisée.

Je parle de l'adverbe ici pour la simple raison que les cinq cas obliques (*en spirale*, *helikoeidos*, adjectif grec de *helix*) sont des fonctions adverbiales du nom substantif et aussi de ses remplaçants, les pronoms transprédicatifs. La nature de l'adverbe n'est pas la même que la totalité des fonctions syntaxiques adverbiales, et même le verbe a une fonction adverbiale : *le mode quasi-nominal*. La position syntaxique du mot *moi,* complément du verbe intransitif *être* : *Toi, tu n'es pas moi !* donne la preuve obvie qu'en français, la déclinaison du nom substantif a été refaite. Cet emploi français du mot *moi* est installé en permanence depuis le francique. La morphologie du cas nominatif latin est disparue par compensation. Le mot transprédicatif

je remplit seulement la fonction syntaxique de sujet du prédicat, tandis que le mot *moi,* de même que *toi, lui, elle,* etc., remplit la fonction adverbialisée de complément d'attribut du verbe. Syntaxiquement, *me* est préverbal, mais le postverbal *moi ne peut jamais apparaître entre le verbe-prédicat et son sujet*. Cet emploi de *moi* est propre au français et n'existe ni en allemand ni en espagnol. Comme le mot *ego*, le *yo* espagnol accepte ces deux fonctions latines substantives.

Comme les Grecs l'avaient observé, Guillaume explique que l'infinitif et les participes ne peuvent pas être un verbe-prédicat. Il faut regarder de plus près, car l'infinitif a certaines propriétés qui ressemblent à celles de l'adverbe. L'adverbe, comme le nom adjectif, signifie *sine tempore* car tous deux peuvent s'intégrer dans un syntagme nominal ou verbal. L'infinitif français ne s'intègre pas dans un syntagme nominal s'il n'est pas introduit par une préposition, comme Guillaume l'a observé. Car de son propre pouvoir, il fonde un syntagme verbal afin de fonctionner comme sujet d'un verbe-prédicat ou complément de certains verbes ; comme dans la phrase-exemple latine en trois mots de Thomas d'Aquin *currere est moveri, courir est être mû*. La nature du nom substantif n'est pas nécessaire pour faire une phrase, mais certaines fonctions syntaxiques le sont ! Fonctionnant syntaxiquement comme un quasi-nom substantif, un infinitif ne peut être le support d'un adjectif en fonction d'épithète, car une telle fonction découle directement de la nature du nom substantif, comme dans *le parler français*. Comme l'adverbe, l'infinitif refuse la variation en nombre : singulier, duel et pluriel. Le signe oral n'accepte pas la variation de désinence et par ce biais l'infinitif ressemble à ces noms adjectifs de la troisième déclinaison latine, comme *vetus, vetus, vetus* aussi bien qu'à un adverbe. Il peut aussi entrer dans les syntagmes verbaux afin de compléter le sens lexical du verbe en ajoutant des messages lexicaux utiles. D'autre part, puisque des phrases sont grammaticalement complétées en étant composées minimalement d'un nom-substantif et d'un verbe-prédicat, il n'est pas exact de dire qu'une phrase complète est *nécessairement* toujours composée de trois mots. *Pierre marche* est une phrase complète en deux mots. *Seulement Pierre marche rapidement* est une phrase en quatre mots. L'une n'est pas plus complète que l'autre, car *marche rapidement* est un syntagme verbal, comme *Seulement Pierre* est un syntagme nominal. La phrase est binairement divisée en deux syntagmes nominal et verbal. On doit distinguer entre le verbe-prédicat et ses compléments, car l'essence du verbe *cum tempore* régit l'entier du syntagme verbal en parallèle avec le pouvoir de l'essence du nom qui régit l'entier du syntagme nominal. La division binaire de la phrase est absolue sans

intermédiaire par une activité de division (ou séparation). Cette division se fait par un mouvement vertical en deux parties subordonnées intégrantes. Il y a d'autres divisions à faire par un mouvement circulaire, dont l'un est angulaire et l'autre, horizontal. Le mot de base du syntagme nominal est le nom substantif. Le nom substantif en fonction sujet est le support syntaxique des mots en incidence externe du premier degré. Mais auparavant le syntagme nominal lui-même est divisé par un mouvement circulaire faisant apparaître *sine tempore* le nom adjectif et l'adverbe ; donc trois fonctions nominales. – Pour moi, le passage chez Guillaume le plus profond est le tableau où des cercles concentriques s'emploient pour entourer successivement le signifié matériel de toute la phrase (1964 : 220-222). – Ailleurs, Guillaume observe aussi que c'est l'incidence externe du premier degré qui englobe un adjectif *sine tempore* et un adjectif *cum tempore.* Syntaxiquement le verbe est un adjectif *cum tempore.* C'est lui qui doit emprunter du nom substantif la personne à ordinaliser dans deux de ses trois modes de représentation grammaticale *cum tempore*.

À une seule condition, l'infinitif du mode quasi-nominal français peut remplir la fonction syntaxique de verbe-prédicat, car il devient relatif directement quand il dépend d'un mot transprédicatif, la préposition *de,* tel que le constate Guillaume. L'indicatif et le subjonctif, par leur morphologie, sont marqués pour déférer au pouvoir de la fonction syntaxique d'un sujet *sine tempore.* Un tel verbe est déféré par incidence directe. Une incidence directe est recréée pour l'infinitif par le mot *de,* car toute incidence extérieure doit déférer à l'incidence interne ; il faut *un en-dedans* avant d'avoir *un en-dehors,* et il n'y a que *deux en-dehors.* Lisons Guillaume :

Ce n'est que précédé de la préposition *de* et porté par cette préposition dans le plan de l'expressivité que l'infinitif français peut remplir à l'endroit d'un sujet la fonction de prédicat. Exemple : *Et Pierre de pleurer*.

Aussi est-ce une faute d'analyse grammaticale que de déclarer *Pierre* sujet de *pleurer* dans une phrase comme *J'ai vu Pierre pleurer*, le vrai étant que *Pierre* et *pleurer* y constituent un objet complexe dont le premier terme est pris dans le plan du nom et le second dans le plan du verbe. Dans la phrase précitée, les deux termes exercent conjointement la fonction d'objet à laquelle il suffit de les soustraire pour que leur assemblage ne soit plus grammaticalement possible.

> Pour n'avoir pas été aperçu par les grammairiens du passé, le régime d'incidence n'en est pas moins le déterminant principal de la partie du discours dont la théorie ne fait plus de difficulté dès l'instant qu'il en est

> tenu un juste compte. Liée aux conditions de voix, d'aspect, de mode, de temps et de personne, l'incidence externe est le déterminant du verbe. Liée aux conditions de nombre, de genre, de cas, la même incidence externe est le déterminant de l'adjectif. Et il suffit de faire l'adjectif incident à lui-même, à la totalité, par exemple, de ce qu'il signifie pour qu'il en résulte un substantif : *le beau*, c'est l'incidence de l'adjectif *beau* à l'entier de ce qu'il signifie intrinsèquement. (1964 : 250-251)

Depuis 1964, ce texte est pour moi d'une grande beauté mystérieuse. Tranquillement, je me suis rendu compte que l'expression *constitue un objet complexe* cachait un mystère grave. Cette expression est attachée à l'histoire de la disparition des six cas du substantif latin. Il y a un *casus nominativus,* ayant quatre emplois syntaxiques à côté de six *casus obliqui.* Le sens lexical de l'adjectif *obliquus* est lié au mouvement en spirale requis pour construire un escalier utile pour monter et descendre. De son côté, le signe du nom-substantif français consiste en un cas synaptique, cependant son remplaçant, un pronom, possède un système de déclinaison. Il y a une morphologie triple, pour la première personne du singulier, *je, me, moi* dont les fonctions et leur ordre syntaxique contrôlent l'ordre grammatical de construction de la phrase.

Quant aux langues romanes, Guillaume a perçu que le vocabulaire grammatical qui convenait au latin classique ne fonctionne plus. Il y a la fonction subjective du nom substantif sujet d'un prédicat verbal et les cas objectifs ou *de l'objet,* mais les cas obliques signifient tous un objet grammatical directement ou indirectement. On ne peut donner ici toute la recherche faite pour montrer l'endroit où pour la première fois le mot *objet* a été employé par un grammairien même en latin avec une application grammaticale, sans aucune nuance psychologique entre *un sujet humain connaissant et l'objet qui distingue les arts et les sciences l'une de l'autre.* Par exemple, l'objet formel de la grammaire n'est l'objet formel ni de la biologie ni de la soi-disant logique, qui se manifeste et se laisse analyser par l'actualisation de l'activité de parler pour dire quelque chose de vrai ou de faux. Je crois que le grammairien a pour but de dire des choses vraies quant à l'objet propre de sa science.

Le mouvement dans le temps pose un double problème quand les êtres humains construisent les représentations mentales de l'actualisation d'un événement en bâtissant une phrase complétée : comment organiser le rapport entre le temps vertical, horizontal et oblique. Une personne existant déjà dans un lieu spatial va accomplir quelque chose au moyen d'un verbe actif, passif ou de manière intransitive. Son accomplissement se réalise dans un temps, donc il y a aura des étapes pour l'unification du sujet et de l'accomplissement de l'événement ; il y a trois propriétés de l'espace et trois du temps à unir dans

un même mot dont le résultat donne naissance à l'expression d'une image spatiale du temps. Donc, une triple série : l'espace avant le temps, l'espace avec le temps et l'espace après le temps. Grammaticalement, en tant que verbe, l'infinitif et les participes manifestent définitivement comme disponibles trois positions localisantes. Elles peuvent être occupées par telle ou telle personne ordinale, spécifique avant la présence des distinctions propres aux époques de l'indicatif. Elles préparent pour la présence éventuelle et explicite de la personne ordinalisée. La valeur de la distinction entre le temps implicite et le temps explicite est fondée sur le fait que la représentation du temps grammatical et implicite existe actuellement dans les trois modes du verbe avant la personne et les époques. Donc l'essence du verbe se trouve au quasi-nominal avant les personnes et les époques explicites. À propos de ce fait important, Guillaume note que :

> À ce mode appartiennent des constructions qui tout en laissant au verbe son essence de verbe, sont, dans la catégorie du verbe maintenue, aussi peu verbe qu'un verbe peut l'être. (12.12.1946 A : 18)

Pour parler du temps explicite propre à l'indicatif, Guillaume utilise le mot *époque* et en distingue trois morphologiquement dans les mots simples. Ces époques présupposent que la personne grammaticale ordinale est déjà présente au subjonctif. En latin classique, le mot *persona* signifie lexicalement « masque de théâtre », comme le rapportent Alfred Ernout et Antoine Meillet. Les mots sont les interprètes de la pensée des êtres humains.

Le mode indicatif des langues germaniques, selon Guillaume dans la leçon du 3 janvier 1946 est restreint à deux époques, mais en système, ces époques sont rattachées à un mode quasi-nominal ayant un seul infinitif sous forme phonétique simple. En latin classique, l'indicatif a trois époques, liées à un quasi-nominal ayant deux infinitifs simples pour la voix active. Mais là où le germanique n'a que deux participes, le latin a quatre participes : *esse, fuisse ; futurus ;* aussi *fieri ; fiens, facere*, *fecisse* ; *faciens* ; *factus*, *facturus*, *faciendus*. En latin, le contraste entre les deux racines indo-européennes de *sum*, que l'on voit dans les deux infinitifs *esse et fuisse* est le fondement de la distinction entre *tempus infectum* et *tempus perfectum* ; un temps non accompli et un temps accompli. Dans le *De lingua,* Livre X, de Varron, cette distinction binaire est utilisée pour montrer l'unité du système du latin classique. En conséquence, il montre que le mode indicatif latin avait six formes simples, trois pour le *tempus infectum* et trois pour tempus *perfectum* : deux pour le *praeteritum*, deux pour le *praesens* et deux pour le *futurum*. Les diagrammes de Guillaume pour le verbe latin illustrent bien la pensée de Varron. Mais le contraste phonétique est disparu dans les langues romanes, altérées

par compensation. La forme simple du *tempus perfectum* est remplacée par les verbes composés d'un verbe auxiliaire et d'une forme du mode quasi-nominal avec un sens lexical qui devient le verbe principal. Par ceci, elles s'approchent des traits germaniques.

En conservant à l'indicatif les trois temps ou *époques,* le français garde en immanence phonétique deux des trois possibilités distinguées dans le mode quasi-nominal, comme les autres langues romanes. Car l'indicatif a cinq formes morphologiques : deux pour l'époque passée, deux pour l'époque future et une forme pour l'époque présente. Ce qui était en latin un temps présent parfait doit être exprimé par une époque présente composée.

Par ailleurs, l'accomplissement du temps propre aux activités mentales du sujet parlant est autre chose que l'accomplissement des événements lexicaux signifiés par les signifiés matériels des verbes. Les deux époques du temps non-présent roman sont divisées par une nouvelle propriété explicite qui a été nommée *aspect* avant Guillaume, qui a retenu ce terme, mais en lui donnant une profondeur plus développée. La position de l'accomplissement de l'événement lexical du verbe par le sujet grammatical peut être choisie par le sujet parlant à partir du point de départ, du point de continuation ou du point d'arrivée. Il appert qu'en français comme dans les autres langues romanes où trois points d'actualisation sont nettement distingués par la morphologie du quasi-nominal, seulement deux de ces trois points sont signifiés comme *immanents* à un mot simple à l'indicatif. Ils n'étaient pas distingués en latin classique. Les cinq formes simples de l'indicatif sont cinq aspects sous la forme de trois époques.

Les mots d'*accomplissement* et d'*actualisation* restent imprécis aussi longtemps que l'on n'a pas déplié leur complexité lexicale. Le mot *aspect* est lié, par Guillaume, à la représentation mentale de l'actualisation dans le temps de l'événement. À mes yeux, la personne qui existe grammaticalement dans l'espace *sine tempore* est actuellement ordinalisable, mais elle n'est pas ordinalisée effectivement en acte dans l'espace seul. L'actualisation est exploitée quand, par exemple, un nom substantif, ou son équivalent fonctionne comme sujet du prédicat. Cet acte d'actualisation est signalé dans la morphologie verbale. La fonction de sujet du prédicat est marquée dans le verbe-prédicat, à partir du subjonctif. Cependant, le sens propre et parfaitement strict du mot *aspect* est attaché à l'indicatif.

Grâce à certaines observations d'Antoine Meillet, perdues dans ses écrits sur les langes slaves, j'ai commencé à comprendre, il y a une quarantaine d'années, que la division grammaticale entre les langues germaniques et les autres branches de l'indo-européen est plus profonde qu'un simple contraste phonétique entre les langues

centum et *satem*. L'ordre syntaxique des mots, tel que l'ordre qui règle la position des adverbes qui nient la réalisation des choses dans le temps grammatical est un contraste grammaticalement formel, morphologique, non lexical. Au moins un mot additionnel est requis dans la phrase négative. Dans chaque phrase complétée, il faut compter le nombre de mots et tenir compte de leur positionnement syntaxique et expliquer que le mot *ne* est transprédicatif.

2. Comparaison entre *Bonus sum* et *Ich bin nicht gut*

D'abord, *Bonus sum* et *Bonus non sum.* Ensuite, *Bonus non sum* et *Ich bin nicht gut.* Une phrase énonciative latine affirmative et simple au mode indicatif : *Bonus sum* est un tout, ayant deux parties distinctes. Cette phrase est complétée en deux mots seulement ; le complément du prédicat est placé devant le verbe-prédicat qui est son support grammatical. Le mode indicatif est marqué par le signe de la personne ordinalisée ; un pronom support sujet n'est pas requis quant au message cognitif.

Il n'est jamais adéquat pour un linguiste de dire qu'un mot est négatif. On doit expliquer sa fonction précise et sa nature. Il y a des mots négatifs qui sont négatifs lexicalement ; parmi eux des adverbes, des adjectifs, et même des noms substantifs, comme *néant*. On doit expliquer sans cesse la distinction entre mots prédicatifs et transprédicatifs. Le mot *nicht* comme le mot *non* porte un message cognitif et grammatical. *Ne* en français est un mot transprédicatif, préposé au verbe aux trois modes et il impose le contraste entre pensée pensante et pensée pensée, comme le *ne* latin.

Le latin requiert un mot supplémentaire pour faire une phrase grammaticalement négative, là où, en français standard, il en faut deux : *ne… pas…* Mais dans les deux systèmes, la formation grammaticale de la phrase est achevée tout en refusant l'union lexicale du sujet et de son prédicat. Le mot latin *non* est postposé au complément-attribut et préposé devant le verbe-prédicat. L'actualisation de l'activité mentale de négation est beaucoup plus complexe dans les deux langues que celle de l'affirmation. En exprimant sa pensée, le sujet parlant utilise quantitativement plus de mots dans la phrase négative ; l'activité mentale de nier est cependant une qualité requise pour expliquer la totalité de la réalité une.

Maintenant, une comparaison entre les deux mots du latin : *Bonus sum*, et les trois mots de la phrase affirmative du mode indicatif allemand *Ich bin gut*. On y constate un changement structural syntaxique, de même que dans *Caesar bonus est* et *Caesar ist gut.* En comparant *Bonus non sum,* qui a trois mots avec *Ich bin nicht gut*, on constate un changement encore plus radical de la structure syntaxique

ayant quatre mots de la phrase allemande négative. On peut mieux évaluer l'originalité du francique, qui a aboli le conflit syntaxique par lequel les deux systèmes sont en conflit. Il arrive à la nouvelle formulation syntaxique qui consiste à exploiter systématiquement deux positions, *avant* et *après* le verbe-prédicat : *Je ne suis pas bon.* Devenu hybride, le francique a pu faire émerger une nouvelle structure *comportant cinq mots, car il est plus analytique*. Le nombre de mots composants a élargi la complexité avec un résultat qualitatif spécifiquement important.

Celui qui parle une langue germanique exploite un arrangement syntaxique des mots assez différents de celui de la langue latine. Les phrases *Bonus sum* ou *Homo bonus est* respectent la servitude grammaticale qui place le verbe-prédicat en dernier et le nom-sujet et le mot en fonction de complément d'attribut en premier. Les pronoms en fonction de sujet du prédicat sont utilisés pour des raisons d'intensité, pas pour servir à la clarté syntaxique. Le besoin grammatical allemand d'identifier plus explicitement une personne grammaticale, en fonction de sujet dont il est parlé et de qui autre chose est dit, pèse autrement sur les besoins émotionnels du sujet parlant. *Ich* et tout le système pronominal ont une importance syntaxique beaucoup plus vaste. Le français a dû réformer radicalement son système de mots transprédicatifs à cause du francique. Le besoin conversationnel de dire *Moi*, *je*... révèle profondément combien le français est émotionnellement une langue germanique, la moins latine de toutes les langues romanes.

Le temps impliqué fait partie de l'essence du verbe même si le verbe *cum tempore* contient six propriétés. L'essence du temps est la substance du temps, et le verbe emporte avec soi intimement ce qui lui est inhérent et fait partie intégrante de sa substance et dont la notion est :

> Indissolublement liée à celle de verbe. Il suffit de prononcer le nom d'un verbe comme « marcher » pour que s'éveille dans l'esprit, avec l'idée d'un procès, celle du temps destiné à en porter la réalisation. (1964 : 46-58)

Le déroulement du procès lexical n'est pas le déroulement du temps dans lequel le procès est déroulé. Le temps opératif est un contenant, mais les propriétés des mots composant la phrase produite est son contenu. Le temps expliqué est aussi autre chose que le procès intérieur au signifié matériel du verbe.

> L'aspect est dans le système du verbe une distinction qui, sans rompre l'unité sémantique de ce dernier, le scinde en plusieurs termes différenciés, également aptes à prendre dans la conjugaison la marque du mode et du temps. (*Ibid.*)

Ce n'est pas le temps au complet que le verbe retient en soi par définition, mais le temps divisible selon certains moments (à savoir, des aspects distincts – passé, présent, futur) ayant selon une grande extensivité les applications diverses que le discours requiert dans les modes subjonctif et indicatif pour actualiser la phrase complétée et existante de manière singularisée. Les aspects du verbe sont liés aux époques grammaticales, pas aux époques historiques du sujet parlant.

> Cette distinction du temps impliqué et du temps expliqué coïncide exactement avec la distinction de l'aspect et du temps. (*Ibid*.)

Références bibliographiques

ERNOUT Alfred et MEILLET Antoine, 2001, *Dictionnaire de la langue latine* (retirage de la 4e édition), Paris, Klincksieck, p. 500 pour *persona* ; p. 320 pour *interprète* et *interpretatio*.

GUILLAUME Gustave, 1964, *Langage et science du langage* (recueil posthume d'articles parus entre 1933 et 1958), Paris, Nizet, et Québec, Presses de l'Université Laval.

——— 1985, Leçon du 14 décembre 1945, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1945-1946, série C*, *Grammaire particulière du français et grammaire générale I*, éd. par R. Valin, W. Hirtle et A. Joly, Québec, Presses de l'Université Laval, et Lille, Presses Universitaires de Lille, p. 27-33.

——— 1987, Leçon du 3 janvier 1946, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1945-1946, série A, Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française IV*, éd. par R. Valin, W. Hirtle et A. Joly, Québec, Presses de l'Université Laval, et Lille, Presses Universitaires de Lille, p. 45-57.

——— 1974, Leçon du 9 mars 1950, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1949-1950, série A, Structure sémiologique et structure psychique de la langue française II,* éd. par R. Valin, Québec, Presses de l'Université Laval, et Paris, Klincksieck, p. 123-129.

5

Les variétés de chronogenèse dans les langues humaines

John Hewson
Memorial University of Newfoundland

Introduction

Dans toutes les langues, il y a des niveaux différents de complexité. Comme Jakobson l'a signalé il y a longtemps (1941), dans le langage des enfants il y a des éléments qui s'apprennent en tout premier lieu, mais qui se perdent les derniers en aphasie. Ce sont les éléments de base des systèmes de la langue. Et inversement, il y a des éléments plus complexes qui s'apprennent plus tard, mais qui se perdent les premiers en aphasie. Ce sont les éléments secondaires et tertiaires des systèmes de la langue, comme par exemple en phonologie française les voyelles nasales, éléments secondaires, appris après les voyelles orales, ou en grammaire anglaise le contraste grammatical des temps passé et non-passé, contraste que l'enfant ne possède qu'à la troisième ou quatrième année de la vie. Le développement de l'image-temps, appelé *chronogenèse* par Gustave Guillaume, mène à un système d'étapes différentes, de niveaux superposés l'un sur l'autre.

Tout de suite se pose une question : ces éléments secondaires et tertiaires des systèmes linguistiques sont-ils immédiatement disponibles à l'actualisation ? Ou faut-il passer par les éléments primaires, antérieurs en termes de développement, pour accéder aux deuxièmes et troisièmes niveaux des systèmes de la langue ? Avant d'essayer de répondre à cette question, il faut d'abord jeter un coup d'oeil sur ces systèmes et leur organisation intérieure. Ensuite nous examinerons des différences de typologie chronogénétique pour montrer la réalité quasi-universelle de ce développement par étapes de l'image-temps dans les langues du monde.

1. Les étapes du langage enfantin

Les premières formes du système verbal apprises par l'enfant anglophone sont les formes aspectuelles. L'aspect représente le temps d'événement, le statut de l'événement, dont les cinq positions cardinales peuvent s'illustrer ainsi :

A [B ---------- C ---------- D] E

Les deux crochets représentent le moment initial et le moment final de l'événement, et les lettres A et E représentent en conséquence les positions externes : le Prospectif avant (A), et le Rétrospectif ou Parfait après (E). Les lettres B, C, D sont les étiquettes des trois positions internes : le commencement (B), la continuation (C), et la fin (D) de l'événement. Il n'est pas nécessaire qu'une langue exploite les cinq formes : ce sont simplement des positions de base qui servent comme points de repère pour créer les contrastes systématiques [1].

L'enfant qui apprend à parler anglais, par exemple, commence par employer les formes aspectuelles *speak, speaking, spoken*, et se sert de ces trois formes pour exprimer le présent et le passé, bien avant le développement du contraste grammatical des temps passé et non-passé :

Aspect performatif	Aspect imperfectif	Aspect perfectif
speak	*speaking*	*spoken*
go	*going*	*gone (all-gone !)*

Formes aspectuelles synthétiques du verbe anglais

Il est bien connu, par exemple, que le mot *gone* ou même *all-gone* est le premier mot d'un grand pourcentage d'enfants anglophones : il s'agit d'un participe passé qui représente un événement accompli. Mais c'est aussi un lexème, un élément lexical qui représente un événement complexe, de trois phases (les trois phases aristotéliciennes) : un commencement, un milieu, et une fin, tandis que les verbes *know, exist, want, like*, sont des lexèmes statiques, qui représentent un état, et non une action ayant des phases différentes. Il s'ensuit qu'il y a aussi un petit système d'aspect *lexical*, composé de trois sortes de verbes [2], par exemple :

Verbe d'état	*Vava want bicky*	Une seule phase
Verbe d'activité	*I swimming, Mommy laughing*	Deux phases
Verbe d'achèvement	*Man fall / fell down*	Trois phases

1. On enseigne huit voyelles cardinales en phonétique, par exemple, tandis qu'il y a beaucoup de langues qui n'ont que trois, quatre, cinq, six, ou sept voyelles.

2. C'est le système bien connu de Vendler 1967 : 106 – *activities, accomplishments, achievements, states* –, quelque peu simplifié.

Avec les verbes d'état, les jeunes enfants emploient les formes simples *Vava want bicky* pour représenter le présent, tandis que pour les verbes d'activité et d'achèvement ils emploient le participe présent : *I swimming, Mommy laughing*. Et pour les verbes d'achèvement on emploie les formes simples pour exprimer le passé, que ce soit *man fall down* ou *man fell down* ; les deux représentent la même chose : le passé, en langage enfantin. La raison en est très simple : ce qui est achevé au présent est nécessairement, pour l'enfant, en temps de mémoire.

Le contraste entre les verbes *d'état* (d'une seule phase [3]), *d'activité* (d'au moins deux phases), et *d'achèvement* (d'au moins trois phases) est un petit système d'aspect lexical : les verbes d'une seule phase ; les verbes de phases différentes mais sans achèvement ; et les verbes de trois phases : le commencement, le milieu, et la fin.

2. Le Vaste Présent

Pour l'enfant anglophone de deux ans, la phrase *man fall down* représente le passé parce que les formes simples de l'anglais représentent toujours un événement complet, que ce soit d'abord un état, où la seule phase est nécessairement complète dès le premier moment de l'état en question, ou deuxièmement une activité, ou troisièmement un achèvement, dont les trois phases aristotéliciennes ne sont complètes qu'à la toute fin de l'événement [4].

Il y a toujours, dans tout emploi d'un verbe, cette interface entre l'aspect lexical (*Aktionsart*), et l'aspect grammatical. A l'âge de deux ans, l'enfant anglophone n'a qu'un seul temps linguistique, un Vaste Présent dont l'accompli correspond au contenu de la mémoire, et l'inaccompli correspond au temps imaginaire. Un événement accompli est nécessairement un élément de la mémoire, et un événement en progression représente la continuité incessante du présent de l'esprit, l'enregistrement continuel du courant de la conscience. Un aspect complétif grammatical, en conséquence, représente normalement le passé du Vaste Présent, tandis qu'un aspect incomplétif grammatical représente nécessairement le moment présent, actuel. Il y a beaucoup de langues au monde qui ont le même système : un seul temps linguistique, un Vaste Présent, où le passé est exprimé par un aspect complétif grammatical, et le présent par un aspect incomplétif grammatical. En schéma :

3. Hirtle (2007 : 87-89) emploie le terme *monophase* pour désigner le signifié des verbes d'état.

4. Pour les verbes d'achèvement comme *kick*, par exemple, le présent serait representé par *Daddy kicking ball* et le passé par *Daddy kick ball*.

temps de mémoire SUJET PARLANT temps imaginaire
∞ ---------- X - ∞
complétif incomplétif
= *gone* = *going*

C'est pour cette raison que, pour l'enfant anglophone de deux ans, on peut entendre *Man fall* down, ou *Man fell down*, et le message est identique.

Man fall down (Passé) L'homme est tombé

Man fell down (Passé) L'homme est tombé

Il faut ajouter qu'à cet âge-là, on n'entend jamais l'hypercorrection *Man falled* qu'on va entendre plus tard, à l'âge de trois ou quatre ans, avec le développement du contraste temporel, grammatical du Passé et du Non-Passé. L'emploi de ces formes régularisées est un indice que l'enfant a appris la distinction de temps linguistique entre le Passé et le Non-Passé, un contraste qui n'existe pas chez l'enfant à l'âge de deux ans, qui n'a qu'un seul temps, un Vaste Présent.

On voit par ces exemples que là où une langue n'a aucun *contraste* de temps linguistique (de *tense*), ou dans le cas du langage enfantin anglais n'a *pas encore* un contraste de temps linguistique, on représente le présent et le passé au moyen des deux systèmes d'aspect : une combinaison de l'aspect lexical et de l'aspect grammatical. A cette étape du développement du langage enfantin anglais, il n'y a que le système aspectuel pour bien exprimer l'événement, pour nous dire si l'événement est toujours en progression, ou s'il est achevé. C'est ainsi que beaucoup de langues représentent cette différence entre le présent et le passé, non pas par le temps linguistique (*tense*), mais par les moyens de l'aspect.

3. Les contrastes aspectuels de base du système verbal anglais

Jusqu'ici nous avons distingué l'aspect lexical (*Aktionsart*) et l'aspect grammatical. Il nous faut maintenant distinguer deux espèces différentes d'aspect grammatical : l'aspect synthétique qui est normalement marqué par une dérivation du radical du verbe, comme, par exemple, le parfait du verbe latin ou grec [5], ou l'aoriste sigmatique du verbe grec ou sanscrit. C'est le cas aussi de *breaking* ou *broken* du verbe anglais, comme dans les exemples suivants, où on trouve les formes aspectuelles synthétiques de l'anglais, qu'on peut distinguer des formes analytiques, qui exigent toujours un auxiliaire : *I will eat, I am eating, I have eaten.*

5. En latin *laudat* « 3ps loue » ; *laudavit* « 3ps a loué ». En grec *graphei* « 3ps écrit » ; *gegrapha* « 3ps a écrit ».

ASPECT LEXICAL
verbes
(i) *d'état*, d'une phase ;
(ii) *d'activité,* de deux phases ;
(iii) *d'achèvement,* de trois phases.

ASPECT GRAMMATICAL
formes synthétiques : *break, breaking, broken*
formes analytiques : *will break, are breaking, have broken*

Les exemples qui suivant mettent en évidence les cinq positions ordinales des aspects synthétiques. Nous avons déjà fait remarquer que les deux crochets de notre schéma représentent le moment initial et le moment final de l'événement, et les lettres A et E représentent en conséquence les positions externes : le Prospectif avant (*We expected the rope to break*), et le Rétrospectif ou Parfait après (*We saw the broken rope*). Pour les positions internes on a d'abord la forme *break*, en temps ascendant, *We saw the rope break* qui donne une représentation de la totalité de l'événement, toutes les phases d'un seul trait, à partir de la position initiale. Ensuite la position moyenne nous présente *breaking*, un simple Imperfectif, *We saw the rope breaking* qui n'est pas encore Progressif (il n'a pas d'auxiliaire). Et enfin *broken*, un aspect Perfectif (*We saw the rope broken*).

(a)	*We expected the rope to break*	Prospectif
(b)	*We saw the rope break*	Performatif
(c)	*We saw the rope breaking*	Imperfectif
(d)	*We saw the rope broken*	Perfectif
(e)	*We saw the broken rope*	Rétrospectif = Parfait

A [B ---------- C ---------- D] E

On aura sans doute remarqué que, pour les cinq positions, il n'y a que trois formes verbales, *break*, *breaking, broken*, pour remplir ces cinq positions. Il faut noter aussi que ce sont les positions initiale et finale, interne et externe, qui partagent, chacune, une seule et même forme. Dans les deux cas il est question du seuil : le seuil d'entrée, et le seuil de sortie. Au seuil initial le mot *to*, préposé à l'infinitif, marque une position avant le seuil, et au seuil final la position syntaxique du participe crée la distinction entre le Perfectif et le Rétrospectif ou Parfait.

Que peut-on dire, enfin, de la différence entre les deux formes complétives ? *We saw the rope break* veut dire que nous avons vu l'action complète, tandis que *We saw the rope broken*, veut dire que nous avons vu l'action complétée : la représentation est celle du point de vue du tout dernier moment, la complétion de l'action. C'est la

différence entre la représentation du temps ascendant et celle du temps descendant.

4. Éléments secondaires et tertiaires du système verbal anglais

Les trois éléments de base du système verbal anglais, *break* (infinitif), *breaking* (participe présent), et *broken* (participe passé), s'emploient principalement comme substantifs et adjectifs. Mais les tout jeunes enfants les emploient aussi comme verbes finis, pour représenter les différents aspects du Vaste Présent, pour distinguer le temps mémoriel, le temps actuel, et le temps imaginaire. Ces formes exigent un sujet de type nominatif, et il semble que le rôle de ce sujet est d'offrir un support fini au Vaste Présent qui représente nécessairement l'infinitude du Temps d'Univers. Pour toute représentation du Temps d'Univers, il faut d'abord une forme de verbe dont on peut étendre le sens jusqu'à l'infini, et ensuite un sujet qui puisse fonctionner comme support fini pour la vue illimitée du verbe.

De deux à trois ans, cependant, l'enfant anglophone commence à faire encore un petit système contrastif de plus à partir du Vaste Présent, une division binaire entre le temps mémoriel, déjà enregistré dans la mémoire, et le temps imaginaire, qui n'est pas encore enregistré dans la mémoire [6]. Le résultat : un système de deux temps, le Passé et le Non-Passé, typique non seulement de l'anglais, mais de toutes les langues germaniques en général. Cette division binaire entre le Passé et le Non-Passé se trouve aussi dans neuf des douze familles de l'Indo-Européen. Le contraste tertiaire, entre Passé, Présent, et Futur, ne se trouve qu'en latin et dans les langues romanes, en celtique, et en baltique :

Trois distinctions de temps : passé, présent, futur :
italique, celtique, baltique

Deux distinctions de temps : passé et non-passé :

En temps descendant :
grec, slave, sanscrit, vieux perse, albanien, arménien, tocharien

En temps ascendant :
germanique, hittite, iranien moderne, langues modernes des Indes

Les systèmes de temps des langues indo-européennes [7]

6. Il faut préciser : dans la mémoire permanente. La mémoire à court terme, à titre d'élément essentiel du Présent, est souvent incluse dans la représentation du Non-Passé.

7. Voir Hewson & Bubenik 1997 : 351-356.

Avec le développement du contraste binaire des temps passé et non-passé, le système verbal anglais occupe trois niveaux successifs, qu'on peut représenter par la figure suivante : d'abord un niveau aspectuel, ensuite une représentation du Vaste Présent [8], et enfin un niveau où il y a un contraste binaire temporel entre le Passé et le Non-Passé.

Niveau 1 *[break] [breaking] [broken]*

that it [break]

Niveau 2 ∞ ----------> ∞

it [broke] *it [breaks]*

Niveau 3 ∞ ----------> X ----------> ∞

5. La question de l'actualisation des éléments du paradigme

Revenons à la question que nous avons posée au début. Si l'on choisit l'indicatif *it broke* pour les besoins du discours, faut-il passer chaque fois par les deux niveaux antérieurs, ou est-il possible d'aller directement à cette « adresse », c'est à dire à cette position dans le système ? Dans l'acte de choisir telle forme linguistique pour la phrase que l'on construit, s'agit-il d'un choix direct ou d'un choix dirigé ? C'est une question qui n'a pas de réponse facile.

Nous savons, cependant, qu'il y a des formes qui apparaissent dans le discours et qui sont manifestement préparées : les adjectifs dérivés de substantifs tels que (i) *fatherly, motherly, sisterly, brotherly*, et aussi *manly, womanly*, mais non pas (ii) *boyly, girlly*. Les éléments de la première liste ont été, d'une certaine manière, grammaticalisés. C'est-à-dire qu'ils existent déjà dans la langue ; il n'est pas besoin de les créer par l'étape *father + ly = fatherly.* On peut conclure donc que le niveau de la grammaticalisation est un indice sur ce qu'il faut attendre de l'actualisation : s'il faut passer par l'étape *man + ly* ou aller directement à *manly*.

Il s'ensuit que pour les formes du Niveau1 (*break, breaking, broken*), il est probable qu'il s'agit d'un choix direct : ce sont les formes de base du paradigme.

Pour les formes du Niveau 2, cependant, la forme *break* du niveau précédent devient un verbe fini à l'aide d'un sujet, un développement nouveau de deux formes (S et V) déjà existantes et ainsi un choix dirigé, mais quand même une forme composée grammaticalisée, partie du système grammatical du verbe.

8 . Employé en anglais en fonction de subjonctif.

Pour les formes du Niveau 3, en plus, on a le choix de deux formes contrastives qui représentent un temps déjà existant (au Niveau 2), mais maintenant divisé en deux.

On a là les rudiments d'une réponse. Ces questions méritent une discussion plus étendue.

6. Les niveaux systématiques dans les langues du monde

La norme pour les langues indo-européennes est ce même système de trois niveaux : (i) les participes, gérondifs, et infinitifs ; (ii) les subjonctifs, et (iii) les indicatifs.

Ailleurs dans le monde, il est normal d'avoir au moins deux niveaux dans le système du verbe : un niveau nominal avec infinitif, et peut-être des participes ; et un deuxième niveau pour les formes finies, avec un minimum d'au moins le Vaste Présent. Le développement des contrastes aspectuels précède partout le développement des temps contrastifs.

6.1 Le système verbal du swahili, langue bantoue

On trouve dans le swahili, langue bantoue de l'Afrique de l'Est, les mêmes trois niveaux que l'on trouve dans les langues indo-européennes (Hewson & Nurse 2001), mais il y a quand même des différences majeures, des différences typologiques, comme on en trouve un peu partout dans les langues bantoues :

```
Niveau 1                    [ku-kimbia]                    courir

                            a-na-kimbia                    3 court
                        [<---------- X - - - - - -]
Niveau 2    ∞ ----------------------------------------------> ∞
                            a-ki-kimbia                    si 3 court
                        [< X - - - - - - - - - - - -]

                            a-me-kimbia                    3 a couru
                        [<----------------------x]X

                    a-li-kimbia         a-ta-kimbia
Niveau 3    ∞ ----------------------> ------------------------> ∞
                    3 courut            3 courra
```

Il n'y a pas de participes, par exemple, de sorte qu'on ne trouve qu'un infinitif au niveau un. Au deuxième niveau, on trouve le Vaste Présent avec trois formes aspectuelles, et au troisième niveau un contraste binaire de temps, mais cette fois, c'est un contraste entre le Passé et le Futur : le Présent est au Niveau 2, et le Passé et le Futur au

Niveau 3. Soit le verbe *ku-kimbia* “courir”. Au deuxième niveau le /a-/ initial est la marque du sujet à la troisième personne du singulier. /-na-/ marque l’imperfectif ; /-ki-/ le Situatif, et /-me-/ le Rétrospectif ou Parfait, trois aspects contrastifs. Au troisième niveau /-li-/ marque le passé et /-ta-/ marque le futur, deux temps contrastifs. Pour avoir des formes aspectuelles au passé et au futur il faut les formes composées l’auxiliaire est /-kuwa/ “être”.

a**li**kuwa	a**na**kimbia	3 courait
a**li**kuwa	a**ki**kimbia	3 courait habituellement
a**li**kuwa	a**me**kimbia	3 avait couru
a**ta**kuwa	a**na**kimbia	3 sera courant
a**ta**kuwa	a**ki**kimbia	3 courra habituellement
a**ta**kuwa	a**me**kimbia	3 aura couru

Formes composées

Il n’y a qu’un seul ordre possible pour ces formes composées : le temporel suivi de l’aspectuel.

6.2 Différences typologiques des systèmes verbaux bantoues

Il y a deux importantes différences typologiques entre les systèmes verbaux des langues indo-européennes et ceux des langues bantoues.

1. Dans les formes composées en bantoue on a deux formes finies, ce qui est typique aussi des langues afro-asiatiques de l’Afrique du nord et du moyen orient, dont l’arabe, par exemple[9]. Dans les langues indo-européennes, il n’y a qu’un seul élément fini dans les formes composées. Par exemple :

   I will have been speaking (*will* = forme finie)
   have = infinitif
   been = participe passé
   speaking = participe présent

2. Dans les langues bantoues, le Présent n’exclut pas le Passé et le Futur, comme il arrive en français, par exemple ; le Présent n’est pas un espace entre le Passé et le Futur. Le Présent en swahili (et en bantou en général), c’est le Vaste Présent du deuxième niveau de la chronogénèse, qui comprend et le Passé et le Futur. Le Présent des langues bantoues est un temps générique, dont le Passé et le Futur sont des hyponymes. (Pensez la relation entre *mouton* générique et *bélier, brebis* hyponymes, ou *cheval* générique et *étalon, jument*, hyponymes). Le Présent dans les systèmes bantous n’est pas l’espace entre le Passé et le Futur, comme en français,

9. La forme arabe *kāna yaktubu* « il écrivait » est composée de deux verbes finis, un auxiliaire (kāna) et un verbe plein (*yaktubu*), tous les deux de la 3e personne masculine.

par exemple : c'est la totalité du temps du niveau deux, qu'on divise en deux au niveau trois. C'est comme la planche sur laquelle le menuisier dessine la marque de sa coupure, avant de la scier en deux.

Français

<---------- Passé	Présent	Futur ---------->

Swahili

<---------- VASTE PRÉSENT <----------	
----------> Passé	Futur ---------->

Dans ces langues, il y a toujours une chronogénèse, un ordre d'agencement, un avant et un après, même si cet ordre est assez différent de celui qu'on trouve dans les langues qui nous sont familières, et c'est toujours un ordre qui va de ce qui est simple à ce qui est plus complexe ; c'est un ordre rationnel, un ordre de raison. Notez, par exemple, l'ordre des formes composées : l'hyponyme d'abord, suivi par son générique. Le générique représente toujours la totalité de l'hyponyme (le chat est un animal) ; l'hyponyme ne représente pas, ne peut pas représenter, la totalité du générique : un animal n'est pas nécessairement un chat.

Soyons explicites. Un événement ne peut pas occuper deux espaces de temps différents à la fois, tout comme un objet, disons une chaise, ne peut pas occuper deux places différentes à la fois. Il faut donc que les formes composées du swahili, composées comme elles le sont de deux temps apparemment différents, représentent le *même temps linguistique*. Ce qui n'est pas possible à moins que la forme seconde ne contraste pas avec la forme initiale : il faut que la forme seconde recouvre la forme initiale.

6.3 Langues bantoues avec plusieurs contrastes temporels

Pour terminer, jetons un coup d'oeil sur le système verbal d'une autre langue bantoue, le ruhaya, avec un système de cinq formes temporelles, un Vaste Présent au niveau (*stage*) 2, suivi de quatre formes contrastives au niveau (*stage*) 3. Dans ces exemples (Hewson *et al.* 2001 : 51), le sujet pronominal est /tu/, qui signifie *nous*. La forme la plus simple *tugúra*, qui est la forme de base du paradigme, ici l'Imperfectif, ajoute un préfixe /ni-/, une sorte d'auxiliaire pour former le Progressif *nitugúra*. On ajoute le suffixe /-îre/ pour marquer le Perfectif *tuguzîre*, et à cela on ajoute /-áá-/ avant le radical pour marquer le Rétrospectif ou Parfait.

Ruhaya (NC : Bantu)

	tugúra [<------- X - - - - -]	Imperfective ‘we buy’
Stage 2 ∞	<----------	∞
	nitugúra [-------- X - - - - >]	Progressive ‘we are buying’
	tuguz**îre** [<---------- X]	Perfective ‘we bought’
	tu**áá**guz**îre** [<----------x]X	Perfect (Retrospective) ‘we have bought’

	tú**ka**gura		tu**áá**gura		tu**ra**agúra		tu**ri**gúra
Stage 3 ∞	---------->	|	---------->	|	---------->	|	----------> ∞
	Past		Memorial Present		Non-memorial Present		Future

Quant aux quatre temps du niveau 3, c’est le système du swahili avec une simple addition : un contraste entre le *hodiernal* et le *lointain*. Le Passé est divisé entre le Passé hodiernal, le Passé d’aujourd’hui, tout ce qui est dans la mémoire depuis le dernier sommeil, et le vrai Passé, ou Passé lointain, qui commence hier, tout ce qui est avant le dernier sommeil. Il y a parallèlement un Futur hodiernal, le Futur d’aujourd’hui, qui dure jusqu’au prochain sommeil, et le vrai Futur, ou Futur lointain, qui commence demain, après le prochain sommeil [10].

Il y a aussi, évidemment, des formes composées. Et comme on s’y attendrait, les composées se construisent avec d’abord n’importe laquelle des formes du Niveau 3, suivie de n’importe laquelle forme du Niveau 2. Le paradigme, par conséquent, en est assez vaste, mais en suivant la cohérence du système à la manière de Guillaume, on atteint à une grande économie et même à une certaine élégance de présentation dans la formulation ci-dessus.

Conclusion

Le terme *chronogénèse* a été employé par Gustave Guillaume pour indiquer le développement par étapes d’une image-temps complexe dans un système où à chaque niveau il est ajouté un ou plusieurs éléments contrastifs additionnels. Dès 1929 Guillaume a interprété les modes (infinitif, subjonctif, indicatif) du système verbal français

10. Il est frappant de noter que les distinctions de temps linguistique sont basées sur les expériences mentales : la mémoire (le Passé), la conscience (le Présent), l’imagination (le Futur), et la diminution de la conscience pendant le sommeil (Passé et Futur hodiernaux, Passé et Futur lointains).

comme trois étapes séquentielles et opérationnelles : l'indicatif, par exemple, serait impossible sans les bases déjà établies par les représentations du subjonctif et des formes quasi-nominales. Il anticipait ainsi l'insistance que mettrait Jakobson à affirmer que les systèmes linguistiques sont stratifiés, et que dans le langage enfantin certains éléments s'apprennent tôt, mais se perdent tard en aphasie.

Les notions de système, de représentation, et de séquence sont fondamentales de ce point de vue. La langue est un système, un système de représentation, et dans la langue il y a des séquences. On sait, par exemple – c'est un fait banal – que dans le mot *difficilement* on commence par le radical *difficile* auquel on ajoute le suffixe dérivationnel *-ment.* En anglais, le pluriel du substantif est une forme marquée : on ajoute un suffixe au singulier pour former le pluriel, ce qui est la norme dans les langues du monde. Pour avoir un pluriel, il faut commencer par un singulier ; on ne peut pas avoir plusieurs exemplaires sans avoir un spécimen de base. On ne peut pas copier ce qui n'existe pas. Ce sont des observations, accessibles à tout chercheur

Quant à la notion de système, il est important de ne jamais perdre de vue le fait que l'apprentissage de la langue est effectué par de très jeunes enfants. Les générativistes nous disent qu'une telle tâche est impossible, qu'il faut que toutes les langues du monde soient innées. Mais les systèmes s'apprennent facilement, et ne s'oublient pas, à cause de la rationalité de leur structure, qui d'abord donne à nos langues leur stabilité [11], et ensuite rend possible la reconstruction de tous les systèmes des langues humaines par la méthode comparative, que ces langues soient mortes ou vivantes. Le linguiste ne pourrait reconstruire une langue morte si une telle langue n'était pas un système, et l'enfant ne pourrait pas comprendre et apprendre une langue, si cette langue n'était pas un système.

Références bibliographiques

GUILLAUME Gustave, 1929, *Temps et Verbe*, Paris, Champion.

HEWSON John and NURSE Derek, 2001, "Chronogenetic Staging in the Swahili Verbal System", *General Linguistics* 38, p. 77-110.

HEWSON John, NURSE Derek and MUZALE Henry, 2001, "Chronogenetic Staging of Tense in Ruhaya", *Studies in African Linguistics* 29, p. 33-56.

HEWSON John and BUBENIK Vit, 1997, *Tense and Aspect in Indo-European Languages : Theory, Typology, Diachrony*, Amsterdam and Philadelphia, Benjamins.

HIRTLE Walter, 2007, *Lessons on the English Verb*, Montreal and Kingston, McGill-Queen's University Press.

11. Sans cette stabilité il y aurait, pour chaque génération de sujets parlants, de vastes changements. Le fait que depuis quinze siècles de documentation les langues germaniques ont à peu près le même système de deux temps, Passé et Non-Passé, est une démonstration catégoriale de la stabilité des systèmes linguistiques.

JAKOBSON Roman, 1941, *Child Language, Aphasia, and Phonological Universals*, The Hague, Mouton, 1968.

VENDLER Zeno, 1967, *Linguistics in Philosophy*, Ithaca (NY), Cornell University Press.

La syntaxe phrastique actualise-t-elle l'incidence lexicale ? Étude comparée du français et du basque

Didier Bottineau
CNRS, UMR 7114 MoDyCo (Modèles, Dynamiques, Corpus)
Université Paris Ouest Nanterre - La Défense (Paris 10)

1. L'incidence lexicale, précurseur des relations syntaxiques

Selon Guillaume, la phrase, unité de discours, se compose à partir des mots, unités de langue : la structure de la phrase est contrainte par les possibles combinatoires que présentent les unités lexicales (*Leçons de linguistique 2* : 30). La structure syntaxique de la phrase ne se voit reconnaître aucune existence propre comme fait de langue ; elle est reconstruite à chaque prise de parole, déterminée par le jeu du réseau de connexions qui se recrée par la mise en œuvre de l'incidence déployée entre les unités lexicales.

En français, le nom, partie de langue, d'incidence interne, préfigure la fonction de support du sujet de la proposition ; et le verbe, d'incidence externe, prépare la fonction de d'apport du prédicat de la proposition. L'opposition verbo-nominale de langue répartit le lexique en deux classes principales d'unités sémantiques munies de capacités combinatoires que le discours articule par des syntagmes qui les actualisent successivement. L'actualisation peut passer par des formes de langues munies dès leur état primitif des propriétés requises, respectivement le pronom sujet et la forme finie du verbe intransitif :

(1) J'hallucine !
[Je][hallucine]
N V

ou par une instanciation construite en discours :

(2) L'illustre chercheur que je suis ne peut en croire ses yeux.
[L'illustre chercheur que je suis] [ne peut en croire ses yeux]
SN SV

En recombinant en discours des syntagmes qui actualisent les régimes incidentiels préalablement dissociés à l'état de puissance en langue, la synthèse phrastique inverse la morphogenèse lexicale. L'algorithme de production phrastique, sujet + prédicat, enchaîne des fonctions syntagmatiques dont les rôles connectifs d'apport et de support actualisent les incidences respectives de leurs précurseurs lexicaux, le nom et le verbe : le macroprocessus d'actualisation phrastique

en discours actualise le microprocessus d'actualisation lexicale en langue [1].

Cet enchaînement se présente comme un *algorithme* (chaîne de tâches planifiées), un *formulaire* (chaîne de gabarits à instancier lexicalement), ou un *agenda* au sens étymologique, avec son automatisme (au sens de Janet 1889) et sa variation improvisée au gré des instanciations et interpolations (détachements, incises). Ce que produit cette routine n'est pas la phrase en tant qu'objet (approche générative) symboliquement corrélé à « du sens » (cognitivisme : manipulation computationnelle d'objets symboliques), mais bien le sens à travers l'expérience sensorimotrice de la phonation et les effets interprétatifs sémiotiques attachés à la découverte de ses composantes et à l'anticipation de leurs effets. La parole, intravertie (endophasie [2]) ou extravertie (exophasie), se définit comme la conduite motrice (réelle ou imaginée) d'une chaîne d'évènements acoustiques perturbateurs (le signal, réel ou imaginé) dont la perception (réelle ou anticipée) [3] suscite chez tout expérient (y compris le locuteur) une cascade d'évènement mentaux (récupération de prototypes notionnels, articulations de ces entités et corrélations aux données contextuelles) ; l'aboutissement est la présentation mentale d'une scène sémantique dynamique munie de composantes propres différentes des catégories perceptuelles (les notions lexicales sont dialogiques) et d'une narrativité structurée (modélisée notamment par les espaces mentaux de Fauconnier). *Par-*

1. Dans le modèle chomskyen, la phrase, unité de départ analysable en SP + VP, ne se génère pas à partir du croisement des potentiels combinatoires des mots : pas de rapport langue / discours, pas d'actualisation. Et le modèle ici décrit, uniquement fondé sur le français, ne se veut nullement universel, comme on le verra avec le basque, et encore moins inné.

2. Peu d'importance a été accordée à l'endophasie en linguistique : Vygotski (1962) postule chez le jeune enfant un état initial d'indiscrimination des paroles adressives et réflexives ; Shanon (1993) modélise des états de conscience à partir de la capture de fragments de parole intérieure restituée par démarche expérimentale ; Laplane (2000) milite en faveur de l'indépendance de la pensée relativement au langage ; Bergounioux (2004) fait du locuteur son propre auditeur dans le cas de l'endophasie et propose un traitement unifié des interprétations réceptive et réflexive) ; Bottineau (2009) définit la parole comme une procédure de conduite de la genèse du sens auto-déterminée par un couplage moteur-sensoriel adressif (communication) et réflexif (endophasie).

3. On fait ici allusion à la théorie de l'autopoïèse et de l'enaction (Varela, Maturana) dérivée de la phénoménologie de Merleau-Ponty : l'action du sujet co-détermine par la relation médiatrice les états de l'environnement (ou de l'objet) et du sujet qui enregistre une expérience de sa propre action et apprend à former des prédictions et orienter ses actions ultérieures en temps réel. Il en va de même pour la parole : par son action motrice et ses effets retours perceptuels aux effets sémiotiques prévisibles et intentionnels, le sujet co-agit sur son propre vécu psychologique et sur celui d'autrui, corrigeant le monde perçu en y introduisant les signaux dont la semiosis attendue l'intéresse et le motive (boucle autopoïétique, complexifiée par son fonctionnement intersubjectif), coordonnant les attentions autour d'un évènement fédérateur, et coordonnant sa propre attention autour de ce processus – effet « hominisateur » décrit par Guillaume en termes psychologiques (la parole apporte la *lucidité* à la conscience).

ler, c'est (se) faire penser : faire vivre à soi (endophasie) ou à autrui (exophasie) la présentation d'une expérience sémantique articulant des notions dialogiques selon un protocole de recombinaison régulé par des marques de connexions (grammèmes) censées survenir selon un enchaînement régulier (syntaxe). On nomme cet enchaînement *schème orthosyntaxique* pour en parler en tant que structure descriptible comme le fait la typologie des langues, et *agenda orthosyntaxique* pour l'envisager sous l'angle phénoménologique de l'expérience de l'actualisation [4] par les interlocuteurs avec ses effets cognitifs en matière de constitution du sens [5].

2. L'agenda orthosyntaxique du français

L'agenda orthosyntaxique de la phrase française se compose de deux phases, le sujet et le prédicat. Le sujet pris pour support crée un *opérande* : il convoque une entité en attente de modification, « je » ; le prédicat apporte l'opérateur : il convoque un processus, « dors », par lequel l'entité initiale est modifiée à l'interprétation. Le plus souvent, la modification du sujet par le prédicat est censée coïncider avec un processus dynamique non verbal, objectif, dans le « monde réel » auquel croient les interlocuteurs : « le chien aboie » ; l'effet interprétatif du verbe « aboie », le fait de modifier la présentation initiale du chien non aboyant, est masqué par la comparaison au souvenir de la perception du comportement de l'entité non verbale correspondante quand elle existe, le chien aboyant : on dit en ce cas que l'énoncé (verbal) exprime une action (non verbale), laquelle occulte le dynamisme intrinsèque du processus (verbal) de couplage sujet / prédicat, opérande / opérateur. La chose est plus nette pour les énoncés réputés

4. Il existe en psychomécanique de nombreux travaux sur l'incidence dans la phrase nucléaire, mais on pense surtout aux réflexions pionnières de Valin (1981) sur le devenir dynamique des régimes incidentiels avec la progression du seuil d'actualisation phrastique : les schémas proposés traitent autant de l'interprétation que de la production.

5. La parole permet (i) de constituer pour soi et/ou autrui une expérience sémantique langagière de nature distincte de celle des opérations de catégorisation perceptuelle par l'action, (ii) de coordonner les subjectivités autour de l'interprétation de ses manifestations physiques perceptuellement partagées, (iii) de repenser le vécu (dont soi-même) dans les termes dialogiques empruntés à autrui et selon les conceptualisations culturelles vectorisées par les discours, (iv) de focaliser les consciences individuelles sur cette activité durable, mobilisatrice et fédératrice, au point de nous faire croire, à travers cette expérience et par le rapport à autrui, que nous sommes un « moi » unifié. On récuse donc deux idées classiques : (a) que la parole exprime un projet sémantique déterminé, et (b) que la langue encode une représentation organisée du monde objectif. Les effets de la parole sur la condition humaine sont bien plus divers que la simple possibilité d'échanger des vues (encodagisme communicationnel) : la parole élève à tout instant l'intelligence du sujet au niveau de celle de la communauté par incorporation et réappropriation de processus sociaux de catégorisation notionnelle, recomposition formelle, et inscription discursive stéréotypique. La parole n'encode pas l'idée, elle fait la pensée et amplifie l'intelligence (Bottineau 2011).

statifs comme « les liposomes sont des cristaux liquides » : si le locuteur adresse cet énoncé à un allocutaire supposé ignorant sans se méprendre sur l'état des connaissances supputées, le prédicat provoquera bien une mutation de la notion prototypique convoquée par le sujet, « liposomes », en lui adjoignant des sèmes jusqu'alors étrangers, « cristaux liquides ». De même, signaler « c'est vert » ne décrit pas une scène en cours, mais provoque une prise de conscience de nature à susciter une réaction. Tout couplage S/P matérialise la conduite, par des actions corporelles enchaînées, d'une transition d'un état mental antérieur à un état mental postérieur en lequel, au minimum, une prise de conscience est obtenue, et se solde par l'acquisition d'un savoir si sa fixation devait laisser comme trace un souvenir non épisodique et durable.

En français, la séquence opérande / opérateur s'explicite de manière si complète et automatique que le sujet doit être instancié quand bien même aucun support définissable ne s'expose à la modification, d'où l'impersonnel, *il pleut*. On n'a donc en principe pas besoin d'invoquer la personne d'univers de Moignet, mais en pratique le pronom utilisé est bien le pronom délocutif (vs *je / tu*) non déictique (vs *ça*, cf. *ça pleut*) susceptible de s'appliquer à l'ensemble de cet espace abstrait : l'impersonnel français est un effet collatéral de l'agenda orthosyntaxique, mais par le jeu des oppositions, le pronom n'est sans doute pas dénué de sens. Dans les autres langues romanes, la routine de l'exécution de l'agenda ignore régulièrement la définition de l'opérande et se contente de celle de l'opérateur : *viene* « il vient » ; aussi l'impersonnalité passe-t-elle inaperçue : *llueve* « il pleut ».

Chacune des phases de l'agenda peut être instanciée soit saturée par une unité lexicale (*il pleut*), soit instanciée par des enchaînements complexes (syntagme ou subordonnée nominaux, prédicat avec compléments) qui forment un *sous-réseau local* : un segment muni de son propre agenda syntaxique interne, le plus souvent sélectionné par un opérateur d'amorçage *ad hoc* (déterminant, préposition, conjonction, auxiliaire) à double effet (engager le locuteur dans une procédure énonciative orientée et préfigurer un système d'attentes pour l'interprétant).

L'agenda orthosyntaxique minimal (S+P) peut être étoffé de segments complémentaires, les excursions parasyntaxiques (circonstants, détachements, incises), eux-mêmes amorcés par leurs propres opérateurs. Ceci suppose des prises de décision en temps réel, des effets de planification et d'annonce, et des opérations de reprise de tâches laissées en suspens : la prosodie joue entre autres un rôle de *régulateur métasyntaxique* (même si selon Morel et Danon-Boileau elle articule également un schème informationnel propre distinct de celui de la syntaxe propositionnelle).

L'agenda orthosyntaxique traite de la même manière l'idée regardée (le couple S/P à actualiser et marquant le procès) et l'idée regardante (le point de vue élocutif sur l'actualisation s'il en est). La première connaît trois niveaux de construction :

1. Nul (modus = zéro, ni S ni P) : *tu pars* (pas de modalisation, seul le couple S/P de l'idée regardée est donné).
2. Partiel (le modus a P mais pas S) : *tu dois partir* (modalisation interne marquée par un auxiliaire interposé entre S et P ; la cause du jugement élocutif est rapporté aux propriétés du sujet grammatical : l'état circonstanciel de « tu » est présenté comme porteur du motif du jugement de nécessité ; le sujet est commun à la causation du procès et à celle de la modalisation, laquelle n'a pas de sujet propre, et le verbe infinitif ne répète pas le sujet déjà donné).
3. Complet (modus = S+P) : *il faut que tu partes* (le jugement élocutif de nécessité est rapporté à une causalité autre que l'état du sujet *tu*, d'où *il* impersonnel ; la modalisation prend elle-même la forme d'un couple S/P, rédupliquant l'agenda, et le verbe, accordé avec un sujet propre, est à une forme personnelle).

Dans le processus d'actualisation, le degré de réduplication syntaxique du couple S/P est proportionnel au niveau d'individuation d'une modalité : l'agenda orthosyntaxique est donné en langue comme unité procédurale, mais son redoublement dialogique se construit suivant la procédure habituelle du temps opératif avec ses trois niveaux de construction (*in posse, in fieri, in esse*), et la forme du verbe (impersonnelle / personnelle) dépend de l'intégration ou non du sujet propre au modus.

En ce qui concerne la chaîne informationnelle, on observe deux principes :

1. Hors de l'agenda orthosyntaxique (S/P), au niveau des circonstants des détachements, la progression est orientée du thématique (mémoriel interlocutivement partagé) vers le rhématique (amémoriel à l'interprétation) : *moi, le gâteau, je le mange / le gâteau, moi, je le mange*.
2. Dans l'agenda orthosyntaxique ce principe s'applique, mais il peut entrer en conflit avec la valence verbale : le verbe transitif distribue ses actants en hiérarchisant les arguments lexicaux du plus dynamique (agent qui le précède) vers le moins dynamique (patient qui le suit), de l'opération vers le résultat. La voix est « active » lorsque l'échelle thématique – rhématique et l'échelle argumentale sont compatibles : *j'ai mangé le gâteau* (agent thématique, patient rhématique). En cas de conflit (patient thématique, agent rhématique) l'échelle argumentale est neutralisée (intransitivation du verbe passif) : *le gâteau a été mangé (par le chien)*, et

les nominaux (*gâteau, chien*) se retrouvent là où on les attend selon leur statut mémoriel (thème, rhème) et non selon leur statut argumental d'agent ou de patient relatif au procès verbal ; et la situation de compromis est représentée par les clitiques (*je le mange*) : tous précèdent le verbe (thématicité) mais dans l'ordre agent / patient de l'actance verbale (*je le*). C'est dire que l'agenda orthosyntaxique n'encode pas la situation décrite, il l'organise en fonction du rapport intersubjectif mis en scène selon le critère de la mémoire partagée ou non, et il ne conserve la matrice actancielle que si elle ne s'oppose pas à la matrice dialogale [6]. L'agenda articule donc une hyposyntaxe d'origine interne, issue du verbe, la valence linéairement orientée, et une hypersyntaxe d'origine externe, le texte dans le rapport dialogal, fictif ou réel, cette dernière ayant le dernier mot. Cette dualité, caractéristique du système roman, ne se retrouvera pas en basque.

Ainsi, pour le français, en regroupant ces principes : (i) agenda orthosyntaxique, (ii) excursions parasyntaxiques optionnelles, (iii) typologie des opérateurs d'amorçage des différents segments, (iv) rôle de régulateur métasyntaxique de la prosodie, (v) gradient de réduplication de l'agenda selon le niveau de construction de l'idée regardante, et (vi) articulation des critères de linéarisation issus du texte (thème / rhème) et du verbe (actance), on dispose des principaux ressorts de l'actualisation phrastique, pour l'énoncé le plus simple comme le plus complexe, y compris la variation aléatoire de l'improvisation orale. On présente en contrepoint le processus homologique en langue basque en nous demandant si comme en français il est déterminé par l'incidence de précurseurs lexicaux de langue.

3. L'agenda orthosyntaxique euskarien

On présente ici le protocole d'actualisation phrastique en basque, à savoir : la chaîne d'opérations prototypiques à réaliser en vue de conduire la genèse du sens interprété (réflexif ou adressé). Cette description donnera une idée de ce en quoi consiste l'expérience énonciative en basque, et surtout, celle de la constitution du sens dans sa dimension narrative, très différente de celle du français. Soit l'énoncé :

6. Terminologie : « dialogal » concerne le rapport interlocutif entre les participants à l'acte de langage, matériels ou projetés (cas du texte écrit) ; « dialogique » concerne l'attribution des opérations de production du discours à des instances énonciatives diverses (usagers antérieurs du lexique réemployé, énonciateurs fictifs ou réels par rapport auxquels le locuteurs prend position). Dans certains cas dialogisme et dialogalisme se recoupent mais sur le principe ce sont des topologies distinctes : le dialogisme, rétrospectif, renvoie à l'avant de l'énonciation ; le dialogalisme, prospectif, configure l'après interprétatif.

(3) *Poesia sozialari tratamendu abangoardista eman diot.* [7]
[poésie sociale]-DET-DAT [traitement avant-gardiste]-A donné $A_3D_3E_3$
'Poésie sociale-la-à traitement avant-gardiste donné le-lui-je' [8]
« J'ai donné un traitement avant-gardiste à la poésie sociale. »

On y relève les propriétés canoniques suivantes :

– Les arguments nominaux de type SN, actants et circonstants, précèdent le SV (*poésie sociale*, *traitement avant-gardiste*).
– Chaque SN est formé d'un couple articulant dans cet ordre la matière notionnelle et la forme grammaticale selon une séquence que j'ai nommée [lexis]+[nexus], telle que [*poesia sozial*][*ari*] : la lexis reçoit un ou plusieurs lexèmes, ici, un nom et un adjectif ; et le nexus reçoit un train de morphèmes agglutinants spécifiant la détermination (ici le déterminatif *a* « le/la », le nombre (pas de pluriel ici), le cas (ici *i*, datif « à » ; le *r* est épenthétique).
– L'instanciation de la lexis peut varier du simple au complexe : mot unique (pronom, nom), groupe nominal (nom + adjectif), proposition impersonnelle ou personnelle (à participe ou auxiliaire final). Dans tous les cas, le nexus se suffixe au dernier élément lexical présenté par la lexis mais porte sur l'ensemble de la lexis à la manière d'une préposition inversée (v. gloses) :

(4) Amak aurkituta saguari buruz
[[Maman-ERG trouvé-RES souris]-DET-DAT tête]-INSTR
'maman-par trouvé souris-la-à tête-par'
« À propos de la souris trouvée par maman » (« que maman a trouvée »)

– Le nexus aussi varie en complexité : trois cas actanciels (ergatif, datif, absolutif), qui commandent l'accord verbal multiple (cf. *diot* $A_3D_3E_3$), sont mutuellement exclusifs (comme les cas paradigmatiques du latin) ; par contre, les cas inactanciels, constitutifs des circonstants, adpositions adjectivales et adverbiales, sont compatibles entre eux et s'agglutinent selon des enchaînements précis : *etxea* « la maison » (A), *etxera* « à la maison » (ADL), *etxerako* 'd'à la maison' (ADL+GL pour adjectivation : *etxerako bidea* 'la route d'à la maison' « la route de la maison », *etxerakoan* (ADL+GL+DET+IN 'dans le d'à la maison' = « en se rendant à la maison »). Un nexus complexe comme *-rakoan* s'applique à une lexis simple ou complexe (v. supra), y compris propositionnelle sous la forme *-lakoan* CONJ+GL+DET+IN (*-la* : conjonctif « que ») :

7. Juan Zabala, *Berri info*, interview, 23 mai 2008.

8. Pour les auxiliaires conjugués, agglutinants (v. *infra* pour le principe), on donne (i) la forme (*diot*), (ii) la composition en éléments formateurs ($A_3D_3E_3$ = absolutif de 3e personne + datif de 3e personne + ergatif de 1e personne, v. tableau des abréviations), (iii) la 'glose' des éléments (dans l'ordre où ils se présentent), (iv) « la traduction ».

(5) Egin behar delakoan
Faire nécessaire est-CONJ-GEN-DET-IN
'dans le de qu'est nécessaire faire'
« puisqu'il faut le faire »

– Les cas actanciels (absolutif, pas de marque ; ergatif -*k*, datif -*i*) organisent les arguments nominaux selon un schème de type gestaltien : ABS pose un objet de discours comme base ou repère, ERG différencie un argument en lui assignant un potentiel énergétique ou dynamique supérieur (agentif ou autre), en pic ; et DAT distingue un autre argument relatif[9] saillant « en creux », par assignation d'un potentiel agentif inférieur (destinataire, bénéficiaire, support de résultativité). La valeur différentielle de ERG et DAT relativement à ABS leur interdit d'apparaître sans confrontation à ABS, d'où le non marquage de l'agent avec les verbes monovalents [10] : *Jonek sagarra jaten du* « Jean-ERG mange la pomme-ABS », *Jon dabil* « Jean-ABS marche ». La valence s'organise autour d'un argument central ABS non fléchi, auquel s'adjoignent des arguments périphériques complémentaires via des postpositions signifiant le rapport d'incidence qui les lie (à la manière de génitifs). L'ensemble commande l'accord verbal multiple et fonctionne comme un multisujet à actance variable.

– La forme verbe finale, soit un verbe simple (*dabil* « il marche »), soit un auxiliaire précédé d'un participe aspectuel (cf. (3) *eman diot* « je le lui ai donné »), s'accorde donc avec le multisujet par incorporation agglutinante d'éléments formateurs correspondant aux clitiques romans (Creissels 2006) : pour *diot d-*, A_3, reprend « traitement avant-gardiste » ; -*o*-, D_3, reprend « à la poésie sociale », SN lui-même marqué datif par -*i* ; et -*t*, E_1, renvoie à un argument implicite « moi » explicitable par *nik* ([*ni*][*k*], lexis *ni*- « moi », nexus -*k* ergatif). Dans la conjugaison analytique, le participe préfinal varie par des suffixes aspectuels d'accompli, accomplissement et inaccompli indépendamment de l'incorporation actancielle par l'auxiliaire : *eman diot* « je le lui ai donné », *ematen diot* « je le lui donne », *emango diot* « je le lui donnerai » ; et l'auxiliaire varie actanciellement quel que soit l'aspect *eman dut* « je l'ai donné », *ematen diot* « je le lui ai donné ». Pour la conjugaison synthétique, la même « pelote » de formants s'agglutine directement à la base lexicale du verbe, laquelle ne reçoit aucune marque aspectuelle : *liburua daramakiot* « je lui apporte le livre »,

9. Pour certaines langues comme l'inuktitut, l'ergatif est effectivement nommé *cas relatif* dans la tradition grammaticale, pour cette raison précisément.

10. Il existe des exceptions bien connues comme *urak irakitzen du* « l'eau bout » où l'eau *ura* est à l'ergatif *k* et l'auxiliaire avec double accord absolutif / ergatif malgré l'absence de SN absolutif explicite ou restituable, v. *infra*.

où *da*-, *-o*- et *-t* correspondent à *d*-, *-o*- et *-t* de *diot*. Ceci fait de l'auxiliaire une agglutination de marqueurs de forme sans matière lexicale.

En regroupant les éléments qui précèdent on reconstitue l'agenda orthosyntaxique de l'énoncé basque comme suit : dans un premier temps, la phase analytique, le locuteur construit des arguments par le couple lexis / nexus (matière + forme). La lexis a recours aux notions de langue pour former une notion de discours, et le nexus spécifie les rapports des nominaux entre eux (cas actanciels et génitifs) ou au verbe (autres cas) en termes de connexion incidentielle d'apport à support ; la progression linéaire élabore dynamiquement un réseau syntaxique en partant des ramifications nominales et en convergeant vers le tronc aboutissant au verbe. Dans un second temps, une sélection de ces arguments, le multisujet construit par le système ABS-(DAT)-(ERG) avec son centre et ses périphériques, est incorporée au verbe sous la forme des éléments formateurs agglutinants : le réseau des rapports argumentaux est actualisé dans le contexte des paramètres de temps, modalité et allocutivité portés par le verbe. Ce réseau varie formellement selon le paramétrage : un élément formateur donné comme ABS_3 varie allomorphiquement et positionnellement dans l'agglutination au gré des autres paramètres d'actance (cooccurrence ou non de ERG et DAT), de temps, modalité etc. ; il n'y a pas reproduction mais retraitement du réseau dans l'environnement de la prédication et de l'interlocution (Bottineau 2005a). Dans ce retraitement, il est possible de ne pas prendre en compte certains éléments du multisujet (passif, antipassifs 1 et 2), ou au contraire, d'en ajouter (cas de la conjugaison allocutive : le verbe incorpore une marque masculine ou féminine d'un allocutaire qui ne participe pas au procès évoqué par le verbe et le multisujet). La valence verbale s'ajuste à celle du multisujet et son éventuel reprofilage, mais certains verbes minoritaires possèdent une valence lexicale propre, d'où des cas de conflits qui se soldent par des structures impersonnelles, elles aussi variables en type et nombre d'éléments formateurs concernés (Bottineau & Roulland 2010).

Énoncer en basque, c'est donc d'abord former le « casting » argumental en associant des acteurs notionnels à des rôles fonctionnels, puis activer l'intrigue par un verbe qui intègre le « casting » dans un système de repérage défini et les retraite dans cet environnement. L'énoncé basque possède ainsi une narrativité de la procédure de construction du sens très différente de celle du français. L'actualisation réside dans la production d'une forme agglutinée qui « recalcule » des formes perso-casuelles dans un contexte verbal paramétré, et on peut, pour une fois, produire un formalisme qui modélise cette dynamique « dans l'esprit » de l'expérience langagière naturelle

(étude à paraître). Le verbe n'est pas toujours final : il peut être anticipé (négation) et certains nominaux s'extraposent vers la droite (thématisation) ou la gauche (focalisation, « galdegaia »), mais le principe de base est celui d'une analyse et synthèse avec des variations d'exécution en contexte. On n'observe pas de conflit systématique entre hypersyntaxe et hyposyntaxe comme en français, pas plus qu'il ne peut exister une hyposyntaxe par laquelle un verbe pivot organiserait le choix et la position de ses arguments. S'il est faux de dire que l'énoncé basque a la syntaxe de la morphologie des constituants de langue qui le forment, il est vrai de dire à l'inverse que ses constituants ont la morphologie (agglutinante) de la syntaxe (de l'agenda orthosyntaxique) qui préside à la constitution linéaire du tout. Les classes de mots (nom, adjectif, adverbe) se déterminent essentiellement par positionnement au sein de la lexis (en discours) et par dérivation suffixale (préconstruction en langue) alors que la syntaxe connective, gérée par le nexus, concerne la lexis en bloc quoi qu'elle contienne (y compris des propositions) : on a l'impression qu'une cloison sépare deux niveaux, celui des unités de langue, lexicales, et celui de l'unité de discours, la phrase, avec schème procédural et sa composante automatique, son agenda orthosyntaxique, peu lié aux classes de mots.

Conclusion

De ce contraste opposant le français et le basque, il ressort que l'ancrage lexical de la syntaxe est une variable typologique ; et corollairement, la question de l'autonomie de la syntaxe ne peut pas recevoir de réponse universelle et principielle. De cette corrélation dépend le contenu du processus d'actualisation phrastique : un agenda procédural, avec son centre orthosyntaxique, ses excursus parasyntaxiques, ses contrôles métasyntaxiques, et son ancrage, lexical ou non, typologiquement variable. Le basque, en particulier, s'est doté d'un seuil d'actualisation dans la linéarité, la conjugaison agglutinante. Le français ne dispose pas de ce seuil et distribue l'actualisation de manière plus diffuse. On en a l'illustration avec l'accord du participe passé (*la lettre que j'ai écrite*) : le double accord convergent est proscrit, mais le double accord distribué en parallèle est possible si deux clitiques thématiques antéposés (sujet et objet) peuvent être mis en correspondance avec deux marqueurs verbaux, l'un pour le sujet (l'auxiliaire, vecteur d'opérativité), l'autre pour l'objet (le participe, vecteur de résultativité), avec un effet de « double seuil » et de divergence. L'énoncé français ne dispose pas du point de convergence basque parce que les unités lexicales sont munies de leur propre agenda syntaxique interne, le couple base + flexion, matière + forme au niveau du lexique, qui tend à bloquer les agglutinations. Ce même

couple, syntagmatique en basque, les favorise. La mise en rapport matière / forme, tardive en basque, est précoce en français, d'où la solidarité lexique / syntaxe. La nature de l'actualisation phrastique doit beaucoup à cette variable.

Abréviations pour le basque

Abréviation	Catégorie	Marqueurs
A	absolutif (verbe)	Ø
ABS	absolutif (nexus)	(variable)
ADL	adlatif	*-ra*
CONJ	conjonctif	*-la*
D	datif (verbe)	(variable)
DAT	datif (nexus)	*-(r)i*
DET	déterminatif	*-a*
E	ergatif (verbe)	(variable)
ERG	ergatif (nexus)	*-k*
IN	inessif	*-n*
INSTR	instrumental	*-z*
GL	génitif locatif	*-ko*
PAS	passé	*-n*
RES	résultatif	*-ta*

Références bibliographiques

BERGOUNIOUX Gabriel, 2004, *Le Moyen de parler*, Lagrasse, Verdier.

BOTTINEAU Didier, 2005a, « Prédication et interaction cognitive en basque », dans J. François et I. Behr (éds), *Les Constituants prédicatifs et la diversité des langues, Mémoires de la Société de Linguistique*, *XIV,* Louvain, Peeters, p. 97-132.

——— 2005b, « Périphrases verbales et genèse de la prédication en langue anglaise », dans N. Le Querler et H. Bat-Zeev Shyldkrot (éds), *Les Périphrases verbales*, *Lingvisticæ Investigationes Supplementa 25*, p. 475-495.

——— 2006, « Les formes non finies du verbe basque », dans O. Blanvillain et C. Guimier, *Travaux linguistiques du Cerlico, 19, Les Formes non finies du verbe 1*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 33-60.

——— 2007a, « Le problème de la réflexivité en basque », dans A. Rousseau, D. Bottineau et D. Roulland (éds), *L'Énoncé réfléchi*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 205-228.

——— 2007b, « La grammaticalisation de l'adresse en basque : tutoiement et allocutivité », dans L. Begioni et C. Muller (éds), *Problèmes de sémantique et de syntaxe, Hommage à André Rousseau*, Editions du

Conseil Scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle Lille 3, collection UL3 travaux et recherches, p. 351-372.

——— 2007c, « Ergativité nominale et actance verbale en basque », *Psychomécanique du langage et linguistiques cognitives, Actes du XIe Colloque International de l'AIPL, Université Paul Valéry, Montpellier, 8-10 juin 2006*, Limoges, Lambert-Lucas, p. 133-141.

——— 2008, « Les formes nominalisées du verbe basque », *Faits de langue*, 30, p. 15-39.

——— 2009, « La morphosyntaxe allocutive du sens grammatical », *Revue de Sémantique et Pragmatique,* 19/20, p. 71-98.

——— 2011, "Language and enaction", in J. Stewart, O. Gapenne and E. Di Paolo (eds.), *Enaction: Towards a New Paradigm for Cognitive Science*, Cambridge (MA), MIT Press, à paraître.

BOTTINEAU Didier et ROULLAND Daniel, 2010, « Les constructions impersonnelles en basque », dans Françoise Daviet-Taylor et Didier Bottineau (éds), *L'Impersonnel*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

CREISSELS Denis, 2006, *Syntaxe générale une introduction typologique 1 et* 2, Paris, Hermès – Lavoisier.

GUILLAUME Gustave, [1948-1949] 1971, *Leçons de linguistique 2*, Québec*,* Les Presses de l'Université Laval et Paris, Klincksieck.

JANET Pierre, [1889] 2005, *L'Automatisme psychologique. Essai de psychologie expérimentale sur les formes inférieures de l'activité humaine*, Paris, L'Harmattan (réimpr.).

LAPLANE Dominique, 2000, *La Pensée d'outre-mots, la pensée sans langage et la relation pensée-langage*, Paris, Sanofi - Synthelabo.

MATURANA Humberto, 1978, "Biology of language: The epistemology of reality", in G. Miller and E. Lenneberg (eds.), *Psychology and Biology of Language and Thought: Essays in Honor of Eric Lenneberg*, New York, Academic Press, p. 27-64.

MOREL Mary-Annick et DANON-BOILEAU Laurent*,* 1992, *La Deixis*, Paris, Puf.

——— 1998, *Grammaire de l'intonation : l'exemple du français*, Paris et Gap, Ophrys.

SHANON Benny, 1993, *The Representational and The Presentational: An essay on cognition and the study of mind*. London, Harvester-Wheatsheaf.

VALIN Roch, 1981, *Perspectives psychomécaniques sur la syntaxe*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

VARELA Francisco, THOMPSON Evan and ROSCH Eleanor, 1993, *The Embodied Mind: Cognitive Science and Human Experience*, Cambridge (MA), MIT Press.

VYGOTSKY Lev Semenovich, 1962, *Thought and Language,* Cambridge (MA), MIT Press.

7

Incidence, actualisation, et temporalité du discours : corpus écrits, oraux et polysémiotiques

Hugues DE CHANAY et Sylvianne RÉMI-GIRAUD
ICAR CNRS - Université Lumière Lyon 2

La notion d'actualisation sera à la croisée de deux problématiques. D'une part, on s'interrogera sur la notion elle-même et les différentes facettes qu'elle présente, selon les niveaux de description auxquels on l'appréhende. D'autre part, on l'examinera à partir de la confrontation des deux types d'expression, écrite et orale, ainsi qu'en intégrant des énoncés non linguistiques (images), ce qui permettra d'en éclairer ou même d'en renouveler certains aspects. Le problème de l'actualisation se pose de manière spécifique à l'oral, où les segments à intégrer dans une structure syntaxique, qui se présente à chaque instant comme inachevée, sont nécessairement produits et reçus de manière échelonnée, tandis que l'écrit offre la possibilité d'allers-retours visuels permettant de s'émanciper localement de la linéarité discursive et même d'anticiper la phrase comme un tout achevé qui conditionne l'intégration de chaque constituant. Dans les différents cas, la nature des unités mises en jeu et la temporalité dans laquelle elles s'inscrivent seront mises au centre de la réflexion.

1. De la représentation à l'expression

L'actualisation désigne à ce niveau, de la manière la plus large,

> l'opération qui consiste pour le sujet parlant animé d'une visée d'intention (un *vouloir-dire*) à faire transiter des signes de la langue, où, en tant que représentation pure, ils ont une existence puissancielle, au discours où, en tant qu'expression, ils acquièrent une existence effective » (Boone & Joly 1996, s.v. *actualisation*)

Cette définition s'applique au processus même qui conduit de la virtualité de la langue à l'actualité du discours et elle concerne donc toutes les unités présentes dans un acte de discours donné. S'il est aisé de se représenter de manière abstraite ce passage de la représentation à l'expression, inscrit dans un mouvement temporel qui va de l'avant vers l'après, il est plus difficile de déterminer la nature des unités mises en jeu dans ce processus. On peut poser en amont le plan psychique, qui est celui du signifié de puissance considéré comme l'invariant d'une forme porteur de ses potentialités et en aval, le plan physique, qui est celui du signifié d'effet tel qu'il se réalise momenta-

nément par l'emploi de cette forme en discours. Si l'on prend l'exemple du nom, on peut dire que

> […] le nom dans la langue ne remplit jamais mieux sa fonction, que s'il y demeure capable de toute extension qu'on lui propose en langage, autrement dit s'il n'en porte expressément aucune afin de demeurer habile pour toutes. C'est cet idéal du nom, transcendant toute extension momentanée possible, que j'ai appelé dans mon livre sur l'article, le nom en puissance, le nom de langue. (Guillaume 1993).

Toutefois, telle qu'elle est posée ici, cette définition implique que l'on considère la langue et le discours comme constituée uniquement d'éléments verbaux. Or l'observation d'énoncés polysémiotiques oblige à reconsidérer ce point de vue dans la mesure où ils permettent de construire des chaînes syntagmatiques parfaitement cohérentes à partir d'éléments sémiotiquement hétérogènes (unités verbales, prosodiques, posturo-mimo-gestuelles, etc.). L'existence de tels énoncés polysémiotiques suggère, voire atteste, l'existence d'un « amont » du linguistique, dans la mesure où ils manifestent la possibilité, pour des énoncés sémiotiquement hétérogènes (du point de vue de l'expression), de s'intégrer dans une structure discursive homogène (du point de vue du contenu). Plus précisément, si l'on se place dans une terminologie hjelmslevienne, où la dichotomie expression / contenu se combine avec la trichotomie forme / substance / matière, on dira que cette compatibilité s'effectue au niveau de la matière du contenu, « avant » sa mise en forme sémiotique – les systèmes étant non isomorphes.

Dans les trois exemples oraux qui suivent la présence du verbal est certes nécessaire – conditions de possibilité de l'énoncé – mais cela n'empêche pas que la contribution de la gestuelle ou de la mimique y apparie des unités dont l'apport sémantique n'est pas un simple doublage [1].

(1) JCVD : bo y a: d'abord Ringo <u>qui m'a mis::: qui m'a: qui m'a bien::: i i</u> Ringo i m'a connu quand j'étais mal

(2) JCVD : […] il a aimé <u>que je suis venu à Hong-Kong (.) euh:: en avion avec le script et: please please please</u>

(3) NS : […] alors s'agissant d'ailleurs de l'environnement (.) je veux dire prenant mes responsabilités que si je suis président de la République <u>je confirmerai ↔</u> le ^^choix du nucléaire

En (1) *qui m'*, puis *i i* anticipent un procès que les gestes – d'abord un pointage de l'oreille accompagné d'un geste de rotation véhiculant une idée de réflexion provoquée, puis un geste de guidage effectuée vers l'avant, véhiculant celle d'un *coaching* – actualisent et que les

1. Les deux premiers exemples sont tirés d'une interview de l'acteur belge J.-Cl. Van Damme (JCVD) ; le troisième, du débat du 2 mai 2007 entre S. Royal et N. Sarkozy (NS). Ces trois exemples ont été détaillés ailleurs (Constantin de Chanay 2008 et 2010).

verbes, d'abord un auxiliaire puis une locution verbale incomplète, aspectualisent. En (2) les gestes apportent une information indépendante qui s'adjoint à l'information délivrée sans s'intégrer à la syntaxe de l'énoncé : la trajectoire latérale de la main, puis un geste de tenue effectuée des deux mains, illustrent successivement le décollage, le vol, l'atterrissage, et la présentation réelle du script. Quant à (3), on y observe non plus un apport sémantique référentiel du geste, mais une construction de point de vue par modalisation négative : va-et-vient latéral par pivotement de la tête sur le segment souligné. Les trois cas suggèrent qu'à l'encodage la phase de conception de l'à dire, et celle de sa sémiotisation, sont dissociables, tout comme au décodage la reconstitution de l'interprétation d'ensemble s'émancipe des spécificités de répartition des informations : ce qui impliquerait de concevoir la possibilité d'une représentation sémiotisable mais non encore sémiotisée (et, au décodage, désémiotisable, afin que s'opèrent les transversalités).

On peut alors s'interroger sur la nature de cette « représentation pure » [2], qui se situe en amont du discours, au niveau puissanciel. Au lieu de la considérer comme le lieu d'unités en quelque sorte « prélinguistiques », ne conviendrait-il pas d'y voir plus largement une zone de conceptualisation pré-sémiotique, capable de produire des unités de nature diverse quant à leur forme d'expression ?

Il nous semble que la théorie guillaumienne autorise cette vision plus englobante de l'amont de la langue. En effet, la langue résulte pour Guillaume de la combinaison de deux structures, la structure psychique, d'une part, qui relève de la pensée et opère au niveau des signifiés « purs » et d'autre part, la structure sémiologique qui relève du physisme et opère au niveau des signes (Guillaume 1974 ; v. Boone & Joly 1996, s.v. *mentalisme / physisme* et *signe*.). Or la relation entre le signifié et le signe, loin d'être une simple association de nature statique, est présentée par Guillaume comme un véritable processus d'inscription du signifié dans le signe, les deux structures étant primitivement séparées l'une de l'autre. Cette vision des choses conduit à poser un plan des signifiés préalablement autonome, émancipé de la structure sémiologique. Dès lors que l'on pose l'activité de la pensée en tant que telle, déliée du système des signes, il devient possible d'ouvrir et de diversifier l'éventail des formes d'expression susceptibles de prendre en charge les éléments de la structure psychique. Cette possibilité est clairement exprimée par Guillaume pour qui la langue exprime la dicibilité mentale au moyen de « quatre types de dicibilités […] : la dicibilité orale, la dicibilité scripturale, la dicibilité picturale et la *dicibilité gestuelle* » (Boone & Joly 1996, s.v. *geste* ; souligné dans le texte).

2. Voir la définition ci-dessus.

2. De l'expression à la référence

Dans un deuxième sens, qui rejoint le sens le plus courant de ce mot en linguistique, l'actualisation est l'opération par laquelle un mot ou un groupe de mots acquiert en discours la capacité de renvoyer à un référent situé dans le monde non-linguistique. Si cette définition implique la précédente (il faut qu'il y ait passage de la langue au discours), elle la restreint fortement en la liant à la seule fonction de référenciation. De ce point de vue, toutes les unités présentes dans un acte de discours ne sont pas sur le même plan. Seules sont concernées les unités déterminées qui autorisent directement l'accès à un référent posé dans un monde de discours donné [3].

Pour illustrer cette opération de référenciation, on prendra l'exemple prototypique du nom dans les trois exemples suivants [4] :

(4) La reine était particulièrement soucieuse.

(5) Elle a l'air d'une reine.

(6) Elle a un air de reine.

En (4), le syntagme nominal *la reine*, actualisé par l'article défini, possède un référent spécifique relative à une entité particulière. En (5), le syntagme nominal *une reine*, actualisé par l'article indéfini, a une référence générique relative à l'ensemble d'une classe d'entités. En (6), le nom sans déterminant *(de) reine* n'a pas de référent mais, précédé de la préposition *de*, prend une fonction de caractérisation. La distinction doit se faire entre les deux premiers exemples qui illustrent le processus d'actualisation et le troisième qui en est dépourvu. En (4) et (5), les syntagmes nominaux appartiennent à l'actualité du discours qui pose un référent dans le monde non-linguistique, que ce référent soit immédiatement accessible en (4) ou qu'il s'agisse d'« une référence indéfiniment différée » [5] en (5). En revanche, en (6), le nom n'est corrélé à aucun référent et livre en quelque sorte son signifié à l'état pur [6].

Cette différence dans le mode d'actualisation s'explique par un parcours discursif et temporel différent, et elle est à l'origine de nuances dans l'interprétation sémantique. En (4), le syntagme nominal *la reine* renvoie à une personne particulière dont on dit qu'elle est

3. Ce sont principalement le nom (précédé d'un déterminant) et le verbe (conjugué). On se reportera à Bally, tout en évitant le terme *réalité* (trop ambigu) qu'il utilise (§ 112).

4. Nous reprenons en partie une analyse menée dans Rémi-Giraud 2003.

5. Voir s.v. *actualisation*.

6. On s'appuiera ici sur la distinction qu'établit M. Le Guern (2003) entre un prédicat libre et un prédicat lié. Avec les syntagmes nominaux *la reine* (4) et *une reine* (5), on a affaire à des prédicats liés associés à une classe d'objets, qui relèvent de la logique extensionnelle (il existe un univers de discours donné) tandis qu'en (6), le syntagme *de reine* signifie simplement une propriété, qui appartient à la logique intensionnelle (indépendante de tout univers de discours).

reine et qui peut faire l'objet, de manière tout à fait libre, de caractérisations diverses. En (5), le syntagme nominal *une reine* à valeur générique renvoie à un type humain et social, dont les caractéristiques sont codifiées. Le syntagme nominal *l'air d'une reine* permet en effet de récupérer un énoncé présupposé du type « une reine a un air + [caractérisation] », dans lequel le paradigme des caractérisations se trouve limité par la représentation stéréotypée de la fonction (on pourrait trouver des adjectifs tels que *noble, digne, autoritaire*, etc. mais non *mélancolique, facétieux, ouvert*, etc.). En (6), en l'absence d'actualisation, aucun énoncé présupposé n'est récupérable et c'est le signifié pur du nom *reine* qui livre directement par métonymie les propriétés essentielles qui s'attachent, au-delà même du stéréotype social, à ce qu'on (n')oserait appeler la « reinitude »… C'est ce qui rend cette caractérisation plus forte que celle qui est contenue dans le syntagme prépositionnel (*l'air*) *d'une reine*. On peut remarquer d'ailleurs que cette construction ne convient pas de manière égale à tous les lexèmes. Si l'on peut dire indifféremment *l'air d'une reine*, *l'air d'un banquier*, *l'air d'un linguiste*, *l'air d'un bipède*, etc., on dira plus difficilement (ou alors avec une certaine malice) *un air de banquier*, *un air de linguiste*, *un air de bipède*. Cela s'explique par le fait que cette construction sans déterminant exige du lexème concerné qu'il ait atteint un certain degré de codification et d'abstraction dans l'expression de la caractérisation.

Un exemple authentique vient confirmer cette analyse. L'écrivain Pierre Jourde avait décrit, dans son roman *Pays perdu*, le village de son enfance sous des couleurs très noires, jugées dégradantes par les habitants. De retour dans son pays pour des vacances familiales, il retrouve le fermier de sa famille :

(7) Ils ont parlé un peu. Et puis le vieux fermier a murmuré : « T'aurais pas dû dire que c'était un pays de merde. » Pierre Jourde a voulu expliquer : « J'ai pas dit que c'était "un pays de merde", Pierre. J'ai dit que c'était "le pays de la merde". Et je l'aime, cette merde, tu le sais. » Pierre Jourde a bien senti que ses mots ne passaient pas. (*Le Monde* du 22.06.07, Pascale Robert-Diard, « Scènes de chasse dans le Cantal »)

On voit dans ce dialogue comment l'écrivain se raccroche à l'article défini pour transformer la caractérisation insultante (parce que perçue comme paroxystique) *de merde* en un référent, susceptible alors de devenir objet d'attention et d'amour (*la merde, je l'aime, cette merde*). En vain, malheureusement…

Contrairement à l'actualisation au sens 1, qui est non gradable (pas d'intermédiaire entre le virtuel et l'actuel) et offre au virtuel une palette de systèmes sémiotiques distincts, l'actualisation au sens 2 se présente donc comme une gradation, au sein du linguistique, de trois niveaux dont les seuils sont cependant discrets (pas d'intermédiaire

entre le virtuel et les deux modalités de l'actuel, ni entre ces deux dernières, le générique et le spécifique). On peut à présent se demander, pour essayer de situer le niveau auquel elle œuvre, s'il existe des correspondants de ces degrés d'actualisation (le virtuel représentant le degré zéro) dans des énoncés sémiotiquement mixtes.

On trouve sans peine des exemples de référenciation spécifique dans tous les cas où une deixis (fût-elle de simple contiguïté) érige en « signe situationnel » (Bally) un élément singulier de la situation de référence : consignes « Poussez » ou « Tirez » sur *telle* porte, « à découper selon le pointillé » inscrit sur *telle* feuille, etc. Quant à l'actualisation générique, les menus de la plupart des logiciels (ex. « ouvrir », qui alterne avec « ouvrir fichier », et demande la sélection d'*un* fichier parmi l'ensemble des fichiers accessibles) ou des téléphones portables (« composer » : composer *un* numéro) en fournissent de nombreux exemples, tout comme les schématisations propres aux pictogrammes (la généricité étant inversement proportionnelle au degré d'iconicité), comme dans l'exemple ci-dessous :

où l'on peut observer avec intérêt que l'icône commute avec le pluriel dans le correspondant linguistique (« passage piétons conseillé ») – il s'agit, à travers la représentation d'*un* piéton en général actualisée par sa combinaison avec une interdiction (cercle rouge), *des* piétons, quels qu'ils soient, qui passeront par là et seraient tentés de s'aventurer derrière la vitre.

Plus délicate à trancher est la question de l'absence d'actualisation. Nous ferons l'hypothèse ici qu'elle est possible, du moins si l'on nous suit dans l'analyse des deux publicités pour la radio RFM et (par contraste) pour la bière 1664. Il n'est pas sans intérêt de noter que l'image littéralement présentée par la première des deux est récessive : tout le monde ne perçoit pas la piscine, son eau et ses vaguelettes, ni les bouées, l'épuisette, le carrelage, pourtant dûment photographiés, il est vrai sous un angle inédit (vue aérienne en plongée à la verticale), et surtout dans un agencement spatial qui rend immédiatement saillante, comme dans un tableau d'Arcimboldo, la *Gestalt* d'un autre objet (un transistor prototypique, vu quant à lui de face en angulation parallèle au sol) qui prend le devant de la scène bien qu'il ne soit pas à proprement parler présent. Et en effet, c'est, par métonymie, le véritable objet du discours (actualisation spécifique en logique extensionnelle : la chaîne RFM), face auquel le support référentiel photographié (piscine, bouées, etc.) tend à abolir sa présence en acte pour se traduire en propriétés qui se transfèrent métaphoriquement à RFM : ce sont le récréatif, l'estival, le joyeux, le ludique, l'agréable… et peut-être même l'harmonieux, le fluide, le propre à la détente (sur fond d'une métaphore du plaisir qui homologue plaisir et détente). On est alors dans un registre discursif purement intensionnel. Tout au contraire, dans le cas de la syllepse iconique montrée par la publicité pour 1664, deux scènes co-existent (en alternance ou en co-perception, selon l'accoutumance développée à ce type d'image et à celle-ci en particulier) : une scène d'orage où l'on consommera tranquillement la bière accompagnée de citrons (plausible quoique surdimensionnés), une autre où s'exposent des chiffres : il y a ici double actualisation au sens 1 (par exemple l'unité /tache jaune/ s'intègre à deux formes

sémiotiques, celle du citron et celle du six), et double actualisation spécifique au sens 2.

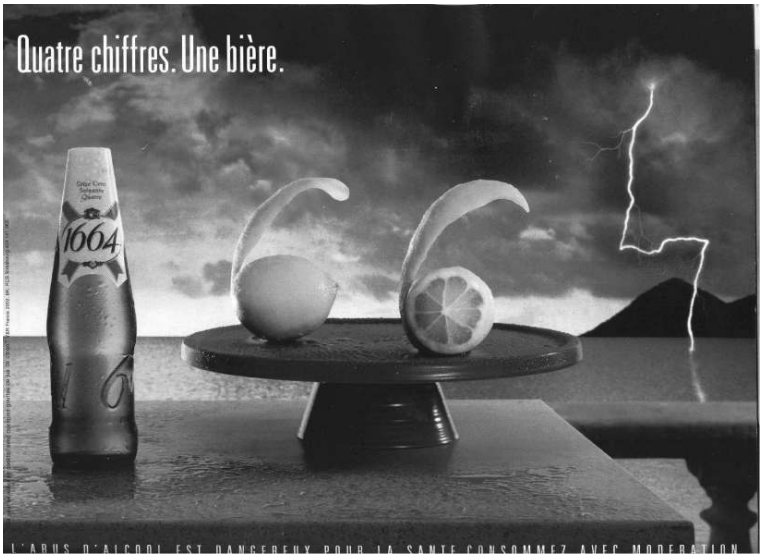

L'opposition métaphore / syllepse à l'image correspondrait ainsi à l'opposition virtuel / non-virtuel dans ce deuxième type d'actualisation.

3. De l'expression à l'incidence

Enfin, l'actualisation, dans la mesure où elle conduit, comme nous l'avons vu, de la virtualité de la langue à l'actualité du discours a partie liée avec la combinatoire syntagmatique des unités mises en jeu et donc avec le régime d'incidence des parties du discours. On sait que l'incidence « est un mécanisme qui régit la relation entre apport de signification et support de signification. Elle est la faculté qu'ont les mots de se référer à un support » (Boone & Joly 1996, s.v. *incidence)*. Dans le cas des parties de langue prédicatives, ce mécanisme permet de construire un système dans lequel on distingue, d'un côté, les parties de langue d'incidence externe qui « postulent, dans le plan de la langue, un support extérieur [et] prédiquent hors d'elles-mêmes » (Moignet 1981 : § 21) (verbe, adjectif, adverbe) et, de l'autre, le substantif d'incidence interne. Ce qui nous intéresse ici, c'est que cette incidence est présentée comme un mouvement, une tension qui s'exerce de l'apport au support. Or la mise en discours des unités fait apparaître la nécessité de prendre en compte un mouvement inverse et complémentaire qui va du support à l'apport.

On prendra d'abord l'exemple de la phrase canonique du type SN + SV :

(7) Mon voisin chante.

Le verbe, en tant que partie du discours, est en quête d'un support, qu'il trouve hors de lui, dans le SN sujet. Toutefois, la phrase ne peut se construire en tant qu'unité de communication que si un mouvement inverse s'établit entre les deux constituants. Dans cette perspective, le SN est d'abord mis en position d'appel du prédicat, comme le ferait une proposition interrogative (*mon voisin ?*) tandis que le SV fournit l'apport prédicatif, c'est-à-dire la réponse, comme le ferait une proposition déclarative (*dort*). Ce mécanisme est rendu possible par la catégorie de la personne propre au système désinentiel verbal. Le verbe est en effet d'abord incident à la personne qu'il incorpore morphologiquement et qui joue le rôle d'anaphore (fonction de rappel) par rapport au SN sujet : il constitue ainsi une sorte d'entier propositionnel. L'énoncé se décompose ainsi en deux unités propositionnelles, l'une nominale et l'autre verbale, qui forment une paire adjacente du type question-réponse [7]. Selon cette analyse temporelle et pragmatique de la phrase, l'incomplétude s'exerce vers l'aval, en complémentarité avec l'incidence externe du verbe qui invite à rechercher en amont son support d'appariement.

Un exemple intéressant de ce phénomène d'appel incidentiel est fourni par l'article. Ce mot grammatical, partie du discours non prédicative, est considéré comme le support formel de la matière notionnelle du substantif qu'il actualise. Mais, dans la mise en discours, on observe le même renversement que précédemment, l'article prenant une fonction d'appel du substantif, « assumant par anticipation ses caractères formels » (Moignet 1981 : § 32). Ce phénomène s'observe tout particulièrement à l'oral, lorsqu'une pause sépare l'article du nom, ou qu'un allongement du déterminant suspend la délivrance de l'apport, laissant parfois entendre que le locuteur, s'il sait qu'une « substance » va prendre forme, n'a peut-être pas encore fait le choix du lexème adéquat, ou qu'il cherche à le rendre saillant en amplifiant son attente. Ce qui tend à montrer que l'incidence du type apport-support relève peut-être davantage du décodage après profération de l'entier de la phrase (ou même de la position surplombante du linguiste !) que de l'élaboration in vivo de celle-ci.

Soient ainsi ces deux extraits du journal matinal de France Musique (forme particulière d'oral, l'écrit oralisé) :

7. Rappelons que pour Bally, dans la phrase disloquée, « le thème est une sorte de question, dont le propos est la réponse » (1965 : 62). Pour une analyse détaillée de ce fonctionnement, on se reportera, entre autres, à Rémi-Giraud 2009.

[1] FMus 06.06.06, 7h (LE : Lionel Esparza ; ThC : Thomas Cluzel)

LE : les informations de Thomas Cluzel bonjour

ThC : bonjour Lionel bonjour à tous voilà plus de: deux décennies que la question: (.) du voile divise la Turquie et pour cause le: pays à majorité musulmane est aussi une république au régime (.) laïque et c'est très précisément (ASP) ce qui nourrit donc aujourd'hui cette: guerre ouverte entre d'un côté: les conservateu:rs/ musulman:s/ au pouvoi:r/ et puis de l'autre la bureaucratie laïque face (ASP) au parti au pouvoir l'AKP issu du: mouvement islamiste lequel (ASP) pour justifier le port du voile invoque la défense des coutumes (.) et des libertés à la fois personnelles et religieuses les partisans de la laïcité à l'inverse rejettent eux ce qu'ils considèrent (ASP) avant tout comme un symbole de la foi/ (.) musulmane et donc un acte: politique hier (ASP) la cou:r constitutionnelle était donc appelée à se prononcer pour ou contre (.) le port du: foulard islamique à l'université: et les ju:ges (.) ont finalement/ (.) dit non

[2] FMus 21.05.08, 7h

ThC : […] ASP:: autre:: élection: en Géorgie cette fois-ci où les bureaux d'vote ont ouvert il y a une heure à peine/ des élections législatives interprétées par euh tous les experts comme un (.) nouveau test (…) (ASP) des progrès démocratiques réalisés dans cette: ex-république soviétique pro- (.) -occidentale selon les derniers sondages (…) (ASP) le parti du présiden:t Mikheïl Saakachvili devrait a priori conserver la majorité des sièges des centaines d'observateurs (ASP) ont été envoyés sur place pour surveiller euh le bon déroulement du scrutin il faut dire que plusieurs dirigeants d'opposition ont accusé les autorités d'avoir faussé le jeu (ASP) dès la campagne électorale/ Tbilissi euh doit par ailleurs se refaire une réputation après (ASP) des troubles au mois de novembre dernier au cours desquels les autorités avai::ent violemment réprimé: des manifestations et puis (ASP) e ces élections interviennent enfin dans un contexte (ASP) euh de vive tension entre Tbilissi et Moscou au sujet: de deux région::s séparatistes (.) de la Géorgie l'Abkhasie (.) et l'Ossétie du Sud soutenue: (.) par la Russie (.) qui a/ renforcé/ sa présen:ce (.) militaire (… ASP) la fin peut-être d'une cri:se (.) politique qui avait/ laissé/ planer/ e le spectre d'une nouvelle guerre civile au Liban la nuit dernière (ASP) les délégués de la: coalition au pouvoir soutenue par les États-Uni:s et ceux (.) de l'opposition: emmené:s (.) par le Hezbollah sont enfin parvenus à un accord accord qui devrait permettre donc (ASP) l'élection e par le parlement du général (ASP) e Michel Souleymane au poste de président le vote pourrait intervenir (.) dès demain […]

Dans ces deux extraits la prosodie du journaliste illustre un phonostyle caractéristique d'un certain type de parler médiatique, destiné à garder soutenue l'attention de l'auditeur, et reposant sur une discordance entre segmentations prosodique et syntaxique : enchaînements lors de frontières fortes, ruptures au contraire lors de fortes solidarités syntagmatiques. C'est la seconde de ces stratégies qui nous intéresse pour la gestion de l'appel incidentiel. Il repose essentiellement sur deux procédés : l'allongement vocalique (ou pause remplie ; on y inclut les « euh ») et la pause silencieuse (on y inclut les aspirations – ASP), qui peuvent se combiner.

On peut ainsi observer de manière assez massive des allongements qui distendent des « groupes apport-support » qui sont incidentiellement insécables (cette dilatation pouvant également affecter des concaténations morphologiques sur ce point comparables) :

– du déterminant (article, démonstratif, paradigmatisant – « autre » – article fusionné avec la préposition) avant son substantif ;
– d'une préposition avant son régime ;
– du substantif avant son « caractérisant » (Wilmet 1997 : adjectifs, compléments de nom, etc.) ou avant son spécificateur ;
– de l'auxiliaire avant le participe au sein du SV ;
– du SN sujet avant son SV ou du SV avant son complément essentiel (COD, complément d'agent, etc.) ;
– au sein d'une locution prépositionnelle.

Quant aux pauses, elles peuvent intervenir :

– entre préfixe et base au sein d'un mot ;
– entre article et substantif ;
– entre une préposition et son régime ;
– entre substantif et caractérisant ou spécifiant ;
– entre auxiliaire et participe au sein du SV ;
– entre SN sujet et SV ou entre SV et complément essentiel ;
– après conjonction de coordination ;
– le dégroupement le plus spectaculaire étant la pause à l'intérieur d'une locution prépositionnelle : « face ASP au ».

On a là autant d'exemples d'appels exhibés à l'oral sur l'unité support en attente d'apport, la création du manque étant indissociable du formatage syntaxique anticipé que l'incidence permet à l'auditeur de projeter. Le procédé se rencontre également dans l'oral semi-préparé des débats médiatiques, y compris dans ses zones les plus spontanées (zones de turbulence interactive), comme on le voit dans les exemples suivants :

Débat du 2 mai 2007

S. ROYAL : […] mais il faut dire très clairement aux Français (.) lorsque vous leur dites qu'il y aura deux cent vingt-cinq mille fonctionnaires en moins (.) où vous allez les retirer moi je crois (.) tout le contraire de ce que vous venez de dire

Débat entre S. Royal et F. Bayrou, 28 avril 2007

S. ROYAL : […] contrairement (.) contrairement *(rire)* (.) à ce que vous dites (asp) même si: je comprends bien euh: (asp) que politiquement euh: ça soit toujours agréable de rejeter: la gauche vers l'étatisme (asp) […]

L'une des caractéristiques du style prosodique de S. Royal est d'avoir une intonation le plus souvent en appel, ce qui la rend difficile à interrompre – dans le second extrait du reste, elle lutte contre des tentatives réitérées d'O. Mazerolles pour reprendre les rênes du débat, ce à quoi il finira par parvenir non sans ajouter ce commentaire : « quand vous avez la parole vous êtes très pugnace parce qu'on n'arrive pas à vous la reprendre »…

Arrêtons-nous pour finir sur un bel exemple de syllepse incidentielle sur « au Liban la nuit dernière » – syllepse qui ne serait pas possible à l'écrit. Le syntagme « au Liban » est en effet intonativement en facteur commun, complément de lieu rattaché à « guerre civile » dans la première structure, mais cadratif dans la seconde « au Liban la nuit dernière… », ce qui illustre à merveille le double mouvement d'attente (structurant le dit déjà déroulé par rétro-rattachement) et d'appel (anticipant la structuration que recevra le discours à suivre) que produit la relation d'incidence.

Conclusion

L'oral est ainsi un poste d'observation exemplaire pour saisir l'actualisation « en temps réel » qui conduit à la production d'énoncés. La linéarité du discours – sa mono-dimensionalité, pour reprendre le terme de Saussure – est troublée, si ce n'est même abolie, par l'existence de deux tensions opposées qui dilatent et dynamisent dialectiquement sa temporalité,

– l'une, régressive, vers l'arrière, ramassant le discours advenu en un tout structuré et lui assurant une sorte de « maintenance » : c'est la relation d' « attente incidentielle » (Van Raemdonck),
– l'autre, progressive, vers l'avant anticipant le discours à venir sous forme d'une structure plus ou moins annoncée où il va s'insérer : c'est l'appel incidentiel (Constantin de Chanay & Rémi-Giraud 2007),

… ces deux tensions reposant sur le même mécanisme, l'incidence : le

guillaumisme permet à ce titre d'éclairer fort opportunément l'oral. On peut même aller grâce à cela plus avant et formuler l'hypothèse générale que ce que l'oral permet d'observer est extensible à l'écrit – en fait, généralisable au fonctionnement du discours dans son actualisation, qu'il soit oral, écrit, mono- ou polysémiotique.

Références bibliographiques

BALLY Charles, 1965 (4e éd.), *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke.

BOONE Annie et JOLY André, 1996 (1re éd.), *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, Paris, L'Harmattan.

CONSTANTIN DE CHANAY Hugues, 2010, « Les rections "orphelines" : une illusion verbo-centrique ? », dans D. Van Raemdonck (éd.), *Travaux de linguistique,* 60, *La rection verbale.*

CONSTANTIN DE CHANAY Hugues et RÉMI-GIRAUD Sylvianne, 2007, « Incidence, deixis et signes situationnels », dans J. Bres *et alii* (éds), *Psychomécanique du langage et linguistiques cognitives*, *Actes du 11e colloque international de l'AIPL,* Limoges, Lambert-Lucas, p. 301-310.

GUILLAUME Gustave, 1974, *Leçons de linguistique, 1949-50*, *série A, vol. 4, Structure sémiologique et structure psychique de la langue française II*, Paris, Klincksieck et Québec, Les Presses de l'Université Laval.

——— 1993, *Leçons de linguistique 1938-39, vol. 12*, Lille, Presses Universitaires de Lille et Québec, Les Presses de l'Université Laval.

LE GUERN Michel, 2003, *Les Deux Logiques du langage*, Paris, Champion.

MOIGNET Gérard, 1981, *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck.

RÉMI-GIRAUD Sylvianne, 2003, « La caractérisation nominale : de la syntaxe à l'interprétation », dans A. Ouattara (éd.), *Parcours énonciatifs et parcours interprétatifs. Théories et applications*, Gap, Ophrys, p. 275-287.

——— 2009, « De la dépendance hiérarchique à l'énonciation dans la phrase », dans M.-H. Servet et F. Boissiéras (éds), *Hiérarchisation, énonciation*, Louvain, Peeters, p. 15-35.

VAN RAEMDONCK Dan, 2002, « En attendant l'incidence : la relation d'attente », dans R. Lowe (éd.), *Le Système des parties du discours. Sémantique et syntaxe, Actes du 9e colloque de l'AIPL*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 408-419.

WILMET Marc, 1997, *Grammaire critique du français,* Louvain, Duculot.

8

Les indices de première et de deuxième personne dans les énoncés généralisants : une actualisation émergente de la subjectivité ?

Jeanne-Marie BARBÉRIS
Praxiling, UMR 5267, CNRS - Université Montpellier 3

Les indices personnels de la première et de la deuxième personne, à côté de leurs emplois habituels de déictiques désignant un être spécifique, en position locutive ou allocutive, offrent des emplois qu'on peut dire *génériques* ou *généralisants*. En langue française contemporaine, cet usage particulier des embrayeurs personnels n'est pas rare. Il semble même de plus en plus répandu dans l'usage parlé, et dans les écrits non normés, particulièrement pour les emplois à la deuxième personne.

Ce sont les pronoms clitiques du singulier (c'est-à-dire les positions personnelles *je*, *tu*, et *vous* de politesse), associés à un verbe au présent de l'indicatif, qui sont engagés centralement dans le processus d'actualisation de type généralisant que cet article entend étudier[1]. La position sujet est la plus fréquente, mais les clitiques occupent parfois aussi des positions actancielles de patient ou de bénéficiaire. Les relations du pronom personnel avec le verbe seront donc à observer de près, pour rendre compte de la construction du sens générique. À ce titre, cette étude n'entend pas seulement étudier des emplois génériques des pronoms personnels, mais des *énoncés génériques*.

L'explication proposée mettra en relation la valeur en langue de l'indice personnel avec ses associations cotextuelles et contextuelles, qui jouent un rôle essentiel dans la production du sens généralisant. Cette explication s'appuie donc sur une approche discursive de la construction du sens, prenant en compte les interactions réglées et prévisibles des occurrences personnelles avec d'autres éléments de l'énoncé et du discours, en relation avec les attentes du genre discursif concerné.

L'alternance entre emploi spécifique et emploi générique des pronoms personnels touche de près à la question de la subjectivité dans le langage. On aura recours, pour rendre compte des phénomènes

1. On peut se demander en outre s'il existe une généricité du *vous* à référence plurielle. Cela semble le cas, marginalement. Mais ces emplois paraissant beaucoup moins massifs que ceux qui font appel au singulier de la forme pronominale allocutive (le *vous* honorifique), je préfère me consacrer dans cet article aux usages les plus typiques.

observés, à une conception émergente de la subjectivité : une topogénèse subjective, résultant d'un processus d'actualisation. La position en soi-même (*ipse*), prenant en charge la référence spécifique des pronoms de la première et de la deuxième personne, constitue, dans cette conception, la position achevée du parcours d'actualisation. En revanche, les emplois généralisants tirent leurs effets de sens particuliers d'une position subjective en même (*idem*), plus faiblement actualisée. Celle-ci construit un positionnement de nature empathique, source d'identification, et reposant sur les analogies entre individus. Telle est la conception que cet article va essayer de faire travailler, en étroite relation avec les observations en discours.

L'ensemble des propositions d'explication formulées se feront en interaction avec les exemples analysés. L'article s'organise donc autour de quatre étapes, qui correspondent aux analyses exploratoires « guidées par les données », mais qui s'en détachent aussi, en vue de proposer, pas à pas, des réflexions synthétiques.

1. Le « je » du code de la route

Soit l'exemple suivant :

(1) (texte de consigne de forme écrite)

> Sur les routes non éclairées à l'intérieur comme en dehors des agglomérations, je circule en feux de route […] sauf lorsque je risque de gêner un autre usager venant en sens inverse […] je dois alors passer en feu de croisement (*Code Rousseau*).

On voit ici se déployer un rôle, celui du conducteur-modèle, rôle auquel doit se conformer l'apprenti-conducteur lisant le *Code Rousseau*. La valeur générique provient d'abord de la dimension non spécifique du *je* qui prend en charge ce rôle. Il s'agit de « tout conducteur entendant respecter le code de la route », dans l'exemple proposé. À ce rôle, source de construction implicite d'une classe, sont prescrites les actions adaptées sous forme de verbes en Faire, dont le *je* est sujet : « circuler en feux de route », « passer en feux de croisement ». On entre donc dans un scénario, dont l'acteur et les actions sont prévisibles, à condition de détenir le savoir expert nécessaire : c'est ce savoir qu'entend transmettre l'instance émettrice du texte E1 au lecteur E2.

Le rôle est précisé par rapport à des circonstances, non pas spécifiques, mais typiques : *sur les routes non éclairées à l'intérieur comme en dehors des agglomérations*, complément détaché en position frontale, équivaut à une subordonnée temporelle exprimant une circonstance récurrente (« quand / chaque fois que je suis sur route non éclairée, etc. »).

Ce premier exemple illustre également la valeur générique que prend le présent de l'indicatif dans les discours de ce type : il réfère

non à un événement unique et spécifique, mais à un événement qui se produit régulièrement, en réponse à des circonstances elles-mêmes récurrentes : « chaque fois que je suis sur route non éclairée, je fais cela ». À un acteur non spécifique correspond un procès non contingent. Cette association productrice de généricité repose sur le lien étroit entre indice personnel, et prédicat exprimé par le verbe.

Les pronoms personnels locutifs ou allocutifs impliqués dans les énoncés génériques sont des clitiques, des pronoms conjoints étroitement associés par leur syntaxe au verbe. Ils s'opposent en cela aux pronoms disjoints (*moi / toi* et *vous* accentué), autonomisés par rapport à la sphère du verbe. À la suite de Moignet (1981), on peut parler de pronoms existentiels, et de pronoms ontiques. Les existentiels constituent des supports ténus, dont le statut selon l'approche psychomécanique peut être assimilé à un cas de subduction grammaticale. Il y a en effet

> union étroite avec une sémantèse verbale, dont il [le pronom] dégage un élément constitutif, un ayant-part. On pourrait parler de subduction grammaticale, pour distinguer ce type de la subduction lexicale qui affecte certains verbes pleins accédant au statut de verbe auxiliaire (Moignet 1981 : 166).

En revanche, les pronoms ontiques permettent d'opérer une saisie plénière, dans « l'ontogénèse du pronom personnel » dont Moignet entend expliquer la dynamique (*ibid.* : 165). *Je*, *tu* (et leurs formes fléchies), en tant qu'éléments subduits, se positionnent donc en amont de *moi, toi,* formes plénières.

Si les existentiels sont des supports de prédication, les ontiques opèrent essentiellement comme supports référentiels (voir à ce sujet Joly 1994, Danon-Boileau 1994). C'est pourquoi, dans les énoncés centrés sur l'identification du « qui parle », et dans les énoncés où on contraste entre elles les positions personnelles, les pronoms ontiques *moi* et *toi*, sortes de noms propres des sujets, entrent en lice : *moi, je ne suis pas d'accord avec toi.* Les ontiques sont-ils pour autant exclus de toute possibilité d'expression générique ? Les choses ne sont pas si simples. On peut dire, avec une visée générique : *Toi, tu te dépenses sans compter, et eux, ils profitent de la situation*, au sens de : « Je te donne ce cas de figure ».

Il convient de considérer attentivement la manière dont le prédicat associé à l'indice personnel « construit le rôle ». Faut-il en venir à dire que l'indice personnel est complètement vidé de sa valeur déictique, et de sa nature d'embrayeur – devenant un simple support impersonnel du verbe ? Faut-il supposer, derrière toute forme personnelle comme *je* et *tu / vous*, une « personne dont il est parlé » [2] ? Selon l'analyse

2. On sait que, malgré des différences importantes dans leurs conception du système de la personne, Benveniste (1966) et Guillaume (entre autres 1987) voient dans la première

proposée dans cet article, c'est, à l'inverse, parce que ces indices sont personnels, et parce qu'ils sont des indices singuliers, qu'ils sont les mieux indiqués pour occuper la fonction de supports de généralisation. Dans cette fonction, ils continuent à construire leur sens en référence aux protagonistes de l'énonciation, et également, en référence aux positions actancielles impliquées dans le procès, sources d'une implication subjective particulière. Comme le souligne Nunberg (1993), l'avantage que présente l'emploi des déictiques, dans les emplois généralisants (dits *attributifs* chez Nunberg), c'est qu'ils désignent toujours (c'est une de leurs caractéristiques en langue) un être humain dont l'existence est considérée comme acquise, alors que les descriptions définies peuvent désigner une classe vide.

Les clitiques de première et de deuxième personne identifient en effet directement des agents ou patients humains typiques, *initus* ou *exitus* du procès, selon l'expression de Moignet (*ibid.* : 165). La position actancielle qui est occupée spécifiquement par les pronoms existentiels de la première et de la deuxième personne permet donc de construire *des points de vue sur le procès, sources d'empathie*.

Lazard (1994) souligne à plusieurs reprises cette dimension, amplement illustrée par les études interlinguistiques sur l'actance. Les agents exprimés par la première et la deuxième personne du singulier sont dotés d'emblée, du fait de leur sens en langue, d'humanitude et d'individualité, ce qui les prédestine à être des actants typiques et à prendre en charge des points de vue placés à l'entrée ou à la sortie du procès[3]. DeLancey (1981) – cité par Lazard (1994 : 226) – montre, suite à d'autres auteurs, mais avec une modélisation originale, l'importance du *point de vue* adopté par rapport au déroulement du procès. Le procès est en effet toujours porté par une « orientation syntaxique » (selon l'expression de Lafont 1978), ou par un « flux de l'attention » (*attention flow*), selon DeLancey, qui permet de suivre le déroulement de la phrase, depuis sa source actancielle jusqu'à son terme. Les positions actancielles (agent, patient, bénéficiaire) permettent en outre d'adopter un point de vue par rapport à cette orientation ; point de vue placé en position initiale de l'énoncé (prospective), ou en position finale (rétrospective). Le premier point de vue est en concordance avec l'orientation syntaxique, le second est en discordance.

et la deuxième personne deux composantes : *je* est la personne qui parle, et celle qui parle d'elle-même ; *tu* est la personne à qui l'on parle, et celle à qui l'on parle d'elle-même. Ce à quoi on préfèrera la formule : « *je* parle de *moi* », et « à *tu*, on parle de *toi* » – pour essayer de préserver l'identité personnelle spécifique des pronoms.

3. Voir en particulier Lazard (1994 : 202-203, 223 et suiv.). Le phénomène de fracture d'actance (*split ergativity*), illustré par un certain nombre de langues, est très instructif pour le point qui nous occupe. Il permet de mieux comprendre le rapport entre positions personnelles (première et deuxième personnes) et temporalité / aspect, entre support constitué par le pronom et apport du verbe.

2. Un emploi conversationnel : « Vous donnez votre argent et on vous dit pas merci »

Voici un exemple extrait d'une interview semi-directive qui illustre bien l'importance des positions actancielles et leur mode de signification à partir d'un point de vue. B est l'enquêteur, A l'enquêté, commerçant retraité :

(2) « Question commerce »

B.68 — oui // et:: finalement:: euh:: le rôle que jouait votre commerce / c'était un lieu de retrouvailles / bien y a plus tellement de: de commerces qui jouent ce rôle maintenant y a plus tellement d'endroits où les gens peuvent se retrouver dans le quartier hein ?

A.69 — d'abord vous avez: / je vais vous e- expliquer quelque chose alors question commerce: / c'est que: / où c'est / (2) que ça me blesse assez (2) / c'est que quand vous payez à la caisse on vous dise pas même pas merci (ça c'est vrai (*rire*) C) // hein ? et ça c'est vrai / vous rentrez on vous dit pas bonjour // alors que: c'était pas ça le commerce à l'époque hein ? (hm hm B) / alors on vous dit pas bonjour / (2) vous donnez votre argent et on vous dit pas merci ! (2) / ça c'est plus fort que moi! // alors là-dessus c'est ma- un manque d'éducation ou qu'est-ce que c'est d'où ça vient ? (MTP-SR-A, Galzy)

On voit se constituer, au début de la réponse de A, un domaine de parole privilégié, le commerce, grâce à l'organisation textuelle du discours. La proposition *je vais vous e- expliquer quelque chose alors question commerce:* opère en effet un cadrage notionnel, qui joue un rôle prospectif, et opère une sorte de titrage, par rapport à la suite du discours. Un deuxième cadrage, de type axiologique, évalue par avance ce qu'il faut penser de ce qui va suivre : c'est une situation blessante, offensante aux yeux du locuteur (*où c'est / (2) que ça me blesse assez (2) / c'est que…*) [4]. Ce cadrage évaluatif, sorte de morale, est repris dans une autre formulation, comme souvent dans les séquences textuelles, à la fin d'intervention de A. 69, et il opère cette fois son évaluation de manière rétrospective : *ça c'est plus fort que moi! // alors là-dessus c'est ma- un manque d'éducation ou qu'est-ce que c'est d'où ça vient ?* Cette évaluation est approuvée par les rétroactions de C, deuxième enquêteur, et de B ensuite.

Ce nouvel exemple nous permet plusieurs observations :

1. La généricité se construit non pas seulement dans le rapport étroit entre le clitique et le verbe, mais au niveau textuel, grâce à des types de proposition. Pour être plus exact, il faudrait ajouter qu'en situation d'interview, les catégories sont pré-constituées en raison des thématiques annoncées aux interviewés dès le début de l'entre-

4. Dans la transcription, l'encadrement d'un segment pas le chiffre (2) signifie : emphase, voix forte.

tien, et confirmées par le contenu récurrent des questions. « On va parler, entre autres, des relations sociales dans le quartier » : c'est ainsi que l'enquête de Montpellier-Saint Roch était présentée aux enquêtés dans les données ici illustrées. Le domaine (*commerce*) et les catégories sociales concernées dans le scénario « échange en situation commerciale » (*client, commerçant*), sont clairement impliquées pour construire, au niveau lexical, mais aussi au niveau actanciel, des catégories prévisibles.

2. Comment les positions actancielles agissent-elles sur la construction générique ? Le locuteur A reproche à la société contemporaine de ne plus respecter le contrat symbolique « don et contre-don » entre client et commerçant, contrat que lui-même se flatte d'avoir respecté lorsqu'il était en activité. Il conviendrait de faire une analyse plus détaillée de ce discours. Mais on voit bien comment le locuteur fait ressortir la position détrimentale de l'actant générique *vous* (*et on vous dit pas merci*) : celui-ci ne reçoit pas en tant que bénéficiaire ce qu'il a « investi » dans la relation symbolique, en tant qu'agent du procès *vous donnez votre argent*. En plaçant le point de vue alternativement à l'*initus* du procès de don, et à l'*exitus* du procès de remerciement (refusé), les deux propositions étant reliées par un « et » fortement contrastif, A représente l'acteur *vous* sous les traits d'une victime de la barbarie contemporaine.
3. L'emploi conversationnel du *vous* générique dans cet extrait permet de faire ressortir l'organisation très fréquente des énoncés génériques sous forme d'une séquence, constituée par une suite de propositions énonçant les attendus d'une situation typique. Ici, nous sommes très loin du texte de consigne de l'exemple (1), puisque A énonce une séquence où il décrit une situation inacceptable, et non un exemple à suivre.

Comme on le constate, la séquence générique vient s'enchâsser dans le dialogue qui relie les interlocuteurs A et B dans l'exemple (2). Cet enchâssement se caractérise de la manière suivante : *l'interaction enchâssante* entre A et B constitue *une interaction dialogale*. Nous entendons par là que les deux positions personnelles du dialogue sont utilisées, pour désigner en tant qu'êtres spécifiques le locuteur A et son interlocuteur B : *je vais vous expliquer quelque chose* exprime par exemple cette forme d'interaction, qui suppose la réversibilité possible des positions du dialogue, au cas où B reprendrait la parole ici.

À l'intérieur de la séquence, en revanche, la seule position personnelle conservée est, soit le *je* – exemple (1) –, soit le *tu* ou le *vous* générique – exemple (2). Cette séquence enchâssée maintient

bien une interaction entre A, d'une part, et B d'autre part [5], mais cette interaction n'est pas de même nature que la relation enchâssante : elle est de nature *empathique* [6]. En effet, le pôle énonciateur E1 (A) et le pôle énonciataire E2 (ici constitué par son allocutaire B) doivent s'aligner conjointement vers un centre d'attention commun : il s'agit de la scène générique que A est en train de tracer. L'acteur de cette scène est dans l'exemple (2) un *vous* de politesse, parangon auquel s'assimilent aussi bien A (dont on comprend l'investissement dans cette démonstration) que B (et aussi C, autre enquêteur) : les enquêteurs, en effet, par leurs approbations, indiquent qu'ils acceptent de s'assimiler à cette scène et à son acteur.

On dira que la relation dialogale permet de construire, à travers les pronoms du dialogue, une relation intersubjective en soi-même, où chaque pôle de l'interaction est discriminé et opposable à l'autre. En revanche, la séquence enchâssée construit une subjectivité en même, où il n'est plus possible de discriminer deux pôles distincts. Le locuteur A ne pourrait dire, pour gloser le *vous* de la séquence enchâssée : « c'est vous qui faites cela, et pas moi ».

Mais comment justifier l'idée d'une séquence enchâssée, lorsqu'il s'agit de l'exemple (1) ? C'est ici le genre discursif, en tant que discours institué, qui assure l'enchâssement énonciatif des séquences prescriptives à la première personne générique et qui noue le contrat implicite entre E1, source énonciative du manuel et E2, le lecteur. Cette séquence ne se trouve d'ailleurs pas d'entrée de jeu, au début du manuel : elle s'insère dans une leçon. Autrement dit, on ne peut commencer « de but en blanc » un discours par une séquence générique : les contre-exemples apparents reposent sur le contrat de lecture [7] qui vient d'être exemplifié dans le cas du code de la route.

Il faut, implicitement (pour les genres institués) ou explicitement (voir les nombreux exemples rencontrés d'enchâssement de séquences génériques dans des interactions dialogales), que les énoncés génériques s'inscrivent sous la dépendance de la relation enchâssante E1 / E2, et passent de l'interaction dialogale (niveau enchâssant), à l'interaction empathique (niveau enchâssé), où l'indice personnel, devenu acteur, n'est plus, directement, un protagoniste de l'énonciation. Indirectement, cependant, un lien existe, entre personne du niveau enchâssant, et personne du niveau enchâssé. Il est très clair que le *vous*

5. Et également C, autre enquêteur présent, qu'on voit réagir en rétroaction.

6. Je remercie les participants au séminaire de Praxiling, devant qui j'ai présenté une première version de ce travail, de leurs remarques très productives (partic. J. Bres, M. Broth, F. Dufour). Ils m'ont en particulier aidée à trouver une terminologie plus explicite pour désigner les deux formes d'interaction que je nomme à présent interaction dialogale et interaction empathique.

7. Cette conclusion doit être bien sûr étendue aux genres du discours oral, qui comportent eux aussi leurs contrats et conventions.

utilisé par A dans la séquence générique de (2), est un prolongement naturel du pronom d'adresse qu'A utilise en direction de son interlocuteur B, dans l'interaction dialogale. La construction de la personne générique se greffe sur la relation énonciative enchâssante, parfois en jouant de très près entre la dimension générique et la dimension spécifique du pronom clitique. Nous en donnerons un exemple dans un texte de consigne oral (§ 3).

Mais auparavant, encore trois remarques qui découlent des observations précédentes.

1. Les formes du singulier des clitiques paraissent, mieux que les formes du pluriel, adaptées à l'expression de la généricité particulière à la première et à la deuxième personne. Elles permettent en effet de faire transiter la représentation par *un seuil singulier d'expérience partagée*. Même si plusieurs destinataires sont potentiellement « candidats » à la réception du *tu* ou du *vous* générique (comme ci-dessus les deux enquêteurs, B et C), c'est à titre individuel qu'ils reçoivent, *chacun*, le *vous* générique. De plus, sur le plan actanciel, la catégorie de la personne (première et deuxième), et la catégorie du nombre (singulier), coopèrent, en vue de construire des individus, actants plus saillants que ne le serait un collectif, source d'anonymat [8] – et cela, même lorsqu'il s'agit de transformer des personnes spécifiques en agents personnels généralisants.
2. La similitude entre les individus, que nous proposent le *je* et les *tu* génériques, est construite selon plusieurs ressources conjointes :

   (i) la relation du pronom avec un prédicat constitue, on l'a vu, des catégories d'acteurs semblables : ceux qui « donnent », et ceux qui « ne reçoivent pas en retour », toujours en référence à l'exemple (2) ci-dessus ;

   (ii) les apports du cotexte et du contexte contribuent à la constitution de catégories (comme, ci-dessus, les commerçants, et les clients) ;

   (iii) enfin, la catégorie provient tout simplement de la possibilité, d'ordre linguistique, qu'ont tous les humains de se dire en « je », ou d'être interpellés en « tu/vous ».

   Cette capacité commune est aussi une entrée pour constituer une catégorie. Elle est fondée sur la typicité de la « subjectivité à la première personne », qui consiste à être doté d'une vie intérieure, voire à la cultiver : certains genres discursifs s'y consacrent particulièrement (texte de méditation philosophique par exemple). Elle

8. Guillaume a souligné la nature fondamentalement singulière de la catégorie de la personne (par ex. 1987 : 180).

consiste à être responsable de ses actes, à en assurer l'initiation, et le contrôle – aspect prépondérant, pour l'exemple (1).

Concernant la « subjectivité à la deuxième personne », on dira que *tu* est la personne non subjective, selon les termes de Benveniste (1966) – la personne qui ne constitue pas un centre d'initiative [9]. Qu'elle constitue la forme de l'interpellation, voie ouverte à la prescription (y compris celle qu'on s'adresse à soi-même). La position d'allocutaire permet une forme de distanciation où peuvent s'inscrire aussi bien l'énonciateur E1 que l'énonciataire E2, tous deux « interpellés en sujets » par la deuxième personne.

Aussi bien *je* (par vocation première) que *tu* (par transfert de point de vue) peuvent constituer un centre de perspective, aspect prépondérant pour comprendre le phénomène d'empathie.

Comment alors expliquer le choix entre l'une ou l'autre de ces positions de généralisation, première ou deuxième personne, dans les discours ? L'explication centrale paraît provenir des genres discursifs sollicités, et des rapports énonciatifs et actanciels qu'ils mettent en place : situation monologale (code de la route), ou dialogale (les autres exemples cités dans cet article). Discours où les attentes sont centrées sur la délivrance d'un savoir et de conseils ou de prescriptions, ou sur des explications, des justifications, des descriptions, selon les typologies textuelles variées que dispensent les genres. Certes, bien des réflexions seraient nécessaires pour mieux méditer et argumenter ce point, mais on voudra bien me tenir quitte pour l'instant, avec cette justification programmatique.

3. Contrairement aux prévisions, la « meilleure expression possible » de la classe qui sert de support au développement généralisant n'est pas une description définie à sens générique, au singulier (*le castor construit des barrages*), ou au pluriel (*les castors construisent des barrages*). Il s'agit bel et bien de pronoms déictiques personnels.

On défendra en effet la position selon laquelle, même dans leurs emplois génériques, les embrayeurs personnels continuent à être des déictiques. Les déictiques passent toujours, pour construire leur sens, par un *index*, au sens de Peirce [10]. L'index est l'élément qu'il faut aller « cueillir », « extraire », dans la situation, et qui servira de guide pour trouver la bonne interprétation du déictique personnel. Mais cet index

9. Sur le rapport entre personne et voix, on trouve des remarques suggestives dans Benveniste 1966 : 173-174 et Guillaume 1987 : 181.

10. Ce recours à l'index est en accord avec l'explication de Nunberg (1993). La suite (index traité à la fois comme typique et comme spécifique) est une élaboration personnelle.

ne livre pas *directement*, en lui-même, le référent [11]. Imaginons qu'en effet, *je* et *tu* se réfèrent respectivement au locuteur et à l'interlocuteur dans un dialogue – cas le plus simple. On a déjà besoin d'une instruction sémantique inhérente à chaque pronom, qui indique son rang ordinal (locuteur *vs* interlocuteur, allocutaire), instruction sans laquelle on ne saurait quel élément choisir comme index dans le contexte de la conversation.

Les indications que donne par lui-même l'embrayeur personnel en langue (rang ordinal de première personne, ou de deuxième personne, d'où passage par un index de type « locuteur », ou « allocutaire ») étant fortement économiques, elles laissent encore d'importantes latitudes. Il reste donc à préciser quelle est la nature du parcours d'actualisation, dans les deux cas à l'étude, et à identifier les interactions entre la valeur de l'unité déictique, l'index qu'elle désigne dans la situation d'énonciation, et les composantes de l'énoncé / du discours, qui permettent de construire le sens générique des pronoms de la première et de la deuxième personne.

3. L'index, entre spécificité et typicité : « Le sel, je fais »

Pour éclairer la réflexion, un rapprochement entre l'emploi générique du pronom personnel *je* ou *tu/vous*, et celui du déictique spatial *ici,* peut s'avérer utile.

Imaginons le cas suivant, dans une faculté de médecine : « Il faut insérer l'aiguille *ici* », dit le professeur à ses étudiants, en montrant un point de son bras. Dans un tel cas, le bras du locuteur fonctionne comme un exemple quelconque de bras, pour permettre aux étudiants d'imaginer le bras d'un patient où il faut insérer une aiguille au point précis qui est montré [12]. Je propose de traiter de la même manière le mode de référence du déictique personnel *je* ou *tu*, dans les emplois génériques des pronoms. Si on adopte cette position, on est conduit à conclure qu'il est erroné de considérer les déictiques personnels *je, tu* ou *vous* de politesse, comme des pronoms voués *exclusivement* à une référence spécifique, postulat qui semble souvent tenu pour acquis.

Dans l'emploi générique des pronoms personnels, il est donc possible que la référence pronominale soit décollée d'emblée du contexte – exemple (1) –, mais l'adhérence plus ou moins achevée au contexte est également productive d'effets de généralisation – exemple (2).

L'exemple (3) nous offre un cas particulièrement intrigant de contact entre spécificité, et typicité :

11. Je n'adhère donc pas à la théorie qui attribue une « référence directe » aux déictiques (Recanati 1993).

12. Cet exemple s'inspire d'un travail sur la deixis spatiale de Wolfgang Klein. Il parle, dans ce cas, de *deixis analogique*.

(3) La maîtresse d'école apprend à un enfant comment on écrit le mot « sel »

Le sel, je fais... comme si je voulais faire un rond mais je le ferme pas, je descends en bas et je tourne de l'autre côté (*lettre « s »*). On regarde bien : un tout petit rond avec la queue de ce côté (*pour la lettre « e »*) et un grand trait (*pour la lettre « l »*), celui-là il est facile, hein, allez on essaie de l'écrire (cité par M.-T. Zerbato-Poudou dans C. Garcia-Debanc, 2001, *Les Textes de consigne*, *Pratiques* n° 111-112, p. 127).

La maîtresse est conjointement un sujet spécifique qui se dit en *je*, et qui trace, *hic et nunc*, le mot sel, et un parangon, qui donne l'exemple à l'enfant des gestes qu'il faut accomplir pour tracer le mot sel. À travers la singularité d'un exemplaire unique, elle réussit ainsi à montrer en elle un sujet même, orienté vers un acteur « élève ». En effet, la dimension hypocoristique de son discours et le langage enfantin qu'elle affecte en parlant (*le sel, je fais, un tout petit rond avec la queue de ce côté*) montre bien que ce n'est pas seulement en tant que sujet spécifique qu'elle parle. D'ailleurs, si elle le faisait, son discours perdrait toute pertinence.

Le « recoupement » de la généricité avec la contingence, dans cet exemple (3), ou, de manière moins appuyée, dans l'exemple (2), n'est pas une exception ou une aberration. Il nous permet au contraire de voir où l'effet de généralisation prend sa source. L'emploi générique des indices personnels doit passer, d'une manière ou d'une autre, par l'investissement dans un exemplaire unique, pour atteindre la généralité. Soit cet exemplaire unique est immédiatement projeté dans l'indéfinition – *je*, « le conducteur quel qu'il soit » : exemple (1) – mais une indéfinition qui appelle une instanciation individuelle du destinataire-lecteur destiné à s'y inscrire ; soit il s'actualise dans un sujet incarné, mais dont la fonction prototypique lui permet de valoir à la fois comme être spécifique (*soi-même*), et comme *même*.

À ce point de vue, on peut opposer le mode d'atteinte de la généricité propre aux positions personnelles *je* et *tu / vous*, et la généricité qu'exprime la position plurielle *nous* dans les maximes et sentences. Dans son mode d'actualisation, *nous* renvoie à une collectivité humaine *pré-constituée*, comme dans *La durée de nos passions ne dépend pas plus de nous que la durée de notre vie* (La Rochefoucault). Cette collectivité se constitue en revanche au cas par cas, de manière distributive, dans les occurrences singulières des pronoms génériques étudiés dans cet article.

C'est en effet la possibilité de validation[13] répétée de ces énoncés, leur statut de « validables », qui permet leur généralisation. Ils

13. Sur la notion de validation, je me réfère aux propositions suggestives d'Ali Bouacha (1995) et de Danon-Boileau (1994) – même si je ne suis pas sûre d'avoir parfaitement saisi ce qu'entend la TOE par validation *vs* assertion. S'il y a erreur d'interprétation, ce sera bien entendu de mon fait.

demeurent valides, au-delà de l'énonciation actuelle, et ils s'offrent comme répétables, dans des cas de figures identiques, par des sujets constitués comme mêmes, dans la mesure où ils assument un rôle aux attributions identiques. Ils demeurent « vrais » (mais seulement au sens de : vérifiables) chaque fois que les mêmes conditions d'application surgissent (exemple (1) : un conducteur, *quand* il se trouve sur une route non éclairée ; exemple (2) : un client *quand* il est en butte à l'attitude offensante du commerçant ; exemple (3) : un enfant, *quand* il veut tracer le mot sel [14]).

En un sens, ce sont donc des énoncés de nature potentielle : « *Supposons que* je veuille écrire "sel" / *si* je veux écrire "sel", voici ce que je fais : je + Vpst, je + Vpst… » Ces énoncés ne peuvent se soumettre à un test de type vériconditionnel : en (1) et (2), ils ne peuvent en effet être reconnus, soit comme vrais, soit comme faux [15]. Et en (3), du moins, le test n'est plus applicable à partir du moment où on prend ces énoncés *sous leur angle générique*. En revanche, dans cet exemple, il est bien vrai, à titre contingent et spécifique, que la maîtresse *je* est en train d'accomplir, dans le *nunc* de son énonciation, les actions qu'elle décrit, à mesure qu'elle les accomplit.

L'énoncé générique n'étant pas préfaçable par une expression comme « j'affirme que… », qui ne peut s'employer que pour un énoncé répondant à des conditions de vérité (vrai ou faux), il s'ensuit qu'un énoncé générique comme (1) n'est pas vraiment asserté : il est validé, variété plus floue d'approbation, qui correspond aussi à celle du proverbe. Le proverbe en effet, lui aussi, est évoqué, convoqué, et non proprement asserté. Bien qu'on parle très souvent de la « vérité » des proverbes, il vaudrait mieux parler de leur caractère vérifiable, et de la réitération des possibilités de vérification de leur pertinence, de leur *applicabilité*, dans l'expérience des hommes.

Ce statut imparfaitement asserté de l'énoncé personnel générique le rend candidat, comme la subjectivité empathique dont on a tenté d'identifier la nature dans les énoncés étudiés, à une analyse selon la subjectivité en même. En effet, comme on a déjà tenté de le montrer, à propos d'autres phénomènes linguistiques, cette forme de subjectivité, plus faiblement actualisée que les formes plénières, ne se prête pas aux assertions, mais seulement aux postulations, fondées sur une dimension empathique et expériencielle (Barbéris 1998, 2003, Barbéris & Bres 2002).

14. En effet, rappelons que la maîtresse utilise son acteur *je* en tant que même, susceptible de représenter la situation de l'élève écrivant « sel » (voir le langage enfantin utilisé).

15. Même si, dans l'exemple (2), un des enquêteurs, C, rétroagit en disant que « c'est vrai », cette vérité-là résulte de la vérification des faits décrits dans l'expérience de l'enquêteur, et non du statut de « toujours-vrai » des énoncés génériques produits par A. Voir le rapprochement opéré avec le proverbe.

Pour mieux comprendre cette double fonction du pronom clitique de première personne dans ces énoncés, il faut revenir au « passage par l'index » qu'implique le traitement des déictiques, et le rapprocher de notre observation ci-dessus, concernant le déictique *ici*. Le *je* de la maîtresse repose sur un index (la locutrice accomplissant les gestes pour tracer le mot *sel*) qui est traité à la fois comme support de la construction d'un soi-même (*je*, dans le *hic et nunc*, en tant qu'individu spécifique), et comme support de la construction d'un même, « celui qui trace le mot sel », un même qui a pour visée un personnage d'élève, et qui a pour fonction de permettre à l'élève effectif, E2, de se placer « dans le rôle ».

Les retombées de ces observations peuvent être traitées de manière quelque peu philosophique, en disant qu'en tant qu'individus singuliers, les êtres humains sont tout à la fois des soi-mêmes, et des mêmes. La singularité des clitiques *je*, *tu* ou *vous* honorifique s'accommode à la fois de l'ipséité (« un être spécifique, à nul autre semblable »), et de la mêmeté (« un exemplaire parmi d'autres exemplaires semblables, et appartenant à la même classe »).

C'est sous cet angle que Ricœur, dans sa première étude de *Soi-même comme un autre* (1990), aborde la quête du soi-même, en s'inspirant de l'étude de Strawson sur *Les individus*. La mêmeté des individus est évidemment un obstacle à la détermination du soi-même, c'est-à-dire d'un sujet doté d'une identité spécifique, ce à quoi se consacre l'ouvrage de Ricœur. En revanche, la présente étude tendant à chercher des arguments qui permettent de militer en faveur de la reconnaissance d'une subjectivité en même, et de ses fondements linguistiques, les observations de Strawson lui fournissent un argument sérieux en vue de mieux comprendre la mêmeté des *je* et des *tu / vous* généralisants [16].

La forme d'actualisation de ces énoncés généralisants recourt donc à une validation répétée à travers l'exemple d'une instance singulière : validation répétée qui réussit à construire une classe potentielle de mêmes. Malgré la dimension non assertive de ces énoncés, on aboutit à la postulation d'une forme d'existence du sujet d'expérience impliqué. Ces unités généralisantes se contentent d'une adhésion empathique à un schéma praxéologique. Mais il n'y a pas lieu de parler

16. Malgré la tonalité quelque peu spéculative du vocabulaire, le modèle émergent de subjectivité en même (*idem*) et en soi-même (*ipse*) auquel j'ai recours ne constitue pas un emprunt ni un réaménagement du cadre conceptuel proposé par Ricœur dans son ouvrage *Soi-même comme un autre* (1990). Le modèle de la topogénèse subjective, dont la visée se veut linguistique et non philosophique, a été présenté publiquement pour la première fois en 1990, alors que je n'avais pas encore connaissance du travail de Ricœur. En outre, si, dans les deux conceptualisations, il est fait usage de la dialectique du même, de l'autre et du soi-même (*idem, aliud, ipse*), on peut dire que la visée, dans les deux démarches, est quasi inverse, comme je viens de le souligner ci-dessus.

d'impersonnalisation, ni d'assimiler ces emplois personnels à des emplois non-personnels. La position en retrait des mêmes instanciés en *je* ou en *tu / vous*, dans les énoncés généralisants, n'implique pas fatalement leur désincarnation ou leur disparition dans l'anonymat, ni la renonciation à tout investissement affectif à l'intérieur des positions actorielles [17].

Étant donné un monde et les acteurs typiques qui le peuplent, *que peut-il s'y passer* ? C'est en somme de cela qu'il est question dans ces énoncés généralisants. Alors que dans les emplois habituels des déictiques personnels, on se demande *de qui il s'agit* (c'est ce que le discours détermine grâce à la récupération d'une référence spécifique des déictiques personnels), et *ce qui se passe effectivement* pour les instances impliquées (ce qui s'exprime dans la valeur assertive des énoncés).

4. Formats intersubjectifs et formats spatiaux : des fondements pour la subjectivité en même et en soi-même ?

La dernière observation va porter sur un genre du discours que j'ai déjà analysé à différents points de vue (par exemple Barbéris 2008 et 2010a, à paraître) et qui a fait également l'objet d'une réflexion collective (Barbéris & Manes Gallo 2007) : il s'agit de la communication d'un itinéraire piéton. Au sein de cet échange dialogal, se trouve insérée une séquence descriptive du trajet, dont l'énonciation est assurée, majoritairement ou totalement, par l'informateur. Ce genre du discours quotidien présente l'avantage de bien mettre en évidence les rapports entre discours enchâssant (interaction dialogale) et séquence enchâssée (interaction empathique). Le futur effecteur (qui est le demandeur actuel d'information) se voit posé sous forme d'un *vous* singulier.

Cette interaction, de nature située, est de plus appuyée sur une cognition distribuée mettant en jeu les ressources de la posture, du geste, et de la relation à l'environnement, ainsi que la synchronisation entre les interactants. Elle va nous permettre de voir à l'œuvre les formats spatiaux à l'intérieur desquels se logent les relations interactives que nous essayons d'étudier. Relations interactives (relation dialogale *vs* empathique) qui intègrent et par là définissent, chacune à sa manière, la nature de la relation subjective en soi-même, et la nature de la relation subjective en même.

17. V. l'exemple (2), clairement « investi » affectivement. Les données du CFPP2000, étudiées dans Barbéris 2010b, démontrent aussi amplement la possibilité d'un investissement affectif dans la subjectivité en même. Certains des exemples d'emplois génériques de la deuxième personne étudiés dans Verine (2004) ou Détrie (2008) vont dans le même sens.

(4) Indication d'itinéraire (MTP-SR-B3 / Etuves 12)

1. E_2 — pardon madame / l'église Saint Roch s'il vous plaît

2. I — (*3 s.*) (3) alors attendez que je calcule (*3 s.*) (*monte la rue*) c'est // je veux vous y faire aller mais le plus facilement possible (3) // (oui E_2) vous prenez cette rue // (oui E_2) bon / quand vous êtes dans cette rue (oui E_2) vous tournez à main gauche (*erreur d'orientation*) // vous montez jusqu'à cette espèce de fontaine bain de pieds // (oui E_2) à dix mètres hein c'est pas loin (oui / oui E_2) / là à ce moment-là vous la ccontournez / (oui E_2) et vous prenez la rue qui va ccomme ça (*geste tout droit*) / (d'accord E_2) et vous ds- tombez juste en plein dessus (d'accord E_2) / hein / alors / à gauche euh pardon à droite

3. E_2 — oui à droite et puis ?

4. I — la fontaine / (hmm E_2) et puis à gauche / (d'accord E_2) et vous tombez juste dessus

5. E_2 — on peut pas la rater ?

6. I — non / c'est pas possible

7. E_2 — d'accord merci

8. E_3 — merci

La séquence descriptive, centrée sur une position « bloquée » d'acteur posé en *vous*, commence, dans le tour 2, avec la proposition *vous prenez cette rue*. La description se poursuit encore par un échange avec l'enquêteur dans les tours 3 à 6. On remarque que le dialogue ne reprend pas complètement : certes, il y a l'alternance des tours, mais ceux-ci n'expriment pas de positions contrastées de personnes et restent centrés sur le scénario de progression étapes par étapes du trajet. Les deux interlocuteurs, une fois lancée la séquence, n'en sortent que pour la salutation finale (tours 7 et 8).

En revanche, à l'ouverture, l'échange est nettement dialogal : *vous* est adressé spécifiquement à l'interlocuteur dans le tour de requête 1 (ce que confirme l'apostrophe *madame*). Et aussi, au début de la réponse 2, la relation dialogale *je/vous* ressort très nettement :

> (3) alors attendez que je calcule (3 s.) c'est // je veux vous y faire aller mais le plus facilement possible (3) [18]

La suite contraste de manière d'autant plus claire, avec son *vous* sans alternative possible [19], qui met en scène l'acteur typique, destiné à s'incarner plus tard dans le demandeur actuel de l'information.

18. L'encadrement d'un segment par le chiffre (3) signifie : voix faible. Ici la voix faible indique la position commentative de I, en préface à sa description, description où la voix devient plus forte.

19. Il peut exister des insertions de commentaires dialogaux, commentatifs ou parenthétiques, à l'intérieur d'une séquence. Mais alors, Il s'agit d'incrustations d'un autre niveau : d'un niveau interactif de nature dialogale, à l'intérieur de l'interaction empathique.

Les procès décrits conviennent aussi bien à tout effecteur du même trajet à partir du même point de départ, selon le processus de généralisation déjà analysé. L'informateur lui-même, I, n'est nullement exclu de cet engagement empathique. Bien au contraire, la transmission du trajet ne peut réussir que si E1 (informateur I) et E2 (enquêteur) se logent dans le même format praxéologique, aidés grandement en cela par la dimension gestuelle, posturale, et par les échanges confirmatifs de regards. Les informateurs n'ont pas été prévenus qu'ils sont enregistrés. Leurs réponses et leur comportement gestuel-postural est donc assez naturel.

La subjectivité empathique, nécessairement enchâssée, résulte d'une interaction « latérale » entre E1 et E1, qui se centrent conjointement sur un objet d'attention commun. Ils « alignent leur regard » sur cet objet commun : un acteur, énoncé en *vous*, et engagé dans des actes typiques. Un acteur auquel ils sont censés pouvoir s'identifier tous deux par la parole et pratiquement, par le comportement de leur corps dans l'espace

Cet alignement du regard et du corps est exactement ce que l'on trouve dans une indication d'itinéraire comme celle de l'exemple (4), pendant que l'informateur décrit le trajet au demandeur d'information.

L'un et l'autre s'orientent parallèlement en direction de la cible non visible, vers laquelle E1 (l'informateur I) trace l'itinéraire étape par étape, en jetant périodiquement, dans cette description pas à pas, des coups d'œil *latéraux* vers E2 (l'enquêteur E), pour vérifier qu'il « suit bien » [20]. Mais, pendant ces vérifications latérales du regard, les corps des deux interactants restent orientés parallèlement, et positionnés en direction de la cible vers laquelle tend l'itinéraire.

En revanche, lors de la rencontre initiale entre E1 et E2 (salutation, demande d'information), et lors de la prise de congé (remerciements, salutations), on a bien affaire, spatialement, à une interaction en face à face, et, parallèlement, on trouve la réversibilité des rôles dialogaux *je* et *vous* [21]. On a là, illustrées « corporellement », les deux orientations fondamentales qui, me semble-t-il, servent de bases, respectivement, à la subjectivité en soi-même et à la subjectivité en même : le face à face (c'est ce que Vandeloise 1986 nomme l'« orientation en miroir »), et l'alignement (« orientation en tandem ») [22].

20. Je renvoie sur ce point à l'analyse de Müller (dans Barbéris & Manes Gallo 2007), et à Barbéris (2010a, à paraître).

21. Je ne rends pas entièrement justice ici à la complexité des fonctionnements interactifs dans les échanges situés. Mais cette observation me paraît cependant majoritairement juste. Il est certain que lorsque informateur et demandeur marchent dans le même sens, ils ne se mettent pas forcément en face à face au début du dialogue, etc.

22. Vandeloise utilise ces deux formes d'orientation pour rendre compte des deux sens possibles que présentent en français les prépositions *devant / derrière*.

Qu'en est-il lorsque, très évidemment, la construction commune de l'objet d'attention ne peut s'incarner de manière aussi directe ? Il demeure cependant la mise en œuvre des deux formes de subjectivité précitées, en même et en soi-même, y compris dans les écrits les plus « distants » et les plus dépersonnalisés en apparence, comme celui du manuel décrivant le code de la route (un écrit où la relation E1 / E2 n'est pas contextualisée de manière directe et incarnée).

Cette réflexion constituait une première exploration du terrain de la personne générique, qui m'a semblé pouvoir s'inscrire dans un cadre (en revanche déjà exploré depuis plus longtemps, mais à partir d'objets d'étude différents) : celui de la subjectivité en même, et en soi-même. Je remercie les organisateurs du colloque de m'avoir offert cette occasion de tester quelques-unes des séductions et des sources d'embarras de ce nouveau domaine. La présente recherche espère se poursuivre, grâce à l'exploitation d'un nouveau corpus informatisé (Corpus du Français Parlé Parisien des années 2000 : CFPP2000), dans le cadre d'un projet collaboratif [23].

Cette contribution, dans le cadre du colloque de Bruxelles consacré à l'actualisation, se situe dans une démarche praxématique – c'est-à-dire, une démarche fortement ancrée dans l'analyse des discours et dans leurs typologies, socialement situées : autant de caractéristiques qui ne rejoignent pas les démarches, généralement beaucoup plus théoriques, des psychomécaniciens – même si certains d'entre eux ont regardé et regardent de très près les particularités et les complexités des discours.

L'approche praxématique entreprend aussi, à partir des observations, de proposer des modélisations, et tente ainsi d'atteindre, aussi modestement que ce soit, un voir de compréhension, au-delà du voir d'observation, selon la formule heureuse de G. Guillaume. Par ce dialogue, qu'elle estime productif, entre les données et la théorie, la praxématique se situe dans le prolongement de la démarche de Robert Lafont, linguiste récemment disparu, auquel on me permettra de rendre, pour finir, un hommage.

Références bibliographiques

BARBÉRIS Jeanne-Marie, 1998, « Pour une approche de l'actualisation intégratrice du sujet », dans J.-M. Barbéris, J. Bres et P. Siblot (éds), *De l'actualisation*, Paris, CNRS Editions, p. 199-217.

——— 2003, « Coénonciation et actualisation : la textualité en *idem* », dans R. Amossy et D. Maingueneau (éds), *L'Analyse du discours dans les études littéraires*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, p. 199-210.

——— 2008, « La deixis spatiale dans les descriptions d'itinéraires piétons : comment s'orienter dans l'espace de la ville ? », *Cahiers Chronos,* 20, p. 199-219.

23. Projet présenté in Barbéris 2010b, à paraître.

———2010a, à paraître, « Dire le chemin, et l'inscrire dans l'espace. Les descriptions d'itinéraires piétons », dans R. Thomas (éd.), *Marcher en ville*.

———2010b, à paraître, « "Quand t'es super bobo"… La deuxième personne générique dans le français parisien des jeunes », Actes du *CMLF2010*.

BARBÉRIS Jeanne-Marie et BRES Jacques, 2002, « Analyse textuelle de l'incipit », dans E. Roulet et M. Burger (éds), *Les Modèles du discours au défi d'un « dialogue romanesque » : l'incipit du roman de R. Pinget, « Le Libera »*, Actes du huitième colloque de pragmatique Charles Bally, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, p. 83-123.

BARBÉRIS Jeanne-Marie, BRES Jacques et SIBLOT Paul (éds), 1998, *De l'actualisation*, Paris, CNRS Editions.

BENVENISTE Émile, 1966, *Problèmes de linguistique générale 1*, Paris, Gallimard.

DANON-BOILEAU Laurent, 1994, « La personne comme indice de modalité », *Faits de Langue,* 3, p. 159-167.

DÉTRIE Catherine, 2008, « L'énallage : une opération de commutation grammaticale et/ou de disjonction énonciative ? », dans A. Rabatel (éd.), *Figures et points de vue en confrontation, Langue française,* 160, p. 85-100.

DONNELLAN Keith, 1966, "Reference and definite descriptions", *The Philosophical Review*, 75-3, p. 281-304.

Faits de langue, 3, 1994, *La personne*.

GUILLAUME Gustave, 1987, *Leçons de linguistique 1947-1948*, *VIII,* Québec, Presses de l'Université Laval, et Lille, Presses Universitaires de Lille.

JOLY André, 1994, « Pour une théorie générale de la personne », *Faits de langue*, 3, p. 45-54.

LAFONT Robert, 1978, *Le Travail et la Langue*, Paris, Flammarion.

LAZARD Gilbert, 1994, *L'Actance*, Paris, Puf.

MOIGNET Gérard, 1981, *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck.

NUNBERG Geoffrey, 1993, "Indexicality and deixis", *Linguistics and Philosophy,* 16, p. 1-43.

RECANATI François, 1993, *Direct Reference. From Language to Thought*, Oxford, Blackwell.

RICŒUR Paul, 1990, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil.

VERINE Bertrand, 2004, « Dialogisme interdiscursif et interlocutif du discours rapporté : jeux sur les frontières à l'oral », dans J. Bres *et al.*, 2005, *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, Louvain-la-Neuve, De Boeck et Duculot, p. 187-200.

9

Les conditions de l'acte de langage chez le sujet porteur d'un « handicap cognitif »

Lysiane JANSSENS-BERTELET
Université d'Artois - IUFM de Lille

Dans le second volume des *Prolégomènes à la linguistique structurale*, s'attachant à ce qui lie intimement la langue à l'activité pensante de l'homme, Gustave Guillaume fait une remarque sur l'*aphasie* entendue comme l'impossibilité pour le sujet de « conduire en lui jusqu'à son terme l'opération de possession de la langue » : « Il en serait ainsi du sujet qui ne porterait pas jusqu'à la transcendance la facilité de contenir en soi la langue, ce par quoi il ne satisferait pas à la condition de possession réelle qu'est cette transcendance. »

Qu'il souffre d'un trouble dit « spécifique » de l'acquisition (ou de la conservation) du langage, ou que ce trouble du langage soit indissociable d'une déficience mentale, pour ne pas accéder à cette condition de possession réelle qu'est cette transcendance, nous dit Guillaume, « il suffirait que le sujet fût insuffisamment sensible à l'économie supérieure régnante dans la structure de la langue. »

Pour l'aphasie et la dysphasie développementale, du moins, « Là serait sa déficience : un certain arrêt devant le saut qu'il faut faire pour franchir l'intervalle qui sépare l'expérience de la trans-expérience. »

(Cependant, il va sans dire que pour le sujet porteur d'un handicap cognitif sévère le statut de l'expérience doit également être examiné.)

Guillaume précise qu'il s'agit là du côté psychomécanique du problème et pose la question du côté physiologique : la déficience constatée s'étendant « fort au-delà du siège assignable physiologiquement à la faculté de langage », il se demande « où siège organiquement la sensibilité de l'Homme aux économies supérieures réalisées en mécanique intuitionnelle ».

Ce qui est certain, en tous cas, c'est, dit-il, que « la possession d'une langue ne va pas, *à tout le moins du côté structural qui tient tout le reste,* sans une tension suffisante de cette sensibilité *sui generis*. »

Tout jeune enfant est d'abord sensible aux moules émotionnels et volitifs des phrases qu'il entend, avant de s'attacher au sens de la phrase énonciative, et de se tourner vers une forme de cognition impliquée dans l'accès aux savoirs scolaires. Attentif à la personne du sujet porteur d'un handicap, l'enseignant s'appuie sur cette sphère émotionnelle et sur la première connaissance, la sensorielle, pour

tenter de répondre aux « besoins éducatifs particuliers » des enfants et adolescents qui lui sont confiés. Mais se pose à lui la question des moyens de promouvoir une sensibilité défaillante à cette *trans-expérience* dont parle Guillaume.

Fort de sa découverte relative à ce qu'il a appelé les « aires linguistiques », celui-ci envisage d'ailleurs qu'on puisse s'en inspirer pour rechercher des protocoles de développement linguistique adaptés aux sujets atteints d'un *trouble du langage,* bien qu'il considère qu'il s'agisse là d'une expérience difficile à réaliser :

> Une expérience difficile à réaliser serait, dans le cas d'un très jeune déficient du langage, bien équilibré par ailleurs, de voir ce qu'il adviendrait de lui du fait qu'on substituerait à la langue qu'il n'arrive pas à savoir (à *en soi* avoir) une langue moins élevée dans la hiérarchie des langues de civilisation et dont l'économie pourrait lui être de ce chef accessible, n'exigeant pas de lui le même *accessus*, pour mieux dire le même *ingressus*, à la trans-expérience. (*Prolégomènes II* : 65, n. 1)

1. L'identification d'un trouble de l'accès au langage comme « trouble spécifique » :

On distingue d'une déficience cognitive globale la difficulté au niveau du traitement des signes spécifiquement linguistiques, qui empêche un enfant de verser son expérience vécue (« ataxique ») en « taxie ». Ou encore, à supposer que cette visée ordonnatrice ne soit pas absente chez lui, il se peut qu'elle ne puisse mobiliser une sémiologie suffisante.

Le diagnostic est long et délicat, et les prises en charge sont parfois insuffisamment adaptées. Ainsi, il nous est arrivé de rencontrer dans des IME, réservés en principe à des enfants porteurs de troubles cognitifs suffisamment importants pour qu'on les place hors milieu scolaire ordinaire, des préadolescents non déficients mais gravement retardés dans leurs apprentissages, faute d'avoir bénéficié dans leur prime enfance du minimum d'échanges langagiers offrant un appui à leur jeune intelligence pour construire une langue mentale suffisante, autrement dit ayant souffert d'une telle indigence sémiologique que chez eux la *systématique langagière* est rudimentaire.

Un simple « retard de langage » peut par ailleurs faire apparaître un décalage important, plus important que chez un sujet normal, entre la capacité de *compréhension* et les capacités d'*expression*. Dans l'évaluation de cette compréhension il est nécessaire de pouvoir faire la part de ce qui relève des données d'expérience, et des données purement linguistiques, autrement dit de ce qui revient à cette coupure proprement structurale à laquelle Guillaume fait référence pour situer le seuil *humain* du langage. Entreprise difficile car la construction du sens s'appuie chez l'enfant sur les situations vécues présentes en

relation avec des moules intonatifs, un « phrasé » affectif et volitif, qui est « premier » du point de vue « développemental ».

Lorsqu'il parle de la langue, Guillaume se place souvent, à notre sens, du point de vue de sa cause finale, première mais comme téléologie, et c'est ce qui le conduit à dire qu'un sujet qui n'entre pas dans l'avant-science qu'est la langue est un sujet qui n'a pas pu se poser devant l'univers, et le temps d'univers qui l'enclot, pour lui opposer un arrêt, un « instantané » interrompant le flux chaotique du monde sensible afin de retourner ce mouvement d'enveloppement auquel il est d'abord assujetti en « théorie d'univers », c'est-à-dire reconstituant un univers second dans une temporalité *abstraite* (imaginaire) où des positions entre des termes structurent une *langue-idée* en quête de *langue-signe* suffisamment adéquate, quoique toujours imparfaitement. Compréhension et production d'un acte de langage sont deux processus impliquant l'actualisation par le sujet énonciateur / récepteur d'un certain psychosystème de dicibilité, dont le degré d'élaboration conditionne la pertinence – indépendamment des facteurs émotionnels et des dispositions physiologiques, voire des « bruits » environnementaux, qui peuvent influer sur ces processus. Si plusieurs de ces facteurs transitoires sont presque toujours non négligeables dans les conditions réelles de la communication linguistique – à plus forte raison chez l'enfant –, c'est à la condition nécessaire de possession durable dans la mémoire du sujet d'un ensemble d'unités constituant le système de sa langue mentale que nous nous attachons ici.

On distingue en aphasiologie le « manque du mot » et l'« asyntaxie » (ou « agrammaticalité »). Guillaume a montré que la syntaxe est la résultante en discours d'opérations taxiques – la partition de la vision universelle vide de substance en « univers espace » (donnant le plan du nom) et en « univers temps » construit à partir de repères spatiaux (donnant le plan du verbe) étant l'aboutissement de divisions binaires successives liées à la nécessité pour la pensée humaine d'opérer par « contrastes construits » (*ibid.* : 163). C'est cette mécanique intuitionnelle que l'enfant dysphasique ne peut *s'incorporer*. « Incorporer » signifie que cette mécanique est bien telle qu'elle a l'inconscience et la puissance d'une « habitude », habitude sur laquelle vont s'appuyer de nouvelles incorporations – la période dite de « latence » étant ce temps propice aux apprentissages.

Même lorsque le sujet a pu dresser une série de sons vocaux consonantiques de sa langue maternelle en s'appuyant sur l'évidement d'une voyelle, autrement dit au moment où il dispose déjà d'une série de positions et de jeux d'oppositions phoniques, sa *mémoire sémantique* peut être défaillante, au point de rendre aléatoire la liaison entre telle séquence vocale « signifiante » et l'actualisation d'un signifié de

puissance correspondant au moment du *vouloir-dire* – actualisation d'autant plus complexe dans nos langues I-E qu'un *sémantème* ne peut s'y présenter que nécessairement « moulé » dans un signifié formel (ensemble de *morphèmes*) adéquat pour une visée phrastique correspondant à un second seuil du processus, directement dépendant à la fois de l'imagination et de l'automatisation d'une certaine architectonique mentale : les ensembles *systématiques* que l'enfant a pu reconstituer à partir d'actes de langage antérieurement perçus par lui. (On dit couramment que l'enfant dysphasique « n'a pas le concept ».) Les objets de l'expérience quotidienne étant par ailleurs reconnus sans être nommés, on peut comprendre que, dans un système d'écriture alphabétique, ce soit une séquence graphique « stable » représentante d'une séquence orale labile qui fournisse la *prothèse* dont se servira le spécialiste pour faire ce que la mémoire virtuelle de l'enfant ne lui fournit pas lorsqu'un signe coupé de la représentation adéquate se présente en mémoire vive. La réussite dépend de la systématisation qu'on introduit dans le codage de la parole, de telle sorte qu'un nombre suffisant de séquences de *phonogrammes* deviennent, pour le sujet, de l'« inoubliable » dans le travail de sélection mnésique auquel correspond l'entrée dans le langage, ou du moins dans un certain langage.

L'écriture devient alors pour ces sujets une *mnémotechnique de couplage entre des mots-idées et des mots-signes,* alors qu'elle fait l'objet d'un apprentissage second pour l'apprenti grammairien qu'est l'enfant qui apprend normalement à lire et à écrire. De fait, cette mnémotechnique ne permet pas à l'élève dysphasique de devenir implicitement analyste de sa langue au sens où l'apprenti-lecteur efficace au cours préparatoire s'achemine à le devenir. L'apparente « syntaxe » des phrases qu'il apprend à dire n'est pas chez lui l'actualisation d'une taxie systématique : on observe notamment que lui échappe la co-signification dans les mots prédicatifs d'une langue comme le français, qui permet au sujet parlant de verser dans le bon « moule » morphologique la matière lexicale préparée ainsi à s'ordonner selon le régime d'incidence qui lui correspond avec les autres parties de la phrase.

2. Les divers « troubles cognitifs » et l'activité langagière

Pour Guillaume, le temps humain commence avec le *temps linguistique,* avec l'instant de raison contenant la donnée (construite) d'univers, contre l'expérience au sens du *temps vécu,* qui est aussi éprouvé par l'animal (par « les autres animaux »). Le sujet humain a normalement la capacité de s'abstraire du traitement naturel de signes qui ne sont pas des signes *ad placitum* pour opposer aux phénomènes naturels sa *ratio*, par laquelle il les contient mentalement dans une représentation.

La notion de « handicap cognitif » est une notion générique, impliquant d'une part le franchissement d'un seuil (parfois difficile à identifier), au-delà de la « grande difficulté », et d'autre part des carences variées.

Chez le sujet atteint de *troubles envahissants du développement,* quand bien même il y a langage, sa constitution n'a pu s'appuyer de façon normale, dès le plus jeune âge, sur la faculté innée d'abstraire les sons vocaux du langage humain de l'ensemble des « bruits » environnementaux. Le tri est pour le moins tardif, privé qu'il est de l'appui de ce contact « charnel » où se forment les premiers investissements d'un *sens*. Chez des locuteurs porteurs de « traits autistiques » une langue manifestée par de la parole semble possible qui fasse largement l'économie de la relation Homme-Homme (du moins telle qu'elle se construit dans l'expérience commune). Indifférents à la communication interhumaine, ils ont en effet avec leur langue une relation spéciale manifestant une écoute sélective des signifiants coupée de toute visée « fonctionnelle » [1]. Dans le syndrome d'Asperger, notamment, l'acte de langage semble témoigner d'un déséquilibre entre la dimension pragmatique et la dimension ontologique dans la langue mentale du sujet.

Mais le plus souvent l'expérience autistique se construit essentiellement sur la base de traitements perceptifs visuo-spatiaux et les classements par catégories et surtout par séquences (dépendant du cerveau gauche) sont largement défaillants. L'accès à la symbolisation et les opérations de généralisation sont difficiles. Ces troubles cognitifs rejaillissent sur l'apprentissage linguistique : si le sujet s'approprie parfois aisément les noms substantifs concrets, la difficulté commence pour lui dès lors que le mot se trouve « dématérialisé » – notionnellement avec les noms substantifs abstraits, formellement dès la première position du mot (dans les langues I-E) impliquant sa sortie du cadre de ce qu'il désigne pour une application extérieurement à lui-même (c'est-à-dire, dans le plan du nom, dès la position du nom adjectif). La difficulté est redoublée du côté du verbe, lequel implique en lui, entre autres, une construction formelle de la temporalité à partir de moyens *abs-trait de* la représentation spatiale. L'aide pédagogique privilégie donc chez ces sujets l'acquisition de « verbes d'action », en s'appuyant sur des images séquentielles couplées à des adverbes employés pour marquer l'ordre des successivités temporelles de l'univers « réel ». Rivé aux faits de discours, l'apprenant peine ici à s'appro-

1. La présence de manifestations verbales non destinées à la communication interhumaine chez l'autiste non dysphasique justifie qu'on distingue plusieurs modalités du principe de raison (quatre). Les cliniciens de l'École de Rennes remettent ainsi en cause les modèles développementaux « verticaux » (qu'ils soient constructivistes ou psychanalytiques).

prier la grande économie systématique des signifiés de puissance et à comprendre la flexibilité des valeurs d'emploi d'une forme linguistique et sa relativité suivant les contextes énonciatifs.

Chez de jeunes sujets souffrant d'un handicap cognitif identifié plutôt comme « retard mental », nous avons été amené à tenter de remonter la pente de l'« entropie de l'expérience » – entropie ultimement manifestée par le degré de complexité formelle d'une langue comme la langue française, et plus généralement par des formes de langue impliquant la définition des cadres pré-structuraux que sont la catégorie du nom et la catégorie du verbe.

Si la langue est pour le sujet parlant « l'avant-science » de toute science possible, elle se situe entre *art* et *science*, conditionnante à l'égard de l'expression, moment éphémère qu'il y a lieu de saisir dès son état naissant, dans le mouvement d'ouverture de l'esprit où le pouvoir d'actualisation équivaut à ce que Guillaume appelle « la genèse instantanée de la langue », pour mesurer la difficulté que cet acte implique chez l'élève souffrant d'un retard mental. Guillaume a attiré l'attention sur le fait que la complexité et la rapidité du processus qu'est l'actualisation viennent de ce qu'il ne s'agit pas d'une création ex nihilo, mais qu'il est « la répétition innombrable d'une création que l'homme pensant a reçu en héritage la puissance de répéter ». Là où cet héritage n'est pas assuré, il nous faut être attentif à ce que la moindre manifestation langagière permet de conjecturer sur « l'état de langue » actuel dont dispose le sujet – analyse difficile pour l'enseignant.

Nous évoquerons ici un exemple qui présente une situation observée en Institut Médico-Éducatif, et représentative des difficultés langagières des élèves qui y sont accueillis : l'enseignante propose à de jeunes déficients intellectuels une enveloppe contenant deux séries d'étiquettes, une première série comportant des images de choses familières, soit isolées, soit formant des paires, soit encore constituant des collections. La deuxième série d'étiquette comporte des chiffres arabes de 1 à 8.

À la question posée sur l'identification du contenu des enveloppes, une fillette s'exclame : « des fleurs ! », « des chiens ! », etc, et pour désigner la collection de chiffres elle dit « compter ! » Elle emploie le « nom du verbe » pour désigner ces « choses » plus « abstraites » que les images de choses antérieurement nommées. La fillette va ainsi du concret au concret : elle a successivement nommé des choses « concrètes » par des noms substantifs, puis une activité déjà expérimentée en classe à plusieurs reprises. Nous vérifions par la suite que la partie de discours « verbe » dont elle dispose pour nommer cette activité est représentée en langue par quatre positions : après « compter », pour évoquer une activité actuellement perçue par elle la

fillette emploie le verbe à la troisième personne de l'indicatif – « on compte » (ou « i compte ») ; elle sait par ailleurs traduire le caractère révolu de l'action (« i a compté ») ou la présenter comme un futur immédiat (« on va compter »), cette forme de futur réduisant la morphologie terminale du verbe conjugué. Si on fait l'inventaire des formes qu'elle peut en effet associer à une image-temps, on constate que des valeurs aspectuelles (d'accompli et de futur immédiat) sont portées par des formes auxiliarisées d'« aller » et « avoir ». Rien encore chez elle de la conjugaison touffue que manie déjà habituellement un enfant de son âge (elle a sept ans).

Guillaume soulignait dans ses *Leçons* de 1941-1942 que la langue se fait avec de la pensée humaine et de la parole humaine *linguifiées*. L'introduction du temps spatialisé (marqué en langue par le mode quasi nominal) débouche ici sur une opération de chronogenèse étroite, mais bien réelle. On peut présupposer dans la pensée de cette fillette, en grand retard langagier, l'émergence d'un mouvement de transcendance pour s'abstraire de l'expérience qu'elle a du temps par des *actes de représentation*. S'appuyant sur une sémiologie restreinte, il s'agit bien de la reconstruction mentale d'un système de positions, de l'actualisation en unités de puissance d'unités d'effet saisies dans des interactions langagières et qui commencent à se délier de leur condition éphémère. La genèse de l'image-temps comporte, certes, des moments de définition très restreints, avec une première opposition modale binaire : image minimale se caractérisant par l'absence de la personne grammaticale vs mode verbal personnel où la *persona* est réduite, l'enfant ne pouvant encore ouvrir son psychosystème émergeant au jeu complexe des rapports entre les signes et les signifiés de la personne grammaticale dans sa langue maternelle. Le travail que l'enseignant se propose d'entreprendre à ce stade du développement de la pensée grammaticale de l'enfant dans sa *zone proximale de développement* linguistique porte, d'une part, sur les pronoms singuliers de l'interlocution en position de sujet du verbe conjugué, dans la mesure où l'enfant les reconnaît sans les détacher de l'expérimenté, et donc sans comprendre l'interchangeabilité des *personae*. Par ailleurs, l'introduction réitérée du futur thétique dans les rituels de la classe et les activités de langage vise à orienter autant que faire se peut les actes de représentation du temps notionnel vers le temps structural. Enfin, soutenir la sortie du *mot-phrase* pour asseoir la distinction entre ce qui se catégorise (le mot) et ce qui ne se catégorise pas (le syntagme), est un travail où l'apprentissage de l'écriture aura sa part.

Guillaume s'est demandé comment se faisait la pénétration du signe phonique dans la langue, pénétration corrélative du sentiment pour le sujet que le signe est « motivé » – ce qui est crucial pour ces enfants qui doivent substituer progressivement une *motivation intra-*

linguistique à l'activité d'« étiquetage » (correspondant à une illusion nécessaire pour leur forme d'appréhension du monde : l'illusion dite « réaliste » d'une motivation immédiate entre les choses expérimentées dans l'univers tridimensionnel et les choses « linguistiques »).

Dans l'acquisition du langage le travail conscient de la mémoire s'allège d'autant plus qu'est grande la charge de mots pénétrés dans la langue mentale. Toute amorce de systématisation, comme les séries d'éléments morphologiques (ceux qu'on appelle la « co-signification » dans les mots) pénétrant largement dans une partie du champ sémantique, augmente le *plan de puissance*, et allège d'autant la tâche au plan de l'effet. Aussi est-il important, dès qu'on peut le faire, de jouer avec des séries (Guillaume donne l'exemple des adjectifs en *-eux*) dans lesquelles le signe phonique grammatical peut être reconnu et incorporé dans la langue mentale au titre d'un signifié de puissance qui va permettre au sujet de se détacher quelque peu de la nécessité fastidieuse de tenter de mémoriser des fragments de discours, des « mots-phrases » dans une langue qui n'en admet pratiquement plus.

De fait, le retard mental se manifeste tant sur le versant de la *mémoire* longue (du *mot*, donc) que sur celui de *l'imagination* (de la *construction phrastique,* donc). C'est pourquoi on favorise le recours à des jeux pour faire varier le syntagme dans une partie de phrase, tandis que l'autre est conservée, ce qui complète sur le versant syntagmatique les jeux structuraux visant, sur le versant paradigmatique, à augmenter la quantité des signifiés de puissance.

Notre travail auprès d'élèves porteurs d'un handicap cognitif nous amène à nous interroger sur les conditions de possibilité d'une mutation de leur expérience *indicible* en représentation *dicible*. Les problèmes d'expression et de représentation posés à des sujets qui se caractérisent par une lenteur d'idéation, par des difficultés à quitter le plan de l'appréhension de choses « singulières » pour dégager des propriétés communes et *généraliser*, échappent le plus souvent à l'observateur qui les a dépassés dans un « état de langue » de « haute civilisation ».

Contrairement à la normativité cognitive de l'enfant qui se saisit spontanément de solutions linguistiques anticipant des problèmes de dicibilité qu'il ne s'est pas lui-même posés, l'enfant en retard mental n'opère pas spontanément de saisies abstraites de la situation d'expérience. Ses *mots* demeurent plus longtemps (et d'autant plus que le handicap est important) des « mots-matière », appréhendés dans la partie du radical lexical, et l'enfant les produit de préférence dans des situations où ils apparaissent comme le *symbolon*, au sens étymologique, de la « chose » *désignée*, perçue par les sens comme actuellement existante ou imaginée aisément parce qu'elle est le *sensible* d'une relation axiologique forte.

Les éléments constructeurs de la seconde saisie (morphologique) dans les mots qui appartiennent à la dimension proprement *métalinguistique* inscrite en langue souvent n'ont pas pu être assimilés par l'enfant suffisamment tôt pour constituer des sous-systèmes virtuellement présents à son esprit lorsqu'il se trouve en situation de parole. Pourtant, il n'est pas nécessairement incapable d'activité lexique, et une méthode d'acquisition de la lecture et de l'écriture qui s'appuie sur des situations vécues offrant la « condition de *substance* », peuvent lui fournir les traces *formelles* permanentes d'un acte de représentation de ce moment substantiel, lesquelles traces, une fois reconnues et « parlées », facilitant peu ou prou la mutation de l'événement vécu en événement de parole. [2]

Références bibliographiques

BOONE Annie et JOLY André, 2004, *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, Paris, L'Harmattan, 2e éd. revue et augm. par André Joly.

GUILLAUME Gustave, 1965, *Temps et Verbe*, Paris, Champion.

——— 1994, *Langage et Science du langage*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

——— 2003, 2004, *Prolégomènes à la linguistique structurale I* et *II*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

——— 2005, *Leçons de 1941-1942, Théorie du Mot et typologie linguistique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

LEEMAN Danielle et BONNE Annie (éds), 1998, *Du percevoir au dire, Hommage à André Joly*, Paris, L'Harmattan.

2. Nous renvoyons aux travaux de Gisèle Gelbert, aphasiologue guillaumienne, notamment à *Lire c'est vivre*, éd. Odile Jacob.

Troisième partie

Faits de langue, faits de discours, actualisation

10

L'article et l'actualisation de la représentation spatiale

Renée TREMBLAY
Fonds Gustave Guillaume, Université Laval

Dans *La Phrase occitane*, publié en 1967, Robert Lafont propose d'ordonner les actualisateurs du nom-substantif selon une opération qu'il appelle, en écho à la chronogénèse de Gustave Guillaume : « topogénèse ». Les travaux de l'auteur s'inscrivent dans le prolongement de la théorie guillaumienne à laquelle il emprunte, mais à distance, en « déplacement », nous précise-il. La chronogénèse définit une opération de pensée à travers laquelle est progressivement obtenue une représentation du temps de plus en plus complexe, opération au cours de laquelle se trouve mise en rapport la durée finie d'un événement, diversement représentable, avec l'infinitude du temps, également diversement représentable. On peut se demander dans quelle mesure le terme « topogénèse » est habile à recouvrir une opération de pensée par laquelle serait obtenue une représentation de l'espace infini, vide de tout contenu. Ce n'est pas ainsi en tout cas que Robert Lafont (1967 : 40) définit la topogénèse, présentée plutôt comme la réalisation d'une « image spatiale », cette réalisation étant plus précisément la localisation de l'image nominale dans l'espace. Nous donnons ici une figure illustrant de façon simplifiée la topogénèse telle que la conçoit Robert Lafont :

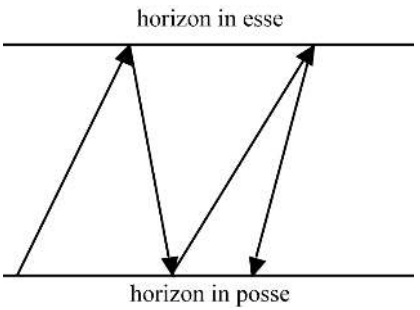

Ce schéma superpose deux lignes horizontales séparées par une zone de transition verticale. L'horizon d'en dessous est, selon Lafont, l'horizon de l'image spatiale *in posse* et correspond dans la phrase au

nom-substantif employé seul ou avec actualisateur zéro. Mais ce substantif employé seul est déjà pourvu d'un nombre, ce qui le détermine spatialement et permet de le localiser soit dans le champ du continu, soit dans le champ du discontinu. L'horizon du dessus est l'horizon *in esse* objectif. L'image spatiale y est la plus actualisée. C'est là qu'on peut situer des emplois comportant des déterminants démonstratifs, possessifs, numéraux. Enfin, le plus intéressant du point de vue de l'actualisation est la zone médiane qui sépare ces deux lignes horizontales et qui correspond à la topogénèse *in fieri*. C'est là un champ occupé par les articles, entrecroisé par l'opposition du continu et du discontinu qui relève du système du nombre du nom-substantif. L'explication proposée par Lafont est complexe, puisqu'il lui faut tenir compte de plusieurs variables, son projet étant de décrire, en observant tous les faits de discours, la syntaxe de la langue occitane. Un emprunt très important de Lafont à la théorie guillaumienne est le temps opératif. Même si celui-ci n'est pas inscrit dans le schéma de la topogénèse, il est mentionné dans le commentaire l'accompagnant.

La première question sur laquelle nous voudrions attirer l'attention est de savoir pourquoi Gustave Guillaume n'a pas tenté de décrire un système de représentation de l'espace qui aurait été dans le plan du nom l'équivalent de ce qu'est la chronogénèse dans le plan du verbe. Gustave Guillaume a, comme nous le savons, longuement réfléchi à la représentation du temps et a décrit la chronogénèse de plusieurs langues. Il s'est aussi intéressé à l'espace, mais sans jamais employer le mot « topogénèse ». Qu'en est-il de la représentation de l'espace? Est-ce qu'il y a, dans le plan du nom, un système comparable à ce qu'est la chronogénèse dans le plan du verbe? Ou bien la représentation de l'espace est-elle obtenue d'une tout autre façon ? C'est à cette question que nous essaierons d'abord de répondre.

Du côté du verbe, les recherches de Gustave Guillaume ont conduit à la description de la chronogénèse en 1929, dans *Temps et Verbe*. Il y est montré comment le système verbal du français ordonne les formes de la conjugaison selon l'axe vecteur de la genèse de la représentation du temps, cette genèse exigeant elle-même du temps pour s'accomplir, un temps non mesurable mais cependant nécessaire à l'opération engagée, appelé *temps opératif* en psychomécanique du langage. Le temps opératif est parallèle à la dimension qui porte l'axe chronogénétique.

C'est à propos de la chronogénèse que Gustave Guillaume utilise pour la première fois le mot *actualisation*. L'actualisation est un concept clef, lié au temps opératif, au passage du plan de la langue au plan du discours, à l'occupation effective et à la réalisation en discours d'une des positions qui définissent le système de la chrono-

génèse. À chaque fois qu'il a besoin d'employer un verbe, le sujet parlant fait inconsciemment appel à la chronogénèse. Le système de la représentation du temps lui fournit alors la forme verbale qui correspond le mieux à sa visée de discours. La forme adéquate est obtenue en faisant jouer le mécanisme de la chronogénèse, et c'est là que le temps opératif intervient, toute opération demandant du temps pour s'accomplir.

Il n'y a pas d'équivalence, pour la pensée humaine, entre la représentabilité du temps et celle de l'espace. Le temps n'est pas représentable en soi, alors que l'espace l'est, par intuition. On voit plus précisément le rôle joué par le système verbal quand on sait que la solution apportée au problème de la représentabilité du temps consiste à le spatialiser. On comprend alors pourquoi le système verbal est construit en exploitant les possibilités qu'offre la structure tridimensionnelle de l'espace. C'est au moment où il écrivait *L'architectonique du temps dans les langues classiques,* que Gustave Guillaume a compris que la représentation du temps en est une spatialisation. Dans ses conférences de l'année 1948 à l'École des Hautes Études, il précise que la chronogénèse n'est pas tout simplement une spatialisation unidimensionnelle du temps, mais bien une spatialisation pluridimensionnelle, et que cette condition fait le verbe :

> Le verbe naît dans la langue de ce que, à une spatialisation élémentaire du temps, exclusivement unidimensionnelle, s'oppose, dans le cadre de la finitude notionnelle considérée, une spatialisation plus développée intéressant *n* dimensions. Là est la cause psychique profonde du verbe. (Manuscrit de la leçon du 16.04.1948 B, f. 26)

Gustave Guillaume, ayant analysé la chronogénèse du français, ainsi que celles de plusieurs langues anciennes et modernes, souligne que le temps doit emprunter les moyens de sa représentation à l'espace.

L'espace est représentable mais sa représentation pose un problème à la pensée. L'étendue de l'espace, puisqu'elle est infinie, peut toujours augmenter sans rencontrer de limites. L'espace n'a donc pas d'extériorité. L'espace a une intériorité que rien ne limite. Ce qui implique que sa représentabilité ne peut pas reposer sur le contraste du lieu intérieur et du lieu extérieur. Or c'est le contraste qui est à la base de la représentation de toutes les finitudes notionnelles. On voit donc que la notion d'espace est une notion très spéciale qui pose un grand problème à la pensée, mais qui trouve cependant une solution. L'espace est représentable dans la mesure où son étendue infinie se laisse saisir à l'aide d'un nombre fini de dimensions. Autrement dit, son étendue n'est saisissable que dans son intériorité et le problème que cela pose est résolu en contrastant intérieurement l'espace au moyen d'un jeu d'au plus trois dimensions en pensée humaine non savante.

Ce jeu de dimensions permet d'introduire dans l'étendue de l'espace un contraste sans lequel cette étendue vide ne serait pas saisissable par la pensée. La pensée humaine saisit l'étendue infinie de l'espace au moyen des dimensions que cette étendue intériorise. C'est là une opération accomplie par intuition, par la mécanique d'intuition humaine, mécanique qui est aussi la constructrice de la langue. Aux yeux de Guillaume, la notion d'espace peut être définie sans difficulté :

> La notion générale d'*espace* ne suscite de difficulté d'aucune espèce. Il est la saisie, sous régime dimensionnel fini, de l'infinitude universelle. (Manuscrit de l'*Essai de mécanique intuitionnelle* 11.II.D, f. 57)

À la question posée plus haut, de savoir ce qu'est la représentation de l'espace dans le plan du nom, nous pouvons répondre qu'elle n'est en rien comparable à ce qu'est la chronogénèse dans le plan du verbe. La représentation de l'espace, qui repose sur l'intuition, est d'abord et avant tout notionnelle. En résumé, la représentation de l'espace procède du jeu de dimensions que son étendue infinie intériorise. Représenter l'espace, c'est en représenter l'étendue au moyen d'un jeu de *n* dimensions, le nombre *n* se limitant en pratique, dans l'expérience courante, à trois. Dans le plan du nom, l'objectif à atteindre en langue n'est donc pas de conférer à l'espace une représentabilité qu'il possède déjà en soi. La représentation recherchée dans le plan du nom est celle de chacune des notions particulières dont le sujet parlant peut avoir besoin pour exprimer sa pensée momentanée.

La représentation de toute notion particulière est obtenue par une opération que Guillaume appelle le discernement et repose sur la saisie d'une étendue finie se détachant sur le fond d'une étendue infinie. C'est par une opération qui la retire de l'univers où elle est, qui est le lieu qui la contient, qu'une finitude notionnelle se singularise, se distingue de ce qui n'est pas elle. Comment décrire plus précisément cette opération de pensée, le discernement? L'opération de discernement prend son départ à l'univers du pensable, lieu qui contient tout ce qui existe en pensée. Le jeu dimensionnel de l'espace intervient dans le cadre de cette opération.

Poussant plus loin l'examen du discernement, Guillaume propose de vérifier si une finitude notionnelle catégorisée dans le plan du nom a pour lieu de discernement l'espace ou le temps, en lui adjoignant l'adjectif *long* afin de voir si l'extension dimensionnelle se produit dans l'espace ou dans le temps. Il a recours à cette fin au substantif *course* :

> Le temps sous première spatialisation est unidimensionnel. Or, si, dans le temps unidimensionnel, on prélève un évènement considéré unidimensionnel aussi, la désignation de cet évènement prendra la forme d'un nom. Par exemple : *une longue course*. Le mot *course* est ici représentatif d'un évènement dont le développement unidimensionnel s'inscrit dans le temps

> linéairement, et donc unidimensionnellement, entre deux points. La condition d'égalité dimensionnelle entre le substrat porteur et la finitude portée étant satisfaite, on a affaire à un nom. (Manuscrit de la leçon du 23.04.1948 B, f. 19)

Prenant pour exemple les noms *existence* et *être*, Guillaume fait observer que si, au substantif *existence* est adjoint l'adjectif *long*, l'extension dimensionnelle se produit dans le temps :

> Si au mot *existence* on ajoute un qualificatif expressément dimensionnel, *long* par exemple, l'extension dimensionnelle s'opère, nonobstant la forme substantive, dans le temps. Une *longue existence*, c'est une existence persistante dans le temps. (Manuscrit de l'*Essai de mécanique intuitionnelle* 11.II.D, f. 33)

Alors que le nom *être* représente toute finitude discernée dans l'espace :

> Différence dont témoigne le fait linguistique que si au mot *être* on ajoute un qualificatif expressément dimensionnel, *long* par exemple, l'extension dimensionnelle se produit, reste, dans l'espace : un *être long* est un être spatialement pourvu de longueur. (Manuscrit de l'*Essai de mécanique intuitionnelle* 11.II.D, f. 31)

Il faut en conclure, et c'est ainsi qu'est défini le nom en psycho-mécanique du langage, que la compétence de la catégorie nominale s'étend à tout ce qui se définit en pensée par émergence, sur le fond d'un substrat illimité, d'une étendue limitée gardant en elle le régime dimensionnel du substrat dont elle émerge, que le substrat intuitionnel de discernement soit l'espace ou le temps :

> La catégorie nominale ne se rapporte donc pas expressément dans la langue aux êtres d'espace, mais à tout ce qui reçoit son être, d'où qu'il soit pris, d'une opération dont le mécanisme est l'émergence, sur le fond d'une étendue, d'une partie limitée d'elle-même. (Manuscrit de l'*Essai de mécanique intuitionnelle* 11.II.D, f. 8-9)

La condition nécessaire à satisfaire pour catégoriser un mot dans le plan du nom est l'égalité dimensionnelle entre l'infinitude qui est le lieu du discernement et la finitude discernée.

La saisie, la concevabilité en pensée du jeu dimensionnel de l'espace et son application possible à toute étendue finie est donc une opération dont l'importance est considérable. C'est en abstrayant le jeu de dimensions de l'espace et en le transportant à tout ce qui existe en pensée, même ce qui n'est pas spatial, que la langue obtient un véritable instrument de représentabilité capable de donner à tout ce qui est discerné une représentabilité, aussi bien à ce qui est temporel qu'à ce qui est spatial.

La seconde question sur laquelle nous voudrions attirer l'attention est le rôle joué par l'article dans l'actualisation de l'espace nominal. Les propositions de Robert Lafont nous amènent à examiner de plus

près le système de l'article décrit par Guillaume et surtout le mécanisme de transition de la langue au discours.

Nous résumerons d'abord brièvement les grandes étapes qui jalonnent les recherches menées par Gustave Guillaume sur l'article. Il a commencé ses travaux par une fine observation et une analyse détaillée d'un vaste éventail d'emplois des articles français. Ses observations ont conduit à la publication du *Problème de l'article* en 1919. Dans cet ouvrage, les nombreux effets de sens que peuvent produire chacun des articles du français sont décrits et il est reconnu que l'article *un* et l'article *le* peuvent avoir en discours des valeurs pouvant aller de l'universel au singulier et vice versa. Les effets de sens observés sont expliqués en remontant à leur source dans la langue où existe un petit nombre de conditions qui permettent d'obtenir les conséquences nombreuses observées en discours. La distinction est faite du plan de puissance, où siège la langue, et du plan d'effet, où siège le discours. Dans *Le problème de l'article*, Guillaume définit l'article comme le signe de la transition du nom en puissance au nom en effet. L'examen des emplois l'a amené à considérer que la transition était binaire : transition par *un*, transition par *le*, la transition par *un* étant suscitée par la vision du non-extensif, de l'intensif et la transition par *le* étant suscitée par la vision de l'extensif.

Une vingtaine d'années plus tard, dans les conférences qu'il a prononcées à l'École Pratique des Hautes Études en 1941-1942, Guillaume reprend le problème de l'article avec l'intention cette fois d'expliquer ce qu'est l'article non pas en tant qu'acte d'expression, mais en tant qu'acte de représentation. Il découvre alors que l'article est une représentation du rapport de l'universel et du singulier, successivement parcouru dans les deux sens, de U_1 à S_1 et de S_2 à U_2. Le système de l'article comporte deux tensions, la première, celle de l'article *un*, allant de l'universel U_1 au singulier S_1 et la seconde, celle de l'article *le*, allant du singulier S_2 à l'universel U_2 :

$$U_1 \longrightarrow {}_1S_2 \longrightarrow U_2$$

C'est fondamentalement ce qu'est l'article en langue, avant qu'intervienne l'acte d'expression. L'article *un* est le signe d'une tension progressant de l'universel au singulier et l'article *le* est le signe d'une tension progressant du singulier à l'universel. Dans la transition de la langue au discours se produiront des interceptions, recoupant les deux tensions existant en langue. Selon que les interceptions se produisent plus ou moins tôt ou tard dans l'une ou l'autre tension, les articles auront en discours des valeurs d'emploi diverses.

Dans ses conférences de l'année 1955-1956, Guillaume reprend à nouveau l'examen de l'article. Ayant préalablement dans les années

1941-1942, décrit ce qu'est le système de l'article tel qu'il existe en langue, il revient à l'examen du problème abordé en 1919, c'est-à-dire le rôle que joue l'article dans la transition de la langue au discours. Il est en mesure d'analyser cette transition de façon beaucoup précise et même d'en décrire le mécanisme. Guillaume pose d'abord l'existence d'un seuil séparant la langue et le discours et le représente par une ligne horizontale. Le discours est situé au-dessus de cette ligne. C'est le lieu des actes d'expression. La langue est située sous la ligne de partage de la langue et du discours. Le système de l'article est situé sous la ligne séparant la langue et le discours. Guillaume souligne que le fait de situer le système de l'article directement sous la ligne de partage de la langue et du discours a pour conséquence d'élargir l'intervalle séparant la langue et le discours. On n'a plus alors une simple ligne de partage, mais un intervalle bidimensionnel qui correspond à l'espace occupé par le système de l'article. En figure :

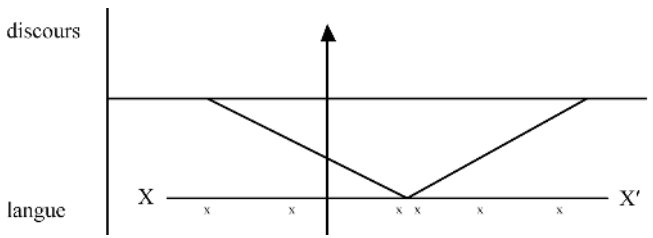

Dans ce schéma, la transition du nom en puissance au nom en effet est représentée par une flèche verticale qui traverse le système de l'article. La transition du nom en puissance au nom en effet est mobile sur l'axe des X. La traversée verticale du système de l'article peut donc avoir lieu en plusieurs positions, ce qui entraîne des effets de sens variés.

Il est intéressant de voir les ressemblances entre le schéma de l'article proposé ci-dessus et le schéma de la topogénèse de Lafont. Les deux schémas comportent deux horizons et une zone intermédiaire qui est traversée verticalement. La traversée verticale du plan que ces horizons délimitent correspond à l'actualisation chez l'un et chez l'autre auteur et met en cause le sujet parlant et sa visée de discours, la visée de discours étant ce qui est pour lui objet d'expérience et dont il veut parler. Si l'on poursuit la comparaison entre le système de transition du nom en puissance au nom en effet que schématise Guillaume et la topogénèse de Lafont, on constate que chez Guillaume, la transition est entièrement opérée en langue, en deçà du franchissement du seuil langue / discours. Ce n'est pas le cas chez Lafont, nous semble-t-il. Ainsi, bien qu'il y ait deux horizons chez Lafont, l'horizon *in posse* et l'horizon *in esse* qui sont séparés

par le plan *in fieri*, la différence est très grande entre le système proposé par Guillaume en 1956 et la topogénèse de Lafont. En effet, pour Guillaume, il est nécessaire de distinguer nettement le fait de langue et le fait de discours. Le fait de langue est le système avec les mouvements dont il est constitué, mouvement horizontal sur l'axe X - X′ et mouvement vertical de traversée, alors que le fait de discours est la visée du sujet parlant :

> La mobilité de la transition est le fait de langue. La visée de la transition est le fait de discours. (Manuscrit de la leçon du 05.01.1956, f. 13)

Pour Guillaume, la question posée n'est pas seulement celle de la traversée de l'intervalle langue / discours. Il y a une autre question, qui lui apparaît plus fondamentale, qui est de savoir constitutivement – spatialement – ce qu'est l'intervalle traversé. Il décrit cet intervalle comme étant verticalement la distance entre la langue et le discours, et horizontalement, les limites indépassables de l'esprit humain : l'universel et le singulier.

Nous proposons ici une figure illustrant non pas le simple franchissement, mais la traversée, moment par moment, de la ligne de partage langue / discours :

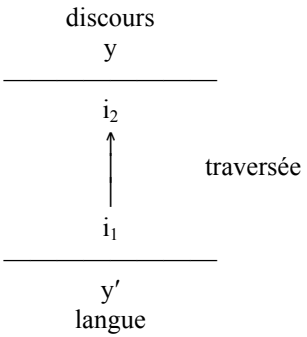

Dans son analyse de la mécanique de l'actualisation, Guillaume précise que :

> Considérer les choses ainsi, c'est pourvoir la ligne de partage langue / discours d'une largeur, et, du même coup établir que sa traversée suppose pour s'accomplir, un temps opératif occupant un intervalle i_1 i_2 non nul sur l'axe des y. (Manuscrit de la leçon du 12.01.1956, f. 2-3)

Enfin, pour conclure cette description du système de l'article et de son mécanisme d'actualisation, il est à noter que des deux dimensions sur lesquelles se développe ce système, l'une est spatiale, l'étendue du rapport universel / singulier et l'autre temporelle, le recoupement vertical de cette étendue. Cette dimension temporelle est celle de l'actualisation d'une des positions du système de l'article.

Références bibliographiques

GUILLAUME Gustave, 1919, *Le Problème de l'article et sa solution dans la langue française*, Paris, Hachette ; rééd. par Roch Valin, Paris, Nizet et Québec, Presses de l'Université Laval, 1975 ; rééd. facsimilé Limoges, Lambert-Lucas, 2010.

——— 1929, *Temps et Verbe*, Paris, Champion.

——— 1939, « Discernement et entendement dans les langues ; mot et partie du discours », *Journal de Psychologie,* avril-juin.

——— 1944, « Particularisation et généralisation dans le système des articles français », *Le Français moderne,* 12.

——— 1945, « La question de l'article : d'une raison qui s'est opposée jusqu'ici à une coopération étroite et fructueuse des linguistes historiens et des linguistes théoriciens », *Le Français moderne,* 13, 1-2.

——— 1945, « Logique constructive interne du système des articles français », *Le Français moderne,* 13, 3-4.

——— 1964, *Langage et Science du langage*, Québec, Presses de l'Université Laval et Paris, Nizet [Recueil d'articles parus entre 1933 et 1958].

——— 1965, « L'Architectonique du temps dans les langues classiques », *Acta Linguistica*, 3, 2-3, 1942-1943, p. 69-118 [réédition en volume séparé, Copenhague, Munskgaard, 1945 et avec *Temps et Verbe*, Paris, Champion]

——— 1971, *Leçons de linguistique 1948-1949*, série B, Québec, Presses de l'Université Laval et Paris, Klincksieck, vol. 2.

——— 2007, *Essai de mécanique intuitionnelle I. Espace et temps en pensée commune et dans les structures de langue*, Québec, Presses de l'Université Laval.

——— Manuscrit de l'*Essai de mécanique intuitionnelle*, 11.II.A-B-C-D-E-F-G, document conservé au Fonds Gustave Guillaume.

——— Manuscrit des conférences 1947-1948, série B, document conservé au Fonds Gustave Guillaume.

——— Manuscrit des conférences 1955-1956, document conservé au Fonds Gustave Guillaume.

LAFONT Robert, 1967, *La Phrase occitane. Essai d'analyse systématique*, Paris, Puf [Publication de la Faculté des Lettres de Montpellier, 28].

——— 1978, *Le Travail et la Langue,* Paris, Flammarion.

11

La notion d'actualisation dans la distinction article zéro / absence d'article en anglais

Florent MONCOMBLE
Université d'Artois, EA 4028 « Textes et Cultures »

Introduction

Dans le plan nominal, l'article est « l'opérateur d'actualisation par excellence » (Boone & Joly 2004 : 32). Depuis *Le Problème de l'article* (1919), l'article est présenté par Guillaume et les guillaumiens comme l'instrument de la transition du nom du plan de la langue, où il est pure puissance de nommer, au plan du discours, où il est employé pour désigner effectivement telle ou telle réalité extralinguistique. Cette actualisation prend la forme de l'attribution au substantif d'une extensité dont il détient en langue « la possession virtuelle » [1], selon deux modalités distinctes inscrites sur des tensions particularisante (article indéfini) et universalisante (article défini).

La place de l'article zéro, dans ce système essentiellement binaire, a toujours été difficile à déterminer. Guillaume le plaçait en une tension III « concrétisante », option peu convaincante tôt contestée par un linguiste comme Pottier (1962 : 162) qui le plaçait, lui, non pas dans l'aval des articles sémiologiquement déclarés mais en leur amont, concluant qu'« il semblerait préférable de ne pas parler d'article zéro […] mais d'absence d'article ». Le débat n'est pas clos, certains n'hésitant pas à parler d'« actualisation zéro », dans les proverbes par exemple.

En anglais, où l'existence d'un article zéro est considérée, au moins dans la terminologie, comme acquise par une majorité de linguistes, la question n'est en fait guère plus tranchée. La description qu'en offre la Théorie des Opérations Énonciatives de Culioli, qui jouit d'une position dominante en linguistique de l'anglais, est celle d'une simple absence d'article, puisqu'elle l'identifie au seul renvoi à la notion, par définition synonyme d'une absence d'actualisation. L'interprétation en vigueur en psychomécanique, introduite par Hewson (1972) et reprise par Joly & O'Kelly (1990), présente deux articles zéro en un système binaire séparé de celui des articles sémiologiquement marqués – formalisation en réalité peu satisfaisante

1. « Le rôle général de l'article apparaît ainsi être celui d'un mot grammatical d'actualisation. Il sert à actualiser dans le discours une des extensions [lire extensités] dont le nom sans article détient la possession virtuelle » (LL8).

pour diverses raisons, et notamment parce qu'elle met sur le même plan des phénomènes dont nous avons l'intuition qu'ils sont différents, à savoir les emplois référentiels et non référentiels du substantif.

L'objet de cette communication est donc de revenir à la notion d'actualisation comme critère d'une différenciation nette des notions d'article zéro et d'absence d'article, notamment en anglais.

1. Qu'est-ce qu'actualiser un substantif ?

L'actualisation est une opération consistant à faire transiter des signes de la langue au discours. Nous en retenons la définition de Guillaume annoncée dès *Temps et Verbe* : pour le sujet parlant, « l'action de langage consiste en une suite d'actualisations des virtualités de divers ordres que la langue contient » (121). Actualiser un signe, c'est réaliser en discours les potentialités dont il est chargé en langue.

Or, le sujet parlant actualise « des signes qui contiennent eux-mêmes la prévision de leur emploi » (Boone & Joly 2004 : 32). Cette prévision est portée par les formes vectrices conférées au signe au cours de la morphogénèse : genre, nombre, cas de fonction, personne, incidence. L'incidence est définitoire de la nature des parties du discours : incidence interne (substantif), de premier degré (adjectif), de second degré (adverbe).

> Ce qui spécifie grammaticalement le substantif, l'adjectif et l'adverbe, c'est la prévision dès la langue, c'est-à-dire en langage puissanciel, d'un mécanisme d'incidence faisant distinction d'une incidence interne […] et d'une incidence externe. (Valin 1981 : 34)

Actualiser un substantif, c'est donc, entre autres, mais nécessairement, réaliser en discours l'incidence interne qui le définit en langue et fait figure de « prévision de son emploi ».

La définition de cette incidence interne est double :

– une incidence de langue : le substantif n'a pas à se trouver de support extérieur, il se prédique de lui-même. Il y a incidence de sa matière à une forme qui, de soi, n'implique pas un transfert de ce qu'elle porte sur un support extérieur (Moignet 1981 : 14). Pour Valin,

  > le substantif […] annonce d'avance, dès l'apport même de signification qui le caractérise, la nature du support en lequel le discours réalisera l'incidence puissancielle dont il est en langue porteur. (Valin 1981 : 30)

– une incidence de discours : Moignet prévient que « l'incidence interne est un fait de langue, qui comporte la possibilité de se modifier dans le passage de la langue au discours » (1981 : 41). Pour Valin (1981), mais aussi Hewson (1988), la seule façon de concevoir l'incidence interne du substantif lors du passage au discours est de bien prendre la mesure du fait que son support est

la réalité extralinguistique « présente dans le complexe impressif que constitue le vécu expérientiel qui fait l'objet de la visée de discours » (Valin 1981 : 33).

Actualiser un substantif, c'est donc nécessairement réaliser cette incidence, c'est-à-dire le pourvoir en discours de la référence à l'entité extralinguistique dont il est parlé par visée de discours.

Valin définit l'article comme un « exposant de l'incidence interne du substantif » (1981, p. 39). C'est lui qui apporte au substantif sa toute dernière détermination formelle, celle qui clôt le procès de substantivation. Le substantif seul n'est pas capable de référer à une réalité extralinguistique : c'est en cela qu'il n'est pas actualisé, et qu'il ne fait pas syntagme (v. Curat 1999). De façon apparemment paradoxale, l'article est le seul support externe d'incidence capable de réaliser l'incidence dite « interne » du substantif.

Face à ce modèle, l'anglais pose problème puisqu'il apparaît d'emblée que le substantif y est régulièrement dépourvu d'article ou d'un quelconque autre déterminant sémiologiquement marqué. Nous posons que la prise en compte de la notion d'actualisation peut servir d'épine dorsale à une juste compréhension du phénomène.

2. L'article zéro

L'anglais connaît de façon tout à fait régulière l'emploi du substantif sans article sémiologiquement marqué où le substantif est néanmoins incident à une réalité extralinguistique, c'est-à-dire qu'il réfère. Statistiquement, dans notre corpus [2], cet emploi est presque égal à celui de l'article défini *the*. L'intuition de ce caractère référentiel demandant à être confortée par l'analyse, certains tests permettent de l'avérer.

2.1 Position sujet

La position sujet d'un énoncé est couramment décrite comme la position référentielle (v. Curat 1999). Que l'énoncé soit de type événement ou propriété, seul un syntagme capable de référer est susceptible d'y occuper cette position.

Dans le corpus, la position sujet arrive troisième du classement statistique, avec 16,50 % des occurrences – il ne s'agit donc pas de simples accidents.

(1) Most things are pretty much normal, people are going about their business, *kids* are playing in the park, people are going to work, not much has changed here in Toronto. (CBC 04/03a : 1228)

(2) Later, American officials from the embassy visited the scene under Israeli protection until *children* began throwing stones at the US officials. (GUA 10/03a : 1744)

(3) [A propos de la collision d'un ferry new-yorkais] City officials say *high*

2. Le corpus est présenté en fin d'article.

winds may have been a factor. (GUA 10/03c)

(4) "Even *rich nations* are facing potentially massive upheavals with significant economic, social and cultural implications." (GW 12/03b)

(5) [Au Mexique, des touristes rencontrent des rebelles du Chiapas] At the end of the trip, *eyes* glazed over during a two-hour harangue by a bandanna-coiffed ideologue in the town of Oventic. (TIME 09/01 : 6870)

Dans ces exemples, plusieurs facteurs, comme la forme verbale en BE+-*ING*, interdisent en outre d'interpréter l'énoncé comme définitoire ou générique.

2.2 Postmodification

Par ailleurs, 18 % des SN sans article sémiologiquement marqué sont suivis d'une postmodification. Or la complémentation du substantif par une relative implique la pronominalisation de l'antécédent, qui ne peut se faire que si celui-ci est pourvu d'une référence à l'extralinguistique (v. Curat 1999). En outre, l'antécédent contracte avec la relative une relation qui est de l'ordre de la prédication, dans la mesure où il est le support de l'incidence de la subordonnée. Dans notre corpus, de nombreux SN sans article sémiologiquement marqué admettent une proposition relative, dont 14 % de relatives dites déterminatives ou restrictives :

(6) I think the women are searching ahead, but I'm very worried, and I think it's an immigrant community responsibility, about the stories that one hears of *women who are at home, who are downtrodden, who cannot find out for example what social security benefits and other welfare benefits are theirs,* because *they* can't read the language in which those are described and they can't get out to get the pamphlets which are sometimes written in other languages. (BBC4 10/02 : 861)

(7) The site of the World Trade Centre itself has been cleaned of several million tons of debris. *Surrounding towers* that were badly damaged have been fixed up. (ECO 09/02a : 1584)

Les autres types de postmodification confirment le statut référentiel de ces SN :

(8) They should also provide Welsh or Gaelic where appropriate, and with *input from the local communities* should sustain the immigrants' own languages and cultures. (BBC4 10/02 : 685)

(9) It is duty for *immigrants or indigenous populations and people living in here* to go to a school and learn languages to upskill themselves and be part of the society. (BBC4 10/02 : 905, 906, 566)

(10) Our next speaker positively encourages *languages other than English,* or anyway one other language, Welsh. (BBC4 10/02 : 909)

Les occurrences comme (8) sont parfois interprétées comme dérivées de subordonnées relatives déterminatives. Quant aux postmodifications participiales et adjectivales (9-10), elles forment des relations prédicatives synthétiques avec le substantif qu'elles complètent, et sont elles aussi glosables à l'aide de relatives.

2.3 Prémodification de discours

Le même raisonnement tient pour les substantifs précédés d'une prémodification intervenant tardivement, c'est-à-dire en visée phrastique, au moment de l'acte de langage – prémodification généralement adjectivale, et souvent appréciative, ou exprimant un regard subjectif de l'énonciateur sur le référent du syntagme nominal. Là encore, cette modification se laisse gloser par une relative, ce qui confirme le caractère référentiel du substantif :

(11) Language is an element, but I think the emphasis that it's got, and the status that it's got, is actually doing *irreparable damage* to community relations because it's reimposing negative racist stereotypes that somehow ethnic minorities actually don't want to belong, don't want to learn English—it simply is not true. (BBC4 10/02 : 507)

(11') Language is an element, but I think the emphasis that it's got, and the status that it's got, is actually doing *damage which is irreparable.*

Il s'avère donc, dans tous ces cas, que le substantif est bien actualisé, en dépit de l'absence apparente d'article ou de déterminant. L'expression « article zéro » ou, à tout le moins, « détermination zéro », est donc pleinement justifiée. Nous laissons volontairement de côté la question de la réalité morpho-syntaxique de l'article zéro : rien en théorie n'empêche de postuler un *morphème zéro*, mais nous ne sommes pas sûr qu'un tel ajout à la nomenclature apporte quoi que ce soit au modèle.

3. La référence sans actualisation

La langue anglaise comporte aussi la possibilité qu'un syntagme fasse référence sans passer préalablement par une véritable « actualisation » : tel est le cas lorsque le groupe nominal référentiel ne connaît pas d'état de virtualité, de puissance. Le cas le plus « évident » est celui du nom propre ; nous le laissons néanmoins de côté, car il nous entraînerait trop loin.

Un autre cas, qui retient davantage notre attention, est celui des syntagmes binaires, synthétiques et analytiques :

(12) The other big issue of course is division between *state and mosque* […]. (NPR 12/03a : 3394-3395)

(13) For $1,665, including *room, board and air fare* from the U.S., you can spend a week in Guatemala […] (TIME 09/01 : 6830, 6831, 6841)

(14) *Block after block* of Baghdad slips by, rooftop laundry flapping wildly in the backwash of the chopper's rotor blades. (NWK 07/04b : 4703, 4704)

(15) That particular prison was used *day in day out* for torture and degradation and murder as a deliberate weapon of government policy. (BBC4 04/04 : 257, 258)

Les cas (12) et (13) sont synthétiques en tant qu'ils présentent un ensemble d'éléments hétérogènes comme un seul référent homogène. (14) et (15) sont analytiques : il s'agit de détailler un référent homogène (Bagdad, le temps) en éléments discrets.

Ces syntagmes sont des substantifs de discours : ils n'ont pas d'existence en langue et, partant, ne connaissent pas l'état virtuel des substantifs de langue. En tant que tels, ils ne peuvent être dits « actualisés ». Les substantifs individuels qui les composent sont bien « effectués » (ils sont bel et bien présents dans le « dit » effectif), mais sont déterminés précisément par leur mise en présence réciproque : ils ne peuvent apparaître isolément sans article.

En l'absence de véritable actualisation, nous concluons pour notre part non à l'article zéro, mais à une absence pure et simple d'article.

4. Absence d'article, absence d'actualisation

À l'opposé, un certain nombre d'emplois du substantif sans article sémiologiquement marqué ne s'accompagne d'aucune référence de celui-ci à une quelconque réalité extralinguistique. Nous nous concentrerons ici sur les locutions, que nous appelons lexies complexes, puis nous contenterons de citer les autres cas relevés dans le corpus.

Les lexies complexes font intervenir un nom en position objet d'un verbe ou d'une préposition :

(16) Mr Morgan-Williams, the schools' curriculum is overcrowded and it looks like compulsory languages may be sacrificed to *make room* for other subjects. (BBC4 10/02 : 57)

(17) Our second witness is Ann Cryer, who's been *making waves* over the use of English both from her constituency in Keighley, West Yorkshire, and from Strasbourg, where she's on the line now. (BBC4 10/02 : 351)

(18) The fact is *of course* language can be politically explosive. (BBC4 10/02 : 280)

(19) And therefore, *on top of* all the trauma that all little children have in going to school, they have *on top of* that going to the school where a language is taught that they've never heard before, and it isn't surprising that it holds them back for quite a while. (BBC4 10/02 : 291, 292)

(20) *In terms of* integration, I mean, English is an issue, there's no doubt about that, but people want to integrate in employment, in academia, and elsewhere. (BBC4 10/02 : 533)

(21) If you come to live in Britain, I think part of your obligation that you incur *with regards to* the society you have chosen is that you should learn to speak their language as soon as possible, otherwise you condemn yourself to being in a kind of ghetto. (BBC4 10/02 : 537)

(22) […] what that will have done in Iraq will have confirmed what most people have realised from the very beginning – that the coalition is an *army of occupation.* (BBC4 04/04 : 88)

(23) [It is not every day] that a New Jersey high school teacher can query them on how they cope with paramilitary threats, or that a Seattle grant writer can talk to them about women *in combat.* (TIME 09/01 : 6887)

(24) If we are going to guarantee equality of opportunity to every American, then health is a key part of that equal opportunity: you have to have it *in order to* function in a market-based capitalist society. (NPR 12/03b : 4350)

(25) Under rules imposed on all CIA employees, the book had to be cleared by the agency before it could be published, and it was apparently approved for release *on condition that* the author and his agency not be identified. (HT 06/04b : 2664)

(26) All employers now are complaining over how much costs of health care have been skyrocketing, and that's getting passed on in many cases to the employees, or at least *part of* it is getting passed on to the employees. (NPR 12/03b : 3856)

Il existe donc des lexies complexes verbales (16, 17), adverbiales (18), prépositionnelles (19, 21), nominales (22), adjectivales (23), et faisant office de conjonction de subordination (24, 25) ou de quantifieur (26).

Le caractère non référentiel du nom peut être testé, comme précédemment :

(27) — Mr Brooks, language is *a means of communication.* It's rather perverse to wave it as a flag, as a declaration of identity, isn't it? — Well, language *is a means of communication* of course, but it's also a badge of national identity […]. (BBC4 10/02 : 648, 651)

(27') — Mr Brooks, language is *a means of communication.* […] — Well, language is *a means of *it* of course…

(28) Sixty-three percent of voters opposed the elder Bush when he was defeated in 1992, but the younger Bush managed to *win election* after a gap of only eight years, not the 24 it took voters to forget the elder Adams. (NYT 11/02 : 5120)

(28') Sixty-three percent of voters opposed the elder Bush when he was defeated in 1992, but the younger Bush managed to win **election which was held eight years later*.

Nous incluons à l'analyse les lexies adverbiales qui expriment le moyen de transport :

(29) To make the two-minute drive from his own headquarters at the Republican Palace to the Defense Ministry, located in another palace in the Green Zone, Petraeus had to travel *by armored car,* with heavily armed civilian bodyguards. (NWK 07/04b : 4710)

(29') To make the two-minute drive from his own headquarters at the Republican Palace to the Defense Ministry, located in another palace in the Green Zone, Petraeus had to travel **by car which was armored,* with heavily armed civilian bodyguards

Ces structures sont donc des unités lexicales dans lesquelles le nom, privé de tout ou partie de ses marques catégorielles, n'est utilisé

qu'à des fins de complémentation notionnelle à l'égard d'un mot recteur (verbe ou préposition), sans considération aucune de sa vocation à référer.

Moignet (1981) a déjà montré que le nom dans les locutions verbales est en réalité décatégorisé, ce qui lui permet de s'adjoindre, par incidence externe, à un verbe qui est, lui, dématérialisé. Ses conclusions peuvent sans problème être étendues aux lexies complexes dans leur ensemble. L'addition des deux mots livre au discours un mot composé complet sur les plans notionnel et formel. La décatégorisation du substantif est donc principalement due à l'abolition de son incidence interne, au profit d'une incidence externe au verbe ou à la préposition.

Dans la mesure où nous avons défini l'actualisation comme la réalisation en discours des potentialités du signe en langue, cette abolition de l'incidence interne, caractère définitoire de la partie de langue substantif, qu'est la privation de portée référentielle du substantif en discours, revient à ne pas actualiser le substantif[3]. Ce qui est actualisé dans la lexie complexe n'est pas un syntagme nominal mais un autre syntagme, défini par la partie du discours qui y est support de l'incidence externe du nom décatégorisé : syntagme verbal, adverbial, prépositionnel, voire un autre syntagme nominal.

Là où, dans le syntagme nominal, l'article est l'instrument de l'actualisation du substantif, ici c'est le substantif (ou plutôt le pré-substantif, saisi avant l'achèvement de sa morphogénèse et notamment l'attribution du régime d'incidence) qui est l'instrument, par son apport d'une matière notionnelle complémentaire indispensable au fonctionnement en discours du verbe, de la préposition ou d'un autre nom, de l'actualisation de celui-ci.

En conséquence, nous postulons la coexistence en anglais de deux phénomènes bien distincts sous la commune apparence de l'absence de détermination sémiologiquement marquée : d'une part l'article zéro, auquel correspond une véritable actualisation du substantif en tant que transition de celui-ci d'un état de puissance en langue à un état d'effet en discours, qui comporte de manière obligatoire la référence à une réalité extralinguistique en tant que réalisation de son incidence interne, et d'autre part l'absence d'article, synonyme de l'absence d'une telle actualisation.

3. Wilmet parle de « refus d'extensivité » : « Le refus de l'extensivité dans *perdre* PIED, *rendre* GORGE, *faire* TAPISSERIE, etc., aboutit à ne prendre en compte que les propriétés sémantiques du substantif » (1986 : 57) ; dans le cas du « verbe complexe », « l'article Ø spécialise l'*intension* du vocable intégré au contexte […] et tendant à perdre son autonomie grammaticale » (*ibid.* : 81).

5. Épilogue : actualisation et non-actualisation du substantif en syntaxe

Valin (1981 : 47 et suiv.) a détaillé, le long du temps opératif, la chronologie mentale de la mise en place des termes au sein de la visée phrastique, qui livre les syntagmes, puis les phrases, au discours. Il insiste sur le fait que

> Dans le cas d'un syntagme, la survenance de la sémiologie est retardée jusqu'au moment où le « psychisme du syntagme » […] se présente intégralement construit, livrant de ce fait un contenu notionnel apte désormais à entrer en incidence logique au vécu expérientiel tenu sous visée discursive. (Valin 1981 : 52)

Pour le syntagme nominal, il faut donc qu'il soit déterminé par l'article en visée phrastique, donc pourvu d'une référence à l'extralinguistique, avant d'être déclaré en discours. C'est la raison pour laquelle Curat affirme que « le nom sans article ne fait pas syntagme ». En effet, en simplifiant à l'extrême la schématisation de Valin, on peut se représenter la mise en phrase du syntagme nominal et de la lexie complexe ainsi — nous optons pour les besoins de la démonstration pour une certaine « réalité » de l'article zéro :

Syntagme nominal objet :

[A boat] <—— makes <—— [Ø waves]
1 2
(Question : What does a boat make?)

Lexie complexe :

Ann Cryer <—— [makes <—— waves] (in the European Parliament)
2 1
(Question : What does Ann Cryer do?)

Dans le cas d'une combinaison classique d'un verbe et d'un syntagme nominal objet, le verbe est rendu incident au SN sujet (préalablement construit) et déclaré en phrase avant que le SN objet (construit entre-temps) ne lui soit, à son tour, rendu incident ; dans la lexie complexe au contraire, l'incidence du (pré-)substantif objet au verbe précède celle du verbe complexe ainsi obtenu au SN sujet. Dans ce second cas, aucun syntagme nominal n'est en effet actualisé dans la combinaison verbe + substantif, mais seulement un verbe, ce que confirme le fait que, hors jeu de mots, le second énoncé ne saurait être une réponse qu'à la seconde question : or celle-ci, avec le recours à la proforme verbale *do*, appelle une réponse de nature verbale, alors que la première appelle une réponse de nature nominale.

Références bibliographiques

BOONE Annie et JOLY André, 2004, *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, 2e éd. revue et augm. par A. Joly, Paris, L'Harmattan.

CURAT Hervé, 1999, *Les Déterminants dans la référence nominale et les conditions de leur absence*, Genève, Droz.

GUILLAUME Gustave, [1919] (1975) 2010, *Le Problème de l'article et sa solution dans la langue française*, Limoges, Lambert-Lucas.

——— 1987, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume*, *vol. 8. 1947-1948*, *série C, Grammaire particulière du français et grammaire générale (III)*, Québec, Presses de l'Université Laval et Lille, Presses Universitaires de Lille.

——— 1992, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, vol. 12 : 1938-1939,* Québec, Presses de l'Université Laval et Lille, Presses Universitaires de Lille.

HEWSON John, 1972, *Article and Noun in English*, The Hague, Mouton.

——— 1988, « L'incidence interne du substantif », *Revue Québécoise de Linguistique*, 17, 1, p. 73-93.

JOLY André, 1987, *Essais de systématique énonciative*, Lille, Presses Universitaires de Lille.

JOLY André et O'KELLY Dairine, 1990, *Grammaire systématique de l'anglais*, Paris, Nathan.

LAFONT Robert et GARDÈS-MADRAY Françoise, 1988, *Introduction à l'analyse textuelle*, Montpellier, Praxiling, Université Paul Valéry – Montpellier 3.

MOIGNET Gérard, 1981, *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck.

MONCOMBLE Florent, 2008, *Contribution à une analyse psychomécanique de la détermination zéro en anglais contemporain*, thèse de doctorat de l'Université du Littoral – Côte d'Opale.

POTTIER Bernard, 1962, « L'absence d'article en français et sa motivation », *Revue de linguistique romane*, XXVI, 101-102, p. 158-162.

VALIN Roch, 1981, *Perspectives psychomécaniques sur la syntaxe*, in *Cahiers de psychomécanique du langage*, Québec, Presses de l'Université Laval.

WILMET Marc, 1986, *La Détermination nominale*, Paris, Puf.

Corpus

Les exemples cités sont issus du corpus de notre thèse, constitué manuellement à partir d'articles de presse (quotidiens et magazines) et d'émissions radiophoniques et télévisées, et comportant un total de 4 407 occurrences de syntagmes nominaux dépourvus de détermination sémiologiquement marquée. Dans les renvois au corpus, le numéro est celui attribué à chaque occurrence dans notre base de données. Quant à la référence figurant avant les deux points, elle permet d'identifier le document source :

BBC4 10/02 *BBC Radio 4* — 02.10.2002 — "The Commission", Linguistic Diversity in the UK (GB)

BBC4 04/04 *BBC Radio 4* — 30.04.2004 — "Any Questions?" from the Sheen Lane Centre, Surrey (GB)

CBC 04/03a *CBC Toronto TV News* — 25.04.2003 — "Marisa Dragani reports on people's reactions to SARS in the streets of Toronto" (Can.)

ECO 09/02a *The Economist* — 05.09.2002 — "Annus Horribilis: Assessing the Impact of the September 11th attacks" (GB)

GUA 10/03a *The Guardian* — 16.10.2003 — "Palestinians bomb US convoy" (http://www.guardian.co.uk) (GB)

GUA 10/03c *The Guardian* — 16.10.2003 — "10 killed as Staten Island ferry crashes into dock" (http://www.guardian.co.uk) (GB)

GW 12/03b *The Guardian Weekly* — 09.12.2003 — "Slippery slope for ski resorts" (http://www.guardian.co.uk/guardianweekly) (GB)

HT 06/04b *The International Herald Tribune* — 23.06.2004 — "U.S. is losing, CIA author warns" (US)

NPR 12/03b *National Public Radio* — 02.12.2003 — "Fresh Air", The Rising Cost of Health Care (US)

NWK 07/04b *Newsweek* — 05.07.2004 — "Iraq's Repairman" (US)

NYT 11/02 *The New York Times* — 10.11.2002 — "Defying Expectations, A Bush Dynasty Begins to Look Real" (US)

TIME 09/01 *Time* — 03.09.2001 — "Greetings from Zapatista Land" (US)

12

Le conditionnel en psychomécanique du langage : approche critique de la théorie guillaumienne

Sophie AZZOPARDI
Praxiling, UMR 5267 CNRS - Montpellier 3

Au vu des recherches qui ont déjà été menées sur le conditionnel, il n'est pas novateur d'entreprendre l'analyse de cette forme verbale. L'objectif est de réfléchir sur la façon d'analyser l'articulation de la valeur en langue du conditionnel en tant que « futur hypothétique » et les nombreux emplois possibles en discours dans le processus d'actualisation. Pour ce faire, il semble nécessaire d'effectuer un « retour aux sources » de la psychomécanique, et donc de parcourir les écrits de G. Guillaume se rapportant à cette forme verbale. Un constat s'impose assez vite cependant : la définition de la valeur en langue du conditionnel comme « futur hypothétique » soulève un certain nombre de questions au sein même des cadres définis par G. Guillaume.

Outre les ouvrages fondamentaux que sont *Temps et Verbe* et *Langage et Science du langage*, je m'appuierai sur une trentaine de leçons datant de 1938 à 1957 pour tenter d'analyser la place accordée au conditionnel dans l'architecture du système verbal décrite par G. Guillaume tout au long de sa carrière. Je me limiterai ici à l'étude du conditionnel d'aspect immanent en français (parfois appelé « conditionnel présent ») pour ne pas avoir à prendre en compte les différences que l'on peut parfois observer entre conditionnel présent et conditionnel passé. Il s'agira donc de déterminer quels sont les avantages et les limites de la valeur en langue du conditionnel comme futur hypothétique, en tenant compte de sa description temporelle et de sa description aspectuelle et en la confrontant à son actualisation dans différents emplois en discours.

Dans un premier temps, on déterminera la place accordée au conditionnel dans le système verbal tel qu'il est décrit en psychomécanique du langage ; on procédera ensuite à un examen critique de cette définition en la confrontant avec une série d'emplois en discours.

1. Définition et place du conditionnel dans le système verbal établi par G. Guillaume : une « symétrie rigoureuse »

1.1 Terminologie employée

G. Guillaume articule l'architecture du système verbal du mode indicatif autour de deux données principales : le temps expliqué, en fonc-

tion duquel les formes verbales se situent dans une époque particulière, et le temps impliqué, qui correspond à la vision donnée du temps interne au procès. Le temps expliqué relève de la catégorie du « temps », et le temps impliqué de la catégorie de l'aspect. Au sein du temps impliqué, il convient de distinguer deux notions : la notion d'« aspect » qui distingue aspect immanent et aspect transcendant, et la notion de « niveau » qui, au sein d'une même époque, distingue le niveau purement incident et le niveau décadent.

Lorsqu'il s'agira de décrire la vision interne donnée du procès (qui correspond aux niveaux distingués par G. Guillaume), je parlerai d'*instruction aspectuelle*, bien que cette terminologie ne soit pas celle de G. Guillaume mais de Gosselin (1996), Wilmet (2001) et Bres (2006, 2009) entre autres.

1.2 Le conditionnel, un temps de l'époque future

Il s'agira ici d'examiner la place du conditionnel comme temps de l'époque future du mode indicatif, ainsi que ses rapports avec le futur simple.

Le conditionnel prend plusieurs noms au fil des ouvrages et des leçons. Il est le plus souvent, et dès *Temps et verbe*, appelé « futur hypothétique ». Il est aussi nommé « sous-futur », ou bien encore « futur 2 », ces dénominations servant à le distinguer du « futur catégorique », le futur des grammaires.

La résidence du conditionnel dans l'époque future et ses liens avec le futur simple sont soutenus par la morphologie de cette forme verbale. Le conditionnel des langues romanes est issu d'une périphrase verbale déjà présente en latin tardif, composée de l'infinitif du verbe + *habere* conjugué à l'imparfait. Et c'est sur ce premier point que l'on peut rapprocher le conditionnel du futur simple. En effet, le futur simple roman est, comme on le sait, composé de l'infinitif du verbe + *habere* conjugué au présent.

Cependant, ce qui semble plus déterminant du point de vue morphologique pour rattacher le conditionnel à l'époque future, c'est le morphème *-r-* virtualisant issu de l'infinitif. Le rôle de ce *-r-*, selon G. Guillaume, est de signifier l'époque future, ce qui, par conséquent, fait du conditionnel un temps de l'époque future. La structure morphologique du conditionnel reflétant, comme dans un miroir, la structure morphologique du futur simple, voici cette symétrie entre les deux temps appuyée par un argument de taille.

Au sein de cette époque future, le conditionnel est un « temps second », au même titre que l'imparfait est un « temps second » dans l'époque passée. Ce qui lie le conditionnel au futur est un paramètre d'ordre temporel, alors que ce qui le lie à l'imparfait est d'ordre aspectuel. Il convient donc à présent d'examiner la définition aspectuelle du conditionnel, ainsi que ses relations avec l'imparfait.

1.3 Aspect et surcharge d'hypothèse

Du point de vue du temps interne au procès, du « temps d'événement » en termes guillaumiens, l'imparfait et le conditionnel sont identiques. La spécificité de ces temps du point de vue aspectuel est de porter en eux à la fois du chronotype α incident, et du chronotype ω décadent. L'imparfait comme le conditionnel ainsi présentés donnent donc une vision sécante du procès.

Selon G. Guillaume, la présence du chronotype ω n'influe pas seulement sur la vision qu'imparfait et conditionnel donnent du procès. Cette décadence est liée, dans ses écrits, à une surcharge. Cette notion de pesée est, du point de vue quantitatif, commune aux deux temps. Cependant, imparfait et conditionnel se différencient sur le plan qualitatif. Alors que l'imparfait présente une surcharge de réalité, due à son ancrage dans l'époque passée, le conditionnel présente une surcharge d'hypothèse, tenant à son ancrage dans l'époque future, car rappelons-le, selon G. Guillaume :

> […] le futur est par définition du temps hypothétique, du temps qui n'a pas encore existé et qu'on s'imagine […] (Leçon du 10.02.1944. série A)

Le fait que cette surcharge soit une surcharge d'hypothèse a pour effet, du point de vue systématique, d'ancrer une fois encore le conditionnel dans l'époque future.

Examinons à présent ce qui, du point de vue morphologique, fait du conditionnel le symétrique de l'imparfait. G. Guillaume souligne qu'au contraire du futur simple, dont les terminaisons ne sont pas identiques à celles du présent, la symétrie est telle entre la sémiologie du conditionnel et celle de l'imparfait, que les désinences d'imparfait du verbe *avoir* sont en réalité les désinences d'imparfait de tous les verbes, et que, par conséquent, quel que soit le verbe choisi, sa terminaison à l'imparfait sera identique à celle qu'il adoptera au conditionnel. Il devient donc évident, aux yeux du théoricien habité par l'admiration d'une symétrie parfaite en tous points, que cet argument morphologique confirme l'architecture élaborée puisqu'on n'y trouve aucune exception. Aussi insiste-t-il dans ses dernières leçons, comme venant couronner le succès de sa théorie, sur :

> […] la réussite parfaite, au niveau du futur hypothétique, de la symétrie des époques passée et future, symétrie devenue apparente, la sémiologie ayant réussi – ce qui est son but assez rarement atteint – à calquer la psycho-systématique. (Leçon du 10.01.1957)

Le conditionnel est donc le parfait symétrique de l'imparfait, du point de vue systématique et sémiologique.

Résumons-nous. Dans le cadre théorique de la psychomécanique du langage, la place du conditionnel dans le système verbal est la suivante : c'est un temps du mode indicatif, qui est ancré dans

l'époque future (temps expliqué), ce qui en fait un symétrique du futur simple ; et c'est un temps qui oppose une part d'accompli et une part d'accomplissement (temps impliqué), ce qui en fait un symétrique de l'imparfait. Le fait de comporter une surcharge d'hypothèse relie le conditionnel à la fois à l'imparfait (qui présente lui aussi une surcharge) et au futur simple (avec qui il partage la notion d'hypothèse) :

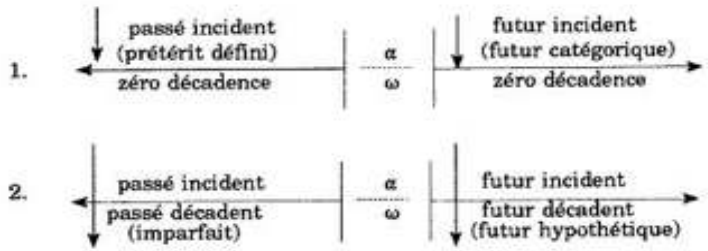

(Leçon du 23.04.1948. série A)

Afin de compléter ce bref panorama de la définition du conditionnel dans les textes de G. Guillaume, il convient d'analyser la différence établie entre « futur hypothétique » et « futur hypostatique ».

1.4 Futur hypothétique *vs* futur hypostatique

La distinction entre « futur hypothétique » et « futur hypostatique » apparaît dans seulement deux leçons : le terme « futur hypostatique », dans la leçon du 24.02.1944, série A, p 175-187, alors que la distinction est développée dans la leçon précédente, du 17.02.1944, série A.

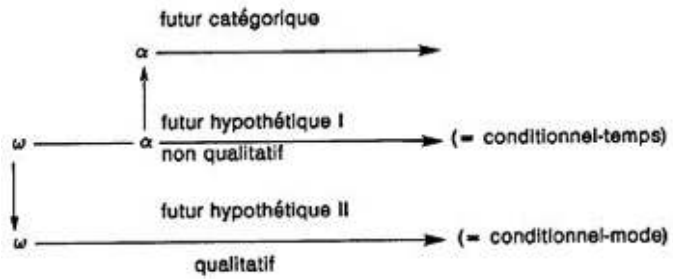

(Leçon du 17.02.1944, série A)

Il y a selon Guillaume deux décadences possibles pour le futur : une décadence horizontale (qui correspond au recul de la position de départ du futur dont la limite de début se situe dans le passé) qui donne lieu au conditionnel-temps, suivie d'une décadence verticale (qui correspond à la surcharge d'hypothèse) qui donne naissance au

conditionnel-mode (figure ci-dessus).

Quelques années plus tard, G. Guillaume introduit une nuance dans cette description. Si la distinction entre futur hypostatique (conditionnel-temps) et futur hypothétique (conditionnel-mode) intervient toujours, le mécanisme de décadence est modifié. Le futur hypostatique possède toujours une décadence horizontale (notée D) maximum pour une décadence verticale (notée d) proche de 0. Le futur hypothétique, quant à lui, conserve une décadence verticale maximum, mais sa décadence horizontale se trouve proche de 0 alors qu'elle était maximum dans la description de 1944. Le futur hypothétique (conditionnel-mode) ne présenterait donc pas de recul dans le temps, et prendrait appui sur le présent, tout comme le futur catégorique.

Le conditionnel serait donc double. Il convient de voir à présent comment cette valeur en langue du conditionnel s'actualise dans les emplois en discours.

2. Futur hypothétique et emplois modaux du conditionnel

2.1 Emplois modaux du conditionnel

Dans cette analyse, et à la suite de Vet et Kampers-Manhe (2001), Abouda (2001) et Bres (2009), sont considérés comme emplois « modaux » du conditionnel présent : le conditionnel d'hypothèse, le conditionnel de mitigation, le conditionnel de rumeur et le conditionnel préludique. Ces quatre types d'emploi seront analysés ici dans le but de mettre à l'épreuve la définition guillaumienne du conditionnel comme « futur hypothétique ». Le conditionnel dit « d'indignation » ne sera pas traité ici car cette valeur d'indignation n'est pas due au temps verbal mais à des éléments co(n)textuels qui permettent l'interprétation du conditionnel comme exprimant l'indignation ou l'émotion (v. Abouda 2001). Selon la typologie établie par G. Guillaume, dans ces emplois, la valeur temporelle et la valeur aspectuelle du conditionnel comme « futur hypothétique » devraient être actualisées en discours.

2.2 Futur hypothétique et conditionnel d'hypothèse

(1) Si je pouvais laisser ma dépouille à la terre, / Ce que j'ai tant rêvé *paraîtrait* à mes yeux (Lamartine)

Cet exemple est un cas de conditionnel d'hypothèse employé dans la proposition principale d'une subordonnée hypothétique. L'existence du procès « paraître » est soumise à l'existence et au déroulement complet du procès « pouvoir laisser » de la subordonnée hypothétique. En termes de localisation temporelle, le procès « pouvoir » se situe dans le présent du locuteur-énonciateur principal, et le procès « paraître », ne pouvant se réaliser que si le procès « pouvoir » se réalise,

se situe par conséquent dans le futur du locuteur. La valeur temporelle de futur de la définition guillaumienne du conditionnel comme futur hypothétique semble donc actualisée dans ce type d'emploi en discours.

La valeur aspectuelle, qui est principalement celle d'une surcharge d'hypothèse, semble évidemment actualisée dans le cas du conditionnel d'hypothèse. La réalisation du procès au conditionnel étant soumise à la réalisation d'un autre procès présenté comme hypothétique, elle se présente par conséquent comme hypothétique elle aussi.

Le fonctionnement est sensiblement identique dans l'hypothèse *par corrélation* :

(2) J'*aurais* un peu d'argent, je *partirais* en voyage autour du monde.

La surcharge d'hypothèse est actualisée dans le cas des deux verbes au conditionnel, et c'est elle qui semble porter tout le sens de la phrase. Analysons la localisation temporelle des deux procès : le premier conditionnel, celui qui pose la condition, ne peut se situer temporellement que dans le présent ou dans le futur du locuteur. C'est cette possibilité pour le futur hypothétique de prendre son point de départ dans le présent que G. Guillaume avait soulignée dans plusieurs de ses leçons :

> On se trouve en effet, avec le futur hypothétique en *-rais*, en présence d'une forme de futur descendue par surcharge d'hypothèse au-dessous d'elle-même, et par-là occupant la partie future du présent, lequel, privé de sa partie future, cesse d'exister distinctement. (Leçon du 08.01.1948, série A)

Le second procès, quant à lui, apparaît comme une conséquence de la réalisation du premier, et se situe donc dans le futur. La valeur temporelle du futur hypothétique est par conséquent elle aussi actualisée.

La définition de G. Guillaume du conditionnel comme futur hypothétique semble être valide dans le cas du conditionnel d'hypothèse étant donné que sa valeur temporelle comme sa valeur aspectuelle sont actualisées dans cet emploi en discours.

2.3 Futur hypothétique et conditionnel de mitigation

Le conditionnel de mitigation a pour effet d'atténuer une demande ou un conseil :

(3) Vous *devriez* approfondir cette question

(4) Je *voudrais* que quelqu'un m'attende quelque part (Anna Gavalda)

L'atténuation s'effectue en reportant la demande ou le conseil formulés dans le présent à un moment du temps autre que ce présent du locuteur. Or, on peut reporter l'énoncé ou dans le passé ou dans le futur du locuteur. Dans le premier cas, c'est l'imparfait qui est utilisé,

et ce phénomène ne peut avoir lieu que dans le cas d'une demande (et non d'un conseil) :

(4') Je *voulais* que quelqu'un m'attende quelque part

Si l'on souhaite reporter l'énoncé dans le futur, il faudra alors faire appel au conditionnel. C'est ce qui se vérifie dans les exemples (3) et (4) : les procès sont en réalité situés dans le présent du locuteur : « vous devez » et « je veux ». Le conditionnel, en reportant le procès dans le futur, indique que sa réalisation est possible, mais dans un autre espace-temps. La différence sémantique entre l'emploi de l'imparfait et celui du conditionnel semble tenir à la charge d'hypothèse contenue dans l'énoncé. En effet, en utilisant le conditionnel, le locuteur présente le procès comme hypothétique, en atténue d'autant plus la réalité et donc l'impact sur l'interlocuteur. L'imparfait au contraire, comporte une surcharge de réalité, et l'atténuation n'est qu'une conséquence du report temporel du procès dans le passé. On remarquera que la symétrie établie par G. Guillaume entre conditionnel et imparfait semble se vérifier dans l'actualisation des valeurs en langue de ces deux temps.

Dans le cas du conditionnel de mitigation, l'actualisation de la valeur temporelle et celle de la valeur aspectuelle du conditionnel comme futur hypothétique convergent donc vers un même effet de sens, qui est celui d'atténuation.

2.4 Futur hypothétique et conditionnel de rumeur

Le conditionnel de rumeur, encore appelé « journalistique » ou « de l'information incertaine », est employé lorsque le locuteur veut mettre en évidence qu'il n'assume pas l'entière responsabilité de l'énoncé, que cet énoncé est celui d'un autre locuteur :

(5) Le cambrioleur étranglé par sa victime *serait* son ancien élève (*Libération,* 22.10.2009, d'après AFP)

Dans le cadre d'un article publié dans un quotidien, le journaliste ne veut pas engager sa responsabilité pour un énoncé qui ne provient pas d'une source sûre, et utilise le conditionnel. La surcharge d'hypothèse attribuée au conditionnel par G. Guillaume semble bien être actualisée dans ce type d'emploi : le procès « être » n'est ici pas certain, mais hypothétique. Il peut s'avérer être vrai, comme ne pas l'être. La valeur temporelle de futur semble moins évidente au premier abord. En effet, le procès « être » est bien situé dans le présent du locuteur. Cependant, étant donné que l'information est une information incertaine, elle n'a aucune valeur de vérité dans ce présent. Et l'existence du procès ne sera vérifiée, du point de vue du locuteur, que dans le futur. On peut donc conclure que dans l'emploi du conditionnel dit « de rumeur », les valeurs temporelles et aspectuelles du conditionnel comme futur hypothétique sont actualisées.

2.5 Futur hypothétique et conditionnel préludique

Le conditionnel préludique est le conditionnel de l'imaginaire, souvent utilisé par les enfants lors de leurs jeux :

(6) Je *serais* la princesse et tu *viendrais* me sauver des griffes du dragon

(7) Je *ferais* jouer une pièce, tu *serais* dans une loge, tu m'*écouterais*, tu *entendrais* m'applaudir. (Flaubert Gustave, *Correspondance*, p. 232)

Dans ce type d'emploi, tout comme dans le conditionnel de mitigation, c'est la surcharge d'hypothèse du conditionnel qui semble dominer. L'on peut considérer en effet, que les procès « être » et « venir » sont totalement hypothétiques, en ce sens qu'ils n'ont d'existence que dans le monde imaginaire inventé par ceux qui jouent. Le conditionnel, tel que le décrit G. Guillaume, est donc le temps idéal pour cet effet de sens.

La valeur temporelle du conditionnel comme futur hypothétique semble elle aussi actualisée dans cet emploi en discours. En effet, tout comme pour le conditionnel de mitigation, le procès est initialement situé dans le présent du locuteur : lorsque l'enfant joue de la sorte, ce qu'il dit c'est qu'elle est une princesse et que son camarade vient la sauver. Or, le monde dans lequel se déroulent ces procès est un monde imaginaire. Les deux temps pouvant être employés pour signifier cette dimension imaginaire sont l'imparfait et le conditionnel, tout comme c'était le cas avec le conditionnel de mitigation :

(6') J'*étais* la princesse et tu *venais* me sauver des griffes du dragon

Dans le présent, les procès se déroulent ou non, et là encore, il n'y a pas d'alternative possible. Au contraire, dans le passé ou dans le futur, les procès sont situés hors réalité (prise comme *hic et nunc*) et peuvent avoir un lieu d'existence. L'imparfait déplace les procès dans le passé, alors que le conditionnel les déplace dans le futur.

Les valeurs aspectuelle et temporelle du conditionnel comme futur hypothétique semblent une fois encore être actualisées dans cet emploi en discours.

Au vu de l'analyse menée sur quatre emplois modaux du conditionnel, on peut conclure que la valeur en langue du conditionnel comme futur hypothétique semble pouvoir rendre compte de ces types d'emplois en discours et de leurs effets de sens. La valeur aspectuelle, qui est la valeur déterminante dans les effets de sens modaux ne semble poser aucun problème quant à son actualisation, et la valeur temporelle, bien qu'elle ne paraisse pas évidente de prime abord, est finalement toujours présente dans tous ces emplois. Il convient donc à présent de confronter cette valeur en langue aux emplois dits « temporels » du conditionnel afin de compléter cette analyse.

3. Futur hypothétique et emplois temporels du conditionnel

3.1 Emplois temporels du conditionnel

Les emplois temporels du conditionnel sont les suivants : l'emploi dans le discours rapporté, encore appelé « futur du passé » et le conditionnel objectif, ou conditionnel dit « historique ». Dans ces emplois, si l'on suit la typologie établie par G. Guillaume, c'est uniquement la valeur temporelle du conditionnel qui devrait être actualisée. C'est ce que nous allons vérifier.

3.2 Futur hypothétique et discours rapporté

L'emploi du conditionnel dans le discours rapporté est l'emploi prototypique du futur dans le passé :

(8) Il disait qu'il *ferait* beau

(9) Je savais que c'était stupide, que je ne me *débarrasserais* pas du soleil en me déplaçant d'un pas. (Camus, *L'Étranger*)

C'est le type d'exemple souvent employé par G. Guillaume pour décrire le futur dans le passé. Selon l'analyse guillaumienne, le conditionnel situe le procès dans le futur.

Dans l'exemple (8), effectivement, le procès « faire » peut se situer dans le futur par rapport au présent du locuteur. Mais il peut aussi se situer dans le présent, ou même dans le passé du locuteur :

(8') Il disait qu'il ferait beau hier / aujourd'hui / demain

En l'absence d'informations co(n)textuelles sur la localisation temporelle précise du procès « faire », le conditionnel peut placer le procès dans le passé, le présent ou le futur du locuteur. Dans l'exemple (9), le narrateur raconte son histoire passée. Le procès « débarrasser » se situe donc dans le passé par rapport au présent du locuteur. La valeur temporelle du conditionnel comme temps de l'époque future ne semble plus du tout actualisée dans cet emploi en discours et ne semble donc pas rendre compte exactement de la réalité linguistique. Analysons son actualisation dans l'emploi objectif du conditionnel.

3.3 Futur hypothétique et conditionnel objectif

Cet emploi, encore appelé « tour historique » ou « objectif », est un procédé expressif qui consiste à exprimer au moyen du futur ou du conditionnel des procès qui, selon le contexte, devraient être à un temps passé :

(10) Par la suite, il *rejoindrait* son vieux rival Gérard Pomeyrol et ces deux hommes porteront très haut le renom de l'athlétisme qui à l'époque était un sport majeur en Dordogne. (*Sud-Ouest* 2005)

Cet énoncé apparaît dans un article annonçant la mort de Gérard Pomeyrol, dans lequel le journaliste retrace son parcours de vie et de

sportif. Il semble donc évident que le procès « rejoindre » se situe dans le passé par rapport au présent du locuteur et non dans l'époque future. La valeur temporelle du futur hypothétique n'est pas actualisée dans cet emploi tout comme elle ne l'était pas dans l'emploi de futur dans le passé. Il convient donc d'analyser la raison de ce problème et d'en proposer une explication.

3.4 Époque future et ultériorité

La valeur temporelle du conditionnel comme temps de l'époque future ne semble donc pas pouvoir être actualisée dans la plupart des emplois temporels du conditionnel. G. Guillaume avait lui-même relevé cette difficulté d'articulation entre la valeur en langue attribuée au conditionnel et son actualisation en discours :

> C'est ce futur de concordance, acceptant de résider dans le passé, qui se trouve exprimé dans une phrase comme *Je savais que je réussirais* […] (Leçon du 30.03.1944, série A)

> Ainsi la véritable époque du futur hypothétique, autrement dit du conditionnel, c'est non pas le futur, mais le présent, avec ceci de particulier que le présent en question reste un présent ouvert […] (Leçon du 17.02.1944, série A)

G. Guillaume tenait absolument à situer le conditionnel dans l'époque future afin de conserver la symétrie parfaite qu'il avait élaborée dans son architecture du système verbal des langues romanes. Or, il faut se rendre à l'évidence, cette symétrie ne reflète pas la réalité linguistique du système verbal, pas plus qu'elle ne permet de rendre compte de la totalité des emplois en discours du conditionnel. La confusion essentielle semble être une confusion entre la notion de *futur* et la notion d'*ultériorité*. Le futur, en tant qu'époque, est situé dans la postériorité du présent du locuteur. C'est une notion déictique qui fait directement référence au moment de l'énonciation. La notion d'ultériorité est quant à elle une notion anaphorique qui situe le procès dans la postériorité d'un point de référence qui peut être différent du présent du locuteur. L'exemple (10) permet d'illustrer cette notion d'ultériorité. Il a été montré que le procès « rejoindre » se situait dans le passé par rapport au présent du locuteur. L'adverbe « par la suite » met pourtant en évidence le fait que le procès se situe dans la postériorité, dans l'ultériorité d'un point de référence énonciatif autre que celui du présent du locuteur.

La notion de « futur » évoquée par G. Guillaume n'est donc pas si éloignée de la description que l'on peut faire des emplois en discours du conditionnel. Le conditionnel n'est pas un temps de l'époque future, mais bien un temps de l'ultériorité.

Quelle est donc la différence avec le futur simple ? Si l'on analyse les exemples (8) à (10), leur point commun est d'avoir un point de

référence énonciatif situé dans le passé. En (8), le verbe principal « dire » à l'imparfait situe le point de référence énonciatif dans le passé. En (9) et en (10), le co(n)texte met en évidence le fait que les procès se situent dans le passé par rapport au présent du locuteur, et que l'ultériorité est donnée à partir de ce repère passé. Le conditionnel serait donc un ultérieur du passé, à la différence du futur simple qui serait un ultérieur du présent.

Conclusion

La valeur en langue du conditionnel comme futur hypothétique semble pouvoir rendre compte de la totalité des emplois modaux du conditionnel. Il n'en est pas de même pour ses emplois temporels dans lesquels cette valeur en langue n'est pas actualisée. La difficulté principale provient d'une absence de distinction entre le futur pris dans un sens déictique comme « époque future » et la notion de futur prise comme « ultériorité ». Cette assimilation, que nous ne saurions attribuer à une ignorance de la part de G. Guillaume, peut s'expliquer par une volonté de sa part de conserver à tout prix la symétrie en tous points parfaite qu'il avait élaborée pour décrire l'architecture du système verbal.

Le prix à payer pour conserver cette belle façade est celui de voir s'ébranler la structure complète de cette description du système verbal au point de devoir la reconsidérer dans son entier. Ce qu'il manque à cette valeur en langue du conditionnel comme futur hypothétique, c'est la notion de second point de repère énonciatif. Et c'est dans ce sens que sont allées la théorie polyphoniste développée par Haillet (2002) pour le conditionnel et la théorie dialogiste développée par Bres (2009).

Références bibliographiques

ABOUDA Lotfi, 2001, « Les emplois journalistique, polémique, et atténuatif du conditionnel. Un traitement unitaire », dans P. Dendale et L. Tasmowski (éds), *Le Conditionnel en français*, Metz, Université de Metz, et Paris, Klincksieck, p. 277-294.

BARCELÓ Gérard-Joan et BRES Jacques, 2006, *Les Temps de l'indicatif en français*, Paris, Ophrys.

BRES Jacques, 2010a, « Le conditionnel n'existerait pas, il faudrait l'inventer », *Actes du VIIe congrès international de linguistique française*, Oviedo, 24-26 septembre 2008 (à paraître).

——— 2010b, « Alors comme ça, le conditionnel serait une forme dialogique… », dans L. Perrin (éd.), *La Polyphonie en langue et en discours. Modèles et réflexions théoriques*, Metz, Presses Universitaires de Metz, p. 201-225.

GOSSELIN Laurent, 1996, *Sémantique de la temporalité en français. Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*, Louvain-la-Neuve, Duculot.

GUILLAUME Gustave, 1970, *Temps et Verbe (théorie des aspects, des modes et des temps),* Paris, Champion.

——— 1984, *Langage et science du langage*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, et Paris, Librairie Nizet, 3e éd.

——— 1982, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume*, *1956-1957, Systèmes linguistiques et successivité historique des systèmes II*, éd. par R. Valin, W. Hirtle et A. Joly, Québec, Les Presses de l'Université Laval, et Lille, Presses Universitaires de Lille.

——— 1987, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume*, *1945-1946, série A, Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française IV*, éd. par R. Valin, W. Hirtle et A. Joly, Québec, Les Presses de l'Université Laval, et Lille, Presses Universitaires de Lille.

——— 1990, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume*, *1946-1947, série C, Grammaire particulière du français et grammaire générale II*, éd. par R. Valin, W. Hirtle et A. Joly, Québec, Les Presses de l'Université Laval, et Lille, Presses Universitaires de Lille.

——— 1990, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume*, *1943-1944, série A, Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française II*, éd. par R. Valin, W. Hirtle et A. Joly, Québec, Les Presses de l'Université Laval, et Lille, Presses Universitaires de Lille.

——— 1991, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume*, *1944-1945, série A et B, Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française III* et *Sémantèmes, morphèmes et systèmes*, éd. par R. Valin, W. Hirtle et A. Joly, Québec, Les Presses de l'Université Laval, et Lille, Presses Universitaires de Lille.

——— 1992, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume*, *1938-1939, Leçons de l'année 1938-1939,* éd. par R. Valin, W. Hirtle et A. Joly, Québec, Les Presses de l'Université Laval, et Lille, Presses Universitaires de Lille.

——— 1997, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume*, *1946-1947 et 1947-1948, série A, Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française V* et *Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française VI*, éd. par R. Valin, W. Hirtle et R. Lowe, Québec, Les Presses de l'Université Laval, et Paris, Klincksieck.

HAILLET Pierre-Patrick, 2002, *Le Conditionnel en français : une approche polyphonique*, Paris, Ophrys.

VET Co et KAMPERS-MANHE Brigitte, 2001 « Futur simple et futur dans le passé : leurs emplois temporels et modaux », dans P. Dendale et L. Tasmowski (éds)*, Le Conditionnel en français*, Metz, Université de Metz, et Paris, Klincksieck, p. 89-104.

WILMET Marc, 2001, « L'architectonique du "conditionnel" », dans P. Dendale et L. Tasmowski (éds)*, Le Conditionnel en français*, Metz, Université de Metz, et Paris, Klincksieck, p. 21-44.

13

Arthur, où t'as mis ton corps ? Conditionnel et actualisation de l'effet de sens *historique*

Jacques Bres
Praxiling, UMR 5267, CNRS - Montpellier 3

Les grammairiens ont attiré notre attention sur un emploi du conditionnel diversement nommé – conditionnel « des historiens », « historique », « narratif », « objectif » – qui pose de sérieux problèmes théoriques. Dans un premier temps, nous décrirons son fonctionnement en discours. Nous verrons ensuite quel traitement lui a été réservé dans les travaux de psychomécanique, avant d'avancer une hypothèse qui fera intervenir la notion d'*actualisation*.

1. Du côté des faits de discours

Remarquons pour commencer que cet emploi du conditionnel apparaît actuellement dans divers types de discours : *historique* bien sûr (1), mais aussi *romanesque* (2), ou *journalistique* (3).

(1) C'est en 1980 que Canguilhem donna une conférence sur le cerveau et la pensée. Sans prononcer le mot de cognitivisme qui se *généraliserait* en France *en 1981*, Canguilhem s'attaquait à la croyance qui fonde l'idéal cognitif. (E. Roudinesco, *Philosophes dans la tourmente*)

(2) À cet instant il lui semblait inconcevable d'être un jour transparente à cet homme, et cependant elle le *serait* : prête et ardente. (A. Ferney, *La Conversation amoureuse*)

(3) Laurent Jalabert portait une attaque rédemptrice dans la descente du col d'Aspin. L'illusion durait quelques kilomètres avant que les sénateurs ne réimposent leur train. Le champion de France *paierait plus tard* sa folie cher : 1min 14s abandonnée sur la ligne d'arrivée à Jan Ullrich. (*Midi Libre*, juillet 1998, fin de l'article narrant l'étape du Tour de France de la veille)

Il est possible de caractériser cet emploi par les dix traits suivants :

1. Dans ce type d'occurrence, le conditionnel actualise un procès ultérieur au procès précédent : p. ex. en (3), *paierait* se présente comme ultérieur à *réimposer (leur train)*. L'ultériorité peut être explicitée par un circonstant anaphorique – *plus tard* en (3) – ou être inférable d'un circonstant chronique – *en 1981* en (1) – ou du cotexte (2).
2. Ce fonctionnement anaphorique d'ultériorité rend compte des places textuelles que peut occuper ce type de conditionnel : dans le

cours du texte (1-2) ou à sa fin (3), mais pas initialement ; il a besoin d'un point de référence à partir duquel positionner l'ultériorité, point qui lui ferait défaut en position textuelle initiale, et plus encore en titre d'article journalistique. Ce, à la différence de l'emploi « journalistique » par exemple, qui peut parfaitement se trouver en ce lieu :

(4) L'alcool *augmenterait* les risques de cancer (*La Gazette* n° 1079, 19-25 fév. 2009, titre)

3. La valeur temporelle d'ultériorité explique également que, par delà la différence de types de discours, ce conditionnel se développe dans un même type de textualité : la textualité narrative, dont on sait que les propositions narratives du premier plan sont régies par la relation de progression. Plus précisément encore, cet emploi apparaît en récit rétrospectif : le temps des événements narrés est antérieur à celui de l'acte narratif : en (1) p. ex, l'historienne raconte en 2009 des événements datant de 1980 ; en (3), le journaliste fait le soir le compte rendu de l'étape du jour.
4. Le conditionnel peut être remplacé par les différents temps de la narration rétrospective : passé simple, passé composé, présent *narratif*, futur *historique*, formes prospectives, avec bien sûr des variations de sens, mais minimes (sur lesquelles nous reviendrons) :

(1') Sans prononcer le mot de cognitivisme qui se généralisa / s'est généralisé / se généralise / se généralisera / allait se généraliser / devait se généraliser en France en 1981, Canguilhem s'attaquait […]

Cette possibilité de remplacement distingue nettement ce tour de l'emploi canonique du conditionnel en discours indirect que réalise (5) :

(5) Elle sentait quelle présence il était désormais dans sa vie. Et elle savait qu'il lui *faudrait* souffrir l'absence et l'intermittence. (A. Ferney, *La Conversation amoureuse*)

Faudrait est sous la dépendance du verbe de pensée *savoir* : il ne saurait être remplacé par un passé simple, un passé composé, un présent « narratif », ou un futur historique, mais seulement par une forme prospective :

(5') Et elle savait qu'il lui *faudrait* / **fallut* / **a fallu* / **faut* / **faudra* / *allait* lui *falloir* souffrir l'absence et l'intermittence.

5. Comme l'impliquent les possibles substitutions par le passé simple ou le passé composé, le conditionnel historique actualise un procès qui a eu lieu. Il l'inscrit pleinement dans la réalité : aucune nuance ici d'hypothèse, de condition ou de modalisation épistémique. Plus même : dans la réalité du PASSÉ, comme nous allons le voir.
6. Ce tour, que les grammaires classent comme conditionnel-*temps*, se distingue de l'emploi canonique en ce que, alors que dans celui-

ci la référence du procès peut relever, en fonction du co(n)texte, des époques passée, présente ou future comme en (6) :

(6) Léonce l'autre fois elle m'a dit qu'elle *viendrait* me voir *jeudi dernier* (/ *aujourd'hui* / *demain*) (conversation 2009)

dans le tour narratif il ne peut s'agir que du PASSÉ : les procès actualisés au conditionnel en (1), (2) et (3) réfèrent à des événements antérieurs à leur narration – v. traits (4) et (5).

7. Syntaxiquement, le conditionnel dans cet emploi se trouve le plus souvent en indépendante, ce qui suffit à le distinguer du conditionnel-temps du discours indirect, qui apparaît en subordonnée – complétive dans le cas de (6) – ou du conditionnel des systèmes hypothétiques, qui nécessite la corrélation protase / apodose.
8. C'est seulement à la troisième personne que les exemples de mon corpus (50 occurrences), ainsi que ceux qui sont cités dans les différentes études, réalisent cet emploi [1].
9. Le tour n'apparaît qu'à l'écrit (ou dans l'oral préparé des médias) : l'oral conversationnel semble ne pas le connaître (encore).
10. Damourette et Pichon (1911-1936, t. V, § 1842, p. 429), corroborés par Nilsson-Ehle 1943, s'accordent pour signaler cet emploi comme récent : à l'articulation des XIXe et XXe siècles [2]. Il vient concurrencer les deux tours prospectifs construits sur *devoir* + inf. (8) et *aller* + inf. (9) :

(8) Toute cette pauvre famille proscrite s'embarqua sur un frêle bâtiment, et le futur César mit à la voile, protégeant de sa fortune ses quatre frères, dont trois *devaient être* rois, et ses trois sœurs, dont l'une *devait être* reine. (Dumas, *Napoléon*)

(9) Après un délicieux album orchestral pour Capitol en 1964, Blossom Dearie *allait signer* une dernière fois pour une major, le label anglais Fontana. (*Jazzman*, mars 2009)

Pour autant il ne les supplante pas, comme le montre (10) qui actualise successivement le tour prospectif avec *aller* et le conditionnel historique :

(10) C'est par son ami Jacques Martin, philosophe et normalien, qu'Althusser avait découvert les œuvres de Cavaillès et Canguilhem qui *allaient* l'*engager* à proposer sa lecture de celle de Marx. C'est également par

1. Je remercie J.-M. Barbéris et D. Van Raemdonck d'avoir attiré mon attention sur ce point lors du colloque.

2. Lors du colloque de l'AFLS (sept. 2009, Neuchâtel), E. Devrient et A. Patard ont cependant cité une occurrence sporadique de ce tour chez Rabelais :

(7) Les troys aultres le suyvirent sans faillir, excepté Eudemon, duquel le cheval enfoncea le pied droict jusques au genoil dedans la pance d'un gros et gras villain qui estoit là noyé, à l'envers, et ne le povoit tirer hors ; ainsi *demoureroit* empestré jusques à ce que Gargantua du bout de son baston enfondra le reste des tripes du villain en l'eau. (Rabelais, *Gargantua*)

> Martin qu'il avait fait la connaissance de Foucault dont il *orienterait* les travaux à l'ENS. C'est à lui enfin qu'il *dédicacerait* son *Pour Marx*, sans avoir pu l'empêcher de se donner la mort. (E. Roudinesco, *Philosophes dans la tourmente*)

Nous avons brossé le portrait de cet emploi du conditionnel. Comment les études psychomécaniques en rendent-elles compte ?

2. Du côté de la psychomécanique

Sauf erreur de notre part, cet emploi n'est pas répertorié dans les textes publiés du vivant de Guillaume, pas plus que dans ses *Leçons*. On exclut que le fondateur de la psychomécanique, contemporain de Damourette et Pichon et lecteur éclairé de ceux-ci, n'ait pas connu ce tour : son silence ne manque pas d'étonner. C'est semble-t-il dans le travail de Martin 1971 qu'une recherche d'orientation psychomécanique rencontre l'emploi *historique* du conditionnel, comme nous allons le voir.

Auparavant, rappelons que pour Guillaume, le conditionnel est un temps de l'époque future, nommé « futur hypothétique » [3], qui aurait avec le futur « catégorique » le même rapport que l'imparfait avec le passé simple pour l'époque passée. Guillaume articule les deux temps à partir de la catégorie sémantique d'*hypothèse* à laquelle la notion de FUTUR serait par nature liée (1929 : 54). On aurait, selon *Temps et verbe*, deux saisies opérées sur le mouvement de réalisation qui va d'un maximum à un minimum d'hypothèse : une saisie précoce, correspondant à la période *hypothétique*, et dont le signifiant serait le conditionnel ; une saisie tardive, correspondant à la période *catégorique*, dont le signifiant serait le futur. Le conditionnel serait une forme qui n'aurait pas expulsé d'elle-même l'élément hypothétique définitoire du FUTUR, ce qui motive son appellation de futur *hypothétique*. Cet ordre des saisies s'inversera dans les travaux ultérieurs (1951/1964 : 200).

G. Guillaume illustre fréquemment son analyse par l'opposition sémantique des deux énoncés imaginés *vous réussirez* / *vous réussiriez* (1929 : 56 ; *Leçons* vol. 1, 27.01.49, 1971 : 135) : le procès *réussir*, qu'il soit au futur ou au conditionnel, concerne le FUTUR, et la réalisation du procès au conditionnel est effectivement plus hypothétique qu'au futur. Les emplois temporels, qu'il aborde le plus souvent ensuite, offrent plus de résistance, notamment dans des exemples comme *je savais qu'il serait là* : le conditionnel s'articule à un procès relevant du PASSÉ (*savais*) dont le sémantisme présuppose que le procès au conditionnel (*serait*) s'est effectivement réalisé. Ces résistances conduiront Guillaume à distinguer entre *hypothèse verticale* (conditionnel-mode) et *hypothèse horizontale* (conditionnel-temps) (*Leçons* vol. 10, 17.02.44, 1991 : 167), ou entre *décadence*

3. Voir ici-même l'article de S. Azzopardi.

morphologique et *décadence syntaxique* (*Leçons* vol. 1, 27.01.49, 1971 : 138) : dans *je savais qu'il serait là*, l'hypothèse horizontale et de décadence syntaxique, bien qu'elle actualise un procès qui s'est effectivement produit, apporterait tout de même « le sentiment d'une très légère surcharge d'hypothèse » (1971 : 138).

J'avoue ne pas éprouver du tout ce sentiment… Ces distinctions, fort subtiles, me semblent procéder de la volonté de sauver à tout prix l'analyse du conditionnel comme temps de l'époque future, défini par une surcharge d'hypothèse ; et échouer à rendre compte des emplois temporels canoniques comme (5) et (6)… et plus encore du tour *historique*, qui contredit frontalement la théorisation psychomécanique : le procès ne relève pas de la décadence syntaxique ; il est situé dans le seul PASSÉ, et ne comporte pas une once d'hypothèse [4].

R. Martin, après avoir développé une analyse qui, si elle « s'écarte sensiblement de la théorie du conditionnel que propose G. Guillaume » (1971 : 130), prend cependant appui sur un élément essentiel du dispositif psychomécanique, le jeu des deux chronotypes α et ω, en convient : cet emploi « s'inscrit en faux contre la théorie que nous venons d'exposer » (1971 : 125). Mais loin de s'appuyer sur ce tour pour repenser l'analyse, il fait le choix de la fidélité théorique, ce qui le conduit à flétrir le fait discursif du conditionnel historique qui lui « paraît si contraire à la nature véritable de ce temps grammatical qu'il en est comme déformé et grimaçant, et qu'on le reconnaît à peine. […] Il n'a guère de chance de s'imposer : il paraîtra toujours incorrect et, à tout prendre, maladroit » (*ibid.*). J'avoue là également ne pas voir la grimace et reconnaître sans peine le conditionnel… Dans ses travaux ultérieurs, R. Martin articulera les emplois temporels et modaux du futur et du conditionnel sur le *tenseur binaire*. La séduisante figure ne permettra cependant toujours pas d'intégrer l'emploi *objectif*, qui encourra la même dévalorisation : « On n'a pas évoqué le conditionnel « objectif » […]. Mais il faut convenir que c'est un emploi marginal, ressenti comme artificiel » (Martin 1981 : 91 et 1983 : 148).

Plus près de nous, O. Soutet (2006) [5] a repris la théorisation psychomécanique du conditionnel et les exemples de Guillaume, notamment son *je savais qu'il réussirait*, mais ne s'est pas frotté à des occurrences pleinement *historiques*, même s'il fait état, dans son classement des emplois, d'un *conditionnel « objectif »* (2006 :188) (les guillemets sont siens) sans plus d'explication.

L'approche psychomécanique, qui rend compte des emplois classiques du conditionnel-temps non sans difficulté ni contorsions, me semble échouer à expliquer le tour *historique*, dans lequel le procès

4. Quel que soit l'affinement de la notion d'hypothèse, v. p. ex. Moignet 1981 : 81.

5. Notons également une bien timide mention du tour *historique* chez Moignet 1981, § 108, p. 82.

relève du PASSÉ effectif. Je propose une hypothèse alternative [6] qui, loin de contrevenir aux cadres de la psychomécanique, me semble au contraire s'y adapter parfaitement.

3. Langue, actualisation, discours

Le conditionnel est formé de deux affixes, *-r* procédant de l'infinitif, et *-ai(s)* de l'imparfait, qui font de lui un *ultérieur du PASSÉ* :

– *-ai(s)* situe dans le PASSÉ non le procès P correspondant à l'événement, mais un point R à partir duquel est calculé ledit procès ;
– *-r* situe le procès P en ultériorité par rapport à R.

Ce qui l'apparente au futur, analysable comme un *ultérieur du PRÉSENT*. Soit donc :

	instruction temporelle	instructions aspectuelles
futur	[+ PRÉSENT], [+ ultériorité]	[+ tension], [± incidence]
conditionnel	[+ PASSÉ], [+ ultériorité]	[+ tension], [± incidence]

Futur et conditionnel ont les mêmes instructions aspectuelles [7], partagent l'instruction temporelle [+ ultériorité], et ne se distinguent que par l'instruction [+ PRÉSENT] pour le futur, [+ PASSÉ] pour le conditionnel. Et c'est cette différence qui fait la spécificité du conditionnel :

– Avec le futur, le point R se situe au moment de l'énonciation t_0 (instruction [+ PRÉSENT]) et l'ultériorité a pour origine le locuteur-énonciateur E_1. C'est à partir de cette instance que le FUTUR apparaît comme le monde du possible, ou des possibles si l'on considère, à la suite des logiques du temps, que cette époque est *ramifiée*, à la différence des époques passée et présente qui sont *unilinéaires* (Martin 1981, Bres 2009b).
– Le fonctionnement du conditionnel est différent du fait de l'antériorité de R par rapport à t_0. Le locuteur-énonciateur E_1 positionne R dans le PASSÉ (instruction [+ PASSÉ]). L'ultériorité, pour se construire comme monde(s) possible(s) à partir de ce point, demande un autre énonciateur, e_1, qui ne saurait être E_1, situé à t_0. Le conditionnel est donc habité par un dédoublement énonciatif, définitoire du *dialogisme*, qui procède de sa structure temporelle : le point R est *passé* pour E_1 ; le procès P est *ultérieur* pour e_1. Notre hypothèse est que ce fonctionnement énonciatif spécifique du conditionnel, qui dérive de son fonctionnement temporel, lisible dans sa morphologie, est à la base de tous ses emplois en discours,

6. Qui rejoint celle que propose Chevalier 1997.

7. Je ne développe pas ici les raisons qui me font considérer que le conditionnel comme le futur sont neutres au regard de l'incidence (Bres 2009a).

notamment de l'emploi *historique* qui nous intéresse.

Les emplois temporels classiques (5-6) laissent lire ouvertement ce dédoublement énonciatif dans la mesure où le conditionnel y apparaît en discours rapporté indirect. Reprenons (5) :

(5) Et elle *savait* qu'il lui *faudrait* souffrir l'absence et l'intermittence.

La médiation énonciative que nous posons au principe du conditionnel s'explicite par un *verbum sentiendi* (*savoir*) attribué à l'actant *elle*, correspondant à l'énonciateur e_1. La subordination syntaxique signale la subordination énonciative : la narratrice (correspondant à l'énonciateur E_1) rapporte la pensée d'un personnage (correspondant à l'énonciateur e_1) ; cette énonciation enchâssée est antérieure pour E_1, le procès de son contenu est ultérieur pour e_1.
Il en va de même des occurrences en discours indirect libre, même si le phénomène est moins apparent dans la mesure où l'acte énonciatif rapporté, pas plus que son actant, ne sont explicités :

(11) Eve et Marc avaient divorcé. Leurs enfants étaient indépendants. Ils portaient sans le dire la conviction que le divorce vaut mieux que la discorde. *Probablement*, ils *se marieraient* puis *divorceraient*. L'aînée des deux filles avait déjà choisi un homme qui ne *s'entendrait* pas avec elle, un homme pour rompre. Eve et Max pouvaient cette fois le prédire mais non pas l'empêcher. (A. Ferney, *La Conversation amoureuse*)

Se marieraient, *divorceraient* et *s'entendrait*, bien que hors subordination syntaxique, ne peuvent s'interpréter que dans le cadre de la subordination énonciative. C'est à partir de la pensée des actants *Eve* et *Marc* (e_1) que les trois procès *se marier, divorcer* et *s'entendre* sont conçus comme ultérieurs, comme le confirment différents éléments cotextuels : *conviction*, *probablement*, *prédire*.

Venons-en au conditionnel *historique*. Sa singularité tient à ce qu'il ne présente apparemment pas d'énonciation d'une subjectivité intercalaire à partir de laquelle construire l'ultériorité du procès. Reprenons (1) et (2) :

(1) C'est en 1980 que Canguilhem donna une conférence sur le cerveau et la pensée. Sans prononcer le mot de cognitivisme qui *se généraliserait* en France *en 1981*, Canguilhem s'attaquait à la croyance qui fonde l'idéal cognitif. (E. Roudinesco, *Philosophes dans la tourmente*)

(2) A cet instant il lui semblait inconcevable d'être un jour transparente à cet homme, et cependant elle le *serait* : prête et ardente. (A. Ferney, *La Conversation amoureuse*)

En (1), l'ultériorité de *se généraliser* que nous avons posée à la base de la valeur en langue du conditionnel ne saurait se développer à partir de la médiation énonciative de l'actant Canguilhem : c'est seule l'historienne qui peut affirmer que « le cognitivisme se généralis(e) en France en 1981 ». En (2), l'ultériorité du procès *être transparente* ne

saurait trouver son origine dans la conscience du personnage féminin : l'énoncé précédent (« il lui semblait inconcevable d'être un jour transparente à cet homme ») vient précisément d'expliciter que cette possible transparence ultérieure est pour elle impensable. Ce ne peut être que la narratrice, qui, sachant ce qui s'est passé ensuite, affirme, en correction de la pensée du personnage, « cependant elle le *serait* ». Apparemment pas d'énonciation intercalaire donc, ce qui semble invalider notre hypothèse de la structure énonciative dialogique du conditionnel. Regardons-y de plus près en remplaçant le conditionnel par le passé simple :

(1') C'est en 1980 que Canguilhem donna une conférence sur le cerveau et la pensée. Sans prononcer le mot de cognitivisme qui *se généralisa* en France *en 1981*, Canguilhem s'attaquait […]

(2') A cet instant il lui semblait inconcevable d'être un jour transparente à cet homme, et cependant elle le *fut* : prête et ardente.

Du point de vue référentiel, aucune différence : nous comprenons, que le procès soit au conditionnel ou au passé simple, en (1) et (1') que le cognitivisme s'est effectivement *généralisé* en France ; et en (2) et (2'), que le personnage féminin a bien été *transparent* à l'homme qu'elle venait de rencontrer. Simplement il apparaît que, du conditionnel au passé simple, la façon dont ce sens est transmis est différente. Essayons d'expliciter cette impression. Reprenons seulement l'exemple (1) en mettant à l'infinitif les procès :

(1") C'est en 1980 que Canguilhem [*donner*] une conférence sur le cerveau et la pensée. Sans prononcer le mot de cognitivisme qui [*se généraliser*] en France *en 1981*, Canguilhem s'attaquait à la croyance qui fonde l'idéal cognitif…

Soit les deux procès successifs dans le texte : *donner* et *se généraliser*. Les circonstants qui les accompagnent, respectivement *en 1980* et *en 1981*, les posent comme référant à des événements en relation de progression : [donner en 1980 < se généraliser en 1981]. Si *se généraliser* était actualisé au passé simple comme en (1'), ce temps s'accorderait à la relation de progression produite cotextuellement : il n'en serait en rien un ingrédient actif (Barceló & Bres 2006). Ce qui n'est pas le cas du conditionnel en (1) : de par sa structure de placement du procès en ultériorité par rapport à un repère énonciatif différent de celui du locuteur-énonciateur principal, ce temps participe activement à la relation de progression dans la mesure où il demande de concevoir un énonciateur e_1 pour lequel *se généraliser* soit ultérieur. L'identité de cet énonciateur comme son lieu temporel, pour ne pas être apparents, sont cependant bien réels puisque efficients dans la production de l'effet de sens stylistique de *mise en perspective* que les différents grammairiens s'accordent à attribuer à cet emploi : l'ancrage temporel qui, dans l'emploi en discours rapporté (5-6),

correspondait au moment de l'acte d'énonciation intercalaire, se fait sur le point référentiel du précédent procès (dans l'occurrence analysée, *donner*) ; l'énonciateur e_1 pas plus que son acte d'énonciation n'ont de réalité effective en dehors de l'acte de narration : ils correspondent au point de vue fictif que partagent narrateur et narrataire dans le fil du récit, et relèvent de la *Deixis am Phantasma* de Bühler (1934) ; ou, autre théorisation, de la *fiction secondaire* (Vuillaume & Vetters 1998). Le conditionnel permet bien, ici comme ailleurs, d'ouvrir une perspective ultérieure à partir d'un énonciateur e_1 situé dans le passé, mais un énonciateur qui, en emploi *historique*, se trouve allégé si l'on peut dire, *subduit*, dans la mesure où, comme l'*Arthur* de la chanson de B. Vian citée en titre, il n'*a pas de corps* – il ne correspond pas à un actant précis doté d'un acte d'énonciation explicite ou implicite comme dans le discours rapporté – autre que celui que lui confère le jeu de l'énonciation narrative elle-même.

Cette hypothèse permet d'expliquer les différents traits descriptifs brossés en 1. Sans les reprendre un par un, explicitons ce qui concerne :

– le développement tardif de ce tour : le discours met du temps pour exploiter toutes les potentialités de la valeur en langue, dans le cas présent dix siècles environ (du IXe au XIXe) pour délier la capacité du conditionnel à signifier l'ultériorité dans le passé de son attache initiale à un énonciateur qui ait du corps, à savoir en faire un phénomène purement énonciatif qui exploite pleinement les ressources de l'acte narratif ;
– son apparition dans le discours des historiens : l'historien raconte, pour l'essentiel, ce qui a eu lieu. Ce n'est pas un hasard si c'est dans ce type de discours que le conditionnel a pu développer un emploi en partie contraire à ses emplois modaux : dans ces derniers, le conditionnel permet d'introduire de la distance énonciative par rapport au procès, ce qui a pour effet d'adoucir le fait correspondant (effet de politesse), de le faire dépendre d'une condition (effet d'hypothèse), d'une vérification (effet de rumeur, conditionnel *journalistique*), voire de suspendre totalement son inscription en réalité (irréel du passé, emploi préludique) ;
– sa limitation actuelle à la troisième personne. La résistance actuelle des personnes 1 et 2 à l'emploi *historique* tiendrait à ses origines discursives dans le plan énonciatif de l'*histoire* (Benveniste 1959/1966) qui récuse ces personnes ; il ne se serait pas encore développé dans le plan du *discours* ;
– son développement en textualité narrative : les propositions narratives du premier plan étant liées entre elles par la relation de progression, la mise en perspective qu'effectue le conditionnel

offre au narrateur un outil complémentaire aux autres temps verbaux narratifs du PASSÉ.

Reste à expliquer précisément la production de l'effet de sens *historique*. Je le ferai dans les cadres de la notion d'*actualisation*, entendue, en praxématique (Bres 1998), comme l'opération linguistique caractérisée par une activité neurophysiologique concrète, inscrite dans du temps cognitif – le temps opératif de la psychomécanique – qui permet de passer des potentialités de la langue à la réalité du discours. Dans le temps d'actualisation de l'acte de langage, se produit une *interaction* des différents morphèmes : chacun intervient dans la production de l'énoncé avec ses instructions (ce qu'il offre et ce qu'il demande), et interagit avec les instructions des autres morphèmes sollicités, pour produire résultativement le sens dudit énoncé. Cette interaction, lorsqu'elle est *concordante*, est versée en inconscience, selon le processus de dissolution des unités de puissance dans l'unité d'effet, décrit pertinemment par Guillaume.

L'effet de sens *historique* ne saurait être imputé au seul conditionnel : il procède de l'interaction de cette forme temporelle avec différents éléments contextuels. Selon l'approche monosémique qui est la nôtre, le conditionnel *historique* est un conditionnel comme tous les autres. Il apporte à l'énoncé les instructions de son signifiant : situer un point dans le PASSÉ (*-ai(s)*), à partir duquel le procès qu'il actualise puisse être placé en ultériorité (*-r*). Le conditionnel ne produit pas directement le sens *historique*, il *permet* sa production, en interaction avec les ingrédients suivants :

– une absence d'actant qui puisse jouer le rôle de subjectivité intermédiaire ;
– un élément qui, implicitement ou explicitement, pose le procès au conditionnel comme ultérieur à un procès précédent, actualisé à un temps du PASSÉ ;
– un élément duquel on puisse inférer que le procès au conditionnel concerne le seul PASSÉ.

De l'interaction, dans le temps d'actualisation, entre la valeur en langue du conditionnel telle que nous l'avons définie et ces trois éléments, naît le rejeton du sens *historique* : un procès dont la réalisation se voit mise en perspective à partir d'un précédent procès et d'un énonciateur correspondant au point de vue fictif que partagent narrateur et narrataire dans le fil du récit, et posée comme s'étant effectivement produite dans le PASSÉ. Reprenons (1) :

(1) C'est en 1980 que Canguilhem donna une conférence sur le cerveau et la pensée. Sans prononcer le mot de cognitivisme qui se *généraliserait* en France *en 1981*, Canguilhem s'attaquait à la croyance qui fonde l'idéal cognitif. (E. Roudinesco, *Philosophes dans la tourmente*)

Le conditionnel *se généraliserait* ne peut s'organiser à partir d'une subjectivité intercalaire et de son énonciation rapportée ; le procès, du fait du circonstant *en 1981*, est posé à la fois comme ultérieur au précédent procès (*donna*, *en 1980*), et comme passé pour la narratrice qui raconte ces faits en 2009. De l'interaction de ces éléments dans le temps d'actualisation se produit en discours le sens *historique* : *se généraliser* est à la fois mis en perspective à partir de *donner* et posé comme relevant de l'irrévocable du PASSÉ.

Conclusion

L'emploi *historique* du conditionnel pose un défi à l'analyse. Si la théorisation psychomécanique de ce temps comme *surcharge d'hypothèse* bute sur ce tour qui, d'une certaine façon, l'invalide, la notion d'*actualisation* permet de relever ledit défi : l'effet de sens *historique* est analysable comme produit par l'interaction, dans le temps d'actualisation, des instructions [+ PASSÉ], [+ ultériorité] par lesquelles peut être définie la valeur temporelle en langue du conditionnel, avec trois éléments cotextuels : l'absence d'un actant qui puisse fonctionner comme possible source énonciative, la présence d'éléments qui positionnent le procès au conditionnel à la fois comme ultérieur au procès précédemment mentionné et comme relevant référentiellement de la seule époque passée.

Soulignons pour finir la durée infinitésimale du temps d'actualisation en *praxéogénie* qui permet de produire tel ou tel effet de sens, qui contraste avec la longue durée *glossogénique* (Valin 1971) de l'évolution de la langue dans son usage en discours pour exploiter les possibilités de la structure : dans le cas du conditionnel *historique*, environ dix siècles (v. toutefois note 2) pour *subduire* le corps de l'énonciateur intercalaire en une pure position énonciative, qui n'en a pour autant pas moins de réalité et d'efficience que l'*Arthur* sans corps de la chanson de B. Vian…

Références bibliographiques

BARCELÓ Gérard Joan et BRES Jacques, 2006, *Les Temps de l'indicatif*, Paris, Ophrys.

BENVENISTE Émile, (1959) 1966, « Les relations de temps dans le verbe français », *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard, p. 237-257.

BRES Jacques, 1998, « De Bally à la praxématique », dans Jeanne-Marie Barbéris, Jacques Bres et Paul Siblot (éds), *De l'actualisation*, Paris, CNRS-Éditions, p. 59-80.

——— 2009a, « Le conditionnel n'existerait pas, il faudrait l'inventer », dans Maria-Luisa Donaire (éd.), *Les Domaines linguistiques*, Bruxelles-Gembloux, De Boeck-Duculot, à paraître.

——— 2009b, « Alors comme ça le conditionnel serait une forme dialogique… », dans L. Perrin (éd.), *La Polyphonie en langue et en*

discours. Modèles et réflexions théoriques, Metz, Presses Universitaires de Metz, p. 201-225.

BÜHLER Karl, (1934) 1965, *Sprachtheorie. Die Darstellungsfunktion der Sprache*, Iéna, Fischer.

CHEVALIER Jean-Claude, 1997, « Symétrie et transcendance : le cas du futur hypothétique et le cas de l'aspect », *Cahiers de praxématique* 29, p. 59-80.

DAMOURETTE Jacques et PICHON Édouard, 1911-1936, *Des mots à la pensée*, Paris, d'Artrey.

DENDALE Patrick et TASMOWSKI Liliane (éds), 2001, *Le Conditionnel en français*, Metz, Université de Metz, et Paris, Klincksieck.

GUILLAUME Gustave, (1929) 1970, *Temps et Verbe,* Paris, Champion.

——— (1951) 1964, « La représentation du temps dans la langue française », dans *Langage et science du langage*, Paris, Nizet, et Québec, Les Presses de l'Université Laval, a : p. 183-192 ; b : p. 193-207.

——— 1971, *Leçons de linguistique 1948-1949, série A, vol. 1, Structure sémiologique et structure psychique de la langue française I*, Paris, Klincksieck, et Québec, Les Presses de l'Université Laval.

——— 1993, *Leçons de linguistique 1938-1939, vol. 12,* Québec, Les Presses de l'Université Laval, et Lille, Presses Universitaires de Lille.

MARTIN Robert, 1971, *Temps et Aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français,* Paris, Klincksieck.

——— 1981, « Le futur linguistique : temps linéaire ou temps ramifié ? (à propos du futur et du conditionnel en français) », *Langages* 64, p. 81-92.

——— 1983, *Pour une logique du sens*, Paris, Puf.

MOIGNET Gérard, 1981, *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck.

NILSSON-EHLE Hans, 1943, « Le conditionnel "futur du passé" et la périphrase *devait* + infinitif », *Studia neophilologica* 16, p. 50-88.

SOUTET Olivier, 2006, « Reformulation de la chronogénèse des formes du futur et du conditionnel dans le système verbal français », *Le Français moderne* 75, 2, p. 177-190.

VALIN Roch, 1971, « Introduction » (Guillaume 1971 : 9-58).

VUILLAUME Marcel et VETTERS Carl, « Comment ressusciter le passé ? », *Chronos* 3, p. 109-123.

WILMET Marc, 1997/2003, *Grammaire critique du français*, Bruxelles, Duculot.

——— 2001, « L'architectonique du "conditionnel" », dans Patrick Dendale et Liliane Tasmowski (éds), *Le Conditionnel en français*, Metz, Université de Metz, p. 21-44.

Signifié de langue et actualisation : le cas du conditionnel dit « de conjecture » en espagnol

Sophie SARRAZIN
Praxiling, UMR 5267, CNRS - Montpellier 3

Comme le souligne F. Tollis (1991 : 10-11), la fécondité de la pensée guillaumienne s'explique avant tout par le principe de continuité que pose Guillaume entre *langue* et *discours*, entre puissanciel et effectif. Trouver l'unité sémiologique sous la multiplicité discursive, comprendre les mécanismes de la transition de la puissance à l'effet, voilà les tâches que s'est assignées G. Guillaume et les voies que continuent à explorer ses successeurs.

La confrontation de ce principe théorique à la notion d'*actualisation*, confrontation à laquelle nous invitent les éditeurs du présent volume, permet de dégager des perspectives nouvelles. Par le terme d'*actualisation*, il est fait référence à un *processus* consistant à rendre *actuel* ce qui auparavant restait dans la *virtualité*. Je définirai donc l'actualisation langagière comme un processus de genèse du sens par lequel un contenu *virtuel* devient *actuel*, par lequel il s'intègre à un entour énonciatif (contexte) et énoncif (cotexte) spécifique.

On voit ce que la continuité *langue* - *discours* peut apporter à un outil conceptuel fortement mais partiellement sollicité par les linguistiques de l'énonciation, puisque celles-ci ont principalement exploré le versant discursif de l'actualisation. Mais on voit aussi ce que la notion, qui suppose la prise en compte de l'environnement énonciatif, peut apporter à celle d'*effection*, conçue par Guillaume comme un simple « seuil de transition » (Guillaume 1995 : 294) entre puissanciel et effectif.

Elle permet, d'abord, de conceptualiser la variabilité sémantique à laquelle est soumise, en Discours, une unité sémiologique : penser le passage de la *langue* au *discours* comme un processus intégrant nécessairement des données extra-sémiologiques, c'est reconnaître que les multiples signifiés de Discours ou effets de sens d'un signifiant sont les produits de l'interaction entre un signifié de langue stable et unique et le co(n)texte discursif. Ce qui n'est pas sans conséquence sur la démarche du linguiste : celui-ci devra nécessairement prendre en compte les données propres à l'actualisation et évaluer ce qui, au regard de l'effet de sens produit, revient en propre au sémiologique et ce qui est imputable au discursif.

C'est la démarche que je me propose d'adopter dans le traitement du phénomène qui m'occupera dans les pages qui suivent. En liaison avec les contributions de S. Azzopardi et J. Bres sur le conditionnel, je m'intéresserai à un emploi spécifique du conditionnel en espagnol, baptisé, dans la tradition hispanique française, « conditionnel de conjecture », ailleurs *«condicional de probabilidad»* (RAE 1989 : 474) ou *«futuro hipotético de probabilidad»* (Gili Gaya 1955 : 148-149). A la différence de son équivalent français, le conditionnel espagnol d'aspect immanent peut en effet renvoyer à une opération *passée* regardée comme *probable*, comme le montre l'énoncé (1) :

(1) Me sentía más cansado de las impresiones que de la trasnochada cuando, quizá *serían* las siete, pude dormir unos cuantos minutos. (Arturo Azuela, *El tamaño del infierno*).

Ce type d'actualisation, irréductible à la dichotomie conditionnel temporel / conditionnel modal, offre à l'analyse des relations entre *signifié de langue* et *signifié de discours* un champ d'application privilégié. En conjuguant des caractères que les autres types d'emploi dissocient, il plaide pour un traitement unitaire du conditionnel et donne l'occasion de mettre au jour ce qui, dans les effets de sens dits modaux ou temporels du conditionnel, relève du sémiologique et ce qui relève du co(n)texte discursif.

Il conviendra de montrer dans quelle mesure le conditionnel de conjecture fait figure d'exception au sein d'un tiroir verbal lui-même atypique. Adoptant une démarche résolument monosémiste, je ferai ensuite l'hypothèse que le signifié sémiologique du conditionnel est de nature dialogico-temporelle et présenterai l'éventail des potentialités qu'un tel outil conceptuel offre aux sujets parlants. Le troisième volet de cette étude tentera alors de faire apparaître la spécificité des modalités d'exploitation du signifié de langue dans les actualisations du conditionnel dit « de conjecture ».

1. Le « conditionnel de conjecture » : emploi atypique d'un tiroir verbal inclassable ?

L'originalité du conditionnel au sein des systèmes verbaux espagnol et français tient à la prédominance de ses emplois modaux. Les fluctuations de son étiquetage dans les traditions grammaticales française et espagnole montrent que l'interprétation du conditionnel comme tiroir modal a longtemps prévalu [1] ; son intégration au mode indicatif n'a évidemment pas clos le débat sur sa nature, temporelle ou modale : il suffit de parcourir l'abondante littérature que suscite depuis quelques années le conditionnel pour apercevoir que les diverses approches se

1. Voir pour l'histoire métalinguistique du conditionnel français la synthèse de M. Wilmet (2001 : 25) et pour celle, parallèle, du conditionnel espagnol, les remarques d'E. Alarcos Llorach (1978 : 95-96).

partagent elles aussi entre interprétations « modalistes » [2] et approches « temporalistes » [3].

La multiplicité et l'hétérogénéité des capacités référentielles du conditionnel expliquent en grande partie les problèmes que pose ce tiroir à la classification et à l'analyse.

1.1 Conditionnel espagnol et conditionnel français : un même écartèlement entre emplois temporels et emplois modaux

Le conditionnel espagnol, comme son équivalent français, puise ses origines dans une périphrase de type infinitif + *habere* à l'imparfait de l'indicatif. Rien d'étonnant donc à ce qu'il soit capable, à l'instar du tiroir verbal français, de renvoyer à un procès situé dans la postériorité d'un point de repère passé comme en (2) :

(2) El Elegante no puede tardar. Me dijo que *vendría* a las tres. (Max Aub, *La calle de Valverde*)

Et, à côté de ces emplois de « futur du passé », le conditionnel espagnol décline toute une série d'emplois modaux, dont les étiquettes varient en fonction des traditions grammaticales, mais dont les plus circulantes sont :

– le *conditionnel hypothétique*, convoqué dans les apodoses des phrases conditionnelles, comme en (3) :

(3) Si no estuviera loco ya *estaría* muerto (Miguel Ángel Asturias, *Maladrón)*

– le *conditionnel d'atténuation* (ou *de politesse*) qui, dit-on, permet à l'énonciateur de formuler une demande ou un souhait de manière moins brutale que ne le ferait le présent de l'indicatif :

(4) —¿Se acuerda usted cuándo acabaron de cerrar el muro?

—Cosa de seis u ocho días.

—¿Me lo *podría* decir con exactitud? (Francisco García Pavón, *El reinado de Witiza*) ;

– le *conditionnel interrogatif* (par lequel l'énonciateur semble ne pas prendre en charge l'événement signifié par le verbe) :

(5) Estas dos preguntas nos imponen la siguiente reflexión: ¿*sería* que la conciencia del asesino tiene su dobladillo de ojo? (Guillermo Cabrera Infante, *Tres tristes tigres*)

2. Je pense en particulier à l'approche polyphoniste, représentée par P. Haillet (2002) ou H. Korzen et H. Nølke (2001), qui fait du conditionnel un instrument de distanciation énonciative. Dans cette mouvance « modaliste », l'on pourrait citer, pour l'espagnol et dans une tout autre perspective que la perspective polyphoniste, la proposition de Luquet 2004 qui analyse le conditionnel comme un tiroir verbal atemporel, en ceci qu'il se rattacherait fondamentalement au mode inactuel.

3. C'est-à-dire celles qui cherchent à rendre compte de l'instruction temporelle apportée par le conditionnel et à faire dériver de ce contenu premier les valeurs modales : Gosselin (2001), Bres (2010 a, b, c) et, pour l'espagnol Chevalier (1992), (1997).

– Le conditionnel journalistique :

(6) Todo ello, según explicación de los autores del proyecto, *estaría* destinado a estimular la economía, más que a frenarla. (*El País*, 09.09.77)

1.2 Le conditionnel de conjecture : un cas à part

On remarquera que, dans tous les emplois « modaux », le cadre temporel de référence du procès exprimé par un conditionnel d'aspect immanent reste le présent. Ainsi l'énoncé (3) accepterait sans problème l'insertion du circonstant *ahora* (maintenant) pour aboutir à (3') :

(3') Si no estuviera loco *ahora* ya *estaría* muerto.

En (4), au conditionnel *podría* se substituerait aisément une forme d'indicatif présent :

(4') —¿Me lo *puede* decir con exactitud?

De la même manière, le *sería* de (5) pourrait être remplacé par *es* :

(5') ¿*Es* que la conciencia del asesino…?

et le *estaría* de (6) par *está* :

(6') Todo ello, según explicación de los autores del proyecto, *está* destinado a...

Au rebours, les emplois « temporels », les seuls, selon Haillet 2002, à être paraphrasables par la périphrase *allait* + infinitif, ne sauraient être définis autrement que comme des opérations prenant place dans une ultériorité considérée depuis un point antérieur à T_0. Caractère que met en évidence la paraphrase *iba a* + infinitif en (2') :

(2) El Elegante no puede tardar. Me dijo que *vendría* a las tres.

(2') El Elegante no puede tardar. Me dijo que *iba a venir* a las tres.

Face à cette divergence quant aux cadres référentiels des emplois modaux et temporels, le conditionnel de conjecture espagnol fait figure d'exception : tout en produisant un effet de sens rattachable à la modalité épistémique (en servant la représentation d'un procès regardé comme possible mais non asserté), son fonctionnement sémantique l'assimile pourtant à un temps du passé, dans la mesure où il permet d'inscrire ledit procès dans l'antériorité de T_0. Cette spécificité apparaît clairement dans les paraphrases (1') et (7') à (9') qui passent par un verbe à l'imparfait de l'indicatif ou au passé simple et d'un élément modalisateur (*quizá*[*s*], *probablemente*, *poder* + infinitif, *deber de* + infinitif) :

(1) Me sentía más cansado de las impresiones que de la trasnochada cuando, quizá *serían* las siete, pude dormir unos cuantos minutos.

(1') *quizá eran* las siete…

(7) —¿Qué es usted del general Temple?— dijo el coronel. Alberto trataba de adivinar lo que *vendría* por la voz. Era fría pero no amenazadora (Mario Vargas Llosa, *La ciudad y los perros*).

(7') Alberto trataba de adivinar lo que *podía* venir por la voz.

(8) Menos mal que debía ser amigo del Facundo, creí oír que le decía algo para su madre, *serían* recuerdos, vete a saber. (Alonso Zamora Vicente, *A traque barraque*)

(8') eran probablemente recuerdos…

(9) La mayor y la más joven (que no *tendría* más de quince años, según deduje) me pusieron al corriente de sus actividades. (Eduardo Mendoza, *La verdad sobre el caso Savolta*).

(9') que *probablemente* no *tenía* más de quince años

La double nature (temporelle et modale) de ce type d'emploi est particulièrement évidente dans les cas où l'usage du conditionnel correspond à une transposition au style indirect d'un futur modalisant, à savoir un usage du futur de l'indicatif dit de conjecture [4]. Ainsi, l'énoncé (10) peut-il être lu comme la transposition au style indirect de (10') :

(10) Traveler se quedaba solo en la oficina y se preguntaba cómo *serían* los atardeceres en Connecticut (Julio Cortázar, *Rayuela*)

(10') y se preguntaba : «cómo *serán* los atardeceres»

On voit donc que le conditionnel de conjecture résiste à la dichotomie traditionnellement relevée entre la valeur temporelle du conditionnel (le « futur dans le passé », le « conditionnel-temps ») et sa valeur modale (le « conditionnel-mode ») [5]. Cette remarque me conduit à considérer qu'une telle dichotomie n'est pas pertinente et que, précisément, l'existence de l'usage conjectural plaide pour un traitement unitaire de ce tiroir.

2. Les potentialités du conditionnel

La voie que je suivrai sera donc celle de la monosémie que la constatation de l'hybridité du conditionnel de conjecture rend plus que jamais nécessaire. Si le conditionnel de conjecture permet de renvoyer à une opération antérieure à T_0 vue sous l'angle de la modalité épistémique, il faut alors supposer que ces deux dimensions ne s'excluent pas mutuellement et qu'elles sont actualisables à partir d'un signifié de langue qui les rend possibles. Il s'agira donc de proposer une représentation sémiologique unique du conditionnel qui puisse rendre compte des différents effets de sens dont est capable ce temps lorsqu'il est actualisé.

4. Usage que le français n'ignore pas, bien que dans cette langue les conditions d'emploi soient plus restreintes qu'en espagnol (v. Barceló & Bres 2006 : 108).

5. Guillaume (1990 : 161-173) évoque ces étiquettes de « conditionnel-temps » et « conditionnel-mode », en usage chez « un assez grand nombre de grammairiens », pour leur substituer celles de « futur hypostatique » et « futur hypothétique » (Guillaume 1990 : 175-187).

2.1 Nature temporelle et dialogique du conditionnel

En appui sur des propositions formulées par Chevalier (1992 et 1997) et Bres (2010a, 2010b, 2010c), je ferai l'hypothèse que le signifié de langue du conditionnel espagnol, à l'image de celui du conditionnel français, se ramène à un contenu représentable par la figure 1 :

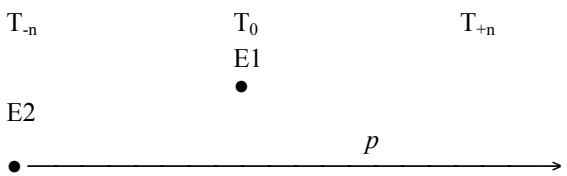

Ce schéma pourrait être glosé de la façon suivante : un procès (*p*) prend place dans l'ultériorité d'un point occupé par un énonciateur secondaire (E2) lui-même situé dans l'antériorité (en T_{-n}) de l'énonciateur principal (E1), lequel, bien entendu, occupe l'instant T_0.

On remarquera que cette proposition se veut résolument temporaliste, puisqu'elle fait de *p* un procès situé dans une ultériorité repérée à partir de T_{-n}. Deux arguments au moins me paraissent de nature à justifier cette option :

– la périphrase à l'origine de la formation du conditionnel montre une parfaite symétrie par rapport à celle qui a engendré le futur, puisque la première intégrait *habere* à l'imparfait de l'indicatif, quand la seconde s'appuyait sur le même *habere* au présent de l'indicatif ;
– le signifiant d'un verbe au conditionnel laisse voir un morphème de futur (-*r*-) et un morphème de passé (la désinence d'imparfait -*ía*-).

On remarquera également que la représentation que je propose fait appel à un élément de nature dialogique en supposant que le conditionnel implique, toujours et partout, la présence d'une instance énonciative seconde située en T_{-n}. Une telle interprétation ne se superpose donc pas tout à fait aux modèles proposés dans des approches strictement temporalistes, lesquelles considèrent que l'ancrage en T_{-n} correspond à un *point de repère* (le « *Reference Point* » de Reichenbach 1947, le point *A'* ou point de repère d'une « actualité périmée » dans Wilmet 2001, le « point référentiel » de Vet et Kampers-Manhe 2001), à un « intervalle de référence » (Gosselin 2001), ou à la place occupée par un « observateur », c'est-à-dire « l'image que le locuteur se donne de lui-même appréhendant un événement et l'acteur qu'il y aperçoit » (Chevalier 1992 : 330). Je considère, suivant en cela les propositions de Bres (2010 a, b et c), que ce repère passé est occupé

par une conscience capable de distinguer entre antériorité et ultériorité ; que cette conscience, même si elle peut coïncider, dans la réalité extra-linguistique, avec l'énonciateur, doit aussi dans certains types d'emploi s'en distinguer : c'est le cas en particulier des emplois dit journalistiques où l'énonciateur principal cherche par l'usage du conditionnel à signifier qu'il attribue à autrui la responsabilité d'un dire. C'est pourquoi j'en fais une instance énonciative seconde (E2), fonctionnellement et chronologiquement distincte de E1 et à l'origine d'un énoncé enchâssé dont *p* constitue le noyau verbal.

2.2 L'éventail des potentialités du conditionnel en *langue*

Ce signifié de langue, je considérerai qu'il est à l'œuvre dans toutes les actualisations qu'un sujet parlant produit lorsqu'il a recours au conditionnel. Les emplois ou « valeurs » spécifiques de ce tiroir verbal ne sont donc, dans cette perspective, que des exploitations discursives particulières d'une même potentialité inscrite en *langue*.

L'instanciation de E2 et son ancrage en T_{-n} peut être explicite : par exemple, par des éléments cotextuels tels que les informations temporelles et personnelles fournies par le verbe déclaratif en discours indirect, éventuellement par son sujet, comme le font le passé simple *dijo* dans l'énoncé (2), l'imparfait *se preguntaba* en (10) ou les sujets *El Elegante* en (2) et *Traveler* en (10). En (6), E2 est explicite (*los autores del proyecto*, responsables de l'énoncé cité par E1), mais l'ancrage temporel de l'énoncé cité reste implicite, dans la mesure où aucune antériorité n'est mentionnée bien qu'il soit fait allusion à un énoncé (*todo ello está destinado a…*) nécessairement produit dans l'antériorité de T_0 [6]. Enfin, l'antériorité que suppose T_{-n} peut également servir la représentation d'une antériorité non *de re* mais *de dicto* : le conditionnel offre alors la possibilité à l'énonciateur de situer son énoncé dans une temporalité non présente, non actuelle, et de s'y transporter lui aussi fictivement (en instanciant le poste E2). D'où les effets désactualisants (conditionnel « hypothétique », d'« atténuation », d'« interrogation »).

Le dédoublement énonciatif (*i.e* l'existence de deux énonciateurs, E1 et E2 distincts au moins chronologiquement) peut être exploité de deux façons : sur le mode hétéro-énonciatif lorsque un énoncé est rapporté à un énonciateur distinct, au moins chronologiquement (*i.e* antérieur dans la temporalité *de re*), de l'énonciateur principal : c'est évidemment la modalité qui apparaît dans les cas manifestes de discours cité, comme en (2), (6) et (10). La co-référentialité de E1 et E2 ne serait qu'un cas particulier de dédoublement hétéro-énonciatif : dans un énoncé tel que *«Dije que vendría a las tres»*, le moi délocuté est certes co-référentiel avec E1 mais il instancie avant tout E2, c'est-

6. Korzen et Nølke (2001) parlent de « conditionnel de citation ».

à-dire le poste dévolu à l'instance prenant en charge l'énoncé *venir a las tres*. Le dédoublement peut être conçu également sur le mode auto-énonciatif, lorsque E2 et T_{-n} correspondent à un dédoublement fictif de E1 et T_0, comme en (3), (4) et (5). L'usage du conditionnel dans ces emplois dits « modaux » peut s'expliquer en effet par une exploitation toute particulière du poste E2 et la donnée temporelle T_{-n} : ces deux éléments permettent de construire une représentation désactualisée dans la mesure où ils peuvent constituer les doubles de E1 et T_0 transposés dans une temporalité *qui n'est plus* ; par son contenu sémiologique dialogique, le conditionnel autorise la désertion du *hic et nunc* énonciatif (qui reste, bien évidemment, le cadre de l'énonciation principale) au profit d'une époque (le passé, cadre de l'énonciation secondaire) qui permet d'installer une expérience en dehors de ce qu'impose le présent. Exploité sur le mode auto-énonciatif et permettant un dédoublement énonciatif *de dicto*, le conditionnel devient un instrument de désactualisation [7], capable de s'insérer dans une représentation contrefactuelle de l'expérience (3) ou de déboucher sur des effets de sens « atténuatifs » (4) et « interrogatifs » (5).

L'axe temporel d'ultériorité porteur du procès *p*, n'est défini que par une orientation ascendante prenant son départ non en T_0 mais en T_{-n} : l'actualisation d'un énoncé au conditionnel peut exploiter cette temporalité pour la représentation d'un procès prenant place dans une ultériorité considérée depuis T_{-n}, comme dans (2) : il s'agira alors d'une ultériorité *de re*. Mais l'actualisation d'un conditionnel peut également exploiter une propriété spécifique à cet axe, à savoir la ramification[8]. Toute ultériorité, en effet, parce qu'elle est soumise au changement, ouvre un champ de possibles[9]. Autrement dit, l'axe porteur du procès *p* suppose l'existence d'autres axes de même orientation mais porteurs de tous les autres procès possibles : *non p* (*p'*) et *autre-que-p* (*p''*, *p'''*, etc). Soit, en figure :

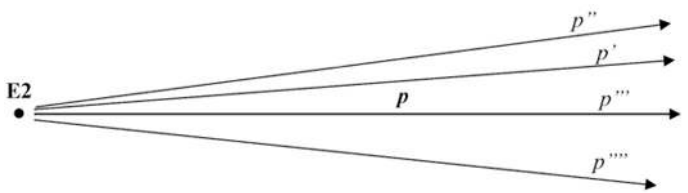

7. Je suis en cela les propositions formulées dans Haillet 2002 et Bres 2010c.

8. Sur ce point, voir Martin 1981 et Bres 2010c.

9. L. Gosselin propose de faire le départ entre les événements passés ou présents appartenant à l'univers modal de l'*irrévocable* et les événements futurs relevant nécessairement du *possible* (Gosselin 2001 : 51-52).

3. L'exploitation du conditionnel dans les usages «conjecturaux» : du signifié de langue au signifié de discours

Il s'agit maintenant de comprendre comment cette représentation sémiologique propre au conditionnel est actualisée dans les usages relevant du conditionnel de conjecture. Autrement dit, de comprendre comment y sont exploitées les potentialités offertes par le signifié de langue du conditionnel.

3.1 L'ancrage de E2 en T_{-n}

L'ancrage de E2 en T_{-n} est toujours une donnée explicite, fournie par le contexte et plus précisément par l'instruction temporelle des verbes adjacents : *me sentía* et *pude* en (1), *dijo*, *trataba*, *era* en (7), *debía*, *creí*, *decía* en (8), *deduje*, *pusieron* en (9), *se quedaba* et *se preguntaba* en (10). L'antériorité T_{-n} potentiellement inscrite dans le signifié de langue est donc toujours exploitée comme une antériorité *de re* (et non comme une antériorité *de dicto*, à la différence des usages désactualisants).

3.2 Le dédoublement énonciatif

Le dédoublement énonciatif se réalise clairement en (10) sur le mode de l'hétéro-énonciation : le nom propre *Traveler* instancie le poste correspondant à l'énonciateur secondaire E2, chronologiquement et référentiellement distinct de E1. La transposition au discours direct que réalise (10') rend patentes la structure de discours rapporté de l'énoncé originel et l'instanciation de E2.

L'énoncé (7) (Alberto trataba de adivinar lo que *vendría* por la voz) n'est pas aussi spontanément rattachable à du discours rapporté ; *adivinar*, en effet, n'est pas à proprement parler un verbe déclaratif. On remarquera cependant que cet énoncé est tout à fait transposable au discours direct, comme le montre (7") :

(7) Alberto trataba de adivinar lo que *vendría* por la voz.

(7") «¿Qué es lo que vendrá por esa voz?», trataba de adivinar Alberto.

Cette possibilité de transformation permet de percevoir le *trataba de adivinar lo que vendría por la voz* comme une transposition au style indirect d'un discours cité dans lequel le procès au conditionnel *vendría* correspondrait en discours direct à un futur de conjecture et où l'être désigné par le nom propre *Alberto* instancierait le poste E2. De sorte que les modalités d'exploitation du dédoublement énonciatif en (7) pourraient bien être les mêmes que celles qui interviennent dans l'actualisation de (10) et, au-delà, dans celle des emplois temporels en discours indirect tels qu'ils apparaissent par exemple en (2).

En (9), le dédoublement hétéro-énonciatif, est explicité par la forme *deduje* qui par le procès qu'elle vise (un acte de pensée déduc-

tive) et l'instruction temporelle qu'elle fournit (prétérit) inscrit explicitement un énonciateur en T_{-n}. Que l'être qui instancie E2 soit coréférentiel avec l'être instanciant E1 ne change rien à l'affaire. Ce moi délocuté occupe, comme l'être visé par *Traveler* en (10) ou comme celui visé par *Alberto* en (7), un poste d'énonciateur secondaire chronologiquement distinct de E1.

En (1) et (8) aucune mention explicite d'un énonciateur secondaire n'apparaît. Mais, comme le montrent les paraphrases (1') et (8''), E2 continue d'exister en tant qu'instance énonciatrice secondaire et la proposition contenant le procès *p* au conditionnel continue de fonctionner comme du discours cité :

(1) Me sentía más cansado de las impresiones que de la trasnochada cuando, quizá *serían* las siete, pude dormir…

(1') Me sentía más cansado […] cuando –me dije : quizá *serán* las siete / me dije que quizá serían las siete–, pude dormir…

(8) creí oír que le decía algo para su madre, *serían* recuerdos…

(8'') creí oír que le decía algo para su madre, *pensé* : «*serán* recuerdos» / *pensé que serían* recuerdos…

Que révèle la possibilité de telles transformations dans lesquelles le conditionnel de conjecture est glosé par des éléments (*me dije, pensé*) renvoyant explicitement à du discours rapporté ? Le fait que toute assertion au conditionnel de conjecture est interprétable comme une transposition en discours indirect d'un énoncé qui, en discours direct, ferait appel à un futur de conjecture. Ce qui conduit à deux observations :

– On remarquera que l'exploitation du dédoublement énonciatif propre aux actualisations « conjecturales » est en tous points semblable à celle du conditionnel « temporel » en discours indirect lié (avec explicitation de E2, *Me dijo que vendría a las tres / tendría quince años, según deduje*) ou en discours indirect libre (où E2 reste dans l'implicite : *Hablamos por teléfono. Vendría a las tres / Creí oír que le decía algo para su madre, serían recuerdos*).

– On remarquera également que l'effet modal épistémique ne procède pas, à la différence de ce qui a lieu avec les actualisations « hypothétiques », « atténuatives » ou « interrogatives », d'une exploitation auto-énonciative du dédoublement locutif permettant de loger un procès dans un cadre désactualisé. Cet effet modal provient ici de l'exploitation des propriétés virtualisantes de l'ultériorité, d'un traitement particulier de cette potentialité sémiologique, traitement qui se trouve être également à l'origine des effets de sens du futur dit de conjecture.

3.3 Le traitement de l'ultériorité

Si un même type d'exploitation du dédoublement énonciatif rapproche les actualisations « conjecturales » des actualisations « temporelles », ces deux types d'emplois se distinguent radicalement dans l'exploitation qui y est faite de l'ultériorité porteuse du procès *p*. Dans les usages conjecturaux en effet, ce dernier n'est pas instancié par un procès qui dans la chronologie *de re*, serait situé en aval de T_{-n}. De la même façon que le procès formulé au futur de conjecture est envisagé dans la contemporanéité de T_0, celui formulé au conditionnel de conjecture est envisagé dans la contemporanéité de T_{-n}.

Ce qui est donc exploité de l'axe d'ultériorité, c'est, dans les deux cas, le champ des procès autres-que-*p* possibles, soit la ramification inhérente à cet axe temporel. L'éventail des possibles ouvert par l'axe d'ultériorité permet à E2 de sélectionner un type de procès tout en laissant apparaître, en creux, une multitude de procès différents de *p*. En opérant ce choix, E2 se projette fictivement dans un au-delà de T_{-n}, en faisant le pari que l'avenir confirmera l'adéquation de *p* à la réalité, adéquation sur laquelle il ne peut se prononcer en T_{-n}. L'idée d'une ultériorité siège d'une confirmation différée n'est pas nouvelle : R. Martin en démontait déjà les mécanismes dans *Langage et Croyance* à propos du futur de conjecture du français :

> Ce qui appartient à l'avenir, ce n'est pas le fait en tant que tel, mais la prise en charge de la proposition qui le décrit. Seul l'avenir confirmera, épistémiquement, ce qui au présent n'est qu'hypothèse vraisemblable. (1987 : 117) [10]

L'effet de probabilité ou de modalité épistémique tient selon moi à une possibilité offerte par la structure sémiologique du conditionnel : celle qui permet à E1 de charger E2 de sélectionner une option parmi un champ de possibilités. L'énonciateur secondaire se trouve donc investi de pouvoirs modalisateurs puisque c'est lui qui parie sur les chances de voir dans l'avenir se confirmer l'existence du procès qu'il envisage. De sorte que le conditionnel de conjecture est toujours interprétable comme un futur de conjecture intégré à un énoncé enchâssé que E1 attribue à E2 et se contente de rapporter en T_0. A la différence de l'emploi du conditionnel en discours rapporté « classique », l'ultériorité porteuse du procès *p* n'est pas traitée comme une

10. Cette réflexion porte, il est vrai, sur le « futur de conjecture » du français qui n'est pas totalement superposable à l'usage espagnol (Barceló 2004 ; Barceló & Bres 2006). Outre une fréquence d'emploi bien inférieure à celle du futur de conjecture espagnol et un usage limité aux seuls verbes *être* et *avoir*, le futur de conjecture français semble ne pouvoir émerger que dans un contexte explicatif du type *Paul n'est pas là. Il sera malade* (Barceló & Bres 2006 : 108). Cependant, qu'il s'agisse d'expliquer les causes d'un événement ou moins spécifiquement d'exprimer la probabilité d'un procès, les deux futurs sont convoqués en espagnol et en français pour renvoyer à une opération qui prend place dans le présent et dont la validation est différée.

ultériorité *de re*, mais comme une ultériorité *de dicto* : ce n'est pas en effet l'événement qui est vu prendre place dans l'ultériorité de T_{-n}, mais sa validation. De sorte que l'on pourrait encore entrevoir dans ces tours un second type de dédoublement énonciatif, celui par lequel E2 se projette, en tant qu'instance de validation, dans une temporalité à venir. Mais ce dédoublement n'en reste pas moins bien différent de celui qui caractérise la structure sémiologique du conditionnel puisqu'il n'est rien d'autre que le résultat d'une exploitation *discursive* particulière d'une donnée de *langue*, à savoir l'ultériorité.

Conclusion

J'ai souhaité montrer qu'un traitement unitaire du conditionnel et la prise en compte des données propres à l'actualisation permettaient de rapporter l'éclatement apparent des effets de sens du conditionnel espagnol en Discours à une même représentation sémiologique. Que cette démarche présentait également l'avantage de mettre en évidence les mécanismes entrant en jeu dans un type d'actualisation à première vue atypique. Le conditionnel dit de conjecture se caractérise en effet par l'exploitation de l'ancrage passé de l'énonciateur secondaire (traitée comme une antériorité *de re*) et par celle de la ramification du champ des procès possibles, ramification inhérente à l'axe d'ultériorité qui s'offre à l'instance énonciative seconde (l'ultériorité étant alors traitée comme une ultériorité *de dicto*). L'effet modal procéderait donc, comme celui qui résulte de l'actualisation « conjecturale » du futur, d'un traitement particulier de cette ultériorité, siège de tous les possibles mais aussi d'un choix en attente de confirmation.

Une question reste en suspens : si l'on considère que le conditionnel français offre, en langue, une représentation semblable à celle de son équivalent espagnol, comment expliquer alors qu'il ne connaisse pas l'usage « conjectural » ? Il faudrait peut-être se demander si le français accepte de faire de E2 une instance modalisatrice. Si l'on regarde du côté du conditionnel journalistique, on remarquera que certaines actualisations en espagnol n'ont pas leur pendant en français. Dans l'énoncé (11), par exemple, est actualisé un conditionnel dans des conditions que le français accepterait difficilement (il s'agit du titre d'un article de presse qui annonce la possibilité dans un futur proche d'une vague massive de licenciements) :

(11) ArcelorMittal *despediría* a 2 mil 444 trabajadores (*La Prensa*, Panamá, 28.11.08)

« Arcelor Mittal pourrait licencier / serait sur le point de licencier / devrait licencier / ? licencierait 2 444 employés »

Si l'on considère que le conditionnel journalistique se caractérise par l'attribution, explicite ou implicite, d'un dire à un énonciateur secondaire, l'énoncé enchâssé en question ne peut être envisagé, vues

les circonstances évoquées ici, que selon une modalité épistémique ; c'est d'ailleurs ce que met en évidence le chapeau du même article :

(12) ArcelorMittal, la productora de acero más grande del mundo, advirtió que en enero *podría despedir* incluso a 2 mil 444 empleados que trabajan en una siderúrgica en el noroeste de Indiana

« Arcelor Mittal […] a prévenu qu'elle *pourrait licencier* jusqu'à 2 444 employés en janvier… »

E2 (ArcelorMittal) est explicitement porteur d'un énoncé modalisé, susceptible d'être reformulé en français, par : « il est possible qu'en janvier nous procédions à des licenciements ». Or, comme le souligne P. Haillet (2002 : 76-77), il apparaît que cette représentation s'exprime majoritairement en français à travers l'usage du conditionnel et d'une structure modalisante et/ou futurisante (*pouvoir*, *devoir*, *être sur le point de*), comme si le conditionnel français, contrairement au conditionnel espagnol, n'était pas tout à fait apte à rapporter un discours enchâssé modalisé. Peut-être est-ce là l'indice d'une divergence quant à la façon qu'ont les deux langues de faire fonctionner un même instrument conceptuel.

Références bibliographiques

ALARCOS LLORACH Emilio, 1978, «"Cantaría": modo, tiempo y aspecto», *Estudios de gramática functional del español*, Madrid, Gredos, 2ª ed.

BARCELÓ Gérard Joan, 2004, « Le futur des langues romanes et la modalité : monosémie et dialogisme », *Cahiers de praxématique*, 47, p. 177-190.

BARCELÓ Gérard Joan et BRES Jacques, 2006, *Les Temps de l'indicatif en français*, Paris, Ophrys.

BRES Jacques, 2010a, « Le conditionnel n'existerait pas, il faudrait l'inventer… Parcours, proposition. De la morphologie à la sémantique grammaticale', dans C. Alvarez Castro, F. Bango de la Campa, M.-L. Donaire (éds), *Liens linguistiques. Études sur la combinatoire et la hiérarchie des composants* (*Actes du VIIe congrès international de linguistique française*, Oviedo, 24-26 septembre 2008), Bern, usw., Peter Lang, p. 201-225.

——— 2010b, « *Robert aurait pris sa retraite et passerait du bon temps*… Du conditionnel *dit* journalistique », dans Cl. Maury-Rouan (éd.), *Regards sur le discours, Mélanges Robert Vion*, Aix-en-Provence, Presses de l'Université de Provence, sous presse.

——— 2010c, « Alors comme ça le conditionnel serait une forme dialogique… », dans L. Perrin (éd.), *La Polyphonie en langue et en discours. Modèles et réflexions théoriques*, Metz, Presses Universitaires de Metz, p. 201-225.

CHEVALIER Jean-Claude, 1992, « Le verbe une fois de plus », dans Gilles Luquet (éd.), *Linguistique hispanique (Actualité de la recherche)*, Limoges, Pulim, p. 329-342.

——— 1997, « Symétrie et transcendance : le cas du futur hypothétique et le cas de l'aspect », *Cahiers de praxématique*, 29, p. 59-80.

GILI GAYA Samuel, 1955, *Curso superior de sintaxis española*, Barcelona, Spes, 5ª ed.

GUILLAUME Gustave, 1990, *Leçons de linguistique 1943-1944, série A*, *Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française II*, éd. par R. Valin, W. Hirtle et A. Joly, Québec, Les Presses de l'Université Laval, et Lille, Presses Universitaires de Lille.

——— 1995, *Leçons de linguistique 1958-1959* et *1959-1960*, éd. par R. Valin et W. Hirtle, Québec, Les Presses de l'Université Laval, et Paris, Klincksieck.

GOSSELIN Laurent, 2001, « Relations temporelles et modales dans le "conditionnel journalistique" », dans Patrick Dendale et Liliane Tasmowski (éds), *Le Conditionnel en français*, Metz, Université de Metz, et Paris, Klincksieck, p. 45-66.

HAILLET Pierre Patrick, 2002, *Le Conditionnel en français. Une approche polyphonique*, Paris, Ophrys.

KORZEN Hanne et NØLKE Henning, 2001, « Le conditionnel : niveaux de modalisation », dans Patrick Dendale et Liliane Tasmowski (éds), *Le Conditionnel en français*, Metz, Université de Metz, et Paris, Klincksieck, p. 125-146.

LUQUET Gilles, 2004, *La teoría de los modos en la descripción del verbo español*, Madrid, Arco libros.

MARTIN Robert, 1981, « Le futur linguistique : temps linéaire ou temps ramifié ? (A propos du futur et du conditionnel en français) », *Langages*, 64, p. 81-92.

——— 1987, *Langage et Croyance. Les univers de croyance dans la théorie sémantique,* Bruxelles, Mardaga.

Real Academia Española, 1989, *Esbozo de una nueva gramática de la lengua española*, Madrid, Espasa-Calpe.

REICHENBACH Hans, 1947, *Elements of Symbolic Logic*, New York, Free Press.

TOLLIS Francis, 1991, *La Parole et le Sens*. *Le guillaumisme et l'approche contemporaine du langage*, Paris, Armand Colin.

VET Co et KAMPERS-MANHE Brigitte, 2001, « Futur simple et futur du passé : leurs emplois temporels et modaux », dans Patrick Dendale et Liliane Tasmowski (éds), *Le Conditionnel en français*, Metz, Université de Metz, et Paris, Klincksieck, p. 89-104.

WILMET Marc, 2001, « L'architectonique du "conditionnel" », dans Patrick Dendale et Liliane Tasmowski (éds), *Le Conditionnel en français*, Metz, Université de Metz, et Paris, Klincksieck, p. 21-44.

La différenciation modale : de l'actualisation guillaumienne à l'ancrage intégratif

Marie-Ève Damar et Dan Van Raemdonck
Université Libre de Bruxelles

Introduction

Qui veut repenser l'apport de la linguistique à la didactique des langues, qu'elles soient premières ou étrangères, doit prendre en considération la réflexion relative à la transposabilité des théories linguistiques. Dans le cadre d'une linguistique qui se voudrait « applicable » (Van Raemdonck & Detaille 2008 ; Damar 2009), afin de servir l'enseignement et l'apprentissage de la langue, cet article interroge l'apport de la psychomécanique, en tant que cadre théorique, à une description des modes plus conforme à la réalité des faits linguistiques. Le subjonctif ne se laisse en effet jamais réduire aux traditionnelles valeurs modales. Dans cette contribution, après avoir fait le point sur quelques limites de la théorie de Guillaume, nous avancerons une théorie inspirée de la psychomécanique. À la lumière de quelques exemples particulièrement éclairants, on illustrera la fécondité de la théorie ainsi remaniée.

1. Les limites de la théorie guillaumienne

Sans refaire l'historique, nécessairement trop long, des discussions et débats autour de la psychomécanique, revenons toutefois sur quelques aspects jugés problématiques de la théorie guillaumienne.

Dans l'économie générale de la théorie guillaumienne, le mécanisme mental qui sous-tend tout mouvement de représentation psychosémantique et, notamment, celui de la chronogénèse, est un mécanisme continu. En revanche, les signes chargés de traduire les étapes principales de ce mécanisme, c'est-à-dire les formes modo-temporelles, sont, eux, par nature de l'ordre du discontinu (Soutet 2000 : 135). Soutet (2001 : 101) reproche à la théorie chronogénétique du système verbo-temporel de ne pas être assez aboutie : d'abord parce que Guillaume, en postulant l'existence de trois chronothèses, a opté pour une « solution dogmatique », qui, selon Soutet, est « une théorisation des positions modales (modes nominaux, subjonctif, indicatif) sans discrimination chronogénétique des flexions paradigmatiques (subjonctif imparfait, subjonctif présent, indicatif futur, indicatif présent, etc.) ». Ensuite, parce qu'il n'y a « aucune ordination des signi-

fiés constitutifs du programme sémantique de chaque flexion paradigmatique ». Soutet (1997) s'appuie sur deux arguments pour questionner la trisection autoritaire de la chronogénèse, et postule finalement qu'il existe autant de saisies chronogénétiques que de flexions paradigmatiques.

Ensuite, toujours d'un point de vue théorique, à propos du rapport entre modalités et modes, Soutet reproche à la théorie de l'auteur de *Temps et Verbe* de « rigidifier » un processus continu, puisqu'il existe des attestations du subjonctif après *Il est probable,* et de « réintroduire une confusion fréquente dans les théories sémantiques du subjonctif, qui associent volontiers subjonctif et non-réalité » (*ibid.*). Ces théories sémantiques, notionnelles, éloignées de la psychomécanique, échouent à rendre compte de manière satisfaisante des emplois du mode. Il n'y a en effet pas de nuance de doute dans *Je regrette qu'il soit mort*, pas de nuance de volonté dans *Bien qu'il pleuve, je sors*, et pas de subjectivité dans *Pierre attend que Marie sorte*.

Soutet considère qu'il existe dans certains cas une interchangeabilité entre les deux modes, sans nuance sémantique. Il serait hâtif de tirer comme conclusion de l'imperceptibilité sémantique de la frontière entre actualisation [1] (indicatif) et non-actualisation (subjonctif) qu'en langue, les deux modes ont la même signification. Un verbe ne peut pas être à la fois au subjonctif et à l'indicatif. En revanche, il y a selon Guillaume un « seuil d'indifférenciation », qui concerne certains verbes et tournures plus ou moins interceptrices de la visée, comme l'a rappelé Wilmet dans la discussion qui a suivi un exposé de Martin (Martin 1983 : 123).

Avec la question de l'interception de la visée, il nous semble que la modalité investit finalement une place de choix. Entre le *possible*, terrain du subjonctif, et le *probable*, terrain de l'indicatif, se situent de nombreuses expressions qu'il convient de classer pour percevoir le glissement entre les deux modes. Cette idée d'un continuum a pour objectif d'expliquer les cas de concurrence entre les modes. Elle se situe entre la syntaxe et une approche lexicale et sémantique, qui apparemment ne peut se passer des modalités. Guillaume présente une théorie psychomécanique, qui pallie les manques des théories notionnelles, pour finalement intégrer les modalités. Seraient-elles incontournables ? Ou est-il possible d'éviter de les intégrer à la théorie explicative, en considérant qu'elles sont des effets de sens liés à l'apparition du subjonctif, et non les causes ?

Le second type d'objection est épistémologique : si le subjonctif est le signe de la représentation virtuelle du procès, « le risque est grand de définir le subjonctif par la notion de virtualité et la notion de virtualité par l'occurrence du subjonctif. C'est tomber dans le piège de

1. Définie comme le point d'aboutissement de la chronogénèse.

la circularité » (Soutet 2000 : 136). Cette critique n'est pas neuve : « il se forme un système fermé où chaque emploi du subjonctif est accepté automatiquement pour corroborer le point de vue de l'auteur » (Schogt 1968 : 54).

Sur le plan didactique, il n'en reste pas moins qu'un élément dans la théorie de Guillaume, que nous appelons « le sémantisme virtualisant », demeure problématique. En effet, il y a dans les verbes *croire, craindre* et *vouloir* des traits sémantiques qui s'opposent à la réalisation d'une image de réalité atteinte, qui font donc refluer vers l'*infieri*, ou subjonctif, les formes verbales ultérieures porteuses de cette image (Lafont 1993 : 220). Affirmer que la présence de certains traits sémantiques entraîne le subjonctif ou l'indicatif risque de faire naître un long catalogue de verbes et d'expressions actualisantes ou virtualisantes, à mémoriser par les apprenants. De plus, en français le *probable* n'équivaut pas au *certain* (Englebert 2005) : on trouve *C'est probable qu'il vienne* en face de *C'est probable qu'il vient* ou *C'est probable qu'il viendra*, alors qu'on produira plus difficilement *C'est certain qu'il vienne*. Sur le continuum des modalités, le *probable* est à mi-chemin entre le *possible* et le *certain*.

D'un point de vue terminologique enfin, en ce qui concerne le terme d'actualisation, « actualité » ne signifie pas « réalité / vérité » chez Gustave Guillaume, sinon sa théorie ne serait qu'une variante de la thèse du subjonctif en tant que mode de l'irréalité. Or, Touratier oppose à la théorie de Guillaume « un certain nombre de constructions où le subjonctif apparaît, alors que la réalité de la proposition au subjonctif est manifeste » (Touratier 1996 : 164). Cette explication confond actualité [2] et réalité, donc non-actualité et virtualité. Dans *Je regrette que Pierre soit là*, exemple cité par Touratier, c'est le regret qui est actualisé, non la présence de Pierre. Celle-ci peut être considérée comme une information secondaire, parce qu'elle est peut-être connue de l'allocutaire. Pour cette raison, elle se dispense d'actualisation.

« Actualisation » est en fait un terme ambigu : il renvoie au passage de la langue au discours (notamment selon Saussure 1916, Bally 1944 et Guillaume) et au point d'achèvement de la chronogénèse guillaumienne. De nombreux linguistes ont par ailleurs recours au concept d'actualisation dans l'étude du nom ou encore de l'article (notamment Guillaume et Wilmet).

Outre celles liées à la notion d'actualisation, d'autres ambiguïtés naissent de la polysémie du terme « temps » : il peut être pris comme référence de l'énonciation, ou comme le temps référentiel, objectif, extralinguistique. Parfois, les deux acceptions se superposent, lorsque le « maintenant » du dire correspond au « maintenant » du locuteur.

2. Est actuel le procès qui a été actualisé.

En anglais, l'existence de deux vocables distincts lève l'ambiguïté : temps linguistique (*tense*) et extralinguistique (*time*). Enfin, une définition « formelle » du temps proposée par certains, à la suite de Damourette & Pichon, le terme de « tiroir verbal » pour parler du temps grammatical (voir notamment Le Querler 1996) [3].

2. L'ancrage comme principe de *différenciation* modale

En raison de la confusion possible avec le réel et le virtuel, on ne raisonnera pas en terme d'actualisation et de virtualisation : l'actualisation peut en effet ne pas être liée, contrairement aux apparences, avec la réalisation effective du procès dans la réalité extralinguistique. De plus, la confusion est entretenue avec la valeur anglaise de *actual* (« réel ») à laquelle renvoie immanquablement son pendant oppositif *virtual*.

Le concept permettant de différencier les modes que nous proposons est l'*ancrage*. *Ancrer* signifie lier le procès, par la personne et/ou le temps verbal, au repère choisi par l'énonciateur (son « moi-ici-maintenant ») pour l'énonciation. L'ancrage concerne la personne et/ou le temps. Avec ce critère de différenciation des modes, on distingue trois modes verbaux : l'infinitif (et le participe), où le procès n'est ancré ni en personne ni en temps ; le subjonctif, qui ancre le procès sur le plan de la personne mais pas du temps (d'où le fait qu'on ne le divise pas en époques) ; et l'indicatif, qui ancre le procès sur le plan de la personne et du temps. Le concept d'ancrage distingue donc trois modes (infinitif [4], subjonctif, indicatif), comme en rend compte la syntaxe, avec le processus de commutation :

(1) Le professeur dit que vous êtes tous présents à l'examen.
(2) Le professeur dit que vous soyez tous présents à l'examen.
(3) Le professeur dit d'être tous présents à l'examen.

Pour des raisons morphologiques (v. Wilmet 1998) notamment, le conditionnel et l'impératif font partie de l'indicatif. Cette vision est relayée aujourd'hui par de nombreux linguistes.

L'infinitif n'est pas ancré du point de vue du temps et de la personne : on ne dit pas *Tu manger* ou *Je vouloir.* Cette forme peut correspondre à un procès renvoyant à n'importe quel temps, et peut concerner toutes les personnes : il n'y a pas de variation de la forme selon la catégorie de la personne : *Je peux conduire / Tu pouvais conduire / Il pourra conduire,* etc. L'indicatif au contraire est ancré du

3. Dans la théorie de Guillaume s'ajoute encore le temps opératif. Nous laisserons de côté la discussion, déjà ancienne, sur le « temps infinitésimal, mais réel » selon Wilmet (1972 : 18), car elle reste secondaire dans le cadre de cette contribution.

4. Si l'infinitif est la forme nominale du verbe, le participe est la forme adjectivale du verbe (v. Wilmet 1998). Nous laisserons de côté le participe, non personnel et non temporel comme l'infinitif, mais qui n'entre pas en concurrence avec le subjonctif.

point de vue du temps et de la personne : on distingue passés, présent et futurs ; et la forme verbale inclut la personne. Au subjonctif, les personnes sont présentes et le subjonctif peut être employé avec des ancrages temporels divers dans la principale comme : *Je voulais / Je veux / Je voudrai(s) qu'il vienne*. L'absence d'ancrage temporel rend le procès au subjonctif plus facilement enclin à se placer sous la dépendance d'un autre verbe, ancré temporellement.

On peut ainsi lever certaines objections formulées par Soutet, et résoudre ce que l'on estimait problématique dans la théorie guillaumienne. L'ancrage ne fait pas appel au concept de saisie chronogénétique, ni à celui de continuum, mais postule qu'il existe des zones de flottement où l'énonciateur a le choix d'ancrer ou non. Il n'y a en outre pas de confusion possible avec la thèse modale du subjonctif en tant que mode de l'irréel (virtuel), ni de sémantisme virtualisant, mais dans certains emplois se manifeste la nécessité de préciser la personne et/ou le temps.

Cette théorie a le mérite de pouvoir expliquer, et même prédire, à partir d'un principe unitaire les emplois du subjonctif, qui sont nombreux et divers. Reste, avant de les passer en revue, à discuter de cette identité modale qui continue à être attachée aux modes.

3. L'effet de réalité ou d'hypothèse de l'indicatif et du subjonctif

Selon notre hypothèse, la communauté des francophones estime nécessaire ou non d'ancrer un procès en personne et en temps. Si elle estime le double ancrage nécessaire, elle aura recours à l'indicatif ; si elle considère que seul est requis l'ancrage en personne, elle utilisera un subjonctif. Pour éviter toute objection de circularité, qui reviendrait à justifier l'emploi d'un mode par la seule volonté d'une communauté de locuteurs à laquelle, somme toute, nul n'a accès, il nous faut, dans tous les cas qui suivront, essayer d'expliquer pour quelle raison un double ancrage s'avère nécessaire ou non.

Il semble par ailleurs assez aisé de voir un lien entre l'ancrage temporel d'un procès par rapport à un repère d'actualité (et donc exprimé à l'indicatif) et un sentiment de réel : plus un procès est ancré, plus on donnera l'impression de sa réalité. Cependant, la modalité de réel ne devra être traitée que comme une conséquence de la valeur première du mode (personnel-temporel), et non comme une cause. L'indicatif, qui exprime l'ancrage par rapport au repère d'actualité A, a en fait des effets de sens différents, dont celui de réel, parmi d'autres. De même, le subjonctif, non ancré, a des effets de sens différents, de doute, mais également, entre autres, de réel.

Il reste dès lors à expliquer, dans le cadre de la théorie :

– Comment l'indicatif peut avoir l'irréel parmi ses effets de sens, c'est-à-dire comment l'irréel peut être ancré par rapport à un repère d'actualité.

– Comment le subjonctif peut avoir le réel parmi ses effets de sens, c'est-à-dire comment le réel peut ne pas être ancré.

3.1 L'irréel peut être ancré

A-t-on mesuré suffisamment l'impact de la réintégration du conditionnel, ici futur 2, dans le mode indicatif ? Si sa morphologie imposait ce retour, en tant que futur du passé, la modalité qu'il exprime a de quoi inquiéter les tenants de l'indicatif-mode du réel. En effet, le conditionnel est réputé exprimer le potentiel, l'hypothétique, voire l'irréel, toutes modalités peu compatibles avec la modalité reconnue à l'indicatif.

Il faut en fait assumer les conséquences de ce retour et ne plus définir l'indicatif seulement par sa modalité. En revanche, est-il possible d'expliquer le lien entre l'ancrage temporel et la modalité d'hypothétique ou d'irréel ?

À y regarder de près, le futur n'est jamais certain. Pour autant, on n'a jamais questionné l'ancrage temporel d'un verbe au futur 1 (qui se retrouve aussi dans des systèmes conditionnels [5] : *S'il pleut, je ne SORTIRAI pas*). Il est ancré à droite par rapport au repère d'actualité A. La modalité d'incertitude est liée à l'incertitude du futur ; elle ne remet pas en cause l'ancrage.

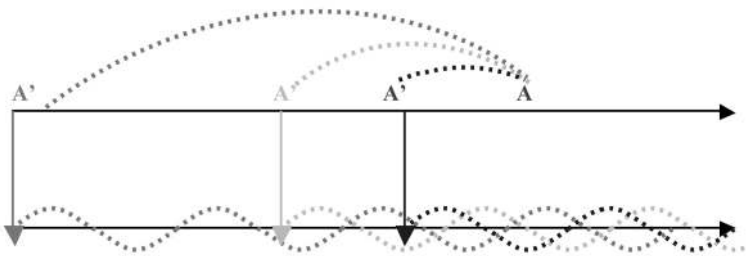

Pour le futur 2, le procès serait ancré à droite par rapport à A' (projection de A dans un passé pas très précisément défini, qui permet d'organiser le sous-système articulé autour du *passé 2*, anciennement imparfait). Et pour le futur 2 plus spécifiquement hypothétique, la modalité de potentiel ou d'irréel est amplifiée par le fait que le repère A' n'est pas clairement situé, il est flottant sur la ligne du temps, à gauche de A. De même, l'espace à droite de A' couvre une surface de temps qui peut aller du passé lointain jusqu'au futur lointain. C'est un espace énorme de potentialités, qui donne l'impression d'un futur 2 omnitemporel, pouvant rendre compte d'un procès à n'importe quel

5. Sans parler des emplois hypothétiques du présent (*Tu fais un pas, tu es un homme mort*) ou de l'imparfait (*Tu venais demain, je faisais du poulet*).

endroit de la ligne du temps qui soit postérieur au repère A' (c'est-à-dire potentiellement toute la ligne du temps). Lorsque le héron de La Fontaine dit *J'ouvrirais pour si peu le bec !*, il ancre son futur 2 postérieurement à un passé 2 (à droite donc d'un A') non autrement mentionné ni précisément situé par rapport à son présent. C'est cette imprécision qui confère un tel espace de potentialités au futur 2 et, en conséquence, sa valeur de potentiel, voire ici de potentiel interro-réfuté. C'est dès lors bien le type d'ancrage par rapport à un A' déjà flottant qui confère à ce tiroir sa modalité de potentiel.

3.2 Le réel peut ne pas être ancré

Dans la phrase *Je regrette que tu SOIS VENU*, pourquoi mettre un subjonctif alors que le fait est bien réel (ta venue est effective) ? Il nous appartient d'expliquer ici pourquoi le locuteur francophone estime qu'il ne faut pas ancrer temporellement... Opposons, pour l'exemple, les verbes de sentiment à ceux d'opinion et de déclaration.

– Cas des verbes de sentiment

  Les verbes de sentiment demandent un subjonctif (pas d'ancrage nécessaire de la sous-phrase), car c'est le sentiment qui est le fait posé, et donc ancré. La sous-phrase au subjonctif apparait donc comme un déterminant du verbe. Cette intégration syntaxique peut conduire à ne pas devoir ancrer le procès (voir plus loin).

– Cas des verbes d'opinion ou de déclaration

  Avec les verbes d'opinion ou de déclaration (Je pense / dis qu'il viendra), le verbe de la sous-phrase est à l'indicatif. La subordonnée est donc ancrée. En effet, les verbes de déclaration apportent moins d'information que, par exemple, les verbes de sentiment. Tout se passe en effet comme si l'on disait toujours, chaque fois que l'on asserte quelque chose : « Moi, ici, maintenant, je pense et je dis qu'il est vrai que… » [6]. L'énonciateur apparait au moins assumer l'ancrage du procès de la sous-phrase. L'information importante réside dans la sous-phrase, qu'il importe dès lors d'ancrer à son tour.

4. Les emplois du subjonctif

Un premier critère de repérage du subjonctif a souvent été, d'une part, son paradigme de formes et la présence du fameux *que* béquille. Ce *que*, artifice de reconnaissance, ne fait en réalité pas partie de la forme du subjonctif, mais nous renseigne sur le fait que le subjonctif se trouve plutôt en sous-phrase qu'en principale. Même si, parfois, cette

6. Ces verbes sont pourtant ancrés par rapport au repère d'actualité, pour la simple raison qu'ils se trouvent en phrase matrice, et que le verbe de la matrice est par défaut à l'indicatif : il faut ancrer la phrase.

sous-phrase se retrouve en position de phrase (*Qu'elle VIENNE pour 14 heures*). En dehors de ces sous-phrases introduites par *que*, quelques emplois du subjonctif en phrase matrice se trouvent, même s'ils ne sont pas très productifs. Ils expriment le souhait, l'ordre, le désir, le regret, l'hypothèse… qui ne sauraient être déjà actualisés, et dès lors ancrés par rapport au repère moi-ici-maintenant : *Honni SOIT qui mal y pense* ; *VAILLE que vaille* ; *ADVIENNE que pourra* ; *Dieu SOIT loué* ; *SOIT ; PLAISE au Ciel* ; *PLÛT au Ciel*... Dans ce dernier cas, on a l'une des ultimes paires qui permettent de faire la différence entre subjonctif 1 et 2 : le premier met en perspective (il est prospectif) et marque le souhait ; le second, à visée rétrospective, exprime le regret.

On n'échappe jamais au catalogue des emplois du subjonctif. Et pour cause : quand bien même la théorie serait exacte, qui sépare le subjonctif des autres modes, encore faudrait-il savoir quand la communauté des locuteurs décide qu'il faut ou non ancrer un procès.

En sous-phrase, le subjonctif se rencontre :

– Dans certaines pronominales ; lorsqu'il y a un superlatif absolu, comme dans *C'est la plus belle femme qui soit* : la présence d'un superlatif rend l'ancrage temporel superflu (**C'est la plus belle femme qui est*), vu que selon l'énonciateur, c'est la plus belle femme de tous les temps. Le procès transcende toutes les époques, ce qui le dispense d'ancrage temporel, et bloque l'apparition de l'indicatif. Il en va de même après des locutions du type *où que, quoi que*, *aussi loin que*… où le subjonctif est aussi obligatoire (*Je le suivrai où qu'il aille / *va ; quoi qu'il fasse / *fait ; Quoi qu'il en soit / *est, je reste*) ; dans d'autres pronominales comme *Je cherche une secrétaire qui sache le hongrois* : on n'est pas certain qu'une telle personne existe ; on n'ancre donc pas le procès en temps [7].
– Dans des sous-phrases déterminants du verbe dépendant de verbes de volonté (*Je veux qu'elle vienne* : le procès n'a pas besoin d'être ancré, car il ne peut être réalisé que dans le futur ; il est donc prospectif) ou de sentiment (*Je regrette que tu sois venu* : c'est le regret, information la plus importante, qui est ancré).
– Dans des sous-phrases déterminants de relation. Les connecteurs subordonnants demandant le subjonctif sont les connecteurs de but (*afin que*…), de concession (*bien que*...), de restriction (*à condition que*…), de supposition (*à supposer que*…) et certains connecteurs de temps (*avant que*, *jusqu'à ce que*, *après que* [8]…).

7. Pour ce dernier cas, la concurrence du subjonctif et de l'indicatif est envisageable : *Je cherche une secrétaire qui sait le hongrois.*

8. Sur *après que* + subjonctif, considéré comme fautif mais largement répandu, v. Wilmet 2007 (1998) pour une synthèse.

Ces connecteurs introduisent un procès qui n'est pas ancré temporellement, soit parce que l'ancrage apparait superflu (comme dans le cas des connecteurs de temps visés ici, qui apportent une information temporelle par rapport à un autre procès, déjà ancré), soit parce que le procès est prospectif (avec les connecteurs de but, de restriction), soit, enfin, parce que le procès de la sous-phrase, bien que réel, est sans conséquence sur le procès de la proposition matrice (avec les connecteurs de concession). Cette absence de conséquence rend inutile l'ancrage temporel du verbe de la sous-phrase : *Je sors bien qu'il pleuve*.

Enfin, les connecteurs exprimant la supposition (tout comme le subjonctif après *supposons que*) dispensent le procès d'ancrage temporel : préciser la temporalité n'est pas nécessaire avec ce qui n'est, pour l'énonciateur, qu'une supposition. Dans tous ces cas, le non-ancrage du procès permet de fournir un cadre d'explication.

5. Les cas d'opposition ou de concurrence des modes

Certains cas d'opposition entre contextes exigeant l'un l'indicatif, l'autre le subjonctif, méritent d'être éclairés à partir de notre cadre théorique. De même, on observe des cas de concurrence, où le choix est possible entre indicatif et subjonctif ; il importe de voir ce qui peut motiver tel ou tel choix.

5.1 Cas d'opposition

Sembler versus paraitre

Il semble qu'ils sont / soient amoureux

Il parait qu'elle est / *soit belle.

Avec *sembler*, le subjonctif et l'indicatif [9] sont tous deux possibles. Avec *paraitre*, l'indicatif s'impose. *Paraitre* fait référence au discours d'autrui : le discours de l'autre est ancré dans la temporalité.

Espérer versus souhaiter

Le verbe *espérer* peut concerner toutes les périodes, on peut espérer pour le passé (*J'espère qu'il est venu*), pour le présent (*J'espère qu'il est là*) et pour le futur (*J'espère qu'il viendra*). Le verbe *souhaiter*, par contre, est orienté vers le futur. On dira *Je souhaite qu'il vienne*, mais plus difficilement *?Je souhaite qu'il soit venu* (sinon prospectivement, comme dans *Il est deux heures, et je souhaite qu'il soit venu avant cinq heures*). Le caractère prospectif de *souhaiter* rend l'ancrage non nécessaire, d'où la présence du subjonctif. *Souhaiter* rejoint de la sorte les verbes de volonté.

9. Si l'on rajoute *me* dans *Il me semble*, l'ancrage étant plus affirmé par la mise en rapport à la personne de l'énonciateur, l'indicatif semble l'emporter dans la sous-phrase qui suit.

5.2 Cas de concurrence

– Contexte interrogatif ou négatif

Si une interrogation avec inversion ou une négation apparaît dans la principale, le subjonctif redevient possible, mais non systématique : *Crois-tu qu'il vient / vienne ? Je ne pense pas qu'il vient / vienne. Pierre n'est pas certain que Sarah vient / vienne.* En fait, par l'interrogation [10], l'énonciateur met en question l'ancrage ; par la négation, il met à l'épreuve l'ancrage du procès positif correspondant. Cela peut conduire à utiliser le subjonctif.

– En sous-phrases pronominales

Dans les sous-phrases pronominales, le subjonctif et l'indicatif sont souvent possibles : *Je cherche une secrétaire qui sait / sache le hongrois.* Le subjonctif et l'indicatif sont possibles si le procès de la sous-phrase est prospectif : *Je cherche une secrétaire qui sait / sache le hongrois*. Mais on ne dira pas **J'ai trouvé une secrétaire qui sache le hongrois*, car le caractère prospectif du subjonctif dans ce cas-là serait contradictoire avec le verbe de la principale. Si le procès n'est pas prospectif, l'ancrage est nécessaire dans la sous–phrase : *J'aime les voitures qui font / *fassent du deux cents à l'heure*. Le non-ancrage du procès dans la temporalité donnerait ici un effet de doute quant à l'existence, qui contredirait l'énoncé : on ne peut aimer ces voitures que si elles existent.

– Modification du sens de l'énoncé avec le changement de mode

Dans certains cas, la présence du subjonctif dans la sous-phrase modifie le sens du verbe :

Je dis qu'il vient (j'affirme) / Je dis qu'il vienne (j'ordonne).

Je suppose qu'il vient (je crois) / Je suppose qu'il vienne (j'envisage l'hypothèse).

Je comprends / conçois qu'il vient (je comprends / conçois le fait) / Je comprends qu'il vienne (je comprends pourquoi il vient).

J'écris / conclu / crie / entends / prétends qu'il vient (sens courant de ces verbes) / qu'il vienne (nuance d'ordre ou de volonté).

Dans le cas où l'indicatif est employé dans la sous-phrase, les deux procès reçoivent la même valeur informative ; lorsque le subjonctif est présent, le premier procès se charge d'une modalité particulière, ce qui nuance le sens de l'énoncé. Dans *Je dis qu'il vienne*,

10. L'interrogation en *est-ce que* (quasi-préfixe interrogatif) n'agit pas de la sorte. Tout se passe comme si, dans *Est-ce que tu crois que Pierre viendra*, ce qui est questionné est l'existence de l'entité pré-posée *tu crois que Pierre viendra*, où l'ancrage de *viendra* apparait donc comme antérieur à l'interrogation.

la valeur prospective du subjonctif de la sous-phrase rapproche le verbe *dire* des verbes de volonté : c'est la même explication que le subjonctif après *souhaiter* (voir plus haut). Mais ces explications ne sont valables que pour le verbe *dire* (ou *entendre* : *J'entends qu'ils soient respectueux*) et ne permettent pas d'expliquer la nuance de sens entre *Je comprends qu'il vient / vienne*. On peut considérer que « le fait » (nominal ici, voir ci-dessous) est sous-jacent dans le cas où le verbe est au subjonctif, dans des exemples du type : *Je comprends (le fait) qu'il vienne. Je suppose (le fait) qu'il vienne.*

6. Le pas suspendu de l'intégration phrastique

Il est curieux que l'on n'ait que rarement placé le subjonctif comme intermédiaire dans le continuum entre infinitif et indicatif, ni comparé plus avant subjonctif et infinitif. Si l'on reprend l'exemple *Je regrette que tu* SOIS VENU, et que l'on fasse se correspondre les sujets des deux propositions, on obtiendra non pas **Je regrette que je* SOIS VENU, mais bien *Je regrette d'*ÊTRE VENU. Pourtant, personne n'irait prétendre que l'infinitif est le mode du doute… La différence tient bien ici à ce que l'infinitif ne connait pas la variation en personne, et que, en tant que forme quasi nominale du verbe, il marque une intégration syntaxique plus poussée du procès dans la phrase matrice : l'étape suivante serait *Je regrette* TA VENUE, le syntagme nominal, parfaitement intégré.

Sous cet angle, comparé à l'indicatif, le procès au subjonctif correspond à une forme syntaxiquement plus intégrée à la phrase, le verbe ayant perdu une de ses caractéristiques, l'ancrage du temps-époque. En subordonnée, le verbe au subjonctif, non ancré temporellement, inscrit la sous-phrase dans une dynamique qui la mène vers le syntagme nominal. Le seul verbe « complet » est celui de la matrice. Dans *Je regrette que tu* SOIS VENU, c'est le regret qui est ancré, qui est l'information principale ; *que tu sois venu* n'est que déterminant, *complément de sens*, du « regret », et pourrait être remplacé par *ta venue*, si ce n'est que le verbe institue un rapport chronologique d'antériorité.

On peut dès lors établir un continuum entre, d'une part, le pôle du verbe, terme renvoyant généralement à un procès, et donc à la notion de temps, et, d'autre part, le pôle du nom, terme renvoyant généralement à des objets et donc à la notion d'espace.

Dans cette dynamique intégrative, du verbe au nom, on rencontre des formes qui perdent petit à petit leurs caractéristiques verbales (d'abord le temps puis la personne), pour fonctionner quasiment comme un nom. De la sorte, dans la mesure où elle contiennent moins de caractéristiques verbales propres à une sous-phrase, les structures intégratives contenant un subjonctif ou encore un infinitif ou un

participe, seront considérées comme plus intégrées que celles qui contiennent un indicatif.

Dans des exemples comme *Il y a 100% de chances que Sarah vienne / vient / viendra*, la nuance de sens pencherait vers un sentiment d'intégration plus forte dans le cas de l'emploi du subjonctif que dans celui de l'indicatif. Avec le subjonctif, c'est le pourcentage qui apparait important, la sous-phrase étant réduite au rang de fait, d'objet quasi-nominal, plus que de procès. Avec l'indicatif, le procès de la sous-phrase, ancré, acquiert plus de poids informatif. Il en va de même pour *Le fait que Sarah vienne / vient…*, où l'utilisation du subjonctif renforce le caractère de l'objet quasi nominal « fait », alors qu'un indicatif réinstallerait un procès ancré.

En outre, lorsqu'une sous-phrase est antéposée, le subjonctif peut apparaitre : *Il est certain qu'il l'a fait → Qu'il l'ait fait, c'est certain. Qu'elle revienne, j'y crois*. La sous-phrase antéposée fait en effet l'objet d'une nominalisation. Dans *Qu'elle revienne, j'y crois*, le pronom *y* déterminant du verbe reprend la sous-phrase antéposée. Syntaxiquement, cette sous-phrase est déterminant de l'énonciation, cadrant le propos, l'objet de la prise de parole : il y a une thématisation du propos, qui renforce l'interprétation de nominalisation. Son parcours intégratif est plus fort que lorsqu'il y a postposition, d'où la présence du subjonctif. *Son retour, j'y crois*, est le stade suivant de l'intégration syntaxique.

Ce mouvement d'intégration syntaxique (du verbe au nom, en passant successivement par l'indicatif, le subjonctif et l'infinitif) apparait comme le double inversé du mouvement d'acquisition de la dimension de temps-époque (de l'absence à la présence de la dimension temps-époque, en passant successivement par l'infinitif / participe, le subjonctif et l'indicatif). Il procède par dépropositionalisation (v. Lehmann 1988), c'est-à-dire par la perte progressive des catégories verbales, caractéristiques des constructions propositionnelles ou prédicatives : d'abord la modalité énonciative, puis le temps (passage au subjonctif) et ensuite la personne (passage à l'infinitif, puis au nom).

Conclusion

Le concept d'ancrage en personne et en temps, couplé au mouvement d'intégration syntaxique dont ce concept pourra également être une conséquence, permet de rendre compte de l'ensemble des emplois du subjonctif étudiés. De la sorte, l'ancrage apparaît comme le concept unique résultant tant de la conception sémantico-référentielle d'une communauté linguistique que de l'inscription par l'énonciateur de différentes prédications à l'intérieur des phrases qu'il construit. Il constitue le lien, didactiquement applicable, entre la théorie et les multiples emplois du subjonctif.

Références bibliographiques

BALLY Charles, (1932) 1944, *Linguistique générale et linguistique française*, Paris, Puf.

DAMAR Marie-Ève, 2009, « Linguistique applicable et valeur d'applicabilité : vers une rénovation des contenus grammaticaux pour le FLE », dans O. Galatanu, M. Pierrard, D. Van Raemdonck, M.-È. Damar, N. Kemps et E. Schoonheere (éds), *Actes du colloque Enseigner les structures langagières en FLE*, à paraître.

ENGLEBERT Annick, 2005, « Mode verbal et expression de la conjecture dans les aventures de Bob Morane », *Travaux de linguistique*, 51, p.7-36

GUILLAUME Gustave, 1929, *Temps et Verbe,* Paris, Champion

LAFONT Robert, (1994) 2007, *Il y a quelqu'un. La parole et le corps*, Limoges, Lambert-Lucas.

LEHMANN Christian, 1988, "Towards a typology of clause linkage", in J.J. Haiman and S.A Thompson (eds.), *Clause Combining in Grammar and Discourse*, Amsterdam and Philadelphia, Benjamins, p. 181-225.

LE QUERLER Nicole, 1996, *Typologie des modalités*, Caen, Presses Universitaires de Caen.

MARTIN Robert, 1983, « Subjonctif et vérité », dans J. David et G. Kleiber (éds), *La Notion sémantico-logique de modalité, colloque organisé par la faculté des lettres et sciences humaines de Metz, Centre d'analyse syntaxique, 5-7 novembre 1981*, Paris, Klincksieck, p. 117-127.

SCHOGT Henry, 1968, *Le Système verbal du français contemporain*, La Haye et Paris, Mouton.

SIOUFFI Gilles et VAN RAEMDONCK Dan, 2007, *100 fiches pour comprendre les notions de grammaire*, Paris, Bréal.

SOUTET Olivier, 1997, « La diachronie, "preuve" et épreuve de la théorie guillaumienne du verbe français », *Cahiers de praxématique*, 29, p. 109-133.

———2000, *Le Subjonctif en français*, Paris, Orphys

———2001, « De la double représentation du subjonctif présent en psychomécanique », dans P. Le Goffic (éd.) *Le présent en français*, *Chronos*, 7, p. 99-116.

TOURATIER Christian, 1996, *Le Système verbal français,* Paris, Armand Colin.

SAUSSURE F. de, (1916-1922) 1995, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.

VAN RAEMDONCK Dan et DETAILLE Marie, 2008, *Le Sens grammatical. Référentiel à l'usage des enseignants*, Bruxelles, Document de la Communauté française de Belgique.

WILMET Marc, (1972) 1978, *Gustave Guillaume et son école linguistique*, Paris et Bruxelles, Nathan et Labor.

———(1998) 2007, *Grammaire critique du français,* Paris et Bruxelles, Hachette et Duculot.

16

L'actualisation du syntagme verbal dans les dialectes émiliens (Italie du Nord), étude synchronique, diachronique et comparative avec le français et l'italien

Louis Begioni
Lille 3

Notre étude porte, dans le cadre de l'actualisation du système verbal, sur la construction de la personne et du nombre et plus précisément du pronom personnel sujet dans les dialectes émiliens de l'ouest et propose une analyse comparative avec la situation du français et de l'italien. En effet, comme le français, ces dialectes ont élaboré une forme personnelle où morphologiquement on peut mettre en évidence l'émergence d'une catégorie flexionnelle « actualisante ». Ainsi, au présent de l'indicatif, on a les formes suivantes : *a-Ø kãt-Ø* (je chante), *a-t kãt-Ø* (tu chantes), *a-l/l-a kãt-a* (il / elle chante), *a-Ø kãt-uma* (nous chantons), *a-Ø kãt-i* (vous chantez), *i/a-l kãt-in* (ils / elles chantent). Ces formes personnelles actualisantes (*a-Ø*, *a-t*, *a-l/l-a*, *a-Ø*, *a-Ø*, *i/ a-l*) sont obligatoires et sont construites à partir de la troisième personne du singulier, elle-même construite sur l'article défini *a-l*. Exemple : *al kã* (le chien). Dans notre réflexion qui se veut à la fois diachronique, synchronique et comparative, nous allons tenter d'analyser les mécanismes sémantiques de ces phénomènes d'antéposition morphologique.

1. La situation en latin

En latin classique, il n'y a pas d'article ni de pronom personnel sujet atone obligatoire. Dans les deux cas, c'est la flexion post-nominale et post-verbale qui remplit cette fonction. En latin, le verbe, comme le nom, est construit en discours et n'existe pas dans la langue. Dans celle-ci, il est présent à l'état réduit sous la forme d'une racine verbale. On a, par exemple, en langue la racine *am-* qui en discours permet de construire le verbe *amo* (j'aime) lequel n'est pas l'équivalent exact du français « aime » car la désinence verbale *-o* indique à la fois la personne et le nombre alors que « aime » ne donne pas, tout du moins à l'oral, d'information sur les caractéristiques fonctionnelles (personne, nombre). En français, ce type d'actualisation du verbe n'est pas généralisée dans la mesure où, même à l'oral, les désinences postverbales continuent d'exister, malgré la présence obligatoire d'un pronom personnel sujet, aux première et deuxième personnes du plu-

riel ainsi qu'à certains temps verbaux tels le futur et le conditionnel. De ces observations, il ressort que la langue latine ne possède pas d'éléments spécialisés pour exprimer les choix du discours par rapport à la personne et au nombre. On peut dire, en quelque sorte, que la notion exprimée par le verbe prend son extension sans l'aide d'aucun outil discursif. La place du verbe, le plus souvent en position finale de la phrase, ainsi que la construction postverbale de la désinence montre bien que le latin tend à différer syntaxiquement l'actualisation de la personne et du nombre, même si, en discours, d'autres éléments grammaticaux peuvent y faire référence.

Pour le pronom personnel sujet, il existe des formes redondantes toniques que nous sommes amenés à traduire en français par des formes emphatiques.

Ainsi, au nominatif singulier, on peut avoir :

– à la 1re personne EGO (moi, je…) qui donnera en italien *io* et en français *jo* puis *je*
– à la 2e personne TU (toi, tu…)

  Exemples :

  Ego consul esse volo (Moi, je veux être consul)

  Tu magna virtute laboras (Toi, tu travailles avec beaucoup de courage)

– Le pronom personnel TU peut être renforcé par le morphème -TE.

  On aura : TU-TE et TE-TE.

– à la 3e personne, ILLE, ISTE, IS, HIC, pronoms démonstratifs, peuvent également servir de pronoms personnels sujets.

  ILLE et ses formes ILLUM, ILLAM de l'accusatif aboutiront au pronom personnel des langues romanes. En italien, ILLE donnera *il* et ILLUM *lo*.

  Au nominatif pluriel on a :

– pour la 1re personne, NOS (nous, nous…),
– pour la 2e personne, VOS (vous, vous…),
– pour la 3e personne du pluriel, on utilisera les pronoms démonstratifs au pluriel, ILLI, ISTI, EI, HI.

  Plusieurs pronoms personnels peuvent être renforcés par la particule -MET : ME-MET, VOS-MET, etc.

2. La situation en italien

En italien toscan, la situation n'est pas si différente de celle du latin classique. La personne sujet est comprise dans la désinence de la flexion postverbale. L'ajout du pronom personnel sujet est ressenti comme un élément d'insistance, voire d'emphase (avec collocation à gauche) :

io canto peut être traduit par « moi, je chante ».

Toutefois, dans la langue parlée, surtout pour les deux premières personnes du singulier, cet ajout fonctionne comme une structure de moins en moins marquée :

io canto, je chante

tu canti, tu chantes

Sans doute, le rapport interlocutif entre les personnes fondamentales de la communication a-t-il une influence prépondérante. *io* et *tu* ont tendance à se grammaticaliser plus que les autres pronoms personnels du fait de l'ancrage interlocutif. On a donc ici un indice qui montre que l'expérience de l'acte de langage et de l'interlocution joue un rôle important dans le processus de grammaticalisation (Douay 2000).

Le pronom sujet a tendance à être présent dans les formes suivantes :

– au subjonctif présent :

che io am-i-Ø, que j'aime

che tu am-i-Ø, que tu aimes

che lui/lei am-i-Ø, qu'il / elle aime

– au subjonctif imparfait :

che io amassi, que j'aimasse

che tu amassi, que tu aimasses

dans la plupart des cas afin de lever l'ambiguïté sur l'élément sémantique de la personne lorsque le contexte ne semble pas donner d'autres informations à ce sujet.

Sur le plan diachronique, la restructuration des voyelles morphologiques de la personne peut expliquer en italien la résistance de la flexion post-verbale des voyelles *-O, -I, -A*.

Le choix de l'italien, à la suite de la chute des consonnes finales latines, aboutit en particulier à l'indicatif présent et imparfait au système *-O, -I, -A* pour les trois personnes du singulier.

On a ainsi :

cant-O, je chante

cant-I, tu chantes

cant-A, il / elle chante

et

cant-(a)v-O, je chantais

cant-(a)v-I, tu chantais

cant-(a)v-A, il/elle chantait

Le morphème *-(a)v-* avec la présence de la voyelle thématique *(a)* est ici un infixe qui marque l'imparfait.

Le choix de *-I* pour la seconde personne du singulier semble isomorphique à celui d'un pluriel dans une perspective interlocutive. Il s'agit donc d'un système d'opposition similaire qui transcende les catégories grammaticales afin de caractériser l'opposition entre l'espace interlocutif du JE à celui du TU en adoptant la différenciation morphologique [+masculin, +singulier] / [+masculin, –singulier] *-O* / *-I* comme dans l'exemple *mur-o / mur-i* (le mur / les murs).

L'opposition morphologique *-O* / *-I* [+masculin, +singulier] / [+masculin, –singulier] peut être aisément interprétée dans le cadre de la psychomécanique du langage et peut être représentée par un tenseur binaire radical. Pour cela, il faut également faire référence à l'autre forme de pluriel qui existe en italien, le pluriel collectif en *-A*, ex. : *le mur-a* (les remparts, les murs non envisagés comme des unités comptables). Le morphème *-A* peut donc être considéré comme la marque d'un pluriel interne provenant très certainement de la forme du neutre pluriel latin en *-a* du type *templ-a*, les temples. A partir de là, on peut considérer qu'il existe une première opération de particularisation qui va du pluriel interne *-A* (aucune découpe en unités distinctes n'est possible car la pluralité interne est continue) *mur-a*, les remparts, vers le masculin singulier en *-O mur-o*, le mur ; de ce pluriel en *-i* et ce, grâce à une seconde opération cette fois-ci de généralisation, ce singulier *mur-o* (qui est morphologiquement identique au *-O* de la première personne du singulier) aboutit à *mur-i*, les murs, c'est-à-dire au pluriel externe (avec un découpage en unités dénombrables).

On a ainsi la représentation suivante :

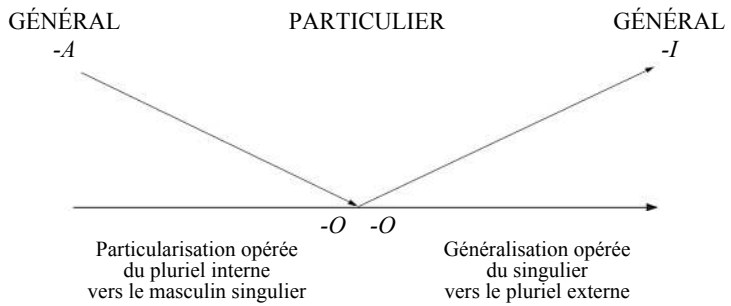

Ce système d'opposition des trois voyelles *-A*, *-O*, *-I*, rappelle dans bien des aspects celui des désinences verbales des trois premières personnes du singulier au présent et à l'imparfait de l'indicatif. Cette fois-ci, le passage d'une voyelle à l'autre indique un éloignement progressif par rapport à la première personne du locuteur. Cet éloignement progressif possède de fortes similitudes avec le tenseur binaire présenté ci-dessus :

-*O*	-*I*	-*A*
1re personne	2e personne	3e personne

On peut observer ici une sorte d'isomorphisme avec un mouvement de généralisation qui va de la première personne du singulier (espace interlocutif du JE) à la deuxième personne (espace interlocutif du TU) et à la troisième personne (celle dont on parle). Ce mouvement est caractérisé phonétiquement par l'aboutissement à -*A*, la voyelle la plus ouverte du système vocalique italien.

Par ailleurs, si l'on considère que la troisième personne définie comme « personne d'univers » est sous-jacente à toutes les autres personnes, on aboutit au schéma dynamique suivant :

-*A*	-*O*	-*I*	-*A*
personne d'univers	1re personne	2e personne	3e personne

Ici, l'analogie avec le tenseur binaire précédent est encore plus remarquable et on peut observer que l'opération de généralisation qui fait passer du -*O* [+masculin, +singulier] au -*I* [+masculin, –singulier] semble être isomorphique à l'opposition des morphèmes caractérisant les première et deuxième personnes du singulier du présent et de l'imparfait de l'indicatif.

À ces représentations, il est possible d'associer les oppositions des adverbes spatiaux *qu*-i / *qu*-a et *l*-i / *l*-a (« ici » *vs* « là » en français) qui sont étroitement liés aux rapports avec les personnes interlocutives. *qui* et *qua* prennent place dans l'espace du JE, *qui* indiquant un point précis alors que *qua* une aire plus large. *li* et *la* qui se situent dans l'espace du NON-JE s'opposent exactement de la même manière.

-*I*	-*A*
point particulier dans un espace	aire non précisée dans un espace

Là encore, l'opposition -*I* / -*A* est symétrique de celle des deuxième et troisième personnes du singulier du présent et de l'imparfait de l'indicatif et présente une isomorphie renversée avec le tenseur binaire des marques morphologiques de pluriel. Les oppositions vocaliques -*A* ~ -*O* ~ -*A* semble fonctionner en italien comme des opérateurs submorphologiques qui permettent de passer du pluriel interne au singulier et au pluriel externe, de la première à la deuxième et à la

troisième personne ainsi que d'un point précis à une aire indéterminée dans le cas de l'opposition d'adverbes spatiaux liés aux personnes interlocutives.

Ces réflexions sur la submorphologie s'insèrent dans le courant issu de la psychomécanique qui reconnaît des invariants à des alternances phonologiques qui chevauchent des catégories grammaticales tels le nom et le verbe (v. Bottineau en ligne, Bottineau à paraître, Nobile 2008).

3. La situation en français

3.1 L'ancien français et le moyen français

En ancien et moyen français, le pronom personnel était fréquemment omis. Dans cet extrait de *Gargantua*, on a :

> Les dames, au commencement de la fondation, se habilloient à leur plaisir et arbitre. Depuis, *feurent réformées* par leur franc vouloir en la façon que s'ensuit : …

Dans cet état de langue, le pronom personnel a encore un statut de mot plein, prédicatif, disjoint du verbe même si le système est en train de changer. Il occupe la première place de la phrase et peut être séparé du verbe par des mots pleins :

> Elle colpes non auret (*Cantilène* de sainte Eulalie)

Ce fonctionnement autonome, semblable à celui du substantif est fréquent jusqu'au XVIe siècle. Par la suite, il devient de plus en plus lié obligatoirement au verbe. Gérard Moignet dans sa *Grammaire de l'ancien français* (1993) montre parfaitement les différentes étapes de ce phénomène d'évolution.

3.2 Le français moderne

À l'oral, le pronom personnel porte seul, sauf aux première et deuxième personnes du pluriel, toutes les marques de la personne et du nombre. Dans plusieurs de ses ouvrages, Jacqueline Pinchon (Couté & Pinchon 1981, Pinchon 1986) montre qu'à l'oral, le français tend à avoir (sauf pour le futur et le passé simple) un système désinentiel uniforme :

-Ø 1re personne du singulier
-Ø 2e personne du singulier
-Ø 3e personne du singulier
-[õ] 1re personne du pluriel
-[e] 2e personne du pluriel
-Ø 3e personne du pluriel

Dans la langue courante d'aujourd'hui, on peut considérer qu'une phrase comme « nous, on chante » ne fonctionne plus comme une phrase topicalisée et que les pronoms « nous » et « on » portent

ensemble les marques antéposées de la personne et du nombre.

Pour la seconde personne du pluriel, dans certaines situations interlocutives et pour certains registres linguistiques, la troisième personne du pluriel peut être utilisée.

On peut avoir ainsi par exemple :

Qu'est-ce qu'elles vont acheter, les petites dames ?
Ils jouent bien aux tarots, les messieurs.

Ces exemples montrent bien qu'en français oral, l'antéposition des marques a tendance à se généraliser même à la première et à la deuxième personnes du pluriel.

On a ainsi les conjugaisons suivantes à l'oral :

– Indicatif présent :

ʒə mãʒ-Ø	je mange
ty mãʒ-Ø	tu manges
il / ɛl mãʒ-Ø	il / elle mange
nu mãʒ-õ	nous mangeons
vu mãʒ-e	vous mangez
il / ɛl mãʒ-Ø	ils / elles mangent

– Indicatif imparfait :

ʒə mãʒ-ɛ-Ø	je mangeais
ty mãʒ-ɛ-Ø	tu mangeais
il/ɛl mãʒ-ɛ-Ø	il / elle mangeait
nu mãʒ-j-õ	nous mangions
vu mãʒ-j-e	vous mangiez
il / ɛl mãʒ-ɛ-Ø	ils / elles mangeaient

À l'imparfait de l'indicatif, le système désinentiel est identique à celui du présent, la marque morphologique infixale d'imparfait {-ɛ-, -j-} s'insérant entre la base verbale et la désinence.

4. La situation des dialectes émiliens

Nous nous proposons d'analyser maintenant le système personnel caractéristique d'un certain nombre de dialectes émiliens en particulier ceux de l'ouest de l'Emilie. Par exemple, dans le dialecte de Berceto (Province de Parme) que nous avons étudié dans notre thèse de doctorat d'État (Begioni 1997), on a au présent de l'indicatif du verbe *kãtàr* « chanter » la conjugaison suivante :

a kãt-Ø	je chante
at kãt-Ø	tu chantes
al kãt-a / la kãt-a	il chante / elle chante
a kãt-uma	nous chantons
a kãt-i	vous chantez
i kãt-in / al kãt-in	ils chantent / elles chantent

Les marques de la personne et du nombre ont un fonctionnement qui à bien des égards rappelle celui du français moderne. Les marques verbales de la personne et du nombre sont antéposées sauf aux première, deuxième et troisième personnes du pluriel où l'on peut observer un double marquage. Les dialectes émiliens que nous avons étudiés présentent une forme personnelle où morphologiquement on peut mettre en évidence l'émergence d'une catégorie flexionnelle « actualisante » :

PERSONNE	MARQUE ANTÉPOSÉE	MARQUE POSTPOSÉE
1	*A* + Ø	-Ø
2	*A* + *T*	-Ø
3 masculin	*A* + *L*	-*A*
3 féminin	Ø + *L* + *A*	-*A*
4	*A* + Ø	-*UMA*
5	*A* + Ø	-*I*
6 masculin	I	-*IN*
6 féminin	A + L	-*IN*

La forme personnelle antéposée est obligatoire et se construit morphologiquement à l'aide de la voyelle A suivie d'une marque précisant la personne et le nombre. La première personne du singulier est par définition doublement non marquée. Les morphèmes -*T* pour la seconde personne du singulier et -*L* pour la troisième personne du singulier proviennent de formes personnelles latines. Pour la troisième personne du masculin pluriel, on peut remarquer l'utilisation du morphème de pluriel -*I*. La systématisation apparaît plus forte qu'en français dans la mesure où la voyelle *A*- précise ce que nous pouvons appeler la catégorie « actualisateur » du verbe avec en seconde position l'indication morphologique de la personne et du nombre.

Ainsi la forme :

A + *T* = actualisateur + personne et nombre.

Pour les formes impersonnelles marquées par une désinence postverbale de troisième personne, la forme antéposée est morphologiquement non marquée : *A-Ø piØv-a* ne possède pas de détermination de la personne.

Ces formes personnelles actualisantes (*A-Ø*, *A-T*, *A-L/L-A*, *A-Ø*, *A-Ø*, *I/A-L*) – qui, comme nous l'avons précisé, sont obligatoires – nous semblent construites à partir de la troisième personne du singulier, elle-même construite sur l'article défini *A-L*. Exemple : *al kã*, le chien. On peut considérer qu'il existe une sorte d'isomorphisme entre l'actualisation du syntagme nominal et celle du syntagme verbal. Il est possible d'expliciter ces mécanismes sur l'axe du temps opératif

tant en diachronie qu'en synchronie. Ainsi, à partir du démonstratif latin, l'actualisation nominale s'opère par une saisie anticipée désémantisante réduisant la succession sémantique *déterminatif* + *déictique* à l'élément déterminatif :

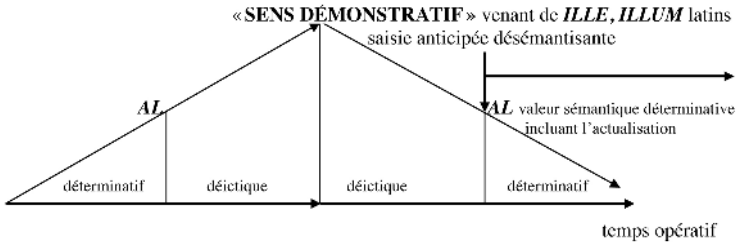

L'élément déterminatif se compose d'un segment sémantique actualisant qui permet d'introduire le substantif :

article défini = actualisateur + déterminatif

alors que le démonstratif s'analyse en

actualisateur + déterminatif + déictique.

À partir de cet actualisateur nominal, les dialectes émiliens mettent en évidence morphologiquement un morphème *A-* d'actualisation qui pourra être généralisé de la manière suivante :

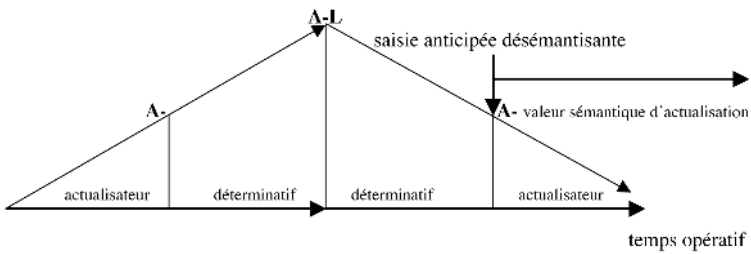

En tant que morphème d'actualisation ***A-*** peut alors se combiner avec la personne et le nombre et actualiser le syntagme verbal.

On pourra en conclusion formuler l'hypothèse suivante sur l'axe du temps opératif :

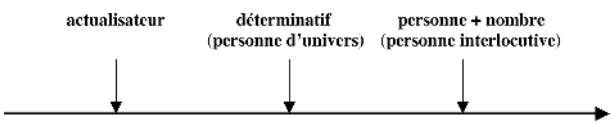

Les marques personnelles des formes interrogatives sont différentes. En effet, dans les dialectes émiliens considérés, l'inversion de ces marques est obligatoire en discours dans tous les registres linguistiques :

kãt-i-a ?	Est-ce que je chante ?
kãt-e-t ?	Est-ce que tu chantes ?
kãt-e-l ? / kãt-l-a ?	Est-ce qu'il/elle chante ?
kãt-um-i-a ?	Est-ce que nous chantons ?
kãt-i-v ?	Est-ce que vous chantez ?
kãt-n-i ? / kãt-n-e-l ?	Est-ce qu'ils/elles chantent ?

On remarque ici une transformation phonétique de l'actualisateur qui devient le plus souvent *-I-*, mais parfois *-E-* et on voit apparaître le morphème *-V* d'origine latine pour indiquer la deuxième personne du pluriel.

5. Perspectives d'ordre submorphologique

Dans les dialectes émiliens considérés, nous nous rendons bien compte des convergences qui existent entre l'actualisation nominale avec l'article défini et l'actualisation verbale avec le morphème personnel *A + marque morphologique de personne et de nombre.*

Le fait que ces dialectes aient choisi la voyelle *A-* au lieu de *E-* dans d'autres dialectes ou de *I-* en toscan n'est sans doute pas un hasard. Une grande partie des oppositions distinctives des systèmes morphologiques, en particulier du dialecte de Berceto, repose sur l'utilisation des voyelles *I* et *A*, non seulement dans le système de l'actualisation verbale comme nous venons de le voir, mais également dans le système morphologique nominal.

On a ainsi :

a-l kã-Ø (le chien)	*i* kã-Ø (les chiens)
l-*a* vak-*a* (la vache)	*a*-l vak-*i* (les vaches)

La voyelle *A* ouvrante a une valeur actualisante tant dans le système nominal que verbal et le *I* est utilisé soit pour le pluriel féminin soit indique un point précis et rapproché dans le système de la déixis spatiale. Ce système ressemble fortement à celui de l'italien :

k-*i* (ici) l-*i* (là) l-*a* (là-bas)

Conclusion

Dans nos réflexions sur la constitution des marques personnelles, du latin aux langues romanes, nous pouvons observer que deux possibilités d'envisager la mise en place du système de la personne verbale s'offrent à nous. La première reste très fortement liée au système latin avec des marques morphologiques de la personne et du nombre postposées au verbe. C'est le cas de l'italien et de l'espagnol. La seconde

possibilité met en évidence une tendance à l'antéposition de ces marques qui apparaissent particulièrement systématisées dans certains dialectes émiliens de l'ouest. Ce second type de systématisation nous permet de mettre en relief l'équilibre et la symétrie qui existent entre l'actualisation nominale et l'actualisation verbale. Il s'agit d'une direction de l'évolution diachronique qui va de plus en plus vers la construction du verbe en langue comme cela est déjà le cas pour le nom en français.

Références bibliographiques

BEGIONI Louis, 1997, *Description et microvariations linguistiques dans un espace dialectal : la zone de Berceto (Province de Parme, Italie),* CIRRMI, Université Paris 3 - Sorbonne Nouvelle.

BOONE Anne et JOLY André, 1996, *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, Paris, L'Harmattan.

BOTTINEAU Didier, "The cognemes of the Spanish language: towards a cognitive modelization of the submorphemic units in the grammatical words of the Spanish language", *The Public Journal of Semiotics*, 1(2), p. 50–74 (en ligne).

——— « La théorie des cognèmes et les langues romanes : l'alternance i/a dans les microsystèmes grammaticaux de l'espagnol et de l'italien », à paraître.

COUTÉ Bernard et PINCHON Jacqueline, 1981, *Le Système verbal du français : description et applications pédagogiques*, Paris, Nathan.

DOUAY Catherine, 2000, *Éléments pour une théorie de l'interlocution, un autre regard sur la grammaire anglaise*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

GUILLAUME Gustave, 1973a, *Principes de linguistique théorique,* éd. R. Valin, Québec, Les Presses de l'Université Laval et Paris, Klincksieck.

——— 1973b, *Langage et Science du langage*, Paris, Nizet et Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 32-33.

——— 1982, *Leçons de linguistique, 1956-1957, éd. G. Plante,* Québec, Les Presses de l'Université Laval, et Lille, Presses Universitaires de Lille.

——— (1929/1945), 1993, *Temps et Verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps, suivi de L'Architectonique du temps dans les langues classiques*, Paris, Champion.

MOIGNET Gérard, 1981, *Systématique de la langue française,* Paris, Klincksieck.

——— 1993, *Grammaire de l'ancien français*, Paris, Klincksieck.

NOBILE Luca, 2008, "The gramatical monophonemes of standard Italian. A structural isomorphism between phonological and semantic oppositions?", *Cognitive Philology*, 1(2).

PINCHON Jacqueline, 1986, *Morphosyntaxe du français : étude de cas*, Paris, Hachette.

SOUTET Olivier, (1989) 1998, *La Syntaxe du français*, Paris, Puf.

17

L'actualisation de la troisième personne dans le pronom d'adresse de courtoisie en italien et en espagnol

Sophie Saffi
Université de Provence - Aix-Marseille 1

1. Le Moi et le Hors-Moi

Selon Guillaume, le classement ordinal (1re, 2e, 3e) des trois personnes de l'interlocution (le locuteur, l'interlocuteur, la personne délocutée) est fondé sur le transport du Moi au Hors-Moi. Par décadence de rang, on passe de la personne active (celle qui parle), à la personne passive (celle dont il est parlé), via la personne médio-passive (celle à qui l'on parle) (Boone & Joly 1996 : 314-315). L'apport de Guillaume à cette description est l'idée d'une troisième personne omniprésente, sous-jacente à toute autre personne quelle que soit la saisie ordinale, « seulement masquée par la considération prépondérante de la personne agissante dans la production de discours » (Moignet 1974 : 94). Puisque la personne locutive parle aussi d'elle-même, et qu'en s'adressant à son interlocuteur, elle lui parle aussi de lui. La personne délocutée, objet du discours est par conséquent la personne fondamentale. La dichotomie Moi / Hors-Moi se retrouve dans la distinction de l'espace et du temps dont dépend la discrimination morphologique du nom et du verbe : un verbe porte une sémantèse engagée dans le temps, opération aboutissant à un résultat et ayant pour point de départ la personne, cause de l'activité. La sémantèse du nom contient la personne d'univers alors que la personne verbale contient la sémantèse verbale (Moignet 1974 : 72). Guillaume postule que l'homme doit son autonomie (Moi) à sa confrontation avec l'Univers (Hors-Moi) (Valette 2003 : 19). La mise en relation de l'univers physique extérieur et de l'univers psychique intérieur revêt une importance considérable. Lors de l'interpénétration de ces deux univers, des collisions peuvent survenir, par exemple, quand il y a non-correspondance entre la réalité physique de l'interlocuteur et sa représentation dans le discours du locuteur.

2. La personne de courtoisie dans les langues romanes

Le marquage du respect correspond universellement au marquage d'une distance symbolisée par un décalage (Kerbrat-Orecchioni 1994 : 127-128), que celui-ci se situe dans la catégorie du genre (*Lei* italien) ou dans celle du nombre (*Vous* français). La distance est représentée,

d'une part, par un décalage entre les personnes (deuxième et troisième en italien : *tu* vs *lei*, deuxième personne simple et deuxième complexe en français : *tu* vs *vous*) ; et d'autre part, par un décalage entre la réalité de l'allocutaire et sa représentation dans le discours du locuteur (it. : *Lei è molto simpatico* où *lei* = féminin et *-o* = masculin ; fr. : *Vous êtes très cordial* où *vous* = pluriel et *-al* = singulier). Afin d'expliquer la variété des solutions choisies et le choix italien du genre féminin, il nous faut revenir à ce qui motive cette recherche d'un décalage : le marquage d'une distance entre le locuteur et l'interlocuteur. Puisqu'il s'agit de distance, il faut songer à l'espace dans lequel elle se détermine, et au mouvement qui psychiquement peut la parcourir et ainsi la matérialiser.

Si des notions comme le lieu et l'animation interviennent, alors la question du genre occupe une place centrale. En effet, à l'origine du genre, il y a la distinction entre deux modes d'animation ; et sous l'idée d'animation, la discrimination du lieu extérieur et du lieu intérieur (Guillaume 1993 : 88-89). L'idée d'intériorité est liée au genre féminin et ceci est particulièrement visible en italien dans l'emploi de la terminaison en *-a* aussi bien pour le féminin singulier, que pour le pluriel interne (*il muro* « le mur », *i muri* « les murs », *le mura «* la muraille, l'enceinte ou les remparts, les fortifications »). Parmi les personnes verbales, seule la troisième personne offre une dichotomie de genre : *lei / lui*. C'est donc le rang qui s'impose à l'italien pour marquer la distance par rapport à son interlocuteur : il obtient ainsi un décalage entre la personne sémiologique (troisième rang) et la personne psychique (deuxième rang). Dans le plan verbal italien, contrairement à la situation française, il n'y a pas d'unité de cas et, comme en latin, le verbe réunit en lui deux possibilités de fonction différentes : la fonction prédicat et la fonction sujet. L'information de personne est comprise dans le verbe, qui ne nécessite pas de pronom pour entrer dans le discours (it. *canto, canti, canta* vs fr. *je chante, tu chantes, il chante)*. L'extériorité de la personne de support est psychique en latin comme en italien, et non sémiologique, puisque la personne est comprise dans le verbe (lat. *venit* ; it. *viene*). En français, l'extériorité est à la fois psychique et sémiologique (fr. *il vient*). En latin et en italien, la personne verbale est bien le lieu de prédilection pour réaliser un décalage marquant la distance : premièrement, le parcours est connu du locuteur puisqu'il y a un décalage entre la réalisation sémiologique et la réalité psychique de la personne de support ; deuxièmement, ce décalage est orienté de l'intérieur vers l'extérieur (la personne de support est sémiologiquement interne ; mais psychiquement elle est conçue à l'extérieur du verbe).

En français, la personne de support est extérieure, du point de vue psychique comme du point de vue sémiologique ; ces arguments sont

donc caducs. Pour marquer la distance, le seul décalage que se permet le français est de passer aux personnes doubles dont la forme autorise la réunion sémiologique dans le verbe de la personne de rapport et de la personne de support. Or ces personnes sont celles où la forme verbale semble le mieux résister au mouvement évolutif de déflexité.

En latin, les deux solutions cohabitaient. D'une part, à partir du IIIe siècle, *vos* remplace *tu* dans la langue de bon niveau, pour s'adresser à une personne d'un rang plus élevé. D'autre part, les noms d'arbres en *-us* dont certains faisaient l'objet d'un culte, étaient des féminins dans la déclinaison masculine. Le décalage dans la catégorie du genre concernait le domaine nominal, où les substantifs relèvent de la troisième personne cardinale. Dans le domaine verbal, pour l'adresse, les rangs de la personne ordinale étaient respectés (première personne : *ego*, *nos* ; deuxième personne : *tu*, *vos*). C'est avec des langues romanes comme l'italien et l'espagnol que va apparaître une liaison entre la troisième personne cardinale des substantifs et la troisième personne ordinale support du sémantème verbal.

En italien et en espagnol, les titres honorifiques ont joué un rôle important dans l'installation de la troisième personne de politesse. En italien, les premiers emplois sous la forme de pronoms (*Lei,* et *Ella* en langue ancienne) sont datés, selon les grammairiens, du XVe au XVIIe siècle [1]. Brunet considère que le rôle de l'Espagne s'est limité à rendre irréversible l'emploi de pronoms de troisième personne apparus dès le XIIe siècle pour relayer les formules de courtoisie *Signoria, Eccellenza,* etc., pronoms féminins de par cette origine (Brunet 1987 : 12). Ainsi, à partir des termes d'adresse honorifiques féminins, la troisième personne se serait imposée comme personne de politesse en italien. En espagnol, la contraction de la périphrase *vuesa merced* « votre grâce », souvent complète au XVIIe siècle, se trouve déjà réduite à *vuesasted* en 1597 dans la Grammaire d'Oudin (*Revista de Filología Española* 10 : 245, 310). Le dictionnaire étymologique Corominas (1991) atteste *Usted* en 1620.

Il nous semble difficile d'imputer à une langue l'initiative de cette évolution qui a concerné l'ensemble de la Romania. L'évolution historique de nos langues romanes montre que la marque de respect débute par la dissociation de la première et de la deuxième personne entre singulier et pluriel, et se poursuit avec l'apparition de titres honorifiques spécifiques qui, après généralisation, sont représentées soit par la deuxième personne du pluriel, soit par la troisième personne dévolue à tout substantif. L'histoire montre comment la personne de langue empiète peu à peu sur le territoire des personnes de langage. La

1. XVe pour Regula & Jernej 1965 : 132, n. 2 ; XVIe pour Dardano & Trifone 1990 : 167 ; XVIIe pour Battaglia & Pernicone 1960 : 254.

personne de langue est la troisième personne sous-jacente à toute personne, selon Guillaume, puisque « la personne délocutive n'est absente d'aucune des trois personnes » (Guillaume 1991 : 114). Les personnes de langage sont les personnes interlocutives, par opposition à la personne de langue, car on peut « mettre à part, comme appartenant au langage pris du dehors […], les première et deuxième personnes » (*ibid.* : 187). En latin, les personnes d'adresse de simples (*ego*, *tu*) deviennent complexes (*nos*, *vos*) tout en continuant à représenter le locuteur et l'interlocuteur. Selon Guillaume, la personne du locuteur et celle de l'interlocuteur représentent les « pôles » entre lesquels l'acte de langage se développe, tandis que la personne de langue appartient au contenu même du langage, « à l'exprimé dont cet acte est porteur ». Dans certaines langues extrême-orientales, la première et la deuxième personne n'existent que dans l'acte de langage, elles n'existent pas en langue (*ibid.* : 195-196).

> Les langues qui ne font intérieurement état que d'une personne unique sont celles qui ont refusé un signe notionnel à ce qui n'est pas le contenu de l'acte de langage, mais n'en est que le contenant. Le contenant de l'acte de langage, c'est l'intervalle personne parlante / personne écoutante. Le contenu, c'est la personne dont il est parlé et, avec elle, ce qu'on en dit, le prédicat. (*ibid.* : 200)

Dans les langues romanes (et indo-européennes), la discrimination entre Acte-de-langage-contenant et Contenu-de-l'acte-de-langage n'est pas stricte : l'institution de la personne ordinale reverse en langue la première et la deuxième personne, où elles sont instituées comme des notions. L'emploi d'un pronom personnel de troisième rang correspond à la présence, dans le discours, d'une forme dont le contenu est psychiquement l'absence. Cette absence se comble sémiologiquement car ce contenu en creux accueille la sémantèse rappelée (ex : *L'idée, elle est bonne*.) ou bien le contenu en creux est en attente d'une sémantèse à venir (ex : *Elle est bonne, l'idée*). En italien, l'emploi de la troisième personne comme personne d'adresse, correspond à la présence, dans le discours, d'une forme dont le contenu comprime psychiquement l'absence et l'interlocuteur. En d'autres termes, avec un pronom d'adresse de troisième personne, il y aurait une visée de l'interlocuteur saisie de manière anticipée :

	1er pôle	2e pôle
	——————————>	……
Personne parlante	Contenu du langage 3e personne dont il est parlé	Personne écoutante

Saisie anticipée de la visée de l'interlocuteur sur l'axe de l'acte de langage

Ce qui aurait pour conséquence de créer une contraction entre la personne de langue qui est le contenu du langage, et la personne de langage qui prend part à l'acte de langage. Quand les personnes de langage sont strictement séparées de la personne de langue (comme en coréen), nous sommes dans une conception cardinale des première et deuxième personnes. Avec les personnes ordinales, non seulement les première et deuxième personnes deviennent des notions en langue, mais en plus, la personne délocutive est implicitement associée aux personnes locutive et allocutive. Parce que la stricte répartition entre la personne de langue (la personne délocutée) et les personnes de langage (acteurs du dialogue) est abolie, dans nos langues indo-européennes, la troisième personne peut devenir une personne d'adresse. Pourtant, cette innovation ne s'est réalisée durablement qu'en italien et en espagnol. Elle présuppose une représentation de la personne, et une conception de son univers, spécifiques à ces langues. Or, un événement décisif pour les Arts et les Sciences a eu lieu en Espagne et en Italie du Xe au XVIe siècle : ces deux zones géographiques ont été les portes d'entrée en Europe occidentale des méthodes de calcul indo-arabes.

3. L'introduction du zéro et de la numération de position en Europe occidentale

Des découvertes indiennes ont pénétré l'Europe occidentale par la Sicile et par l'Espagne via le Maghreb (Ifrah 1994 : 242-244, 364). Ce sont le zéro, la numération de position et la méthode de calcul que l'on nomme « algoritme » en référence à Al Khuwārizmī, le premier savant musulman a en avoir vulgarisé l'usage.

> Zéro est issu de la numération de position où le sens d'un symbole dépend de sa position : le chiffre 1 isolé signifie une unité, 10 s'il est en deuxième position avec un zéro à côté de lui. (Houzel 2002 : 70-71)

Leur introduction prendra plusieurs siècles, rencontrant une forte résistance de la part de l'Église et des experts du calcul sur l'abaque. Il faudra attendre la Renaissance européenne pour connaître une étape décisive dans la diffusion du calcul d'origine indienne. L'Italie va jouer rôle prépondérant en la personne de Leonardo Bigollo da Pisa (*c.*1170-1250), connu sous le nom de Fibonacci, inventeur d'un algoritme qui porte aujourd'hui son nom : la « suite de Fibonacci » où chaque nombre est égal à la somme des deux unités qui le précèdent. La suite de Fibonacci facilite le calcul du nombre d'or et des artistes de la Renaissance italienne y ont recours. Ils relaient visuellement le savoir de Fibonacci auprès d'une élite qui propage – pour des raisons politiques, économiques et culturelles – une langue (le toscan littéraire) qui va devenir l'italien (Redon 2002 : 9-19 ; Tesi 2001 : 64-115). Les savoirs circulent d'autant plus aisément entre les Arts et les

Sciences que ces catégories modernes sont à l'époque intriquées et perméables. Ainsi, le *Quadrivium* contient-il les quatre arts mathématiques : la musique, l'arithmétique, la géométrie et l'astronomie.

4. Que représente l'invention indienne du zéro ?

Nous sommes redevables à la civilisation indienne d'avoir posé à partir du IVe siècle les bases du calcul moderne en réunissant trois idées : des chiffres visuellement distincts des nombres qu'ils représentent (contrairement aux chiffres romains), un principe de position qui fait de ces chiffres des signes numériques dynamiques, et une conception du zéro comme marque de l'absence des unités d'un ordre et comme nombre à part entière (Ifrah 1994 : 976-977). Les savants indiens rédigeaient les énoncés et les solutions des problèmes mathématiques en vers, ils suivaient les règles de la métrique indienne (*ibid.* : 455). Ainsi, poésie et sciences sont deux territoires confondus dans la rédaction de textes astronomiques et mathématiques indiens en langue sanskrite. On y retrouve un mode d'expression des nombres s'appuyant sur la synonymie. Ainsi les représentations symboliques associées au zéro étaient le point, le ciel, l'éther et l'atmosphère. Le chiffre est le symbole graphique du nombre, donc l'une de ses possibles représentations. L'essor scientifique et intellectuel mondial de l'algèbre s'est réalisé parce que sa possibilité était contenue en germe dans l'invention indienne qui avait donné corps à l'invisible, en associant divers concepts au zéro qui représente l'absence (l'absence d'un chiffre dans la colonne des unités permettant de passer à la colonne des dizaines : 10, l'absence dans la catégorie des dizaines permettant de passer aux centaines : 100, etc.). C'est-à-dire en conceptualisant le vide comme un objet manipulable par la pensée. Le zéro est l'élément central depuis l'Antiquité de la philosophie indienne de la vacuité ou *śhûnyatâ*, une doctrine qui ne sépare pas la réalité et la non-réalité des choses, mais qui ne peut pas se résoudre à une attitude de simple nihilisme.

> Loin de signifier que les choses n'existent pas, cette philosophie exprime plutôt que celles-ci ne sont que des apparences. (*ibid.* : 159)

L'absence s'est objectalisée grâce à la multiplicité des représentations symboliques qui lui étaient associées par le biais du sanskrit, ce qui a ensuite permis la généralisation du concept : en prolongeant Guillaume, la conception du zéro-en-puissance était devenue possible car elle ne demandait qu'un pas de plus, celui de la généralisation qui unirait les diverses représentations, les zéros-en-effet.

Ces variations de la représentation symbolique du zéro dans la langue sanskrite ont permis l'exportation de l'invention à d'autres cultures qui ont pu se l'approprier, trouvant à coup sûr un angle, un point de vue, pour l'appréhender dans la diversité des représentations.

Ainsi s'est développée l'abstraction mathématique chez les Arabes, puis chez les Européens, qui ont pratiqué leurs propres généralisations à partir des cas particuliers proposés.

Guillaume partage avec la conception indienne, un intérêt commun pour l'union du réel et du virtuel. Il distingue la phase génétique des formes, celle qui précède leur actualisation dans le discours, actualisation qui est elle-même antérieure à la réalisation, phase ultime et seule directement observable. Guillaume considère que

> la vraie réalité d'une forme, ce ne sont pas les effets de sens multiples et fugaces qui résultent de son emploi, mais l'opération de pensée, toujours la même, qui préside à sa définition dans l'esprit. (Guillaume 1929 : 132-133)

Selon lui, l'universel et le singulier sont les deux pôles entre lesquels se déplace constamment la pensée et la mise en rapport de ces deux pôles fonde la structure des langues (Boone & Joly 1996 : 433). La genèse mentale du mot a pour origine un mouvement oscillatoire entre l'universel et le singulier. Le mécanisme du mot, dans nos langues indoeuropéennes, comporte un premier mouvement de pensée dont le départ est l'universel et qui livre par particularisation la matière (le contenu), suivi d'un second mouvement qui est l'inverse du premier et qui livre la forme (le contenant), c'est-à-dire la partie de discours. Le rapport *matière contenue / forme contenant* est un rapport de consécution : la forme est le produit d'un mouvement de généralisation qui fait suite à un mouvement de particularisation qui produit la matière. Après avoir discerné la notion (ce que Guillaume nomme « l'opération de discernement »), la création d'une partie de discours suppose le choix d'une forme pour la transporter (« l'opération d'entendement »).

> Dans le bouddhisme ancien du *Hînayâna* (celui dit du « Petit Véhicule »), cette notion [le vide] ne s'appliquait qu'à la personne, tandis que pour le bouddhisme du *Mahâyâna* (celui des écoles du Nord, dit du « Grand Véhicule »), l'idée de vacuité devait être étendue à toutes choses. Pour expliquer la différence entre ces deux conceptions, les bouddhistes des écoles du Nord se plaisent à faire la comparaison suivante : dans l'ancienne vision, les choses étaient regardées comme des tonneaux vides, tandis que dans le *Mahâyâna* on est allé jusqu'à nier l'existence même de ces tonneaux. (Ifrah 1994 : 159)

L'application à toute chose du principe de vacuité permet d'inventer le vide-en-puissance à partir de ses multiples cas particuliers (vides-en-effet) en discours. Les issues étymologiques it. *cifra*, fr. *chiffre*, de l'ar. *şifr* révèlent la généralisation du nom du zéro au concept de représentation du nombre dans le discours : à partir du XVe, on observe l'emploi du latin *cifra*, non plus dans le sens de « zéro » mais de « signe de numération ».

Il est remarquable que ces processus mentaux commencent avec la personne dans le « Petit Véhicule ». Pour Guillaume, la personne est le point d'ultime rencontre entre idéogenèse (genèse matérielle) et morphogenèse (genèse formelle). C'est

> le support que se donne la pensée pour y attacher des apports de signification qu'elle a déterminés elle-même en langue. (Geneste & Wittwer 1987 : 187)

En italien et en espagnol, l'actualisation de l'absent dans l'adresse à l'interlocuteur est rendue possible par une plus grande généralisation de la troisième personne.

> Guillaume distingue la personne cardinale à laquelle aboutit la catégorie du substantif et la personne ordinale (*je, tu, il / elle, nous, vous, ils / elles*) présente dans le verbe. (*ibid.*) [2]

Le passage de la personne cardinale du substantif à la troisième personne verbale ordinale, en espagnol, est illustré par la contraction du titre honorifique en un pronom. Ce passage est plus abouti en italien. En effet, *Usted* est une forme particulière distincte des pronoms sujets de la troisième personne délocutée (esp. *él, ella, ello*), ce qui permet d'envisager que le concept de personne qu'emporte *Usted* n'inclut pas obligatoirement l'absence. Alors qu'en italien, le pronom sujet *Lei* est clairement le pronom de l'absent. La virtualité associée à la personne de l'interlocuteur concret auquel on s'adresse avec ce pronom, s'exprime avec évidence. Avec le *Lei* de politesse, la personne délocutée devient une représentation de discours de l'interlocuteur. Cet état de fait suppose une conscience aigüe de la différence entre la personne d'univers contenue dans toute sémantèse nominale, et la personne humaine contenant la sémantèse verbale.

5. De l'aspect cardinal à l'aspect ordinal, du titre honorifique au pronom d'adresse

L'introduction du zéro a permis d'appréhender globalement les deux aspects du nombre, le cardinal et l'ordinal, et de passer aisément de l'un à l'autre. Ces deux catégories existaient déjà en latin mais, à partir de la numération de position, il y a la possibilité de passer d'une catégorie à l'autre (par les méthodes de calcul), car elles ont été clairement délimitées intellectuellement. Cet accès à la connaissance algébrique est concomitant d'une conscience vive des deux catégories ordinale et cardinale pour la personne verbale. A partir d'un syntagme nominal de courtoisie (le titre honorifique) relevant de la personne cardinale, s'invente un pont entre les catégories cardinale et ordinale

2. En 1943, Guillaume nomme « personne cardinale » la personne invariante du substantif, qui s'oppose à la personne ordinale, déclinable du verbe ; Moignet propose en 1972 le nom de « personne de sémantèse » (Moignet 1974 : 89).

avec *Lei* et *Usted*. L'italien occupe une position marginale parmi les langues romanes, avec une partition maintenue entre les ordinaux et les cardinaux (ex. : *Napoleone terzo* ; *atto secondo, scena terza*). Cette nette séparation trouve sa raison d'être dans son emploi par le système de la langue qui exploite le passage du cardinal à l'ordinal à un autre niveau, celui de la représentation de la personne.

Conclusion : l'espace et la personne

Du Xe au XVIe siècle, un parallélisme frappant s'établit entre, d'une part, l'introduction en Europe occidentale du zéro indo-arabe et de la numération de position, et d'autre part, l'apparition du pronom d'adresse de la troisième personne de politesse. Sans préjuger de l'ordre de cause à effet de ces deux importants changements, on peut constater qu'ils ont simultanément créé les conditions intellectuelles de nouvelles représentations sémiologiques de l'absent : l'actualisation du zéro et celle de la troisième personne. L'actualisation, selon Guillaume, et pour reprendre les termes de Joly,

> désigne essentiellement l'opération qui consiste pour le sujet parlant animé d'une visée d'intention (un *vouloir dire*) à faire transiter des signes de la langue, où, en tant que représentation pure, ils ont une existence puissancielle, au discours où, en tant qu'expression, ils acquièrent une existence effective. (Boone & Joly 1996 : 27)

Le locuteur espagnol (*yo*) ou italien (*io*) peut viser un point virtuel dans l'espace (l'absent) en lui attribuant momentanément, en discours, avec *Usted* et *Lei*, le statut de la position de l'interlocuteur, habituellement occupée par l'autre (*tu*), ce point réel dans l'espace que je vise pour tracer la ligne du dialogue. L'absence se concrétise en un point de référence spatiale. L'actualisation de la troisième personne dans le pronom d'adresse de courtoisie en italien et en espagnol met en lumière la cohérence des liens unissant, au sein de chaque système de langue, la conception de la personne et la conception de l'espace.

L'ancien italien présente un système démonstratif ternaire comme le latin. Cependant, il repose spatialement sur l'éloignement ou la proximité par rapport au couple en dialogue (*questo* / *quello*), plus une distinction survivante de la proximité par rapport à l'interlocuteur (*cotesto*) vouée à disparaître. En italien contemporain, le système des démonstratifs est devenu binaire et organisé autour du couple en dialogue que le locuteur a tendance à résoudre à sa propre personne : *questo*/*quello* ne représente plus qu'une opposition spatiale près/loin, même si la hiérarchie vocalique permet encore de nuancer cette dichotomie entre les deux membres du couple dans les adverbes de lieu (*qui* / *qua*, *lì* / *là*). Ce remaniement de la représentation de la personne et de sa spatialité témoigne d'un remaniement de la représentation psychique de la personne : la représentation du couple en dia-

logue est supplantée par la représentation de la personne du locuteur. Dans cette même période évolutive, avec la création de *Lei*, on est passé du tutoiement généralisé du latin à la possibilité de faire de son interlocuteur une personne délocutée, donc un objet intégrable à l'espace proche.

L'emploi de la troisième personne comme personne d'adresse correspond à la présence, dans le discours, d'une forme dont le contenu comprime psychiquement l'absence et l'interlocuteur. La visée de l'interlocuteur, le deuxième pôle de l'axe de l'Acte de langage, est saisie de manière anticipée, ce qui en fait aussi l'objet du discours du locuteur. Comme le système des démonstratifs (*questo* : proximité, *quello* : éloignement ; distance conçue en fonction de l'inclusion dans la sphère du locuteur ou de son exclusion), le pronom d'adresse italien suppose une importance accordée à l'appartenance à la sphère du locuteur, et par voie de conséquence une sphère individuelle étendue. Ce que révèle aussi l'emploi parcimonieux des adjectifs possessifs : tout objet entrant dans la sphère du locuteur lui appartient implicitement. La personne en français standard a une sphère réduite. De l'ancien français au français moderne, on observe pour les démonstratifs la disparition de la bipartition spatiale (*cist, cil*) au profit de la référence au seul locuteur (*ce* ou *cet*). Le Moi français et le Moi italien sont conçus différemment. Le Moi français a une extension restreinte au corps du locuteur et se résout à un objet privilégiant les relations externes dans l'univers du Hors-Moi. En italien, la sphère du Moi s'étend au-delà des limites du corps : hors du corps, le Moi existe encore et entretient des relations symbiotiques avec son contexte (it. *essere in cucina, in ufficio, in piazza* vs fr. *être dans la cuisine, au bureau, sur la place*), il faut dépasser l'espace proche pour atteindre le Hors-Moi qui, en italien, est plutôt un *Non-Io*. Le transport du Moi au Hors-Moi fondant la classification ordinale des trois personnes verbales, ce sont bien les différences de conception de la personne au sein de son espace, entre les systèmes italien et français, qui expliquent les différences d'actualisation de la troisième personne. En italien, la personne de langue peut s'actualiser dans une personne de discours dont le rang sémiologique (troisième) et le rang psychique (deuxième) ne coïncident pas, car l'interlocuteur se situe spatialement à la lisière de la sphère étendue du locuteur. Il est donc à la fois en contact avec la personne d'univers et avec la sphère au sein de laquelle la symbiose est possible.

Références bibliographiques

BATTAGLIA Salvatore et PERNICONE Vincenzo, 1960, *La grammatica italiana*, Torino, Loescher.

BOONE Annie et JOLY André, 1996, *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, Paris, L'Harmattan.

BRUNET Jacqueline, 1987, *Grammaire critique de l'italien*, tome 9 *Tu, voi, Lei*, Saint-Denis, Presses de l'Université Paris 8.

COROMINAS Joan y José Antonio PASCUAL, *Diccionario crítico etimológico castellano e hispánico*, Madrid, Gredos, 1984-1991, 6 vol.

DARDANO Maurizio e TRIFONE Pietro, 1990, *La lingua italiana*, Bologna, Zanichelli.

GENESTE Philippe et WITTWER Jacques, 1987, « Psychologie génétique et psycho-mécanique du langage : contribution à l'épistémologie génétique », *Modèles linguistiques*, IX-1, p. 167-191.

GUILLAUME Gustave, 1929, *Temps et Verbe,* Paris, Champion.

——— 1973, *Principes de linguistique théorique*, Paris, Klincksieck et Québec, Les Presses de l'Université Laval.

——— 1991, *Leçons de linguistique 1943-1944*, Lille, Presses Universitaires de Lille et Québec, Les Presses de l'Université Laval.

——— 1993, *Leçons de Linguistique 1938-1939*, Lille, Presses Universitaires de Lille et Québec, Les Presses de l'Université Laval.

HOUZEL Christian, 2002, « L'écriture du zéro », *Pour la science*, hors-série « Du signe à l'écriture », p. 70-71.

IFRAH Georges, 1994, *Histoire universelle des chiffres*, Paris, Robert Laffont.

JOLY André, 1994, « Eléments pour une théorie générale de la personne », *Faits de langues*, 3(2), p. 45-54.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1994, *Les Interactions verbales 3*, Paris, Armand Colin.

MOIGNET Gérard, 1974, *Études de psycho-systématique française*, Paris, Klincksieck.

REDON Odile (éd.), 2002, *Les Langues de l'Italie médiévale*, Turnhout, Brepols.

REGULA Moritz et JERNEJ Josip, 1965, *Grammatica italiana descrittiva su basi storiche e psicologiche*, Berne, A. Francke.

Revista de Filología española, tome X.

TESI Riccardo, 2001, *Storia dell'italiano. La formazione della lingua comune dalle origine al Rinascimento*, Roma-Bari, Laterza.

VALETTE Mathieu, 2003, « Énonciation et cognition : deux termes *in absentia* pour des notions omniprésentes dans l'œuvre de Guillaume », *Le français moderne*, LXXI(1), p. 6-25.

VER EEKE Paul, 1952, *Léonard de Pise. Le livre des nombres carrés*, Bruges, Desclée De Brouwer et Paris, Albert Blanchard.

18

Sur les conditions d'actualisation du signifié de langue « infinitif » par le signe « participe passé » en roumain

Romana Timoc-Bardy
Université de Provence

Considérons, en langue roumaine, l'exemple suivant :

Am cântat	*vs*	*am de cântat*	*vs*	*am a cânta*
« j'ai chanté »		« j'ai à chanter »		« j'ai à chanter)

On constate que le signe (signifiant) « participe passé » peut correspondre, en construction prépositionnelle, à un signifié que le français, ou d'autres langues romanes ou non romanes, ou le roumain lui-même, exprimeraient par l'infinitif. Or, les deux signifiés de langue, celui du participe passé et celui de l'infinitif, nous apparaissent symétriquement opposés. Comment une telle association – que la grammaire roumaine appelle « supin » – est-elle possible, et sous quelles conditions ? S'agit-il d'une actualisation contextuelle, incidentielle, à l'aide (ici) de la préposition *de*, qui précède le participe et qui opérerait, dans le passage de la langue au discours, une saisie anticipée sur le temps opératif du participe, qui en changerait le contenu aspectuel et aboutirait à une image d'infinitif ? S'agit-il, au contraire, d'un contenu établi en langue qui ne pourrait être actualisé que par une structure prépositionnelle, laquelle ne serait pas à proprement parler créatrice de ce contenu, mais qui en serait seulement le témoin ?

Notre réflexion débutera par l'examen d'ensemble des positions du mode quasi nominal (v. tableau ci-dessous), selon les trois principaux paramètres qui y interfèrent :

– la situation de chaque position de ce mode de frontière, rapportée aux deux systèmes limitrophes, nominal et verbal ;
– le régime d'incidence et le comportement morphosyntaxique de chaque forme ;
– son contenu temporel (aspectuel).

Nous traiterons ensuite succinctement de la gradation entre le nom et le verbe dans ce territoire de passage.

Nous dirons, en conclusion, l'hypothèse que nous pouvons poser en réponse aux questions formulées au début.

PLAN DU NOM		PLAN DU VERBE	
inf. *CANTARE* > *cântare(a)*	*a cânta(re)* → *(AD CANTARE)*		
p.p. *CANTATU(M)* > *cântat(ul)* → (1)	*(de) cântat* → (2)	*(am) cântat* (3)	participe adj. *cântat, -ă, -i, -e* (4)
		cântând (CANTANDO)	

Remarques

Le signe du participe passé cântat *est attaché à quatre signifiés différents :*

(1) substantif déverbal, incidence substantivale, comportement morpho-syntaxique substantival ;

(2) bascule du nom au verbe, incidence et comportement morpho-syntaxique composites ;

(3) participe passé purement verbal, partie d'une forme composée, invariable, inexistant à l'état libre ;

(4) participe passé variable, incidence adjectivale, épithète ou voix passive. C'est la position (2), supin, qui nous intéresse.

Schéma du mode quasi nominal du roumain

Le tableau ci-dessus fait apparaître le glissement diachronique (à une époque non attestée) vers le système nominal, de deux positions extrêmes : l'infinitif *cantare* et le participe passé *cantatum* (de forme neutre). Remarquons que, du point de vue aspectuel, ces deux positions livrent du procès une vue homogène, globale. Leur régime d'incidence est à cent pour cent substantival (flexion en nombre et en cas). Nous les avons néanmoins incluses dans le tableau, pour mettre en évidence le mouvement de glissement vers le système nominal, parce qu'elles sont en rapport, non seulement diachronique, mais aussi systématique, avec le reste du mode quasi nominal. Notons également que, en tant que déverbaux, ce sont des « noms d'action » qui rapportent mentalement le sémantème verbal à son support d'entrée. Sémantiquement, le procès est incident à une personne générale en position opérative – vocable versé au système du nom.

L'on observera aussi que la seule position qui livre du procès une vue hétérogène, à savoir le gérondif, ne sort pas du plan du verbe. Elle ne nous occupe pas ici, mais rappelons néanmoins qu'elle peut jouer le rôle de prédicat et qu'elle peut avoir un vrai sujet. En somme, il y a une nette polarisation au sein du mode quasi nominal.

C'est le retour total de l'infinitif *cantare* au plan du nom (v. Guillaume, *Leçons de l'année 1938-1939*, notamment la leçon du 24 fé-

vrier 1939 [1]) qui motive l'apparition de la préposition *a* (< *ad*). Cela dénote un procédé de nature aspectuelle, destiné à faire maintenir le vocable dans le plan du verbe. Du point de vue diachronique, la préposition a coexisté de longs siècles avec la forme non tronquée de l'infinitif. C'est pourquoi nous avons mis ici le suffixe (-*re*) entre parenthèses. Il est entendu que, aujourd'hui, pour la valeur verbale, pour cette position, seule la forme tronquée est utilisée (peu d'exceptions).

Le signe du participe passé (3) dénote une position qui ne sort pas du plan du verbe, mais qui n'est tenable qu'en association avec l'auxiliaire. Il s'agit du participe passé des formes composées, toujours invariable, incident au support d'entrée de la sémantèse verbale à travers le verbe auxiliaire.

Et, enfin, le participe passé (4) sert de signe à la position qui transcende le parcours menant de C à F [2] et, au-delà, « tombe », comme le disait Gustave Guillaume, dans l'adjectif. Nous avons le comportement d'un adjectif. Les positions (3) et (4) sont donc complètement séparées en roumain. (On pense là à des langues romanes telles que l'italien ou le français, où ces positions sont moins séparées.) En (3), l'incidence est opérative, même si médiate. En (4), elle est résultative, et, du point de vue morphosyntaxique, adjectivale.

De ce que nous venons d'exposer, il résulte que c'est seulement en position (4) que le participe passé peut être « dit » (séparément), sans rien y ajouter. Pour suggérer ces positions hors contexte, en (1) on a besoin de l'article, en (2) d'une préposition – qui peut être autre que *de*, mais c'est *de* qui est la plus fréquente − ou bien d'un verbe modal (tel que *trebuie*, « il faut »).

Par ailleurs, à partir de la position (4), participe passé adjectival, il peut y avoir, comme pour tout adjectif, une substantivation par l'article. Celle-ci va créer une autre homonymie. *Cântatul*, à partir de la position (1), c'est le fait de chanter (*le chanter*, si on veut), alors que *cântatul*, à partir de la position (4), c'est ce qui est, qui a été chanté. Cette homonymie ne dérange aucunement, car l'ambiguïté, possible en théorie, est annulée par le contexte. Ainsi, avec la même syntaxe – substantif déterminé par complément de nom flexionnel au génitif −, l'on a, à partir du verbe *a alege*, « élire, choisir » – < lat. *eligere* –, *alesul inimii* (position 4) « l'élu du cœur » *vs alesul corespondenţei* (position 1) « le tri du courrier ».

Il convient maintenant de comparer les deux positions qui tiennent et du nom et du verbe. Notre tableau les présente dans l'espace intermédiaire (colonne 2).

1. G. Guillaume s'y réfère au rôle de *to* devant l'infinitif anglais. Nous estimons que ce rôle est analogue à celui que remplit *a* devant l'infinitif roumain.

2. C représente conventionnellement le début du temps d'événement, et F la fin de celui-ci.

Comme l'infinitif, le supin verbal est apte à remplir aussi bien des fonctions proprement nominales, telles que celle de sujet, que verbales : il connaît la transitivité, peut recevoir une détermination adverbiale et former le prédicat. Exemple :

Sujet – *De criticat e uşor, de făcut e greu* « critiquer est facile, faire est difficile »

Prédicat – *De consumat cald* « [à] consommer chaud »

Ces deux fonctions sont plutôt rares, et d'ailleurs la première semble discutable. Le supin (2) s'actualise surtout dans la fonction de complément prépositionnel d'un verbe ou d'un nom. Exemple :

maşină de *spălat* « machine à laver »

nimic de *precizat* « rien à préciser »

vin la *plantat* arbori « je viens [pour] planter des arbres », etc.

Du point de vue morphosyntaxique, l'infinitif *a cânta* est plus avancé vers le plan du verbe que le supin *cântat*. Les deux peuvent avoir un complément d'objet :

a cânta o arie de operă « chanter un air d'opéra »

am de cântat o arie de operă « j'ai à chanter un air d'opéra »

de cântat piano această arie « chanter cet air piano »

Néanmoins, seul l'infinitif peut avoir un objet direct sous la forme de pronom clitique : *a-l cânta* (le chanter). Certaines phrases sont de véritables Janus, le signe qui nous intéresse pouvant être actualisé, si la phrase se continue, soit comme nom, soit comme verbe. Ainsi, avec le supin *cules* (de *a culege* « cueillir »), la phrase *Merg la cules*. Quelle y est la nature de *cules*, puisqu'on peut compléter cette phrase de deux façons, par complément de nom (a) ou par objet direct (b) ?

(a) *Voi merge la cules de mere* « J'irai à la cueillette des pommes »

(b) *Voi merge la cules mere* « J'irai cueillir des pommes »

Le comportement syntaxique du supin verbal, son existence limitée aux syntagmes prépositionnels, a fait que la grammaire, jusque très récemment, indiquait : *supin* = (de) *cântat*, avec *de* entre parenthèses néanmoins... Tacitement, l'on considérait que le supin verbal était un syntagme prépositionnel. Des analyses récentes en syntaxe roumaine [3] – et avec lesquelles on ne peut qu'être d'accord – ont montré que, dans la quasi-totalité des cas, la préposition n'est pas intrinsèquement liée au supin, que sa présence s'explique par d'autres paramètres syntaxiques ou pragmatiques, et que, en conclusion, ce que l'on appelle « supin » est un vocable homonyme du participe, et qui actualise sa valeur de supin seulement (ou presque) en structure prépositionnelle.

3. V. p. ex. Neamţu (2006). Les commentaires du chapitre concerné de la dernière édition de la *Grammaire de l'Académie* (2005) vont dans le même sens.

Qu'en est-il pour nous dans le cadre d'une analyse psychomécanique ? Répétons les principaux paramètres :

– sur le plan sémiologique, le même signe, appelé traditionnellement « participe passé », sert à exprimer les deux signifiés, image perfective d'un procès accompli (participe passé) et image globale du procès non arrivé au temps (infinitif) ;
– sur le plan du signifié de langue, les valeurs semblent opposées.

Dans un premier temps (Timoc-Bardy 1997 : 313-327), nous avions fondé une explication sur l'action d'inverseur de la préposition *de*, dont on a maintes fois fait état en psychomécanique du langage. Dans cette hypothèse-là, *de* qui précède le participe passé opérerait sur le temps opératif, ne le laissant pas aller jusqu'à la limite de fin F (comme pour le contenu d'un participe passé), mais le saisissant en son début en limite interne. Cette saisie anticipée sur le temps opératif, associée au signe du participe passé qui, lui, suggère la limite F atteinte de ce même temps opératif, devait expliquer le signifié grammatical résultant contextuellement, à savoir celui d'une vue globale et homogène de l'événement et l'incidence opérative au support d'entrée. Cela semble bien rendre compte de structures telles que *Am cântat* (j'ai chanté) / *Am de cântat* (j'ai à chanter), ou *E făcut* (c'est fait) / *E de făcut* (c'est à faire).

Cette première hypothèse impliquait obligatoirement la présence de la préposition pour réaliser, dans le passage de la langue au discours, l'actualisation de cette position anticipée qu'est le supin.

Deux difficultés surgissaient : Que faire de la forme *cântat(ul)* (1), qui, bien que complètement versée au système du nom, se caractérise mentalement par l'incidence de type opératif à la personne d'entrée de la sémantèse ? *Cântat(ul)* (1) est grammaticalement synonyme de *cântare(a)*. Autrement dit, la première hypothèse faisait état d'une synonymie grammaticale à deux éléments, les positions (2) et (3), sans prendre en compte (1) parce que substantif.

Il semble actuellement acquis en grammaire roumaine que l'origine du supin roumain n'est pas le supin latin, mais une valeur, catégorie ou fonction créée en roumain même, sur le participe passé.

L'hypothèse que nous formulons aujourd'hui – sans pour autant prétendre résoudre définitivement le problème − entend prendre en compte non seulement le participe passé verbal (3), mais aussi le substantif issu du participe, *cântat(ul)* (1) « le fait de chanter ». Dans cette hypothèse, la position de supin verbal ne serait pas contextuellement créée à l'aide de la préposition inverseur, mais serait une position de langue, créée en diachronie par étapes, théoriquement nécessaires.

La première étape serait la substantivation du participe passé à partir d'une position précoce sur le temps opératif, aussi proche que possible de la limite C. Ce serait dans le processus de substantivation que résiderait l'explication du type d'incidence (opérative au support d'entrée), ainsi que la vue globale et homogène de l'événement. Ce substantif déverbal a ensuite développé des valeurs verbales, croissantes en diachronie, qui, elles, ne sont pas « dicibles » autrement qu'à l'aide d'une préposition. La présence de la préposition dans les syntagmes *préposition + participe passé supin* trahit en fait le caractère nominal du supin, la préposition n'étant pas possible devant une forme prédicative du verbe. Ce n'est pas *de* qui fait le supin dans *Am de cântat*. *De* révèle que *cântat* est autre chose qu'un participe passé et que *am* n'est pas auxiliaire. S'insérant dans le diastème déjà existant entre *am* et *cântat*, il permet à *cântat* de manifester sa proximité au plan du verbe.

De la même manière que, jadis, la langue avait placé la préposition *a* devant l'infinitif *cântare* pour le maintenir dans le plan du verbe, elle a par la suite utilisé *de* ou d'autres prépositions pour ramener le participe substantivé vers le plan du verbe. Le rôle de la préposition serait donc un rôle aspectuel, non pas pour opérer une saisie sur le temps d'événement, mais pour ressusciter, renforcer la réminiscence de ce qu'il reste encore de verbal dans un substantif déverbal.

Le supin substantif est-il exclusivement l'apanage du roumain ? Certains participes passés substantivés français ne seraient-ils pas en fait des supins ? Les syntagmes *le suivi du colis* (à la Poste) ou *le suivi des étudiants* ne signifient-ils pas que l'on suit le colis, les étudiants ? Ces déverbaux, « noms d'action », qui rapportent le sémantème verbal à son support d'entrée (procès incident à une personne générale en position opérative, vocable versé au système du nom), nous paraissent vraiment bien analogues à ceux que nous avons décrits plus haut !

Références bibliographiques

Gramatica Limbii Române, I Cuvântul [Grammaire de la langue roumaine, I Le mot], Bucureşti, Editura Academiei române, 2005.

GUILLAUME Gustave, 1968, *Temps et Verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps, suivi de L'Architectonique du temps dans les langues classiques*, Paris, Champion.

——— (1933) 1984, « Immanence et transcendance dans la catégorie du verbe. Esquisse d'une théorie psychologique de l'aspect », dans *Langage et Science du langage*, Paris, Nizet et Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 46-58.

———(1933) 1984, « Théorie des auxiliaires et examen de faits connexes », dans *Langage et Science du langage*, Paris, Nizet et Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 73-86.

——— 1992, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1938-1939*, Québec, Les Presses de l'Université Laval et Lille, Presses Universitaires de Lille.

MOIGNET Gérard, 1981, *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck.

NEAMŢU Gavril, 2006, « Observations sur le statut morphologique du participe et du "supin" en roumain », *Studia Universitatis Babeş-Bolyai. Philologia*, LI, 2, Cluj-Napoca, p. 13-27.

PANĂ-DINDELEGAN Gabriela, 2003, *Participiul. Structuri sintactice, dubla natură, analiză şi aspecte normative* [Le participe. Structures syntaxiques, double nature, analyse et aspects normatifs], *Elemente de gramatică. Dificultăţi, controverse, noi interpretări* [Eléments de grammaire. Difficultés, controverses, nouvelles interprétations], Bucureşti, Humanitas Educaţional.

TIMOC-BARDY Romana, 1997, « Existe-t-il un supin en roumain ? », *Actes du 7e Colloque de Psychomécanique du langage. Córdoba, 2-4 juin 1994*, Genève, Slatkine, p. 313-327.

——— 1999, *Nom et verbe dans la langue roumaine. Essais de psychosystématique dans la perspective romane*, Paris, doctorat de l'Université Paris III - Sorbonne Nouvelle.

19

Deux manières d'actualiser le signifié lexical : la distinction puissanciel / effectif et les semi-modaux anglais *need* et *dare*

Patrick J. Duffley
Université Laval

> Le seul moyen de parvenir à marquer clairement, dans la trame continue des apparences, les limites du phénomène auquel on s'intéresse, est d'apprendre à bien reconnaître partout les rapports existentiels qui lient les réalités diverses impliquées dans sa survenance, rapports au sein desquels ces réalités apparaissent s'ordonner, les unes en fonction des autres, en une séquence où l'on voit partout s'opérer la distinction nette du *possible* et du *réel*, une même réalité pouvant, dans un rapport donné, appartenir à l'ordre du réel et, dans un autre rapport, à l'ordre du possible. (Valin 1994 : 233)

Ces mots de Roch Valin posent la problématique de comment un même signifié peut être actualisé de deux manières différentes et donner lieu à deux types d'emplois morpho-syntaxiquement très différents comme c'est le cas pour les verbes *dare* et *need* en anglais. D'une part, ces verbes peuvent s'employer comme verbes pleins, avec la désinence -*s* à la troisième personne du singulier et l'emploi de *to* pour introduire l'infinitif, comme en (1) :

(1a) He dares to challenge power and the official consensus.

(1b) The lock needs to be fixed.

D'autre part, on trouve ces mêmes deux verbes comme auxiliaires modaux, sans -*s* à la troisième personne du singulier et sans *to* introduisant l'infinitif, comme en (2) :

(2a) He dare not move.

(2b) Giuliani clearly thinks that it ain't broke and it needn't be fixed.

Bon nombre d'auteurs se sont fondés sur ces faits pour traiter ces deux verbes comme des termes de polarité négative (v. Klima 1964 : 287, Ross 1967, Horn 1972 : 193, Horn 1989 : 267, Palmer 1979 : 26-27, Huddleston & Pullum 2002 : 823). Plus spécifiquement, Michael Israel (2006 : 716) classe *need* parmi les *"attenuating NPIs"*, tels *all that* et *any too*, qui dénotent une valeur élevée sur une échelle pragmatique. À l'encontre du traitement de *need* et de *dare* comme des termes de polarité négative, il sera proposé dans cette communication qu'aucun de ces deux verbes ne dénote une valeur scalaire en soi, mais que l'explication de leur comportement modal est à chercher dans le jeu entre le possible et le réel. Si échelle il y a, celle-ci

implique une gradation entre deux états d'existence de *daring* et de *need* eux-mêmes – l'état de simple possibilité correspondant à un degré de réalité moindre que l'état d'existence effective.

La littérature au sujet de la polarité accorde une importance centrale à la notion de scalarité (v. Fauconnier 1975a et b, 1979, Ladusaw 1979, Krifka 1990, 1991, 1995, Kadman & Landman 1993, Lee & Horn 1994, Israel 1996, 1998, Rullmann 1996). La combinaison d'une négation avec une expression désignant une valeur extrême sur une échelle permet au locuteur de créer des inférences pragmatiques qui jouent un rôle très important dans le discours ordinaire pour l'expression de la négation absolue. Pour en donner un exemple typique, en (3) ci-dessous la négation de l'application du prédicat à la valeur minimale de l'échelle de volume des bruits implique la négation de toute valeur supérieure sur cette même échelle :

(3) He can't stand the faintest noise.

Ceci a comme effet dans ce contexte de produire un renforcement de la négation. Certains termes de polarité négative s'emploient même uniquement en contexte négatif pour produire ce type d'effet, tels *the least bit* en (4) :

(4a) Maryse isn't the least bit interested in generative phonology.

(4b) *Maryse is the least bit interested in generative phonology.

L'existence d'un grand nombre d'expressions présentant le même contraste d'acceptabilité entre contextes affirmatifs et contextes non affirmatifs a consacré l'existence de toute une classe d'unités linguistiques appelées « polaires » et a généré une abondante littérature à leur sujet. Étant donné la distribution des emplois modaux des verbes *need* et *dare*, il n'est guère étonnant qu'on ait assimilé ces deux verbes à la classe des termes de polarité négative. En effet, tel que remarqué par Jacobsson (1974 : 62) à propos de l'emploi modal de *need*, dans ce type d'emploi *"the existence of the necessity or obligation is not asserted but denied, questioned, conceded (in concessive clauses), or represented as a mere conception rather than a positive fact"*. C'est ce qu'on observe dans les contextes suivants où l'on trouve ces deux verbes employés comme auxiliaires modaux :

(5) Négation
  (5a) She needn't come.
  (5b) She dare not even mention it.

(6) Questions
  (6a) Need I say more?
  (6b) Dare I interrupt?

(7) Semi-négatifs
  (7a) I need hardly say how glad I am.
  (7b) I just sat there and it seemed I hardly dare breathe for a minute or two. (Naughton 1975 : 280)

(8) Restrictifs
(8a) He need only state his opinion clearly.
(8b) Only politicians dare do such things.

(9) Propositions comparatives
(9a) Standards are lower than they need be.
(9b) It is more than they dare do to give the fugitive up. (Strathy Corpus : ANDERS 1, BK, 3597)

(10) Propositions superlatives
(10a) His book covers most that need be said on the topic.
(10b) But launching a new cigarette in today's climate of disapproval requires finesse. The company is advertising its Premiers as 'a cleaner smoke', the furthest it dare go. (*The Economist*, 17.09.88 : 33)

(11) Propositions conditionnelles
(11a) If you need borrow money at all, borrow as little as possible.
(11b) "The living have never used this road since the coming of the Roherrim," said Aragorn, "for it is closed to them. But in this dark hour the heir of Isildur may use it, if he dare." (Tolkien 1968 : 812)

(12) Propositions introduites par la conjonction *before*
(12a) I have half an hour to spare before I need go.
(12b) It was a long time too before I dared go back to Mrs Tompkin's. (Erdmann 1982 : 99)

Toutefois l'existence d'emplois non modaux de ces deux verbes dans les mêmes types de contextes non assertifs les distingue des termes de polarité négative proprement dits, à témoin (13) et (14) :

(13a) She does not need to see a doctor.
(13b) She doesn't dare to contradict him.

(14a) Does he need to get this form signed by the chair?
(14b) Did he dare to bring it up in the meeting?

Ces emplois posent cependant le problème du rapport qui existe entre les emplois modaux et non modaux de ces deux verbes.

Comme point de départ pour la description de ce rapport, on peut prendre les commentaires du grammairien britannique Geoffrey Leech (2004 : 103) à propos de la distinction entre *need* comme auxiliaire modal et comme non modal :

> The auxiliary verb *need* and the main verb *need to* scarcely differ in effect on many occasions: *You needn't wake her up* and *you don't need to wake her up* are semantically alike. But in other contexts we can detect a clear distinction between them. Let us suppose that Mrs P. addresses her gardener with the words: *The hedges needn't be trimmed this week, John*. This means 'you are excused the task – I don't want you to trim the hedges this week' (perhaps because Mrs P. is feeling kind, or has more important jobs for John). But the meaning is different if she says: *The hedges don't need to be trimmed this week, John*. The point she makes here is that the hedges do not require attention – because, we presume,

they have not grown enough to make them untidy.

Alors que l'emploi modal implique que le besoin est détaché du sujet du verbe, l'emploi non modal évoque un besoin dont le siège est le sujet (besoin dont l'existence est niée dans la phrase de Leech).

Une distinction semblable s'observe aussi avec le verbe *dare* dans la paire d'exemples en (15) et (16) :

(15) It was so cold that he didn't dare to go outside.

(16) It was so cold that he dare not go outside.

Dans le premier cas, *dare* évoque la possession par le sujet du courage nécessaire pour sortir (niée par *didn't*) ; dans le deuxième, la notion de courage s'efface en faveur de celle de l'impossibilité de courir le risque de sortir à cause de la température extrêmement basse.

À cette distinction sémantique s'ajoute une distinction quant aux contraintes sur la nature du sujet du modal et du non modal. Bortoluzzi (1991 : 58-59) signale que dans la majorité – 55,4 % – des emplois de *need* comme auxiliaire modal dans le corpus Lancaster Oslo Bergen (LOB) le sujet est inanimé, comme en (17), alors qu'en emploi non modal on trouve seulement 4,5 % de sujets inanimés :

(17) The figure need not be a large one but a direct annual grant from the Treasury would help a great deal.

Bortoluzzi fait un lien entre cette tendance distributionnelle et le caractère externe de la nécessité exprimée par *need* par rapport à son sujet dans un emploi comme (17). Bolinger (1942 : 63) avait déjà observé que la notion exprimée par l'auxiliaire tendait vers l'idée de contrainte externe plutôt que vers celle d'un besoin réel traduisant un manque de quelque chose chez le sujet du verbe. Quant à *dare*, Pullum et Wilson (1997 : 784-785) font état du développement d'emplois de ce verbe qu'ils appellent « intransitifs », tels (18) et (19), dans lesquels le sujet de *dare* ne correspond plus à un être doué d'esprit, alors que le sujet logique d'un verbe comme *dare "must surely be a mind-possessing entity"* :

(18) These two aspects of death cannot be successfully separated, but they dare not be confused or identified.

(19) Inflation is a problem which dare not be neglected.

Une autre distinction entre les emplois modaux et non modaux des deux verbes à l'étude a trait à la catégorie du temps, où l'on observe un relâchement des contraintes exigeant l'emploi d'une forme du prétérit pour l'expression de la modalité à l'époque passée. Bortoluzzi (1991 : 54) note à ce propos que dans le corpus LOB il n'y a aucune occurrence de *needed not* en référence au passé, face à quatre attestations de *need not* du type illustré en (20) :

(20) He almost wished it would peck him so that he need not love it so much.

Visser (1969 : 1427-1428) pour sa part signale que dans la plupart des exemples qu'il a recueillis datant de l'époque moderne "*NEEDN'T stands for NEEDED NOT*", et Leech (2004 : 111) de son côté fait l'observation que *needn't* ne possède pas de forme du passé mais s'emploie en discours indirect tel quel.

Un comportement semblable s'observe aussi chez le verbe *dare*. Visser (1969 : 1438) corrige même l'OED concernant l'explication d'emplois du type illustré en (21) :

(21) It was all damned silly but I daren't move.

L'OED avait commenté ce genre d'emploi en soutenant que *"The present dare has been carelessly used for the past DARED or DURST"*. Visser se plaît à faire remarquer cependant que *"It is, however, a fact that – especially in the form DAREN'T – it frequently occurs in writers whose English is undoubtedly pure and idiomatic"*. Il n'est pas le seul à relever ce type d'emploi non plus, celui-ci ayant retenu l'attention d'une longue liste de grammairiens commençant à la fin du XIXe siècle : Swaen (1897 : 220), Poutsma (1923 : 12), Mulder (1937 : 39), Palmer (1979 : 89-90) et Quirk *et al.* (1985 : 138).

La notion d'échelle proposée pour rendre compte du comportement des termes de polarité négative ne semble guère capable d'expliquer le relâchement des contraintes sur le temps grammatical et sur la nature du sujet qu'on vient de décrire avec *need* et *dare* en emploi modal. Il faut donc chercher un principe capable de rendre compte à la fois de ce phénomène et de la similitude ressentie avec des termes de polarité négative. En se fondant sur l'analyse de Duffley et Larrivée (1998 : 98-99), on peut proposer le rapport suivant entre l'emploi modal et non modal de *need* et *dare* :

NEED MODAL	*NEED* NON MODAL
• les conditions d'existence d'un besoin ; • ce qui est nécessaire et suffisant pour que l'existence d'un besoin doive être reconnue.	• la réalité effective de l'existence d'un besoin.

DARE MODAL	*DARE* NON MODAL
• les conditions d'existence d'un acte d'audace ou de la possession du courage nécessaire pour agir ; • ce qui est nécessaire et suffisant pour que le sujet ose faire quelque chose ou possède le courage nécessaire pour agir.	• la réalisation d'un acte d'audace ou la possession effective du courage nécessaire pour agir.

Les conditions d'existence d'un besoin ou d'une nécessité réels peuvent correspondre à différents facteurs dont, par exemple, le jugement d'un décideur quant à la nécessité d'une action (22), l'existence d'une cause qui entraînerait inévitablement l'actualisation d'un événement (23), ou l'absence d'autres possibilités qui rendrait une proposition nécessaire :

(22) Oh, you needn't bother.

(23) Your boss need never know.

(24) He may be home, but he needn't be.

Les conditions d'existence de *daring* ont trait plutôt à la proportion entre le courage du sujet et les risques inhérents à l'action qu'il envisage réaliser. Si les risques sont trop élevés pour un sujet donné (25) ou pour tout sujet susceptible de réaliser un événement donné (26), *daring* est du même coup vu comme impossible :

(25) Colmare was ready to leave, but delayed his departure as one who dare not go to bed early for fear of missing some wholly unanticipated but remotely possible event of absorbing interest. (LOB K01 15).

(26) The genesis of human life is a sacrosanct domain which dare not be invaded by human hands or 'rationalized', that is, subjected to utilitarian considerations. (De Valk 1982 : 10)

Il y a donc une certaine ressemblance entre des termes de polarité négative tels *the least bit* et les emplois modaux de *need* et de *dare* : dans les deux cas on a affaire à une forme plus radicale de négation. Dans le cas de *the least bit* en (4a), en niant la quantité minimale d'intérêt pour la phonologie générative chez le sujet, on nie l'existence de toute quantité supérieure d'intérêt pour cette matière. La possession d'une certaine quantité d'intérêt présuppose la possession d'une quantité minimale, de sorte qu'on puisse voir le minimum comme une condition pour l'existence d'autres quantités qui lui sont supérieures. De même en (22) la négation de l'existence de conditions suffisantes pour donner lieu à un besoin réel vient tuer dans l'œuf, si l'on peut s'exprimer ainsi, l'existence de tout besoin de réalisation de l'événement dont le locuteur dispense la personne à qui il s'adresse. On pourrait même dire que la négation des conditions d'existence de tout besoin implique la négation de l'existence du moindre petit besoin, et donc que l'emploi modal comporte une négation encore plus radicale qu'un terme de polarité minimalisant. Le même genre d'observation vaut pour l'emploi modal de *dare* dans un cas comme (26) : en représentant les risques comme étant tellement exorbitants qu'ils rendent inconcevable tout exercice d'audace par qui que ce soit, *dare not* évoque l'impossibilité radicale de réaliser un acte d'audace pouvant conduire à la réalisation de l'événement exprimé par l'infinitif. On peut apercevoir dans ces emplois une relation scalaire entre

deux états d'existence de *daring* et de *need* eux-mêmes – l'existence de ceux-ci comme simples possibilités correspond à un degré de réalité moindre que leur état d'existence effective. Ceci explique pourquoi la négation est sentie comme étant plus radicale dans l'emploi modal : dans ce cas la possibilité même de l'existence de *daring* ou de *need* se trouve être niée. Toutefois, étant donné leur emploi en contexte assertif comme en (1) plus haut, on ne peut catégoriser *need* et *dare* comme des termes de polarité négative. Tout au moins pourrait-on les classer comme tels en emploi modal. Encore faut-il remarquer que l'emploi modal ne correspond qu'à une des manières possibles de concevoir *need* et *dare*, et non pas au contenu lexical permanent de ces deux verbes. En postulant une remontée du plan de l'existence effective à celui de la simple possibilité d'existence (ou, si on veut, au plan des conditions d'existence), on peut rendre compte à la fois de la ressemblance de *dare* et de *need* avec les auxiliaires modaux, qui occupent aussi le plan de la potentialité, et de la ressemblance de ces deux verbes avec les termes de polarité négative.

En plus de mettre en lumière la similitude entre les emplois modaux des verbes *dare* et *need* et les phénomènes de polarité négative et de modalité grammaticale, l'analyse qui vient d'être proposée permet aussi de rendre compte de leur comportement très particulier vis-à-vis les contraintes ayant trait au temps grammatical et à la nature du sujet. Pour commencer avec ces dernières, d'après notre analyse dans leur emploi modal *dare* et *need* n'évoquent plus la réalité d'un acte d'audace ou d'un état de besoin, mais plutôt la simple concevabilité de ceux-ci. La relation entre le verbe et son sujet n'est donc pas la même qu'en emploi non modal : en emploi modal aucun besoin ou acte d'audace réel n'est attribué au sujet, mais plutôt la simple possibilité de ceux-ci. Ceci implique un mouvement d'abstraction, donc de distanciation, par rapport au contenu lexical réel de *dare* et de *need*, et une focalisation conséquente sur la question de savoir si les conditions d'existence d'un besoin ou d'un acte d'audace réels sont satisfaites plutôt que sur la prédication effective de *daring* ou de *need* du sujet. Ceci explique l'emploi de *dare* avec des sujets qui ne réfèrent pas à des *"mind-possessing entities"* capables de poser un acte d'audace, comme en (18) et (19), et de *need* avec des sujets qui ne sont pas réellement le siège d'un besoin, comme en (17) : il n'y a pas de prédication du contenu lexical réel des deux verbes en question à leur sujet, mais plutôt discussion de savoir si les conditions permettant de poser l'existence de *need* ou de *daring* sont satisfaites.

Le même type de raisonnement permet aussi d'expliquer l'emploi de la forme du présent de *dare* et de *need* pour se référer à l'époque passée. En emploi modal, ces deux verbes ne désignent pas la réalité

d'un acte d'audace ou l'existence effective d'un besoin, mais plutôt la potentialité de ceux-ci. En tant que potentialité, toutefois, ils échappent partiellement à la réalité du temps : il n'y a pas de prédication de leur contenu lexical au sujet au moment dans le passé dont il est question dans l'énoncé, mais seulement une mise en question des conditions d'existence de *need* ou de *daring* à un certain moment du passé. C'est ce qui explique également l'absence de *to* devant les auxiliaires modaux et devant *dare* et *need* dans leurs emplois modaux : ceux-ci n'évoquent pas d'événement réel capable de constituer une position antérieure par rapport à l'infinitif (v. Duffley 1992 : 93-115). En résumé :

AVANT	APRÈS
• les conditions pour qu'un besoin ou un acte / état d'audace puisse exister • attribution seulement puissancielle au sujet d'un besoin ou de l'audace • pas d'ancrage effectif de la réalité de *need* ou de *dare* dans l'espace ou dans le temps	• existence réelle d'un besoin ou de l'audace • attribution effective au sujet d'un besoin ou de l'audace • ancrage effectif de la réalité de *need* et de *dare* dans l'espace et dans le temps

En conclusion, on pourrait se faire l'écho de la remarque d'André Joly (1998 : 98) selon qui « le couple antonymique virtuel / actuel et ses notions satellites paraît être un des plus productifs de la théorie du langage élaborée par Guillaume ».

Dans cette étude nous avons vu que les signifiés de *dare* et de *need* peuvent être actualisés sous une forme actuelle ou sous forme puissancielle. L'actualisation de leur signifié comme puissanciel a des résonances avec d'autres aspects de la sémantique de l'énoncé tels la polarité, la nature du sujet verbal, le temps grammatical et la construction de l'infinitif – interactions dont une explication a été proposée en se fondant sur la notion de puissanciel et de son opposition avec la réalité effective. Il est tout à fait fascinant de voir la pensée humaine jouer avec ces relations subtiles et produire du puissanciel comme résultat d'une opération d'actualisation du signifié de deux verbes qui peuvent aussi être représentés sous le mode de l'actuel.

Références bibliographiques

BOLINGER Dwight L., 1942, "*Need*, Auxiliary", *College English* 4, p. 62–65.

BORTOLUZZI Maria, 1991, " 'Need' as modal auxiliary and as lexical verb in present-day English", *Rassegna Italiana di Linguistica Applicata* 2, p. 49–66.

DE VALK Alphonse, 1982, *Abortion: Christianity, Reason and Human Rights*, Battleford, Marian Press.

DUFFLEY Patrick J., 1992, *The English Infinitive*, London, Longman.

DUFFLEY Patrick J. and LARRIVÉE Pierre, 1998, *Need, dare,* and negative polarity, *Linguistic Analysis* 28, p. 89–107.

ERDMANN Peter, 1982, „Der grammatische Status von *need* (*to*), *dare* (*to*), *ought* (*to*) und *used* (*to*)", in H. Fix, A. Rothkegel und E. Stegentritt (Hrsg), *Sprachen und Computer*, Dudweiler, AQ-Verlag, S. 95-110.

FAUCONNIER Gilles, 1975a, "Polarity and the scale principle", in R.E. Grossman, L.J. San and T.J. Vance (eds.), *Papers from the Eleventh Meeting of the Chicago Linguistic Society*, Chicago, Chicago Linguistic Society, p. 188–199.

——— 1975b, "Pragmatic scales and logical structure", *Linguistic Inquiry* 6, p. 353–375.

——— 1979, "Implication reversal in a natural language", in Franz Günthner et Siegfried J. Schmidt (eds.), *Formal Semantics and Pragmatics for Natural Languages*, Dordrecht, Reidel, p. 289–301.

HORN Laurence R., 1972, *On the Semantic Properties of Logical Operators in English*. PhD diss., UCLA.

——— 1989, *A Natural History of Negation,* Chicago, University of Chicago Press.

HUDDLESTON Rodney and PULLUM Geoffrey K., 2002, *Cambridge Grammar of the English Language*, Cambridge, Cambridge University Press.

ISRAEL Michael, 1996, "Polarity sensitivity as lexical semantics", *Linguistics and Philosophy* 19, p. 619–666.

——— 1998, *The Rhetoric of Grammar: Scalar Reasoning and Polarity Sensitivity*, PhD diss., University of California at San Diego.

——— 2006, "The pragmatics of polarity", in M. Laurence, R. Horn et Gregory Ward (eds.), *Handbook of Pragmatics*, Oxford, Blackwell, p. 701–723.

JACOBSSON Bengt, 1974, "The auxiliary *need*", *English Studies* 55, p. 56-63.

JOLY André, 1998, « "Actuel", "actualité", "actualisation" chez Gustave Guillaume », dans Jeanne-Marie Barberis et Paul Siblot (éds), *De l'actualisation*, Paris, CNRS Éditions, p. 83-98.

KADMON Nirit and LANDMAN Fred, 1993, "Any", *Linguistics and Philosophy* 16, p. 353–422.

KLIMA Edward, 1964, "Negation in English", in Jerry A. Fodor et Jerrold J. Katz (eds.), *The Structure of Language*, Englewood Cliffs (NJ), Prentice-Hall, p. 246–323.

KRIFKA Manfred, 1990, "Polarity phenomena and alternative semantics", in Martin Stokhof and Leen Lorenvliet (eds.), *Proceedings of the Seventh Amsterdam Colloquium*, Amsterdam, Institute for Language, Logic and Information, p. 277–302.

——— 1991, "Some remarks on polarity items", in Ditmar Zaeffere (ed.), *Semantic Universals and Universal Semantics*, Dordrecht, Foris, p. 150–189.

——— 1995, "The semantics and pragmatics of polarity items", *Linguistic Analysis* 25, p. 1–49.

LADUSAW William A., 1979, *Polarity Sensitivity as Inherent Scope Relations*, PhD diss., University of Texas at Austin.

LEE Young-Suk et HORN Laurence R., 1994, *Any* as indefinite plus *even*, Manuscript, Yale University.

LEECH Geoffrey, 2004, *Meaning and the English Verb*, 3rd ed., Harlowe, Pearson-Longman.

LOB, *Lancaster Oslo Bergen Corpus of British English*, 1978, Oslo, Department of English, University of Oslo.

MULDER G., 1937, "The Infinitive after *to dare", Neophilologus* 22, p. 25–48.

NAUGHTON Bill, 1975, *Alfie Darling,* Frogmore, Panther.

PALMER Frank R., 1979, *Modality and the English Modals*, London, Longman.

POUTSMA Hendrik, 1923, *The Infinitive, the Gerund and the Participles of the English Verb*, Groningen, Noordhoff.

PULLUM Geoffrey and WILSON Deirdre, 1977, "Autonomous syntax and the analysis of auxiliaries", *Language* 53, p. 741–788.

QUIRK Randolph, GREENBAUM Sidney, LEECH Geoffrey and SVARTVIK Jan, 1985, *A Comprehensive Grammar of the English Language,* London, Longman.

ROSS J. R., 1967, *Auxiliaries as Main Verbs*, unpublished manuscript. Cambridge (MA).

RULLMANN Hotze, 1996, "Two types of negative polarity items", in Kiyomi Kusomoto (ed.), *Proceedings of the North-Eastern Linguistics Society, NELS 26*, University of Massachusetts at Amherst, p. 335–350.

Strathy Corpus of Canadian English, Strathy Language Unit, Kingston, Department of English, Queen's University.

SWAEN A.E.H., 1897, *Dare* als Präteritum, *Englische Studien* 23, p. 219–220.

VALIN Roch, 1994, *L'Envers des mots*, Paris, Klincksieck, et Québec, Les Presses de l'Université Laval.

VISSER Fredericus Th., 1969, *An Historical Syntax of the English Language*, Vol. 3, 1, Leiden, E.J. Brill.

TOLKIEN J.R.R., 1968, *The Lord of the Rings*, London, Unwin.

Anaclase et actualisation : la fonction actualisante du point anaclastique dans la chronogénèse anglaise et son retentissement dans l'écriture romanesque

Catherine CHAUCHE
Université de Reims

Le *point anaclastique* constitue l'une des spécificités de la chronogénèse germanique : il est « l'aboutissant » (*Leçons de linguistique, 1943-1944, B)* de la *ligne anaclastique* qui, dès l'origine de l'image-temps au mode quasi nominal, discrimine le temps *mémoriel* du temps *non mémoriel* et divise le cinétisme ascendant de l'indicatif en deux époques, passé et transpassé (04.12.1943) :

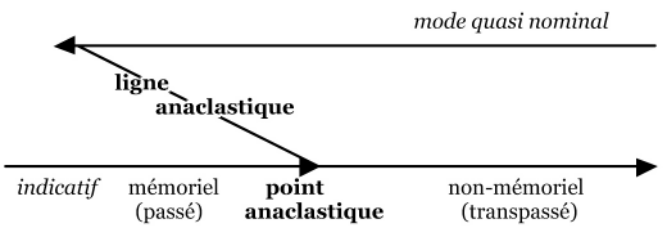

Schéma n° 1.- Chronogénèse germanique

Véritable brisure, le point anaclastique a la fonction d'un *présent* dit *métaphysique* en raison de son état « fugitif » (16.12.1943) et constitue le *seuil d'actualité* qui retient le flux ascendant du passé avant que ne s'amorce l'efférence du transpassé. Entre mémoire et imaginaire, ce point coïncide avec l'instant de conscience vive, ce qui lui confère paradoxalement le statut de *présent concret* en tant que lieu psychique d'où jaillit le *dire* du locuteur et ce que nous appellerons *le présent de l'écriture* ou le *dire-écrire* pour le romancier. Base éternellement fuyante, l'anaclase de l'indicatif est bien le lieu virtuel d'où naît et renaît le *dire-écrire* en tant que processus d'*actualisation* de la pensée de l'écrivain et entendu comme le passage du *vouloir-dire / vouloir-écrire* au *dit-écrit.* Ce passage ne peut s'envisager que si la pensée de l'écrivain, comme celle de tout locuteur, a préalablement parcouru, dans un lapse infinitésimal de temps opératif, l'architecture verbale de sa propre langue pour dessiner le trajet temporel fictif de

ses personnages. Ainsi que l'explique André Joly (1994 : 57), la pensée s'évade de l'étroitesse du *seuil d'actualité* qui correspond au maintenant du présent strict et le transcende dans un présent large qui inclut le temps de la mémoire et le temps de l'imaginaire. Ce *présent de pensée* qui circule n'importe où dans le temps virtualise le *seuil d'actualité* en posant un *seuil d'actualisation* à l'aide d'expressions lexicales comme « ce jour-là » pour évoquer les événements déjà accomplis ou « le lendemain » pour envisager les événements à accomplir. Ce qui, pour un narrateur anglophone qui choisit le prétérit, peut se représenter ainsi :

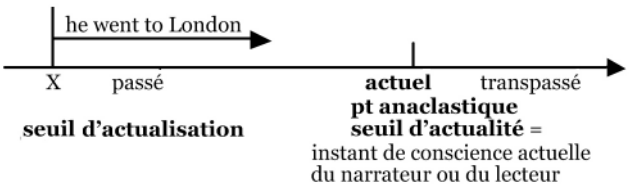

Schéma n° 2.- Seuil d'actualisation et seuil d'actualité
(v. Joly & O'Kelly 1989 : 31)

Le *seuil d'actualisation* est donc le lieu du passé dans lequel le narrateur maintient ses personnages à distance de lui-même et rapporte leur pensée, tout en relatant les épisodes de l'intrigue. Toutefois, ces êtres imaginaires parlent la même langue que le narrateur et ne peuvent contempler leur propre temporalité qu'à partir d'un *seuil d'actualité fictif*, et donc d'un *point anaclastique fictif,* identiques à ceux d'où parle ce narrateur et qui se superpose à la virtualité du *seuil d'actualisation* dans les récits au prétérit. De ce *seuil d'actualité fictif* naissent monologues et dialogues ainsi que de nouveaux seuils d'actualisation – également fictifs – qui, à leur tour, ménagent pour ces locuteurs fictifs la possibilité d'un regard rétrospectif lorsqu'ils déploient leur propre récit à l'intérieur du récit principal. Cette distinction grammaticale entre seuils fictifs et seuils non fictifs, essentielle en langue, reste cependant imprécise lorsque le narrateur, engagé dans le flux du discours indirect libre, adopte le point de vue de ses personnages sans signaler qu'il rapporte leur pensée. Ainsi se crée l'ambiguïté qui caractérise le style d'un écrivain comme Henry James dont nous proposons d'étudier la nouvelle intitulée "The Beast in the Jungle". Auparavant, nous reviendrons sur l'architecture de l'image-temps anglaise.

1. La chronogénèse anglaise

Une vue d'ensemble de la chronogénèse anglaise permet d'appréhender « le grand fait constructif » qui est à son origine :

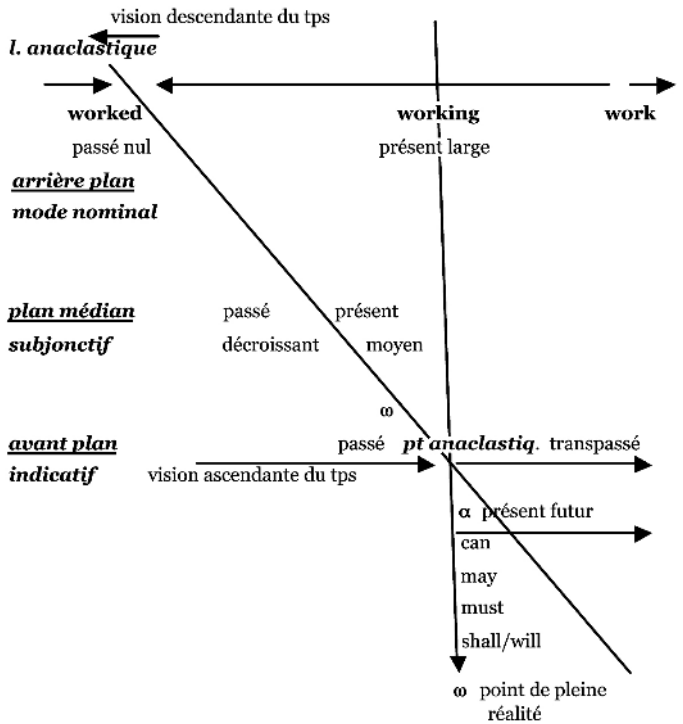

Schéma n° 3.- Chronogénèse anglaise

Composée d'une succession d'*anaclases* qui sont autant de séparations entre le passé à gauche et le transpassé à droite, la diagonale ou *ligne anaclastique* engendre la binarité du système verbal germanique. Le *point anaclastique*, situé à l'avant-plan de l'indicatif et « dépourvu de tout développement dimensionnel » (13.10.1943), sépare la visualisation ascendante du temps entre passé et transpassé de manière *catégorique* en ce sens qu'il retient le flux du passé et détermine l'ouverture du présent étroit pour constituer l'instant de conscience actuelle d'un locuteur pensant.

À l'arrière-plan du système, le mode nominal d'un *présent très large* déploie les trois phases du temps objectif descendant porteur des événements depuis l'inaccompli jusqu'à l'accompli : c'est là que se produit la collision entre visualisation ascendante et visualisation des-

cendante du temps. Ainsi qu'on le voit dans la partie supérieure du schéma, il s'agit d'une double réplique qui est « donnée du dehors » par le temps ascendant au temps descendant. Celle-ci est d'abord imprimée à l'origine du temps descendant, qui correspond à l'infinitif *work,* et ensuite à son point d'expiration représenté dans les langues par la construction du participe passé avec comme indice en anglais la terminaison *-ed* (et en allemand la terminaison *-t-* et le préfixe *ge-*). A ce stade inaugural, les deux cinétismes temporaux sont simplement face à face mais, à mesure que l'on descend dans la perspective modale, le temps ascendant mord sur le temps descendant qui s'inverse progressivement. Au subjonctif, les deux cinétismes se répartissent entre un subjonctif descendant dit « passé » et un subjonctif ascendant dit « présent ». La course de la diagonale anaclastique se poursuit à mesure que s'additionnent les collisions successives de ces mouvements temporaux antagonistes jusqu'à l'indicatif. Lorsque ce mode est atteint, la visualisation descendante a cédé la place à la visualisation ascendante que le point anaclastique divise en deux époques auxquelles il ajoute le présent dont l'étroitesse constitue *l'actuel* ou *seuil d'actualité* du mode indicatif.

Si nous revenons au schéma n° 3, à gauche du point anaclastique, le *réel* du passé (prétérit) résulte des « virtualisations actualisées » alors qu'à droite les auxiliaires de modalité *can, may, must, shall, will* expriment les possibilités de réalisation du *virtuel* ou futur. Ces dernières se répartissent, dans la partie basse de la chronogénèse, à la droite d'une ordonnée qui n'est autre que l'amplification du point anaclastique. Si la saisie du futur a lieu non loin du chronotype α qui contient une forte charge de *virtuel / inaccompli*, avec *can* et *may,* le quantum d'hypothèse est important. Mais plus l'on se rapproche du chronotype ω, dont la charge est du *réel / accompli*, plus l'hypothèse décroît jusqu'à atteindre les confins de la certitude avec *shall* et *will* [1]. Le chronotype ω (de pleine réalité) n'est toutefois jamais atteint, le point de réalisation du virtuel devant demeurer « conciliable avec la nature de l'époque future, virtuelle par définition » (13.01.1944).

Retenons les trois caractéristiques qui font la spécificité de la chronogénèse anglaise:

– La subjectivité de l'indicatif qui naît de la formation de la ligne anaclastique.
– Un virtuel nuancé par le déploiement des modaux dans la partie droite de la chronogènèse.
– Un mouvement du virtuel au réel déployé à partir de l'infinitif sur les formes impersonnelles qui rend ces trois formes aptes à rece-

1. *Should* et *would*, conjugués au passé constituent les indices morphologiques du futur hypothétique. En effet, Guillaume ne considère pas le conditionnel comme un mode à part mais comme un futur hypothétique (1929 : 56-57).

voir des constructions personnelles avec les auxiliaires *do, have* et *be.* Ainsi, le temps verbal descendant apparaît convenir aussi bien que le temps ascendant à l'expression de l'activité tempérée de la personne, envisagée comme une *troisième voix* ou *voix moyenne,* ou encore voix *opérative-résultative* (24.02.1944). Cette voix mixte comporte l'opérativité du mouvement ascendant exprimée par les auxiliaires associée à la résultativité du mouvement descendant des formes quasi nominales : avec *do + infinitif,* l'événement est envisagé au début de sa course descendante, le sujet se sentant « mené par un sentiment dominant dont il n'a pas l'entière maîtrise » (*ibid.*) ; avec *be+participe présent*, la forme progressive pose le sujet dans l'intériorité de l'événement ; enfin, avec *have + participe passé,* le *present perfect* et le *past perfect* sont des constructions à la limite d'extinction du temps descendant, faisant reposer sur une personne « le poids d'une action résultant d'une action moyenne dépassée, ultérieurement accomplie » (*ibid.*).

2. Lecture de "The Beast in the Jungle"

En voici brièvement l'argument. John Marcher a passé toute sa vie à attendre qu'un événement extraordinaire survienne et transforme son existence. Vers l'âge de vingt-cinq ans, il a confié son secret à une amie, May Bartram, discrètement amoureuse de lui. Pendant de longues années, tous deux vont entretenir une relation platonique concentrée sur l'attente de l'Événement, *"the Event"* [2], la jeune femme jouant le rôle de gardienne du secret partagé. Ce compromis permet à John de vivre sans prendre la moindre décision et de s'adonner à certains plaisirs qui restent dans l'ombre du récit. Cependant, au fil des années, May se lasse, tombe malade et prononce avant de mourir quelques phrases énigmatiques que John Marcher ne parvient pas à interpréter. Une année plus tard, il comprend enfin que l'Événement, le bond de la Bête qui le guettait dans l'ombre, ne pouvait être que la mort de son amie et la sienne propre : à la douleur du deuil s'ajoute la conscience d'être passé à côté de l'amour et de son existence toute entière.

Le récit est livré à la troisième personne par un narrateur qui privilégie le prétérit simple. Cette prédominance, inscrit la subjectivité du protagoniste dans une ascendance qui, dans tout récit, mène au dénouement ou éventuellement à l'absence de dénouement, mais dont la perspective ultime est forcément la mort. L'intérêt grammatical de ce récit va donc résider dans la manière dont le narrateur commente l'approche de la mort et celle du constat d'échec final en tempérant l'ascendance du prétérit dans le cadre de la narration ou bien en dehors de ce cadre en insérant des dialogues.

2. H. James écrit l'Evénement (the Event) et la Bête (the Beast) avec des majuscules.

2.1 La narration

Précisons d'abord la posture existentielle des personnages telle qu'elle est signifiée au deuxième chapitre. Une phrase suffit : "He WAS at all events DESTINED TO BECOME aware little by little, as time went by, that she WAS all the while LOOKING at his life, JUDGING it, MEASURING it, in the light of the thing she knew…" (p. 750, nous soulignons par des capitales).

Dans cet extrait, la voix passive, assignée à Marcher, l'inscrit dans un flot temporel qu'il n'est pas en mesure de contrôler puisqu'il demeure sous l'empire de pulsions mystérieuse – symbolisées par l'image de la Bête – qui le tiennent à l'écart du mariage. La posture existentielle de May est, quant à elle, évaluée à la forme progressive, forme de la voix moyenne qui suppose le sujet « menant un procès qui le lui rend » (Guillaume 24.02.1944) : la suite de l'histoire la montre effectivement dans le rôle du guide qui meurt de ne pas avoir été compris assez tôt. Cependant, les commentaires sybillins qu'elle émet, pour la plupart, enferment John dans des formes extensives – *present perfect*, *past perfect* –, que Guillaume situe à la voix moyenne « au moment où elle expire » (*ibid.*). À la fin de la nouvelle, le narrateur emploie ces formes pour livrer les conclusions qui s'imposent à Marcher : "He HAD SEEN *outside* of his life, not LEARNED it within" (p. 781, les italiques sont de H.J.) / "She HAD then OFFERED him the chance to baffle his doom" (p. 782). La vision résultative du *past-perfect* fige à jamais le destin de Marcher dans la tonalité du regret qui habite tout le récit.

"They LOOKED at each other with the feeling of an occasion missed" (p. 740) : cette simple phrase annonce la couleur des retrouvailles de John et May puisqu'elle amène le lecteur simultanément dans la conscience de ces deux personnages, au point anaclastique du *seuil d'actualité fictif*, par le biais de l'immanence qu'impose la perfectivité du verbe *looked*. Cette focalisation sur l'intériorité de l'événement, déjà marquée du sceau de la réciprocité décalée puisqu'il s'agit d'une occasion ratée (*missed*), est immédiatement confirmée par le futur hypothétique extensif de la phrase suivante : "the present WOULD HAVE BEEN so much better if the other in the far distance, in the foreign land, hadn't been so stupidly meagre" (*ibid.*). Ici, l'ambiguïté s'installe car on ne sait pas vraiment si c'est le narrateur qui commente les circonstances qui ont précédé cet instant ou s'il intègre la réflexion de Marcher en discours indirect libre, comme une *voix off* au cinéma. La fréquence de l'enchaînement « *prétérit ou plus-que-parfait + commentaire au futur hypothétique à la forme extensive* » dans l'ensemble du récit permet de valider la seconde hypothèse sans pour autant oblitérer totalement la première. En effet, même s'il arrive au narrateur de se démarquer du protagoniste en le désignant comme

“our gentleman” (p. 748) ou en introduisant des incises du type “as I say” (p. 749), un certain flou énonciatif s’installe : ce narrateur, à la fois complice et critique, ne serait-il pas l’ombre de Marcher ? Une ombre qui favoriserait le glissement du *seuil d’actualisation* du narrateur au *seuil d’actualisation fictif* du personnage et *vice versa*. Quelques éléments connus de la biographie de Henry James conduisent à imaginer que le protagoniste serait un double de l’écrivain lui-même qui, dans cette nouvelle, transpose sa propre relation avec Constance Fennimore Cooper tragiquement interrompue par le suicide de cette dernière à Venise.

Revenons plus précisément sur le futur hypothétique à la forme extensive. Cette forme aspectuelle composée, *transcendante* selon Guillaume (1929 : 59), permet d’envisager une hypothèse qui « a cessé de vivre à l’actualité » et « ne s’y présente plus en tension ». Henry James fera même des constructions hypothétiques le leitmotiv de son style et l’expression grammaticale de la difficulté extrême des personnages à passer à l’action, ainsi qu’en témoigne ce bref commentaire que l’on peut imputer autant au narrateur qu’à Marcher lui-même : “The real form it [the relationship between John and May] SHOULD HAVE TAKEN on the basis that stood out large was the form of their marrying” (p. 749). Ici, *should*, exprime un minimum d’hypothèse et charge l’événément envisagé d’une forte certitude voisine de la prédiction ; autrement dit, si Marcher avait pris en considération la réalité de ses sentiments pour May, il n’aurait eu d’autre choix que de l’épouser. Une autre citation, située à la fin de la nouvelle, en résume à la fois l’esprit et l’ambiguïté énonciative : “The escape [from his doom] WOULD HAVE BEEN to love her. Then, *then*, he WOULD HAVE LIVED” (p. 782). Ces deux phrases peuvent se lire soit comme le point de vue du narrateur, soit comme le point de vue de Marcher sur son propre destin rapporté au style indirect libre. Dans le premier cas, la tournure hypothétique se représente de la manière suivante :

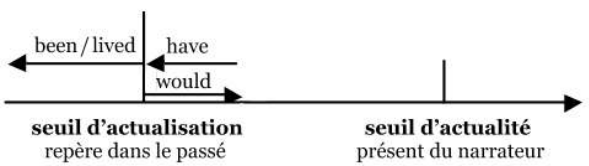

Schéma n° 4. Cinétisme du futur hypothétique à la forme extensive

Dans le deuxième cas, et si l’on considère que le pronom *he* est la transposition de la première personne *I*, le même cinétisme se déploie à partir d’un *seuil d’actualité fictif* en prise sur la pensée de John Marcher.

Ce type de cinétisme pourrait se lire comme la *formule psychomécanique* du regret jamesien, l'effet de discordance propre au regret étant rendu par le déploiement de cinétismes opposés à partir du *seuil d'actualisation* : *would* oriente la pensée du narrateur ou celle de Marcher dans l'ascendance d'un futur hypothétique envisagé à partir du passé, ascendance toutefois brisée par la décadence des formes extensives *have lived* et *have been* qui réduisent le verbe à la forme morte de l'accompli.

Les prises de conscience douloureuses n'empêchent pas Marcher de poursuivre sa « marche » vers son destin, porté au plus près de la mort par l'élan de la narration. A ce moment ultime, il semble même délivré de l'obsession du regret puisqu'aucun commentaire au futur hypothétique extensif ne figure dans les dernières lignes du texte qui privilégie exclusivement le prétérit simple : "He SAW the Jungle of his life, and SAW the lurking Beast; then, while he LOOKED, PERCEIVED it, as by a stir of the air, rise, huge and hideous, for the leap that WAS to settle him. His eyes DARKENED – it WAS close; and, instinctively turning, in his hallucination, to avoid it, he FLUNG himself, face down, on the tomb" (p. 783). Cette phrase finale livre une successivité de perceptions saisies à une cadence rapide dans leur immanence perfective exprimant l'éveil (*waking*) de Marcher sous la forme d'une hallucination forcément connue du narrateur. Ce dernier reste toutefois à distance puisqu'il prend brutalement congé du lecteur sur l'image de John qui se jette sur la tombe de May. Cette clôture, en pleine immanence verbale et au cœur de l'hallucination, consacre la mimesis à l'œuvre dans la fiction sous la forme d'une parfaite coïncidence entre le *seuil d'actualisation* du narrateur et le *seuil d'actualité fictif* du personnage. C'est alors le lecteur qui est invité à formuler et donc à *actualiser* par lui-même une conclusion qui le hisse dans la transcendance du *present perfect* ou du *past perfect,* à partir de son propre *seuil d'actualité*. A la complaisance mélancolique va se substituer une appréciation existentielle déjà esquissée dans les dialogues mais laissée à la discrétion du lecteur.

2.2 Les dialogues

Après une évocation de leur première rencontre, James laisse à May l'initiative d'ouvrir un dialogue qui va obliger Marcher à se situer par rapport aux trois phases de la temporalité. Le passé en premier lieu: "You know you TOLD me something I'VE NEVER FORGOTTEN… it was something about yourself" (p. 742) ; ce secret, livré au prétérit, fonde le récit historiquement alors que le *present perfect* annonce la tonalité des conversations à venir : une série de constats qui chaque fois surplombent le vide anaclastique puisque, dans les formes détensives, le sujet de l'énoncé se tient dans l'après de l'événement. Le présent est,

quant à lui, exprimé dans sa forme simple souvent réservée à des verbes d'opinion – *think, mean, believe, judge* – qui saisissent la pensée du locuteur dans l'instant : "Do you THINK me simply out of my mind? […] Do I merely STRIKE you as a harmless lunatic? […] I UNDERSTAND you" (p. 756). Le futur hypothétique est parcimonieusement employé, par exemple, lorsque May suggère la possibilité de sa propre mort par le biais d'un *it* dont le référent est son propre destin : "It *would* be the worst" (p. 766, italiques de H.J.). Mais lorsqu'il s'agit d'évoquer l'Evénement tant attendu, le futur est alors envisagé sous l'angle thétique : "I'LL watch with you" (p. 746), annonce May employant le verbe *watch* dans le sens de « monter la garde » ; plus loin, John lui demande : "Then, tell me if I SHALL consciously suffer" (p. 765) ; *never* sera la réponse qui tombe comme un couperet et sous-entend "you *shall* never consciously suffer", comme en écho à la tournure *be* + *infinitif*, leitmotiv des dialogues, ainsi que nous allons le voir.

Un duo s'instaure entre le *present perfect* et la forme *to be to* dans laquelle un événement est annoncé comme inéluctable. John emploie le premier cette construction au présent pour définir l'Événement prodigieux : "it isn't something I'M TO DO, TO ACHIEVE in the world, to be distinguished or admired for". Mais son amie reprend cette construction au passé pour faire basculer l'Événément dans le révolu de constats tels que "you've had it" […] "You've had your experience". Nous retiendrons surtout la formule la plus implacable prononcée par May: "One's fate's coming, of course it HAS COME […] the form and the way in your case WERE TO HAVE BEEN – well something so exceptional, so particularly your own" (p. 754). Cet oracle rétrospectif sera repris en écho par le narrateur : "He had been the man of his time, *the* man, to whom nothing on earth WAS TO HAVE HAPPENED. That was the rare stroke – that was his visitation and HE SAW IT." (p. 782). Là encore, l'ambiguïté énonciative souligne l'empathie du narrateur à l'égard de Marcher dont il suit le regard à l'instant précis où ce dernier comprend l'étrangeté de son destin puisque la proposition *he saw it* ne peut être émise qu'à partir du *seuil d'actualisation* d'où écrit ce narrateur. Ce qui suppose bien un *seuil d'actualité fictif* en filigrane, c'est-à-dire une *anaclase fictive* à partir de laquelle l'éveil de Marcher semble se produire sous les yeux du lecteur.

Ces remarques nous conduisent à proposer le schéma linguistique de cet Événement dont prétérit et *past perfect* ont enchaîné toutes les phases jusqu'à la mort de May et celle de Marcher, symbolique ou réelle. Ce schéma est un gros plan sur la brisure anaclastique appelée *vacance anaclastique fictive* parce que c'est le lieu de la présence au monde à partir duquel toutes les possibilités de la chronogénèse ainsi que toutes les postures vocales sont offertes à un personnage de ro-

man, comme à chaque existant, si nous suivons G. Guillaume qui entrevoit en anglais une « chronologie subtile des voix […] marquant des moments chronogénétiques » (24.02.1944) :

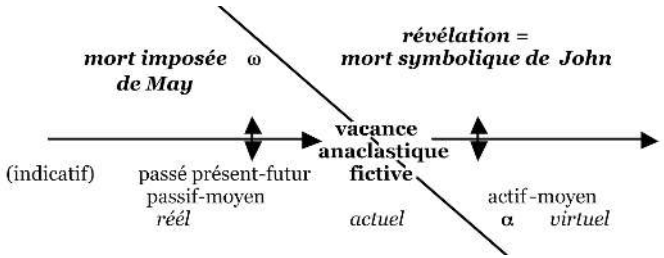

Schéma n° 5. Seuil d'actualité fictif à la fin du récit

Le sens de la complexité que déploie Henry James invite à développer quelque peu cette intuition. En effet, si nous considérons que la *vacance anaclastique fictive* coïncide avec la conscience de Marcher, ce dernier se trouve dans une posture existentielle *a priori* moyenne puisqu'elle contient en puissance le mouvement ascendant de la voix active et le mouvement descendant des voix moyenne et passive. Ainsi, lorsque John se penche sur son passé, il se place dans une posture moyenne à dominante passive puisque la mort de May (ce déjà-actualisé) lui a été imposé par le destin et le maintient dans l'aire du chronotype ω. Sur le schéma n° 6, le *moyen-passif* signifie l'expérience des limites que May a enseignée à John. Par contre, lorsqu'il contemple la possibilité du non-être avec une lucidité nouvelle, il renonce au désir de toute-puissance contenue dans l'image de la Bête pour se situer au delà de la ligne anaclastique, dans le virtuel (ce non-encore actualisé) du présent futur, dans l'aire du chronotype α. Sa posture existentielle est alors désignée par le terme *actif-moyen*, ce qui signifie qu'il est prêt à regarder la mort, si elle est imminente, ou qu'il ne tentera plus de l'occulter, s'il vit encore quelques années.

Conclusion

Ces remarques laissent entrevoir l'hypothèse selon laquelle le cinétisme des voix verbales serait en coïncidence avec les mouvements de la chronogénèse verbale et se répartirait de chaque côté de la ligne anaclastique. Pour figurer cette hypothèse, nous ferons appel à la notion d'*existential* ou *mode d'être* que Martin Heidegger définit dans *Être et Temps* et qui désigne la manière dont un *être-au-monde* s'inscrit dans le temps. Grand lecteur de l'œuvre de Wilhelm von Humboldt, Heidegger n'avait pas envisagé clairement l'opposition langue / discours et ne disposait pas de la notion de chronogénèse qui lui au-

raient permis de démontrer la cohérence de ses intuitions. Nous proposons donc d'ébaucher un schéma de ce qui pourrait être la rencontre entre la chronogénèse germanique décrite par Guillaume et le système des existentiaux proposé par Heidegger :

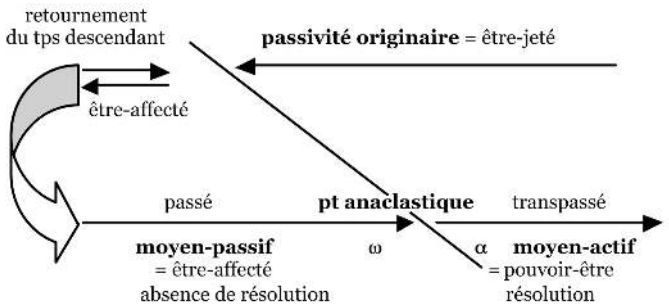

Schéma n° 6. Cinétisme des voix et des temps

La flèche supérieure qui va de droite à gauche figure le temps descendant et la passivité originaire de tout ce qui est animé ou inanimé identifié avec l'existential de *l'être-jeté-dans-le-monde*. Le retournement du temps objectif descendant en temps subjectif ascendant est représenté par la flèche verticale et tout ce qui se trouve à gauche de la ligne anaclastique ; cette partie correspond à l'*existential* de *l'être-affecté*, c'est-à-dire aux affects et émotions qui sont de l'ordre de l'acquis / réel, et ressortit à la passivité. La flèche horizontale qui va du passé au point anaclastique représente du temps subjectif ascendant ; on est dans la voix moyenne, c'est-à-dire l'activité tempérée par ce qui s'impose du réel ; la partie droite du transpassé ascendant est marquée par l'activité et le projet du *pouvoir-être,* autre existential qui tient dans sa sous-jacence la perspective de la mort. Au centre de ce cinétisme, le point anaclastique est celui de la position existentielle de *l'être-au-monde* qui est sans cesse confronté à la nécessité du choix sous forme de *résolution* ou *renoncement* et nécessairement à l'éventualité de l'absence de choix. Ce point est bien le lieu grammatical de l'écriture romanesque à partir duquel l'écrivain actualise son propre *pouvoir-écrire* et le *pouvoir-être* de ses personnages.

Références

HEIDEGGER Martin, (1927) 1985, *Être et Temps*, trad. Martineau, Paris, Authentica.

GUILLAUME Gustave, (1929) 1984, *Temps et Verbe*, *Théorie des aspects, des modes et des temps*, Paris, Champion.

——— 1943-1944, *Synthèse et analyse dans l'acte de langage,* inédit.

JOLY André, 1994, « “Actuel”, “actualité”, “actualisation” », *Modèles linguistiques,* XV, p. 57-67.

JOLY André et O’KELLY Dairine, 1989, *L’Analyse linguistique des textes anglais,* Paris, Nathan.

JAMES Henry, 1999, “The Beast in the Jungle” (1903), in *Collected Stories*, New York, Everyman’s Library.

L'actualisation des particules de l'allemand et de leurs homonymes

Olivier DUPLÂTRE
Université Paris 4 – Sorbonne, EA 4089 « Sens, Texte, Histoire »

La description sémantique des particules de l'allemand s'est, de tout temps, heurtée à de nombreux problèmes : si, à l'heure actuelle, on admet que ces éléments du discours ne sont pas vides de sens [1], force est de constater que les descriptions mises en œuvre sont perfectibles.

1er écueil : on échafaude des paraphrases qui représentent en réalité certaines conditions d'emploi de la particule et l'on fait glisser l'analyse vers la pragmatique.

2e écueil : on affirme implicitement ou explicitement qu'un effet de sens constitue le signifié de la particule, ce qui revient à confondre langue et discours [2].

3e écueil : on affirme qu'un dénominateur commun à la particule et aux fonctions homonymes constitue le signifié et l'on se livre à moult acrobaties intellectuelles pour faire entrer dans cette boîte exiguë le foisonnement du discours.

Cette dernière méthode présente néanmoins un avantage : elle permet de mettre la particule en relation avec les fonctions homonymes et de présupposer l'existence d'un lexème s'actualisant qui en particule, qui en adjectif, qui en énoncé [3], etc. Son seul inconvénient réside, comme nous l'avons dit, dans le fait qu'elle ne peut couvrir tous les emplois du lexème [4]. On trouvera, en revanche, dans l'œuvre de G. Guillaume, les prémices d'une méthode de description permet-

1. Adelung, notamment, ne reconnaissait pas de signifié propre à la particule *auch*, celle-ci servant à compléter l'énoncé : „Dienet diese Partikel in vielen Fällen bloß die Rede zu ergänzen, und ihr die gehörige Ründe und Vollständigkeit zu geben, ohne daß sie eben eine merkliche eigene Bedeutung hätte." (1793 : 463)

2. Voir notamment Rohrer (1982 : 257) dont la définition du signifié de *erst* résume assez bien ces deux écueils : „Erst hat in allen Verwendungen, die wir untersucht haben, die gleiche Bedeutung : Es drückt aus, dass ein kontingentes Ereignis später eintritt als erwartet". « *Erst* a dans tous les emplois que nous avons étudiés le même signifié : il indique qu'un événement contingent survient plus tard que prévu ».

3. Citons par exemple les mots-phrases *ja* (oui) ou *doch* (si).

4. C'est ce qu'admet fort bien Cortès (1979 : 51). Cela dit, l'auteur, en proposant la notion de point de départ (1979 : 49) comme signifié de *erst*, n'est pas très loin du compte. Nous verrons qu'il suffit de s'interroger sur ce que *point de départ* signifie intrinsèquement.

tant de conserver cet avantage et de gommer cet inconvénient : lorsque Guillaume indique que la formule générale de l'imparfait [5] représente la somme de deux composantes, à savoir *accompli* + *accomplissement* (LL1 : 102), lorsqu'il précise que la part d'accompli peut être sujette à variations, qu'elle peut « [rester] éloigné[e] du minimum » (*ibid*.) ou tendre vers la nullité sans pour autant disparaître, il nous donne, comme nous allons tenter de le montrer avec les lexèmes *erst* et *auch*, une méthode d'investigation très stimulante : plus n'est besoin de forger à grand renfort d'imagination une valeur commune dont on ne sait plus très bien si elle relève de la langue ou du discours : il suffit de détecter et d'isoler, à travers l'observation des faits de discours, les composantes qui formeront en amont le signifié d'un lexème et de voir comment ces composantes sont activées pendant la phase d'actualisation [6].

Ainsi, l'étude des fonctions d'un lexème devrait permettre de montrer que telle composante, dans tel co(n)texte, est activée faiblement, moyennement ou fortement. On pourrait alors, pour chaque fonction étudiée, établir une formule, qui, si elle renferme toujours les mêmes ingrédients, n'en est pas moins distincte des formules définissant les autres fonctions. On pourrait même, s'il existe des similitudes, décider de regrouper sous une même égide des occurrences que la nomenclature traditionnelle se plaît à séparer avec un soin maniaque.

2. *Erst*

2.1 Étymologie

Comme le morphème *-*st* l'indique, *erst* est à l'origine une forme de superlatif : il s'agit, concrètement, du superlatif d'un terme aujourd'hui disparu et dont on retrouve la trace en gothique et en vieil islandais. Ce terme signifiait alors *tôt*, *le matin.* On comprend donc que cette forme ait été employée pour désigner le premier élément d'une série temporelle homogène.

Jusque-là, notre analyse n'a rien que de très classique. C'est celle, d'ailleurs, que préconise L. Hjelmslev dans ses *Prolégomènes*. Cela dit, la linguistique guillaumienne ne s'arrête pas à des significations

5. Loin de nous l'idée d'entrer dans un débat sur le bien-fondé de cette formule quant à l'étude de l'imparfait. Ce qui nous intéresse ici c'est l'équation, le principe et l'esthétisme de cette description.

6. Nous utilisons le terme *actualisation* dans l'acception que lui donne Guillaume dans cet extrait de *Temps et Verbe* (1968 : 121) : « la linguistique traditionnelle étudie son objet, la langue, dans sa manifestation extérieure, dans ses effets ; mais elle se préoccupe peu de le connaître dans son organisation potentielle, tel qu'il existe en nous provisionnellement, à l'état de repos, lorsque nous ne sommes engagés dans aucune activité de langage. Elle se place ainsi, sans s'en rendre un compte exact, dans des conditions fort différentes de celles dans lesquelles opère le sujet parlant, qui possède la langue en lui et pour qui l'action de langage consiste en une suite d'actualisations des virtualités de divers ordres que la langue contient. »

qui, selon Hjelmslev (1968-1971 : 62), ne sont que contextuelles. La psychomécanique va plus loin : elle permet, au-delà du visible, d'appréhender l'invisible.

2.2 Inventaire fonctionnel sommaire [7]

À l'heure actuelle, *erst* peut s'actualiser en :

– connecteur

(1) *Erst* kommst du an die Reihe, dann sie.
« Tu passes en premier, puis ce sera à elle. »

– adverbe temporel

(2) *Erst* ging alles noch gut.
« Au début tout allait bien. »

– adjectif ou substantif

(3a) Am *ersten* Mai habe ich ihn besucht.
« Je lui ai rendu visite le 1er mai. »

(3b) Die *Ersten* werden die Letzten sein.
« Les premiers seront les derniers. »

– particule de focalisation [8]

(4) Sie wird *erst* morgen kommen.
« Elle ne viendra que demain. »

(5) Ich habe ihn *erst* gestern gesprochen.
« Je lui ai parlé pas plus tard qu'hier. »

(6) Ich habe *erst* einige Seiten gelesen.
« Je n'ai lu que quelques pages. »

(7) Er ist *erst* zwanzig Jahre alt.
« Il n'a que vingt ans. »

– particule à incidence globale [9]

(8) Hätten wir *erst* unsere eigene Wohnung!
« Si seulement nous avions un appartement à nous ! »

– marqueur de degré

(9) Er ist schon frech, aber *erst* sein Bruder.
Il est insolent, mais ce n'est rien à côté de son frère.

7. Les exemples (1), (2), (4), (5), (6), (8) et (9) sont empruntés au *Deutsches Universalwörterbuch*.

8. Nous aurions pu nommer cette particule *particule à incidence partielle* ou *particule à incidence réduite* afin d'illustrer sa propriété à porter syntaxiquement sur une partie de l'énoncé.

9. Nous renonçons aux terminologies *particule modale* ou *particule illocutoire* afin de ne pas entrer dans la controverse suscitée par les termes *illocutoire* et *modal*. Nous préférons donner à cette fonction un nom syntaxique reflétant la propriété de la particule à porter sur la totalité de l'énoncé.

2.3. Description sémantique

Étymologiquement, *erst* exprime l'instant premier, ce qui signifie deux choses :

– la négation de toute antécédence temporelle ;
– l'existence d'une suite, puisqu'un premier implique au minimum l'existence d'un second de la même espèce.

L'analyse du connecteur et de l'adverbe temporel semble indiquer qu'il s'agit là des composantes nécessaires à la description du signifié de *erst*. Notons tout d'abord que les exemples (1) et (2) font apparaître très nettement l'absence d'antécédence et l'existence d'une suite. Dans le cas de (1), aucun élément ne peut précéder celui que désigne le pronom *du*, cet élément étant suivi de celui désigné par le pronom *sie*. Dans le cas de (2), dire d'un processus qu'il en est à ses débuts, c'est exclure qu'il ait pu commencer auparavant, mais c'est en même temps induire l'existence d'un déroulement et d'une fin.

Signalons, au sujet du premier exemple, que la grande visibilité des composantes doit beaucoup à l'ordre d'apparition des informations et à la présence de *dann*, terme exprimant, non seulement ici, mais à l'origine, la notion de succession dans le temps (v. Duplâtre 2008 : 265-278). Plus précisément, *dann* matérialise la notion de suite, alors que la structure syntaxique confirme l'absence d'antécédence.

De plus, au sujet de ces exemples, aucune des deux composantes ne semble l'emporter sur l'autre. Ce fait, ajouté à la forte activation des composantes dans les deux cas, pourrait remettre en cause l'existence de fonctions distinctes. Mais plutôt que de prendre parti pour l'une ou l'autre, ne serait-il pas préférable de considérer que le terme étudié remplit simultanément ces deux fonctions, qu'il structure en situant dans le temps ?

Les deux composantes sont bien présentes dans les emplois adjectival et substantival ; elles sont également activées de manière uniforme. Dans le cas de (3a), aucun jour au mois de mai ne peut précéder le 1er mai, lequel sera suivi de trente autres jours. Dans le cas de (3b), quoique cette hiérarchie soit sujette à bouleversement, les premiers sont au sommet d'une échelle sociale.

En revanche, on peut hésiter quant à leur degré d'activation. On pourrait, en première hypothèse, envisager une activation moyenne : du fait de l'incidence (externe ou interne), elles ne seraient pas directement présentes à l'esprit, d'abord occupé à saisir le mécanisme propositionnel de l'énoncé d'accueil.

Cette hypothèse aurait l'avantage de distinguer l'adjectif de la double fonction précédente. Mais ne serait-ce pas là une tentative inavouée d'adapter la réalité linguistique à la théorie ? Une seconde hypothèse consisterait à envisager une activation forte pour les deux

composantes, rendant impossible la distinction précédente. Cela dit, cet obstacle peut être levé assez facilement si l'on considère que la fonction adverbiale s'est développée à partir de la fonction adjectivale. La méthode d'analyse employée permettrait alors de mettre en évidence cette filiation.

L'étude de la particule de focalisation révèle un déséquilibre inversement proportionnel selon les contextes : la première composante l'emporte dans les deux premiers cas ; ce rapport de force étant inversé dans les deux derniers.

Dire qu'une personne n'arrivera que demain (4) signifie qu'aucune date d'arrivée n'est envisageable avant celle que matérialise l'adverbe *demain* sur l'axe temporel. Une paraphrase de type : *elle n'arrivera pas avant demain*, montre bien que la première composante est ici fortement activée. Quant à la seconde composante, elle demeure en sommeil, se bornant à ouvrir, à partir de la date indiquée, un champ de virtualités prêtes à se substituer à cette même date. Lorsque l'événement se situe dans le passé (5), la seconde composante ne laisse plus entrevoir cet éventail de possibilités, elle se limite à confirmer l'existence d'un intervalle entre cet événement et le moment de l'énonciation. Cet intervalle est très ténu. Cela tient au type de repérage temporel utilisé : en datant un événement passé par négation de dates antérieures à cet événement, l'énonciateur, s'il veut que son repérage ait un sens, se place dans l'obligation de fournir un intervalle très court [10], autrement dit, d'atténuer le plus possible la seconde composante [11].

Dans les deux autres cas, c'est, inversement, la seconde composante que l'on retrouve au premier plan : si l'on dit, en utilisant *erst*,

10. En revanche, le refus de borner un intervalle au moyen de *erst* provoque un allongement indéterminé de cet intervalle :

(10) Ich kenne ihn nicht *erst* von heute.
« Je le connais depuis très longtemps. »

11. On signalera la présence de *erst* aux côtés de *eben* ou *gerade* dans l'expression du passé proche :

(11) Die Vorstellung hat eben / gerade erst angefangen.
« La représentation vient (tout juste) de commencer. »

Ces deux éléments, qui sont d'anciennes particules de focalisation devenues adverbes après avoir absorbé leur champ d'incidence (voir Duplâtre 1996 : 283-305), permettent de fixer une date unique sur l'axe temporel par élimination des dates antérieures et postérieures. Ils s'accommodent volontiers de la présence de *erst* : la première composante fait ici écho à l'action limitative de *eben* et de *gerade* sur toute antériorité. Quant à la seconde composante, son poids est ici trop faible pour contredire l'exclusion de l'ultériorité mise en œuvre par ces deux éléments. Cela dit, *erst* n'est pas encore devenu adverbe dans ce contexte, puisqu'il ne peut apparaître seul ici : il faut soit reconstituer un champ d'incidence, soit faire intervenir *eben* ou *gerade*. En fait, si *erst* figure dans la phrase citée sans champ d'incidence, c'est parce que *eben* ou *gerade* ont déjà exprimé le contenu de ce champ d'incidence, à savoir une date relativement proche d'un point de référence correspondant fréquemment au moment de l'énonciation.

qu'on n'a lu que quelques pages d'un ouvrage [12], on indique que la lecture va se poursuivre [13]. Quant à la première composante, elle se manifeste indirectement : il n'est pas question ici de nier que des pages aient été lues auparavant, mais de rendre leur poids en regard de ce qui reste à lire aussi faible que l'on voudra. De même, on ne saurait nier que la personne qui n'a que vingt ans (7) [14] n'ait pas vécu jusqu'à présent : on indique simplement qu'elle a *toute* la vie devant elle, même si ce tout ne désigne pas la totalité en valeur absolue.

Dans l'exemple (8), *erst* indique que le contenu propositionnel (c'est-à-dire le fait d'être propriétaire d'un appartement) est la première chose que l'on puisse souhaiter. Autrement dit, ce souhait passe avant tout autre. De ces souhaits potentiels, de cette suite éventuelle, les cotextes d'ailleurs ne disent mot, ce qui permet d'affirmer que la seconde composante est faiblement activée. Or, si cette composante est faiblement activée, la première le sera également puisque se retrouvent ici le sens d'origine et cet équilibre des composantes que l'on a déjà vu dans le cas de l'adjectif et de l'adverbe temporel. Il est notable d'ailleurs que le *Deutsches Wörterbuch* ne propose rien d'autre que *primum* [15] comme équivalent à *erst* dans ce contexte.

Le co(n)texte, sans doute plus favorable [16] à la saturation exprimée par *nur* [17], pourrait expliquer que la seconde composante soit faiblement activée. Ajoutons que l'on rencontre parfois l'association des deux particules dans ce contexte :

(13) Hätt ich nur erst den Brief […]
« Si seulement j'avais cette lettre… » (Goethe, *Die Mitschuldigen*)

Que déduire de cette association que l'on pourrait qualifier prématurément d'oxymoron énonciatif ? Que la composante de suite est désactivée par *nur* ? Que la notion de saturation est annulée par *erst* ?

12. On peut également dire avec *nur* que l'on n'a lu que quelques pages. Dans ce cas, *nur* évoquant un ensemble saturé, la lecture n'ira pas plus loin. Le fait que le français dispose avec *seulement* ou *ne* […] *que* de la même traduction pour *nur* et *erst* n'est d'ailleurs pas sans poser des problèmes aux francophones désireux d'apprendre la langue de Goethe.

13. On notera que l'intervention de *erst* est impossible dans un co(n)texte excluant la possibilité d'une suite. Comme l'indique Rohrer (1982 : 247), l'énoncé *Beethoven n'a écrit que 9 symphonies* ne peut tolérer la présence de *erst*.

14. L'utilisation de *nur* et de la notion de saturation produirait ici un résultat, qui, s'il n'était pas irrecevable, serait des plus fâcheux.

15. Voir *Deutsches Wörterbuch* : „Wäre ich erst (*primum*) achtzehn jahre alt ! *wünscht der schüler*." « Si seulement j'avais dix-huit ans !… »

16. De tout temps, on a limité le nombre de souhaits.

17. La particule *nur* indique alors que l'énonciateur se limite à un seul souhait :

(12) Hätte ich nur mehr Zeit, so wollt' ich ihnen gern meine Zeit geben.
« Si seulement j'avais plus de temps, je leur en donnerais volontiers. »
(Goethe, *Italienische* Reise, II, Neapel)

En fait, cette association constitue la manifestation d'un entier : *nur* désigne la première tension, *erst* la seconde, le mouvement de pensée allant de la non-saturation à la saturation, puis de la saturation à la non-saturation :

$$\text{NS} \xrightarrow[\textit{nur}]{\text{tension 1}} \text{S} \xrightarrow[\textit{erst}]{\text{tension 2}} \text{NS}$$

L'association *nur erst* est rendue possible par le fait que l'on effectue une saisie « au plus près de la limite de fin de la tension I », puis une seconde « au plus près de la limite de commencement de la tension II » [18].

En tant que marqueur de degré, *erst* permet, en établissant un ordre, de former une nouvelle valeur à partir d'une valeur de référence. Ainsi, dans l'exemple choisi, il est dit – c'est la valeur référence – qu'un individu est insolent, mais il est également dit – on assiste alors à la formation d'une nouvelle valeur – qu'un autre individu le surpasse dans ce domaine. En d'autres termes, ce dernier – sans jeu de mots – occupe la première place dans un classement visant à quantifier l'insolence. L'ordre d'apparition des informations aurait pu laisser penser le contraire ; *aber*, toutefois, corrige cette inférence pour permettre la mise en place d'un classement. On peut donc penser que la première composante est activée fortement et prioritairement puisqu'il est question d'établir un ordre. Néanmoins, et bien qu'elle soit moins visible, la seconde composante sera moyennement activée, puisque la notion de suite constitue paradoxalement la base du processus de gradation. En résumé, on obtient le tableau suivant, où les chiffres *3*, *2* et *1* représentent respectivement l'activation forte, moyenne et faible :

	adj.	adv.	p. focalisation 1	p. focalisation 2	p. globale	graduatif
Composante 1	3	3	3	1	1	3
Composante 2	3	3	1	3	1	2

3. *Auch*

3.1 Étymologie

Deux racines ont fusionné dans ce signifiant : l'une, à valeur adversative, n'existe plus que sous forme résiduelle, l'autre, que l'on ne man-

18. Les termes utilisés s'inspirent de ceux qu'emploie Guillaume pour décrire le système de l'article. Voir *Observation et explication dans la science du langage I*, p. 40-41.

quera pas de mettre en relation avec le latin *augere*, a donné lieu à la majorité des emplois répertoriés. Grande est alors la tentation de voir dans la notion d'ajout le signifié dénominateur commun des fonctions de *auch* [19]. La réalité toutefois est plus complexe qu'il y paraît.

3.2 Inventaire fonctionnel sommaire

Le lexème *auch* s'actualise notamment en :

– particule de focalisation

(13) *Auch* dein Bruder wird noch kommen.
« Ton frère aussi va venir. »

– connecteur

(14) Er ließ wenigstens seine Augen darauf ruhen, da er nicht fähig war, sich davon zuzuführen. *Auch* betrachtete er die Gästeschaft […]
« Il laissa du moins ses yeux reposer sur les plats, incapable comme il l'était d'en rien absorber. Il considérait aussi les pensionnaires. » (Thomas Mann, *Der Zauberberg,* trad. Betz, Fayard)

– particule à incidence globale

(15) A : Ich habe von dem Text nicht alles verstanden.
B : Naja. Deutsch ist *auch* eine schwere Sprache.
« Je n'ai pas tout compris dans ce texte.
Il faut dire aussi que l'allemand est une langue difficile. » (v. Weydt & Hentschel 1983 : 7)

– particule hybride

(16) Aber sie versprach, Kulmbacher Bier zu bringen, und brachte es *auch*.
« Mais elle promit d'apporter de la bière de Kulmbach, et l'apporta en effet. » (Thomas Mann, *Der Zauberberg,* trad. Betz, Fayard)

3.3 Description sémantique

Si l'on peut tenter d'expliquer les deux premières occurrences à partir de la notion d'ajout, la chose, en revanche, devient impossible dans les deux autres cas. Toutefois, cela ne signifie pas que la notion d'ajout ait ici totalement disparu. On peut en effet considérer que l'affirmation de B (15) s'ajoute à l'affirmation de A et que le second énoncé de l'exemple (16) constitue la suite naturelle [20] du premier énoncé. Mais cela ne saurait suffire.

Considérons la réponse de B dans (15) : privé de *auch*, cet énoncé serait insolite. Concrètement, le lien entre l'intervention de A et celle de B n'apparaîtrait pas clairement. On peut donc en déduire que *auch* exprime bien quelque chose, en l'occurrence un lien de type explicatif : B fournit une explication aux difficultés de A, tout en rejetant, par

19. Selon Brauße (1994 : 142), le signifié de *auch* se définirait par la notion d'addition.

20. La notion de suite est ici matérialisée par *dann*.

ricochet, d'autres explications moins flatteuses. On pourrait en effet penser que A est limité intellectuellement, qu'il n'a pas assez travaillé, etc.

Ainsi, outre la notion d'ajout, il faudrait ici trois autres notions pour décrire le signifié d'effet de *auch* :

– la notion de cohérence, puisque sans *auch* l'intervention de B semble déconnectée de ce qui précède ;
– la notion de confirmation d'une antériorité, étant donné que l'explication présuppose la chose expliquée ;
– la notion de correction, attendu que l'on écarte ici des inférences susceptibles de se substituer à l'explication de B.

Ces quatre notions sont activées différemment : si l'on peut penser que l'*ajout* l'est faiblement, la notion de *cohérence* le sera fortement dans la mesure où l'on ne pourrait, en supprimant *auch*, mettre en lumière le lien entre les deux interventions. La notion de *correction* devrait se situer entre les deux, et ce pour deux raisons : si l'objectif de cette mise en cohérence consiste à rejeter toute autre forme d'explication, cet objectif reste inavoué, étant donné que l'on ne saurait s'attarder sur des hypothèses peu avantageuses pour l'allocutaire. Enfin, on peut penser que la notion de *confirmation* est faiblement activée : l'explication présuppose tout d'abord la chose expliquée. En outre, il n'est pas inutile de préciser que B ne souhaite pas donner trop d'importance aux difficultés rencontrées par A. D'où la formule :

Auch (p.g.) =
ajout (1) + confirmation (1) + cohérence (3) + correction (2)

Dans l'exemple (13), la notion d'ajout est très facilement repérable, le sujet se joignant ici à d'autres individus. La notion de correction, qui semble constituer une caractéristique des particules de focalisation [21], permet de rejeter une inférence selon laquelle le sujet aurait pu ne pas venir ; cette notion étant moyennement, voire fortement activée si *auch* commute avec *sogar* (= même). On peut également, quoique plus difficilement, retrouver la trace de la notion de cohérence dans le fait que le sujet vérifie le contenu de l'énoncé, au même titre que les individus auxquels il vient s'associer. Enfin, si l'on dit du sujet qu'il s'associe à d'autres individus, cela présuppose l'existence de ces individus, plus précisément leur préexistence au sein d'un ensemble auquel on ajoute un élément. On obtient alors :

Auch (p.f.) =
ajout (3) + confirmation (1) + cohérence (1) + correction (2/3)

21. « […] la particule de focalisation ne porte pas sur le contenu de l'élément sous sa portée, mais sur l'acte du choix de cet élément au sein [d'un] paradigme textuel : ce choix est marqué comme une correction apportée à un énoncé plus ou moins fortement attendu dont on prévient l'énonciation potentielle […] » (Pérennec 1994 : 295).

Chez le connecteur, la notion d'ajout est également prépondérante, le procès décrit par le second énoncé s'ajoutant à celui décrit par le premier. Les notions de confirmation et de correction, en revanche, sont très en retrait : cet ajout confirme de fait l'existence du premier énoncé et corrige l'inférence selon laquelle le contenu du second aurait pu ne pas correspondre à la réalité. Enfin, la notion de cohérence, bien que moins importante que la première, joue un rôle non négligeable. Ainsi, dans l'exemple traité, l'ensemble formé par les deux énoncés est cohérent [22] puisqu'il s'agit dans les deux cas de regarder quelque chose ou quelqu'un. Nous proposons donc la formule :

Auch (c.) =
ajout (3) + confirmation (1) + cohérence (2) + correction (1)

Reste le cas de la fonction hybride : nous la nommons *hybride* étant donné qu'elle s'apparente à une particule globale sur le plan syntaxique, à un connecteur sur le plan sémantique. En effet, cette nouvelle fonction de *auch* ne peut apparaître qu'à la suite du verbe conjugué, tout autre emplacement entraînant un changement fonctionnel ou un résultat agrammatical. Par ailleurs, *auch* permet ici de rendre signifiant le lien entre les deux énoncés, chose que le connecteur *und* (= et) ne peut réaliser dans ce contexte puisqu'il intervient essentiellement sur le plan syntaxique.

Comme on l'a déjà vu, la notion d'ajout est faiblement activée. On peut penser qu'il en va de même pour la notion de correction étant donné qu'elle élimine une inférence correspondant à la non-réalisation du contenu du second énoncé. Il est en effet toujours possible qu'une promesse ne soit pas tenue. La notion de cohérence, en revanche, apparaît très nettement puisque la réalisation de la promesse (second énoncé) constitue la suite naturelle, car attendue, de cette promesse (premier énoncé). Enfin, comme le souligne incidemment la traduction de *auch* par *en effet*, la notion de confirmation est également très importante, attendu que le second énoncé confirme physiquement l'inférence qui voulait qu'une promesse fût suivi d'effet. On obtient donc une formule assez proche de celle illustrant l'actualisation de la particule à incidence globale :

Auch (p.h.) =
ajout (1) + confirmation (3) + cohérence (3) + correction (1)

On peut, au vu de cette ressemblance, se demander si la nomenclature indiquée plus haut est réellement fondée. Le doute s'accroît si l'on considère ce qui suit :

(17) „Was Sie da sagen, ist mir nicht ganz deutlich", sagte Jarno […]
„Auch ist es schwer", versetzte der Abbé, „sich in der Kürze bestimmt hierüber zu erklären."

22. Eroms (1998 : 191) parlerait ici de similitude sémantique et de parallélisme.

> « Je ne comprends pas très bien ce que vous dites-là, dit Jarno […] Il faut dire (aussi) qu'il est difficile, répliqua l'abbé, d'expliquer cela de manière brève et précise. » (Goethe, *Wilhelm Meisters Lehrjahre*)

Cet extrait, qui n'est pas sans rappeler l'exemple (3), montre bien que cette particule n'est à l'origine, et sans doute encore à l'heure actuelle, qu'un connecteur. Or, s'il ne s'agit pas en (3) d'une particule à incidence globale, l'existence même d'une particule hybride est de fait remise en question. Nous aurions donc étudié en réalité une particule de focalisation et trois connecteurs.

Le premier (2), dont la formule se rapproche de celle de la particule à incidence réduite, présente une addition d'informations dans le cadre d'une thématique donnée, d'où l'importance de la notion d'ajout et, à moindre échelle, de la notion de cohérence.

Le deuxième (3) présente l'explication d'un fait qui aurait pu donner lieu à des explications fort différentes : on comprend donc que la notion de cohérence soit ici prépondérante et que le rôle de la notion de correction ne soit pas négligeable.

Le troisième enfin (4) présente la confirmation d'une inférence, ce qui explique que soit activée principalement la notion de confirmation, et dans une moindre mesure, celle de cohérence.

Voici, résumés dans ce tableau, les résultats de cette enquête :

	ajout	confirmation	cohérence	correction
p. focalisation	3	1	1	2/3
p. globale	1	1	3	2
connecteur	3	1	2	1
p. hybride	1	3	3	1

Conclusion

Nous soulignerons cinq points qui nous paraissent essentiels.

1. Le signifié d'un lexème représente un ensemble fixe et statique de composantes qui seront, de manière alternée ou simultanée, plus ou moins nettement activées pendant la phase d'actualisation.
2. Cette phase d'actualisation donne naissance aux différentes fonctions, dont celle de particule, d'adjectif, de connecteur, etc. Autrement dit : au statisme de la langue, succède une phase dynamique où seront produits les matériaux du discours.
3. Les différences de potentiel relevées permettent de confirmer ou d'infirmer la nomenclature existante et de repérer d'éventuelles filiations.

4. Les notions de particule, d'adverbe, de connecteur, d'adjectif… ne relèvent pas de la langue, mais du discours. Autrement dit, on ne trouvera pas ces fonctions en langue, mais des lexèmes susceptibles de s'actualiser en telle ou telle fonction.
5. Comme le feraient les roches aux yeux du géologue, les matériaux nés de l'actualisation nous livrent des informations sur les phénomènes survenus pendant l'actualisation et nous permettent de remonter le temps opératif pour entrevoir cet espace invisible que constitue la langue.

Références bibliographiques

ADELUNG Johann Christoph, (1793) 1970, *Grammatisch-kritisches Wörterbuch der Hochdeutschen Mundart*, 2e éd., Hildesheim, New York u. Zürich, Olms.

BRAUSSE Ursula, 1994, *Lexikalische Funktionen der Synsemantica*, Tübingen, Narr.

CORTÈS Colette, 1979, « Étude de la particule *erst* », *DRLAV*, 21, p. 42-52.

DUDEN, 1989, *Herkunftswörterbuch der deutschen Sprache*, 2e éd., Mannheim, Wien, Zürich, Dudenverlag.

——— 2001, *Deutsches Universalwörterbuch auf CD-ROM*, 4e éd., Mannheim.

DUPLÂTRE Olivier, 1996, *Eben : Signifié et fonctions*, Hildesheim, New York u. Zürich, Olms.

——— 2008, „Zur semantischen Untersuchung des modernen *denn*", *Festschrift für Y. Desportes*, Berlin, Weidler Buchverlag, S. 265-278.

EROMS Hans-Werner, 1998, „Auch ich war in Arkadien", *Sprachwissenschaft* 23, S. 185-216.

GUILLAUME Gustave, 1968, *Temps et Verbe,* Paris, Champion.

——— 1969, « Observation et explication dans la science du langage I », dans *Langage et Science du langage*, Paris, Nizet et Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 25-45.

——— 1971, *Leçons de linguistique 1, 1948-1949*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

GRIMM Jacob u. Wilhelm, (1854) 1960, *Deutsches Wörterbuch*, Leipzig, S. Hirzel.

HJELMSLEV Louis (1968) 1971, *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris, Minuit.

PÉRENNEC Marcel, 1994, « Présentation des mots du discours en allemand », dans L. Basset et M. Pérennec (éd.), *Les Classes de mots*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, p. 285-311.

ROHRER Christian, 1982, „Zur Bedeutung von *erst* und *schon*", in *Fakten und Theorien*, Tübingen, Narr, S. 245-257.

WEYDT Harald und HENTSCHEL Elke, 1983, „Kleines Abtönungswörterbuch", in H. Weydt (Hrsg.), *Partikeln und Interaktion*, Tübingen, Niemeyer, S. 3-24.

Le français *encore* et l'allemand *noch*, les divergences de leur actualisation

Louise Guénette et Joseph Pattee
Université Laval

Le sujet dont nous traitons dans cette communication n'est pas nouveau. Les adverbes *encore* et *noch* ont fait l'objet de plusieurs études dans les années 80 et 90, études qui ont livré des résultats extrêmement intéressants et dont nous nous sommes inspirés. Le sujet ne nous semblait pas pour autant épuisé et l'aborder dans une perspective comparative nous paraissait à la fois novateur et prometteur. Qu'ont en commun *encore* et *noch* ? Qu'est-ce qui les différencie ? Une analyse et une comparaison des emplois respectifs de ces deux adverbes nous ont permis de dégager des éléments de réponse à ces questions.

1. Les emplois de *encore*

Une étude des différents emplois de *encore* montre qu'ils ne se limitent pas à une opposition aspectuo-temporelle entre un emploi duratif, comme dans *il dort encore,* et un emploi répétitif, comme dans *il est encore tombé*. Même si cette opposition est la plus connue et la plus facilement perceptible, elle ne correspond pas pour autant au signifié de puissance de *encore*; elle n'en est qu'une manifestation, qu'une des exploitations possibles. En fait, comme l'a montré Catherine Fuchs, *encore* implique une opposition entre le continu et le discontinu :

> Ainsi l'effet duratif (*dormir encore* = continuer à dormir) et l'effet répétitif (*dormir encore* = dormir à nouveau) procèdent-ils tous deux de la valeur fondamentale « dormir ne pas avoir cessé d'être valide » s'appliquant à une notion prédicative vue tantôt comme du continu, tantôt comme du discontinu. (Fuchs 1988 : 137)

L'analyse des emplois de *encore* nous a amenés à regrouper ces emplois en deux grandes catégories, que nous appellerons Emplois A et Emplois B, regroupement qui reprend l'opposition continu / discontinu. Ces emplois seront illustrés ci-dessous par des schémas reprenant cette opposition. Avant de commencer l'analyse de ces emplois, deux précisions s'imposent. La première, c'est qu'on trouve souvent chez les auteurs plusieurs termes pour parler d'un même type d'emplois. Nous avons retenu certains termes chez l'un et chez l'autre. Deuxième précision. Nous avons emprunté à ces mêmes au-

teurs certains exemples qui illustraient particulièrement bien les valeurs de *encore*.

1.1 Les emplois de type A

Les emplois de type A peuvent s'illustrer par le schéma suivant qui présente l'image générale d'une bipartition interne. Quatre emplois différents de *encore* correspondent à cette vision bipartite.

Emplois A – Schéma général

```
I                    II
|____________________/____________________|
```

1.1.1 Emploi duratif de *encore*

Pour comprendre l'apport sémantique de *encore* dans son emploi duratif, tel qu'illustré par l'exemple 1, il faut analyser le procès en terme de temps d'événement.

(1) *Il dort encore.*

```
I                    II
|____________________________/_________________|
<———————————— dormir ————————————>
```

Ce que fait *encore* dans *Il dort encore*, c'est opérer une bipartition dans le temps d'événement du procès « dormir ». *Encore* divise l'événement en deux parties, une partie initiale (I) que l'on envisage à titre de durée attendue et une partie finale (II) que l'on envisage à titre de durée indue. La première partie de l'événement, qui aurait dû en constituer l'entier, fait l'objet d'un ajout de durée. La fin de l'événement est ainsi repoussée. On voit donc l'effet de *encore* comme celui d'un augment, d'un prolongement de la durée interne de l'événement. Cet ajout se trouve dans l'en-deçà de la limite de fin de l'événement, alors qu'il aurait dû, en fait, en être un au-delà, c'est-à-dire ne pas exister, ne pas être valide. Fuchs écrit :

> *Encore* constitue la trace d'un mécanisme complexe par lequel l'énonciateur tout à la fois envisage un seuil et le pose comme non atteint, le moment-repère T comme se situant en-deçà de ce seuil. (Fuchs 1988 : 136)

Le caractère intempestif de l'ajout de durée est signalé par la plupart des auteurs. Notons que, dans les emplois duratifs, l'adverbe *encore* agit à l'intérieur d'une proposition et que, syntaxiquement, il est incident au verbe du prédicat. Soulignons aussi que dans ce type d'emploi, on pourrait substituer *toujours* à *encore*.

1.1.2 Emploi temporel de *encore*

La bipartition qu'implique *encore* peut toucher non pas la durée de l'événement marqué par le verbe, c'est-à-dire le temps impliqué, comme c'était le cas pour l'emploi duratif, mais le temps dans lequel s'inscrit l'événement, c'est-à-dire le temps expliqué. L'exemple 2 illustre cet emploi.

(2) *Encore en mai, il y avait de la neige*.

```
   I                                  mai
|_____________________________/_________________|
<———————————— y avoir de la neige ————————————>
```

Ce temps expliqué est signifié explicitement dans la phrase par un circonstant, adverbe ou autre. Syntaxiquement, *encore* est ici incident au circonstant de temps, *en mai*, avec lequel il forme un groupe, qui agit lui-même comme complément circonstanciel dans la phrase. Sémantiquement, *encore* dit que la relation prédicative est valide au moment considéré (en mai). Ici aussi, on associe une valeur intempestive à *encore*. L'adverbe *encore* prolonge indûment la durée pendant laquelle il y a de la neige.

1.1.3 Emploi catégoriel de *encore*

Dans le troisième type d'emploi, que nous appelons *catégoriel*, l'emploi de *encore* ne porte pas sur un élément temporel (verbe ou circonstant) mais plutôt sur un nom référant à une catégorie ou à une classe. C'est l'exemple 3, discuté par plusieurs auteurs (dont Mosegaard Hansen 2002 : 156).

(3) *Un pingouin, c'est encore un oiseau*.

```
   I                                  pingouin
|_____________________________/_________________|
<———————————— oiseau ————————————>
```

Ce que l'énonciateur déclare, c'est qu'un animal, un pingouin, que l'on serait tenté de ne pas inclure dans la catégorie des oiseaux, puisqu'il correspond peu au prototype de cette classe notionnelle, en fait tout de même partie. Cette catégorie est divisée intérieurement entre ce qui y est normalement attendu (les vrais oiseaux qui volent et qui ont des plumes) et ce qui s'y trouve, alors que l'on ne s'y attendait pas (le pingouin). *Encore* instaure donc une appartenance marginale à cette classe. La limite de cette catégorie est repoussée pour inclure aussi le pingouin. Un raisonnement semblable s'applique à l'exemple (aussi abondamment discuté) *Menton, c'est encore la France*. Un lieu

qu'on pourrait croire situé hors de France doit être inclus dans le territoire français, même s'il est situé à la limite de celui-ci.

1.1.4 Emploi additif de *encore*

Il existe des contextes où *encore* introduit un élément qui s'inscrit dans une série. C'est l'exemple 4, dans lequel l'effet d'ajout est clair.

(4) *J'ai encore un coup de fil à donner et je te rejoins.*

```
                I                    donner un coup de fil
|_____________________________/_____________________|
<———————————— N actions ————————————>
```

L'action « donner un coup de fil » s'ajoute à une série d'actions antérieures et vient clore cette série, que l'on avait cru déjà complète. Il ne s'agit pas d'un autre coup de fil, mais d'une dernière chose que j'ai à faire avant de pouvoir te rejoindre. L'avènement de « rejoindre » est retardé en raison de l'ajout de cette dernière action. C'est à cet emploi que Mosegaard Hansen rattache aussi les emplois de la locution figée *non seulement… mais encore* et ceux de la locution *ou encore*. « L'emploi de cet adverbe [encore] peut avoir comme implicitation conversationnelle qu'on aurait pu penser que cette liste était déjà fermée, cette implicitation devenant un élément de sens explicite dans la locution *non seulement… mais encore…* La locution plus ou moins figée *ou encore*, qui introduit le dernier élément d'une liste d'alternatives, relève elle aussi de ce sens additif. » (Mosegaard Hansen 2002 : 152-153)

Un dernier type d'emploi pourrait figurer dans la catégorie des emplois A ; ce sont les emplois concessifs de *encore*, que l'on observe avec les locutions *et encore* et *encore que*. Étant donné la complexité qu'implique la concession, aussi bien en français qu'en allemand, nous avons choisi de ne pas traiter des emplois concessifs de *encore* et de *noch*.

1.2 Les emplois de type B

Les emplois de type B peuvent s'illustrer par le schéma suivant qui présente l'image générale d'une répétition ou d'une multiplication, et auquel correspondent trois emplois différents de *encore*.

Emplois B – Schéma général

```
        I                    II
|_________________||_________________|
```

1.2.1 Emploi répétitif de *encore*

Dans l'emploi répétitif, l'effet de *encore* est de déclarer deux (ou plusieurs) ce qui au départ était un. Non par division, mais par addition. C'est l'exemple 5 dans lequel le temps d'événement n'est pas divisé intérieurement mais multiplié.

(5) *Il est encore tombé.*

```
I                    II
|____________________||_________________|
tomber 1             tomber 2
```

Il est tombé une fois et encore une fois, et une autre fois… On a encore ici un augment, non de la durée interne de l'événement, mais bien de sa totalité. Comme pour l'emploi duratif, *encore* agit à l'intérieur de la proposition et est incident au verbe. On pourrait paraphraser ici par *une autre fois* et non par *toujours*.

1.2.2 Emploi quantitatif de *encore*

Dans l'emploi quantitatif, illustré par l'exemple 6, l'idée d'ajout ou d'addition est aussi aisément perceptible.

(6) *Encore une bière ?*

```
I                    II
|____________________||_________________|
bière 1              bière 2
```

Encore exprime un ajout quantitatif à quelque chose de déjà présent. On suppose ici qu'il y a déjà eu une ou plusieurs bières avant cette demande. *Encore* est incident à *une bière*. On pourrait paraphraser par *une autre bière*.

1.2.3 *Encore* + adjectif au comparatif

Dans l'exemple 7, *encore* agit au sein d'une comparaison.

(7) *Pierre est encore plus vieux que Jean.*

```
I                    II
|_________________||___________________|
vieux                plus vieux
```

La plupart des études signalent la différence entre *Pierre est plus vieux que Jean* et *Pierre est* ENCORE *plus vieux que Jean.* Dans le premier cas, l'âge de Pierre dépasse celui de Jean quantitativement, sans que ni l'un ni l'autre ne soient nécessairement avancés en âge (ils

peuvent ainsi avoir dix et douze ans). Sans le *encore*, on se situe en pensée à l'intérieur de la qualité décrite par *vieux*, qualité qui permet tous les degrés. On se situe sur une échelle d'âge qui contient tous les degrés et l'on dit simplement que Pierre est situé plus haut dans cette échelle que Jean. L'emploi de *encore* change le sens de la phrase, car il suppose que Pierre et Jean sont déjà vieux, mais que Pierre l'est davantage que Jean. On s'évade de l'intériorité de la notion pour exprimer son dépassement, un au-delà, une fois la qualité acquise. Dans ces emplois, *encore* est syntaxiquement incident à *plus vieux*.

Pour les besoins de la comparaison entre le français *encore* et l'allemand *noch,* nous reprendrons les propos de J.-C. Chevalier, M. Launay et M. Molho dans leur article sur *aun* et la concession en espagnol. Il y est dit que le français *encore* est compatible avec l'image d'une seule et même opération (dormir) qui est vue se développer dans deux champs temporels successifs. C'est là la valeur durative de l'adverbe. Il est compatible également avec des séquences exprimant la réitération du phénomène, une expérience qui se répète. C'est là la valeur répétitive de l'adverbe. Aux yeux de Chevalier, si le français *encore* peut exprimer l'une et l'autre valeur en discours, c'est qu'il ne retient que l'image d'une même opération se développant dans deux lieux distincts successifs, peu importe qu'il n'y ait qu'un phénomène s'étendant sur deux champs temporels, ou qu'il y ait reprise dans un second champ d'un phénomène ayant eu lieu dans le premier. Autrement dit, en première approximation, la valeur de langue de *encore* n'est ni l'une ni l'autre des deux visions mais une représentation qui les autorise toutes les deux.

Ceci est la situation du français et, en tant que francophone, l'on pourrait croire qu'il s'agit là d'une nécessité. Si on a une valeur, l'on a l'autre, la différence entre les deux valeurs aspectuelles étant la représentation d'une durée en continu ou en discontinu. Mais ces deux valeurs, si proches soient-elles, présentent des différences marquées. La cessation de validité de la notion, proposée par plusieurs auteurs, entraîne l'effet de sens d'un ajout intempestif uniquement dans le cas de la valeur durative. Cet effet de sens d'opposition est tout à fait absent quand il s'agit d'une simple addition ou d'une répétition. D'ailleurs, C. Fuchs (Fuchs 1998 : 141) le reconnaît : « Dans les emplois répétitifs de *encore*, la valeur oppositive tend parfois à s'estomper […] alors que la valeur oppositive demeure très présente lorsqu'il s'agit de décrire une situation unique […] avec effet du type duratif. ». Quoi qu'il en soit, si une telle implication existe, elle n'est présente que lorsque l'ajout que représente *encore* se trouve à l'intérieur de l'unité (cas illustrés par le schéma A) et non lorsque l'augment reste extérieur et représente une unité qui s'ajoute à une autre unité (cas illustrés par le schéma B). Si donc une valeur intempestive se trouve

présente dans certains emplois et pas dans d'autres, il faut en conclure, à la suite de Mosegaard Hansen, que « la possibilité d'annulation de cette implicitation montre qu'elle ne fait pas partie du sens propre de l'adverbe » (Mosegaard Hansen 2002 : 148). C'est pourquoi on peut temporairement tenir ces deux catégories d'emplois séparées.

Un autre argument pour maintenir cette distinction est le fait que plusieurs langues ne connaissent que la valeur durative du mot correspondant à *encore*. C'est le cas du *aun* espagnol et du *still* anglais pour lesquels l'on serait tenté de proposer la même représentation pour rendre compte de la valeur aspectuelle durative qu'ils peuvent l'un et l'autre revêtir. Or si, dans une langue, un mot comme *encore* permet de caractériser deux types d'expérience, certes proches, mais quand même distincts, c'est que la représentation de ce mot comporte des traits qui le permettent, et il faut conclure alors qu'une autre langue, où l'équivalent permet la représentation d'une des deux expériences mais interdit l'autre, devra avoir une représentation différente. Et qu'en est-il de l'allemand?

2. Les emplois de *noch*

2.1 Emploi duratif de *noch*

L'équivalent de *encore* en allemand est *noch*. *Noch* peut avoir un emploi aspectuel duratif comme dans l'exemple suivant :

(8) *Er schläft noch*.
« Il dort encore. »

```
        I                    II
|_____________________/_____________|
<————————— schlafen —————————>
```

Cet emploi est analogue à celui de *encore*. Mais plusieurs traits distinguent *noch* de *encore*. Premièrement, le français *encore* peut alterner, à une nuance près, avec *toujours* : *Il dort encore / Il dort toujours.* Par contre, en allemand, *noch* va alterner, non pas avec *immer* (toujours) seul, mais avec lui-même accompagné de *immer* (*immer noch* ou *noch immer*) : *Er schläft noch / Er schläft immer noch.* On pourrait utiliser l'adverbe *immer* seul : *Er schläft immer (nach dem Essen) / Il dort toujours après les repas*, mais *immer* aurait alors plutôt une valeur répétitive, d'où l'ajout de *nach dem Essen* (*après le repas*).

2.2 Emploi quantitatif de *noch*

L'adverbe *noch* peut avoir aussi un emploi répétitif, contrairement au *aun* espagnol pour lequel ce n'est pas possible. Cependant, il semble qu'en allemand *noch* à lui seul ne peut avoir la valeur répétitive lors-

qu'il est incident au verbe. *Noch* peut, en revanche, se dire d'un substantif et exprimer un ajout quantitatif sans le recours à un autre adverbe :

(9) *Noch ein Bier ?*
« Encore une bière ? »

```
I              II
|______________||______________|
Bier 1         Bier 2
```

2.3 Emploi de *noch* avec un comparatif

Noch peut également accompagner un adjectif au comparatif :

(10) *Peter ist noch älter als Hans.*
« Pierre est encore encore plus vieux que Jean. »

```
I              II
|______________||______________|
alt            älter
```

2.4 Emploi additif de *noch*

L'interdiction pour *noch* de marquer seul la répétition est illustrée dans un exemple que donnent Hoepelman et Rohrer (1980 : 127) où il est question de l'équipe de soccer Bayern-München. Il est dit que l'équipe, qui n'avait pas marqué de but en début de match, réussit après la mi-temps à en marquer deux :

(11) *Er schoss noch zwei Tore.*
« Il marqua deux buts. »

```
I                          zwei Tore schießen
|________________________________/_________________|
<———————————— N actions ————————————>
```

Si l'on traduisait *noch zwei Tore* par « encore deux buts », l'équipe aurait, au total, marqué trois buts ou plus. La phrase en allemand dit, en fait, que deux buts ont été marqués.

2.5 Emplois répétitif et additif de *noch*

On voit que l'allemand *noch* ne peut revêtir à lui seul la valeur répétitive. Ainsi, pour traduire que *Peter sonne encore* (de nouveau, une fois de plus), il faut dire *noch einmal* ou *nochmal*, c'est-à-dire inclure l'indication *mal* ou *einmal* (une fois) :

(12) *Peter läutet noch einmal.*
« Pierre sonne encore. »

```
        I                II
|_______________||_______________|
läuten 1         läuten 2
```

Peter läutet noch signifierait plutôt que, en plus d'autres choses, Pierre sonne. Quant à *einmal* seul comme dans *Peter läutet einmal*, il signifie que Pierre sonne une seule fois.

2.6 Emplois temporels de *noch*

Noch connaît aussi des emplois temporels semblables à ceux de *encore*.

(13) *Noch vor 100 Jahren lebten die Menschen auf dem Land.*
« Il y a cent ans encore, les hommes vivaient à la campagne. »

```
        I                II
|_______________||_______________|
läuten 1         läuten 2
```

Cet emploi n'est possible en français que lorsque le circonstant indique un repère par rapport au point fixe du présent de parole (*hier encore, il y a deux jours encore, encore en mai*) ou un repère par rapport à un point mobile dans le récit (*la veille encore, auparavant encore*). Par contre, avec un type de complément circonstanciel comme *pendant la guerre*, *encore* s'emploiera plus difficilement ; on ne dira pas *?encore pendant la guerre, il s'est marié*, alors que *noch* est parfaitement possible dans ce cas.

(14) *Noch im Krieg hat er geheiratet.*
« Avant la fin de la guerre, il s'est marié. »

```
        I                          heiraten
|_____________________________/_________________|
<———————————————— Krieg ————————————————>
```

On assiste avec *noch* à la bipartition de cette période qu'est la guerre (sans le *noch*, en effet, *im Krieg* signifierait simplement « au cours de la guerre »), l'événement « marier » se situant dans la seconde et ultime partie de cette période. Le français aura recours à l'explicitation « avant la fin de la guerre » pour rendre cette idée.

2.7 Emplois tensifs de *noch*

Noch connaît d'autres emplois pour lesquels *encore* est inapte. Par exemple, lorsque le verbe prédicat est au présent-futur ou au futur périphrastique (*werden* au présent et l'infinitif) :

(15) *Wenn du dich nicht beeilst, verpasst du noch deinen Zug*.
« Si tu ne te dépêches pas, tu vas finir par rater ton train. »
(sans *noch* : « tu vas rater ton train »)

```
        I                 II
|_______________||_______________|
……..            verpassen
```

Noch se dit alors du verbe, mais non de sa durée dont il marquerait le prolongement. Il dit, d'une part, que l'événement se situe dans le futur et que l'événement entier ne survient qu'au bout d'une phase que l'on pourrait qualifier de préparatoire ; cette phase implique une certaine tension, d'où notre dénomination d'« emploi tensif ». Il y a bien un dédoublement, une deuxième phase s'ajoutant à une première. Souvent, pour rendre cette première phase, on aura recours en français à des verbes comme *parvenir à*, *arriver à*, *finir par*, *s'arranger pour*, *réussir à*, ou encore à des expressions temporelles comme *un jour*, *jamais* qui rendent bien cette idée de condition à dépasser, d'obstacle à franchir.

(16) *Werde ich noch bis Kolonea kommen?*
« Atteindrai-je jamais / un jour Kolonea ? »
(sans *noch* : « Atteindrai-je Kolonea ? »)

2.8 Emplois notionnels de *noch*

Enfin, dans d'autres exemples, *noch* institue un prolongement notionnel du verbe.

(17) *Wer weiß noch die Namen der Gäste?*
« Qui se souvient des noms des invités ? »
(sans *noch* : « Qui connaît le nom des invités ? »)

```
        I                 II
|_______________||_________________|
wissen            sich erinnern
```

Avec *noch*, on se situe dans l'au-delà notionnel du verbe, ici, *wissen* (savoir) qui en occupe l'antécédence. La traduction rend par un autre verbe le fait que l'on a dépassé la simple connaissance pour accéder à une reprise de la connaissance grâce au souvenir.

En guise de conclusion

L'analyse de nos exemples montre que si *noch* et *encore* sont semblables lorsqu'ils sont incidents à un prédicat et qu'ils revêtent la valeur aspectuelle de durativité, leurs représentations, bien qu'elles doivent

avoir des points communs, se distinguent par d'autres traits. On peut déjà affirmer que *noch* a un contenu différent, plus léger, plus abstrait que celui de *encore*. C'est ce qui fait que, dans beaucoup de cas, *noch* ne peut signifier à lui seul ce que *encore* parvient à faire; il est obligé, si l'on peut dire, de s'adjoindre un autre élément pour dire à peu près la même chose. C'est pourquoi on trouvera *noch einmal* pour exprimer la répétition ou *immer noch* pour rendre un type de continuité que *toujours* en français peut rendre à lui seul. Le signifié de langue de *noch* lui permet, par le fait même, des emplois plus nombreux que ceux de *encore*. *Noch* pourra être incident à la notion même du verbe prédicat et entraîner un glissement sémantique, capacité qui échappe à la compétence de son homologue français.

Cet exposé sommaire de notre recherche en cours montre bien que le sujet n'est pas clos. Au-delà des diverses valeurs que peuvent recouvrir nos deux adverbes selon leur point d'incidence, il faudra essayer de trouver la valeur unique qui est la leur en langue, différente pour *encore* et pour *noch,* et montrer que ce signifié de puissance conditionne leur destin phrastique différent et leur actualisation différente tout au long de l'acte de langage.

Références bibliographiques

CHEVALIER Jean-Claude, MOLHO Maurice et LAUNAY Michel, 1982, « De l'hypothèse en espagnol », *L'Information grammaticale,* 13, p. 12-16.

——— 1983, « De la concession en espagnol (le signifiant *aun / aunque*) », *L'Information grammaticale,* 18, p. 3-8.

FUCHS Catherine, 1988, « "Encore", "déjà", "toujours" : de l'aspect à la modalité », *Temps et Aspects (Actes du Colloque CNRS, Paris, 24-25 octobre 1985)*, Louvain et Paris, Peeters et Selaf, p. 135-148.

——— 1993, « Position, portée et interprétation des circonstants. *Encore* et les circonstants de localisation temporelle », dans C. Guimier (éd.), *1001 circonstants*, Caen, Presses Universitaires de Caen, p. 253-283.

FUCHS Catherine et VICTORRI Bernard, 1992, « Construire un espace sémantique pour représenter la polysémie d'un marqueur grammatical : l'exemple de *encore* », *Lingvisticae investigationes* XVI (1), p. 125-153.

HELBIG Gerhard, 1988, *Lexikon deutscher Partikeln*, Leipzig, VEB Verlag Enzyklopädie.

HOEPELMAN Jacob et ROHRER Christian, 1980, « *Déjà* et *encore* et les temps du passé du français », dans J. David et R. Martin (éds), *La Notion d'aspect*, Metz, Université de Metz, Centre d'analyse syntaxique, p. 119-143.

KÖNIG Ekkehard, 1977, "Temporal and non-temporal uses of *schon* and *noch* in German", *Linguistics and Philosophy* 1 (2), p. 173-198.

LÖBNER Sebastian, 1989, "German *schon, erst, noch*: an integrated analysis", *Linguistics and Philosophy* 12, p. 167-212.

MARTIN Robert, 1980, « *Déjà* et *encore* : de la présupposition à l'aspect », dans Jean David et Robert Martin (éds), *La Notion d'aspect*, Metz, Centre d'analyse syntaxique, Université de Metz, p. 167-180.

MÉTRICH René, FAUCHER Eugène et COURDIER Gilbert, 2002, Les invariables difficiles, Dictionnaire allemand-français des particules connecteurs, interjections et autres « mots de la communication », Bibliothèque des Nouveaux Cahiers d'allemand, Collection « Outils », 4 vols, Atilf.

MITTWOCH Anita, 1993, "The relationship between *schon / already* and *noch / still* : a reply to Löbner", *Natural Language Semantics* 2, p. 71-82.

MOSEGAARD-HANSEN Maj-Britt, 2002, « La polysémie de l'adverbe *encore* », *Travaux de linguistique* 44, Institut d'Études romanes, Université de Copenhague, p. 143-166.

PÉRENNEC Marcel, 2002, Sur le texte. Énonciation et mots du discours en allemand (Linguistique et sémiologie), Lyon, Presses universitaires de Lyon.

SHETTER William, 1966, "The meaning of the German *noch* », *Language* 42 (I), p. 42-66.